Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 17049 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 19 NOVEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : La fiction en débat, Edouard Glissant, René Girard...

Le vol EgyptAir 990

■ Polémique entre Américains et Egyptiens sur les derniers mots du copilote

■ Le Caire conteste la thèse d'un geste suicidaire du navigant

■ Comment sont décryptées les deux boîtes noires

■ Les compagnies aériennes et l'équilibre mental des équipages

Lire pages 2 et 3

Chasse : M. Jospin veut une loi en 2000

● « Le Monde » dévoile la version définitive du rapport Patriat sur la chasse ● Le député propose un compromis entre chasseurs et écologistes ● Réduites, les périodes de chasse resteraient supérieures aux normes européennes ● M. Jospin promet une loi avant l'été 2000

LE DÉPUTÉ socialiste de Côte-d'Or, François Patriat, a remis au premier ministre, jeudi 18 novembre, le rapport sur la chasse que Lionel Jospin lui avait commandé en juillet. Le premier ministre a annoncé qu'il se donnait pour objectif le *« vote d'une loi »* sur la chasse avant l'été 2000. Chargé de déminer un dossier explosif, M. Patriat estime possible de parvenir à *« un compromis équilibré »* entre les chasseurs et les écologistes. Il recommande, tout d'abord, de modifier, prudemment, la loi Verdeille sur le droit de chasse. Le dossier le plus épineux, celui des périodes de chasse, fait l'objet d'une proposition médiane : la période de chasse autorisée serait fixée du 10 août au 10 février pour le gibier d'eau, soit une durée inférieure à la réglementation actuelle, mais supérieure aux recommandations des scientifiques et aux directives européennes.

Par ailleurs, le rapport préconise le renforcement des pouvoirs de l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs. Ces fédérations verraient leurs prérogatives étendues, mais clarifiées. Le pari de M. Patriat est de responsabiliser les représentants associatifs des chasseurs afin de priver le mouvement Chasse, Pêche, Nature et Traditions (CPNT) de son *« fonds de commerce »*. Dans un entretien au *Monde*, le député de Côte-d'Or juge, en effet, que ce mouvement *« ne défend pas la chasse, mais la mène dans le mur en voulant continuer à la bercer d'illusions »*. Toutefois il n'est pas plus conciliant avec les écologistes, à qui il reproche *« une certaine hypocrisie »* quand ils affirment *« n'être pas contre la chasse »* à condition *« que ce soit un jour par an »*.

Le Monde publie, par ailleurs, une enquête du Centre d'étude et de connaissances sur l'opinion (Cecop) sur l'évolution des mentalités et des comportements électoraux des ruraux et des urbains.

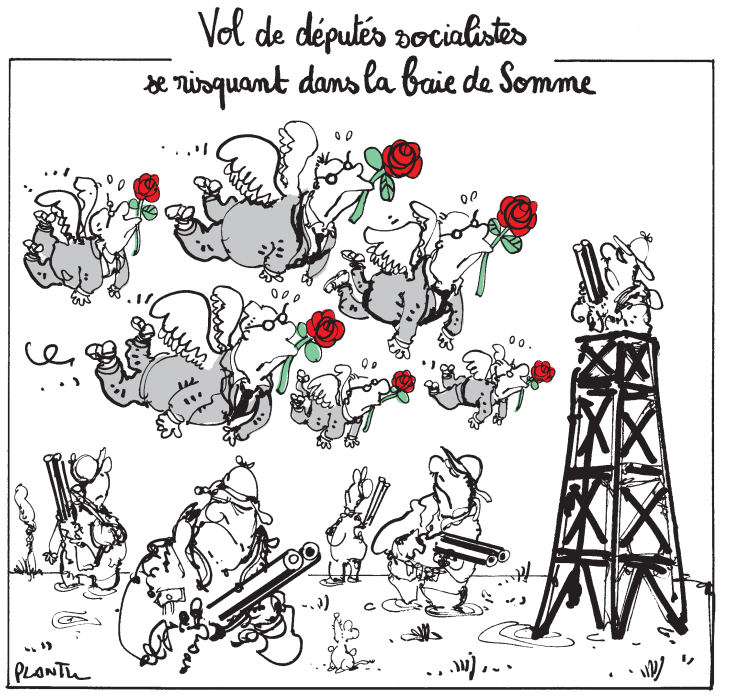

Lire pages 6 et 18

RICLAFE/SIPA

CORSE

La tempête Roger Marion

Intervenant mercredi 17 novembre à l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a apporté son soutien au numéro deux de la police judiciaire, l'inspecteur général Roger Marion. Il a démenti que ce dernier ait impliqué, devant la commission d'enquête du Sénat, les renseignements généraux dans la fuite d'Yvan Colonna, soupçonné d'être l'assassin du préfet de Corse, Claude Erignac, le 6 février 1998. p. 8 et notre éditorial p. 19

Juges et politiques

LA DÉMISSION de Dominique Strauss-Kahn a relancé une controverse récurrente : la justice peut-elle, doit-elle mettre en cause un ministre en exercice ? Trois juristes s'expriment dans *Le Monde*. Selon Michel Troper, un ministre ne devrait pouvoir être empêché d'exercer ses fonctions que *« pour une raison majeure »* et par le seul Parlement. Pour Denys de Béchillon, *« il revient d'abord à ceux qui installent les piloris, comme à ceux qui les regardent, de se montrer responsables en cultivant le doute »*. Dominique Rousseau estime que ce ne sont pas les juges qui créent les affaires, et qu'invoquer leur trop grand pouvoir est absurde. Au RPR, les députés sont toujours divisés sur la réforme soumise au Congrès le 24 janvier 2000.

Lire les points de vue pages 20 et 21 et nos informations page 10

« Révolution de velours » et dames de fer, à Prague

PRAGUE
de notre envoyé spécial

Après Berlin, Prague. Au fil du calendrier s'égrènent les stations marquant la libération de l'Europe de l'Est. Après le 9 novembre et la chute du mur de Berlin, le 17 novembre et la répression contre une manifestation pacifique des étudiants tchécoslovaques préludent à la « révolution de velours ». Le président Vaclav Havel avait convié les personnalités étrangères ayant joué un rôle dans l'effondrement du communisme tchécoslovaque au château de Prague, le mercredi 17 novembre, pour leur remettre le grand cordon du Lion blanc, la plus haute distinction de son pays. Il y avait là les mêmes *elderstatemen* qu'à Berlin, ces dirigeants à la retraite qui parcourent le monde, tels les acteurs d'une tournée en province, pour lui faire partager leur sagesse.

Se souvenant qu'il avait été dramaturge, Vaclav Havel avait soigné la distribution. La baronne Thatcher et Danielle Mitterrand, qui n'avaient pas été invitées dans la capitale allemande, étaient présentes aux côtés de George Bush, Mikhaïl Gorbatchev, Helmut Kohl et Lech Walesa. Cette présence féminine devait ajouter du piment dans une discussion entre vieux messieurs bien élevés. Mme Mitterrand expliqua calmement que les pays d'Europe centrale n'étaient sortis du totalitarisme communiste que pour se lancer *« sans le savoir à la découverte d'un autre totalitarisme, le libéralisme, qui allait imposer sa prédominance sur le monde entier »*. La *« loi du profit »*, a poursuivi la présidente de la fondation France-Libertés, l'emporte sur la loi des Etats.

Ayant abandonné le bleu du conservatisme britannique pour un tailleur fuchsia, Margaret Thatcher répondit que la liberté n'était rien sans le *rule of law* et sans la responsabilité personnelle ; que les deux seuls pays ayant depuis des siècles des lettres de créance en la matière étaient les Etats-Unis et l'Angleterre et que leur mission était d'étendre sans complexe dans le monde entier le règne de la liberté et de la loi.

Mikhaïl Gorbatchev vola au secours de Danielle Mitterrand contre sa vieille amie de la Chambre des lords. Tous ces discours sur les valeurs occidentales dont se gargarise Mme Thatcher ne sont que *« vieux modes de pensée »*, déclara l'ancien président soviétique, qui ne se console ni de son échec ni de celui des communistes réformateurs, alors que Lech Walesa et Vaclav Havel ont rappelé la méfiance que tout *« rafistolage »* du système inspire aux dissidents. M. Gorbatchev regrette encore d'avoir perdu et l'URSS et la *« maison commune européenne »*, dans laquelle tous les Etats auraient coexisté, selon les choix de chacun, sans que l'OTAN se croit obligée non seulement de s'étendre vers l'Est, mais de se présenter comme le gendarme du monde.

« Pas du tout, mon cher Mikhail (sic), répliqua Helmut Kohl. *Je t'ai déjà expliqué que l'OTAN ne prétendait pas intervenir partout mais qu'elle avait vocation à veiller à la sécurité et à la stabilité du continent, sans que la Russie ne doive se sentir exclue. »* On se quitta donc bons amis. Vaclav Havel rappela toutefois que, s'il ne devait y avoir ni vainqueurs ni vaincus de la guerre froide, il ne fallait pas oublier que certaines valeurs avaient triomphé, voilà dix ans : la liberté sur l'oppression, les droits de l'homme sur la violence de l'Etat.

Daniel Vernet

THE PHOTOGRAPHERS' GALLERY

ART

Photos à prix fous

Le marché de l'art s'emballe pour la photographie, ancienne ou contemporaine, comme l'œuvre d'Annelies Strba *(photo)*. Après les enchères exceptionnelles enregistrées à Londres, le Salon Paris-photo, qui rassemble 80 galeristes au carrousel du Louvre, à Paris, jusqu'au 21 novembre, et attend plus de 30 000 visiteurs, sera l'occasion de le vérifier. Des photographies de Dora Maar sont proposées à Drouot. p. 33 et notre chronique des ventes p. 30

Un Français au TPIY

CLAUDE JORDA

Nommé mercredi 17 novembre à la tête du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), le magistrat français Claude Jorda, ancien procureur général à Bordeaux et à Paris, confie au *Monde* sa volonté de réformer une institution déjà vieille de six ans et dont il dresse un bilan plutôt positif.

Lire page 38

Proche-Orient, le facteur temps

LE FACTEUR TEMPS n'est pas le même pour tous les protagonistes arabes du processus de paix. La durée ayant presque toujours été, jusqu'à maintenant, son alliée, le président syrien, Hafez El Assad, estime pouvoir encore en jouer, pour ne signer la paix avec Israël qu'à des conditions optimales. Le Liban, lui, est partagé entre le désir de voir l'armée israélienne évacuer le plus rapidement possible la partie sud de son territoire et la crainte d'une évacuation non coordonnée, génératrice d'instabilité. Les Palestiniens voudraient, pour leur part, conclure dans les meilleurs délais un accord définitif avec l'Etat hébreu, fût-ce pour s'opposer aux faits accomplis, en Cisjordanie et à Jérusalem, que ce dernier continue d'imposer en l'absence d'une solution.

Hafez El Assad, disaient hier encore ceux pour qui le président syrien souhaite mettre de l'ordre dans son pays avant de passer le relais à son fils et dauphin présumé, Bachar, est nostalgique de l'ancien premier ministre israélien Itzhak Rabin, assassiné en novembre 1995. Il regretterait d'avoir traîné les pieds de son vivant. Après la glaciation totale sous le mandat de Benyamin Nétanyahou, M. El Assad, ajoutaient les mêmes, se saisira de celui d'Ehoud Barak pour conclure la paix avec l'Etat hébreu. Visiblement, ce n'est pas le cas.

A mesure que passent les années, M. El Assad, dont la santé est déclinante, souhaite indiscutablement régler le plus grand nombre de problèmes, qu'il s'agisse de sa succession, des difficultés économiques de son pays ou de la récupération du Golan. Mais, sur ce dernier point, il a une exigence intangible : obtenir, avant même d'engager les pourparlers, l'assurance que cela ne se fera pas aux dépens de l'évacuation totale du plateau qu'Israël a occupé en juin 1967, ni du rétablissement de la Syrie dans ses droits.

L'ancien président égyptien Anouar El Sadate et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, sont à ses yeux des contre-exemples.

Mouna Naïm

Lire la suite page 19

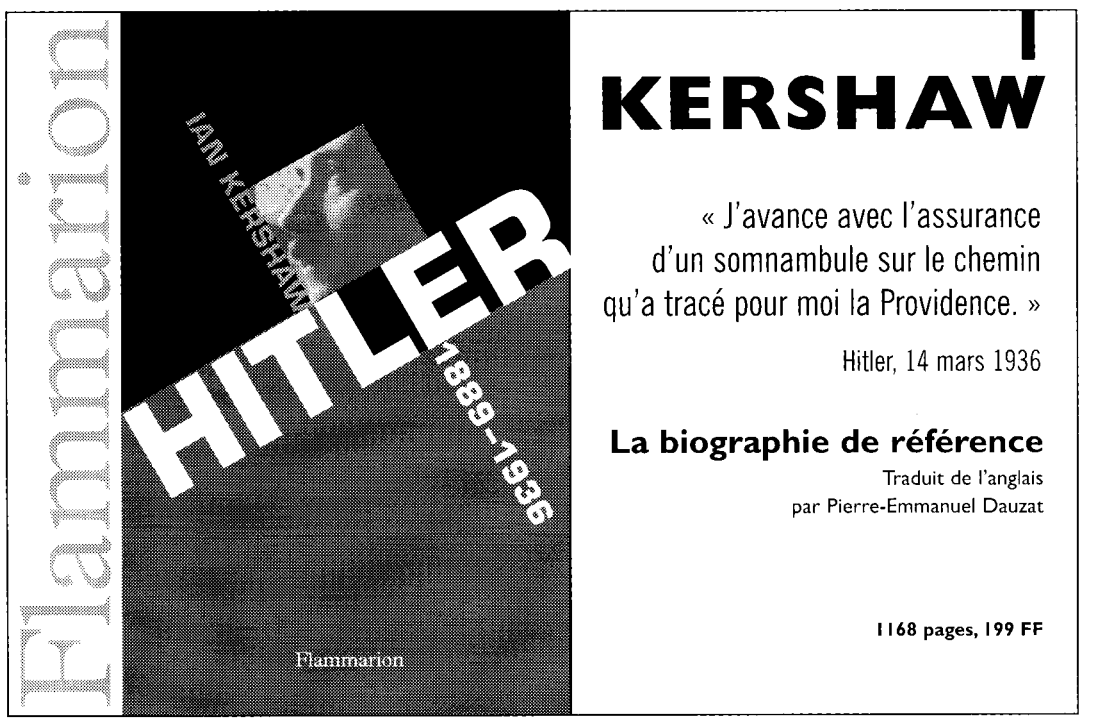

ENNY NURAHENI/REUTERS

PORTRAIT

« Gus Dur » le modéré

Il ne boit pas, ne fume pas. Malgré l'avis de ses médecins, ce musulman pratiquant mais modéré, atteint de cécité, continue de travailler douze heures par jour. Elu président de l'Indonésie (206 millions d'habitants) le 20 octobre, Abdurrahman Wahid, dit « Gus Dur », entend tourner la page du règne autoritaire de Suharto. p. 17

International	2	Tableau de bord	25
France	6	Aujourd'hui	28
Société	11	Météorologie, jeux	30
Carnet	14	Culture	33
Régions	15	Guide culturel	35
Horizons	17	Kiosque	36
Entreprises	22	Abonnements	36
Communication	24	Radio-Télévision	37

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1119 - 7,50 F

LeMonde Job: WMQ1911--0002-0 WAS LMQ1911-2 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 21Fap:100 N°:0542 Lcp:700 CMYK

CRASH **L'enquête sur la catastrophe du Boeing 767 d'EgyptAir qui s'est abîmé dans l'Atlantique le 31 octobre, faisant 217 morts, prend une dimension polémique. ● UNE PHRASE prononcée par le copilote Gamil El Battouti, avant que l'appareil n'entame sa chute, est au centre des débats. ● SUR L'ENREGISTREMENT des conversations, on entend l'expression *« Tawakalt ala Allah »*, qui signifie *« Je m'en remets à Dieu »* ou *« A la grâce de Dieu »*. Interprétée par les enquêteurs américains comme le signe que le copilote s'apprêtait à se suicider ou à saborder l'avion, cette invocation, qui peut être une action quotidienne banale, ne signifie rien d'aussi concluant pour le monde arabe. ● DE NOMBREUX mystères subsistent. Aucun appel de détresse n'a été lancé à la tour de contrôle. Il faudra probablement plusieurs jours avant que les boîtes noires soient entièrement décryptées.**

L'énigme des derniers mots du copilote d'EgyptAir oppose Egyptiens et Américains

« Prière » ou injonction banale ? Les experts américains ont peut-être conclu un peu vite que la phrase prononcée par le copilote du vol 990 qui s'est écrasé le 31 octobre dans l'Atlantique était le signe d'une âme suicidaire. Le Caire envoie traducteurs et experts. Le mystère reste entier

NEW YORK
de notre correspondante

Une simple phrase, captée sur l'enregistrement des derniers échanges des pilotes du vol EgyptAir 990 qui s'est abîmé en mer le 31 octobre au large du Massachusetts, avec 217 personnes à bord, symbolise le fossé culturel qui sépare les Etats-Unis du monde arabe. C'est à cette petite phrase, un peu hâtivement qualifiée de *« prière »* par un enquêteur américain parce qu'il y est question de Dieu, qu'était suspendue l'enquête, jeudi matin 18 novembre, en attendant que les experts dépêchés à Washington par le gouvernement égyptien tentent à leur tour de démêler l'énigme.

Le président du conseil égyptien de l'aviation civile, Abdel Fattah Kato, ainsi que des responsables d'EgyptAir étaient attendus dans la capitale américaine, où ils devaient écouter avec les enquêteurs du NTSB (National Transport Safety Board, le Bureau national de la sécurité des transports) la boîte noire qui a recueilli les sons des derniers moments dans le cockpit, alors que le Boeing 767 amorçait sa chute vertigineuse vers la mer, une quarantaine de minutes après son décollage de New York.

L'opinion et les médias égyptiens ont en effet vivement réagi à la rapidité avec laquelle certains enquêteurs américains, dans leur hâte de fournir une explication au drame, ont accrédité, sous le couvert de l'anonymat, la thèse du suicide du copilote, sur la base de quelques mots d'arabe dont l'interprétation est visiblement sujette à caution. Le scepticisme à l'égard de l'impartialité de l'enquête, pourtant confiée aux autorités américaines par le gouvernement égyptien, est si profond au Caire que l'ambassadeur des Etats-Unis en Egypte a dû démentir ces derniers jours, dans la presse du Caire, que le NTSB ou le FBI tentent d'étouffer une éventuelle responsabilité de Boeing ou d'autres causes possibles de la catastrophe qui ne seraient pas à l'avantage des Etats-Unis.

La phrase controversée, *« Tawakalt ala Allah »*, a été prononcée par celui que des agents d'EgyptAir ont identifié comme le copilote, Gamil El Battouti, cinquante-neuf ans, à peu près au moment où l'appareil commençait à plonger vers la mer et où le pilote automatique était débranché, procédure tout à fait anormale à ce stade-là du vol. Plusieurs experts de langue arabe interrogés mercredi l'ont traduite par *« Je m'en remets à Dieu »*, mais une partie des médias américains, visiblement informés par une seule et même source anonyme dans les milieux de l'enquête, l'ont traduite par *« J'ai pris ma décision, je place ma foi dans les mains de Dieu »* et présentée comme une *« prière »* que tout musulman chevronné dirait avant de commettre un acte fatidique.

BRUITS DE PORTE

Certains journalistes ont, semble-t-il, confondu les mots *fate* (sort) et *faith* (foi) dans le compte-rendu oral de leur informateur, ce qui donne aussi la version : *« Je place mon sort dans les mains de Dieu. »* Selon le *Los Angeles Times*, le copilote aurait même dit : *« Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. »*

L'hypothèse du suicide prenait alors corps de manière assez crédible puisque, toujours selon les

Le scénario probable du crash du vol 990 d'EgyptAir selon le NTBS américain

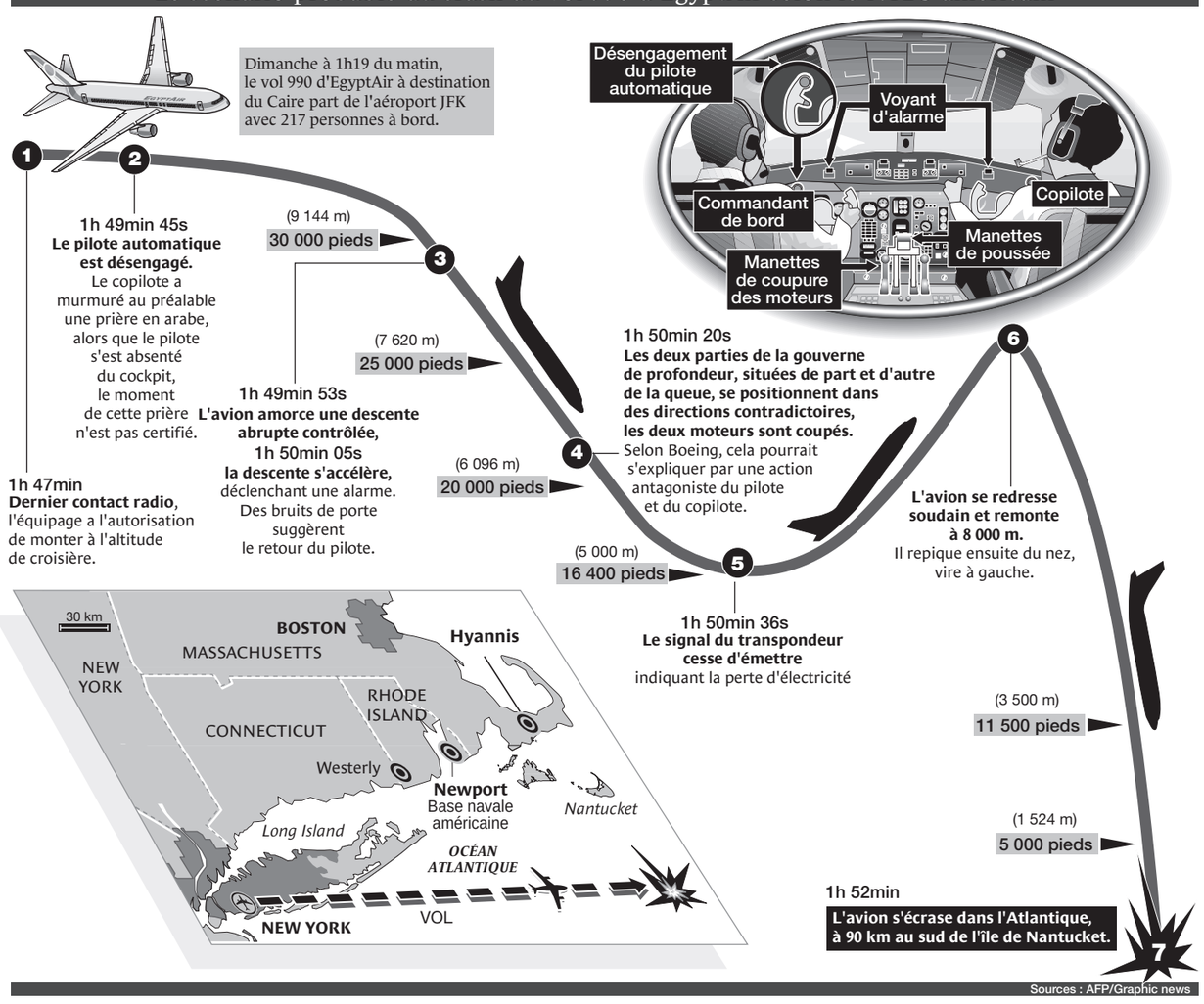

Sources : AFP/Graphic news

L'invocation de Dieu par le copilote ne prouve rien

SI LES BOÎTES NOIRES ou d'autres éléments de l'enquête ne donnent pas d'indications concluantes sur les circonstances dans lesquelles elles ont été prononcées, les petites phrases invoquant Dieu attribuées au copilote du vol EgyptAir 990, qui s'est abîmé en mer le 31 octobre, ne prouvent pas que Gamil El Battouti était suicidaire, ni qu'il était un intégriste – pas davantage d'ailleurs que le contraire. Une seule phrase, si tant est qu'elle ait été vraiment prononcée, serait plus significative. C'est celle-ci : *« J'ai pris ma décision. »*

« Ashhadou anna la Ilah illa Allah wa Mohamad Rasoul Allah » (*« Je témoigne qu'il n'y a d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète »*) est la profession de foi musulmane. La dire n'annonce aucune sorte d'action. En revanche, elle atteste effectivement de ce que Jim Hall, le président du NTSB (National transport safety board) qualifie de nuances *« culturelles »*, en ce sens qu'elle est propre à l'islam.

Mais l'expression *« Tawakalt ala Allah »* (*« Je m'en remets à Dieu »* ou encore *« A la grâce de Dieu »*) est une manière de confier son âme à Dieu, avant un voyage, un examen, une épreuve, mais aussi pour une action quotidienne banale, dont Dieu est l'ultime recours. Littéralement, elle témoigne de la foi en Dieu. Elle est néanmoins entrée dans le langage courant, non seulement des musulmans, mais de l'ensemble des Arabes.

L'une et l'autre « prières » ont suscité des interrogations et de premières interprétations vraisemblablement parce qu'elles font allusion à Dieu, qu'elles ont été prononcées par un musulman et que, dès qu'il s'agit d'un pays musulman, une partie des soupçons se portent sur les extrémistes. Mais en réalité, prises telles quelles, elles ne permettent de tirer aucune conclusion. Toute la question est de savoir si le copilote les a prononcées après avoir constaté que la mort devenait inéluctable du fait d'un incident technique ou autre, par exemple, ou si ces deux invocations introduisaient un acte qui serait « suicidaire », comme le veut une des thèses actuellement évoquées, ou « terroriste ». La petite phrase *« J'ai pris ma décision »*, que certaines sources américaines attribuent à El Battouti, serait à cet égard éclairante – si elle était avérée.

Mouna Naïm

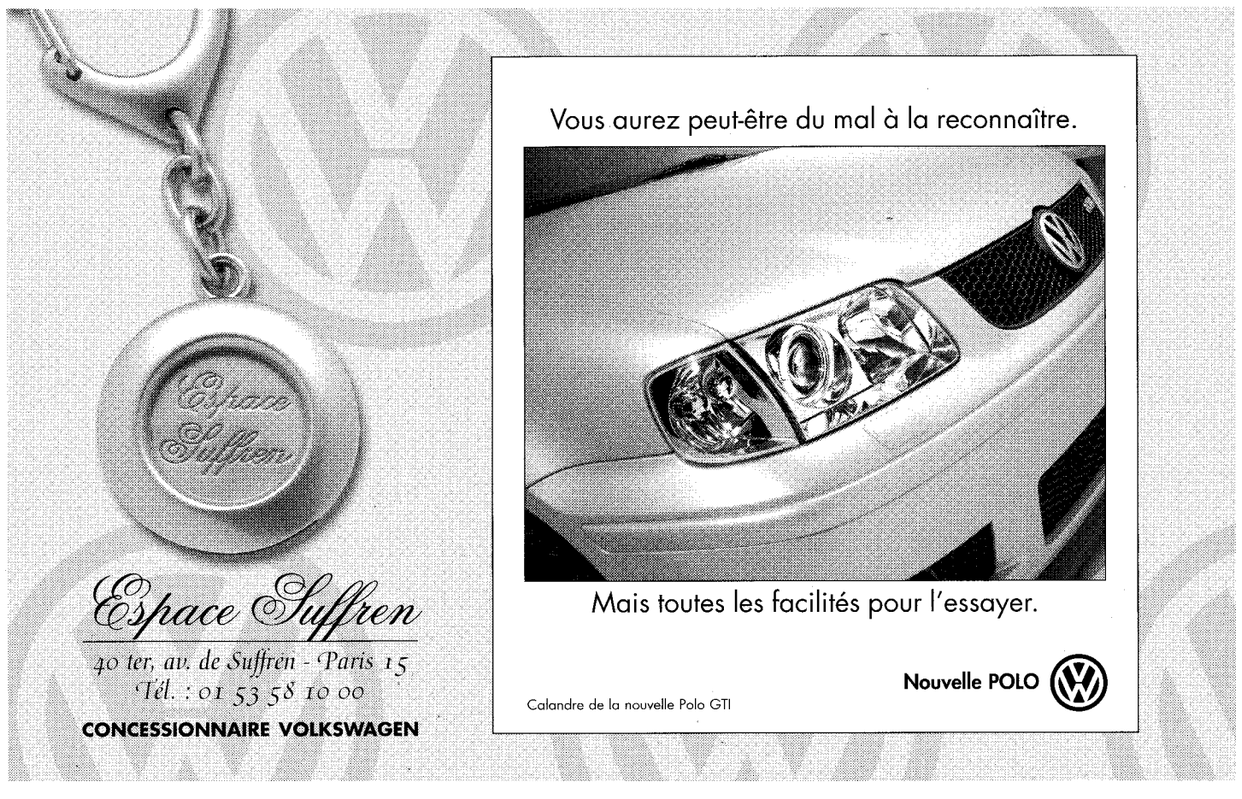

médias américains, le commandant de bord, qui semblait avoir quitté le cockpit (d'après un bruit de porte entendu dans l'enregistrement), le regagnait précipitamment (nouveau bruit de porte) en criant : *« Que se passe-t-il ? »* Il aurait ensuite sauté dans son siège et désespérément tenté de redresser l'avion, criant *« Aide-moi, redresse avec moi, redresse ! »* L'autre information accréditant cette thèse est fournie par la première boîte noire, celle qui a enregistré les données techniques du vol, et qui montrerait un mouvement contraire des deux ailerons arrière du Boeing 767, l'un orientant l'appareil vers le sol, l'autre vers le ciel, en réponse à des commandes contradictoires des deux pilotes.

Selon Joseph Massad, qui enseigne la politique arabe moderne à l'université Columbia de New York, la phrase incriminée *« n'est pas une prière mais une phrase qui peut être utilisée de plusieurs manières dans des contextes très différents »*, et elle peut tout aussi bien vouloir dire, suivant le contexte, que le copilote tente de sauver l'avion. Comme en anglais, souligne-t-il, de nombreuses expressions religieuses ont été sécularisées en arabe et s'emploient couramment sans la moindre portée religieuse ; enfin, relève-t-il, le suicide est un phénomène beaucoup plus rare dans le monde arabe que dans le monde occidental. Comme d'autres experts, le Pr. Massad s'étonne que, selon les premières informations, les enquêteurs américains n'aient trouvé que des traducteurs d'origine libanaise, et non pas des Egyptiens, pour transcrire la bande de la boîte noire.

« IMPORTANTES DIVERGENCES »

La confusion est accrue par le fait qu'aucune de ces informations n'a été communiquée officiellement à la presse : le seul habilité à briefer officiellement les médias sur la catastrophe du vol EgyptAir 990 est, depuis le début, Jim Hall, le président du NTSB. Or celui-ci n'a pas décrit le contenu des boîtes noires ; c'est au contraire lui qui, en annonçant mardi soir que l'enquête ne serait transmise au FBI que plus tard, lorsque les autorités égyptiennes auraient pris plus ample connaissance de ce contenu, a expliqué que *« aussi longtemps qu'il y aurait des différences d'interprétation – et il y a d'importantes divergences dans l'interprétation culturelle de certaines expressions dans l'enregistrement – il serait injuste de qualifier »* le contenu des boîtes noires.

FAUSSES NOTES

Tout indique en réalité que la source des « fuites » qui ont alimenté les médias américains ces deux derniers jours se trouve au FBI plutôt qu'au NTSB. Les fausses notes entre les deux agences avaient d'ailleurs été notoires pendant la très longue enquête sur l'accident du vol TWA 800 en 1996. Soucieux de ménager les sensibilités égyptiennes et désireux de s'assurer le concours des autorités égyptiennes, indispensable pour la suite de l'enquête, le département d'Etat s'est en revanche félicité de la qualité de la coopération des Egyptiens dans cette affaire.

Cette coopération va être mise à l'épreuve sans tarder : parmi les multiples mystères qui restent à éclaircir, les experts égyptiens et américains doivent encore essayer de comprendre pourquoi le pilote aurait quitté le cockpit si tôt dans le vol, pourquoi le copilote de réserve a remplacé si tôt le copilote qui avait assuré le décollage, combien exactement il y avait de personnes dans le cockpit, pourquoi aucun appel de détresse n'a été lancé à la tour de contrôle, et, s'il s'agissait d'un suicide, pourquoi le copilote n'a-t-il pas déconnecté l'enregistreur de la boîte noire ? Et l'examen synchronisé des deux boîtes noires, permettant de vérifier, par exemple, à quel moment – avant ou après le débranchement du pilote automatique ? – la petite phrase a été prononcée, réserve peut-être encore quelques surprises.

Sylvie Kauffmann

LeMonde Job: WMQ1911--0003-0 WAS LMQ1911-3 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 21Fap:100 N°:0543 Lcp:700 CMYK

Comment sont décryptés les secrets des boîtes noires

Les deux enregistreurs contiennent les conversations des navigants ainsi que des centaines d'informations techniques

IL FAUDRA certainement encore quelques jours pour que les deux boîtes noires du Boeing 767 d'EgyptAir livrent tous les secrets du vol 990. Les deux enregistreurs contiennent en effet une multitude d'informations techniques et sonores qui peuvent permettre de reconstituer, en simulateur, tous les mouvements de l'appareil et des instruments de bord en temps réel. François Grangier, pilote de ligne et expert enquêtes-accidents, explique qu'il ne faut pas analyser élément par élément mais réunir l'ensemble des données fournies par les boîtes noires.

L'enregistrement effectué à l'intérieur du cockpit demande un décryptage minutieux : *« C'est comme si l'on enregistrait l'intérieur d'un appartement*, assure M. Grangier. *Il faut tout écouter et faire écouter par des professionnels (pilotes, mécaniciens) pour reconnaître les bruits ambiants. Comme chez soi, on reconnaît telle ou telle porte en reconnaissant son grincement. »*

Les deux enregistreurs de vol, qui sont connus du grand public sous le nom de « boîtes noires », sont en fait de couleur orange, avec des bandes fluorescentes, pour pouvoir être repérées plus facilement en cas de destruction de l'appareil. Ils sont placés dans la queue de l'avion, car c'est la partie qui s'abîme le moins en cas de crash, l'énergie reçue y étant la plus dissipée par l'écrasement du reste de l'appareil. Le Cockpit Voice Recorder (CVR) enregistre les conversations des navigants et le Flight Data Recorder (FDR) près de 300 paramètres techniques du vol, dont la vitesse, le taux de montée, la puissance des réacteurs, l'inclinaison et la position des volets.

BANDES MAGNÉTIQUES

Les derniers modèles d'enregistreurs de vol, obligatoires depuis un an et demi sur les nouveaux avions, utilisent la technologie du stockage numérique sur puces électroniques. La durée des enregistrements peut alors aller jusqu'à deux heures pour le CVR et vingt-cinq heures pour le FDR. Il suffit alors de transférer le contenu de la puce électronique sur un logiciel de façon à reproduire sur simulateur les derniers instants du vol. Les modèles plus anciens, comme ceux présents sur le Boeing d'EgyptAir, utilisent encore des bandes magnétiques. La durée de ces anciens enregistreurs de vol n'est que d'une demi-heure pour le CVR et d'environ quatre heures pour le FDR. Plusieurs micros sont placés dans l'appareil. Ils enregistrent les contacts radio entre les pilotes et le contrôle aérien, les annonces faites aux passagers par les pilotes et le personnel naviguant, l'ambiance dans le cockpit (un microphone est placé entre les deux manettes de gaz), etc. Suite à l'accident du Boeing d'EgyptAir, le sénateur démocrate de l'Illinois, Dick Durbin, a suggéré, mercredi17 novembre, l'installation obligatoire dans les cockpits de caméras vidéo.

Les deux boîtes noires sont capables de résister à des chocs terribles (elles doivent continuer à fonctionner après un impact direct contre un mur de béton à 23 000 kilomètres/heure !), à une température de plus de 1 100 degrés pendant une demi-heure, avant d'être immergées à 7 000 mètres de profondeur dans l'océan ! Il n'est pourtant pas rare qu'elles soient complètement détruites au cours d'un crash.

Toutes ces informations sont examinées par les enquêteurs des autorités chargées, dans le pays du crash, des accidents aériens. Ceux du Bureau national de la sécurité des transports (NTSB) aux Etats-Unis ont bonne réputation, mais le constructeur américain Boeing aura intérêt à mettre en avant tous les éléments qui pourraient accréditer la thèse du suicide. Selon Jean-Pierre Otelli, leader de la patrouille du Maroc, et auteur de plusieurs ouvrages sur les accidents aériens *(Le Monde* du 5 novembre), les éléments recueillis confortent néammoins cette thèse. A l'inverse, lors du crash du vol SilkAir en décembre 1997, selon M. Otelli, *« aucun élément ne pouvait accréditer la thèse du suicide, mais la rumeur avait été soigneusement distillée, pour faire oublier qu'à l'époque les Boeing 737 rencontraient des problèmes de blocage des vérins de direction ».*

Christophe Jakubyszyn

Les grandes compagnies face au stress des pilotes

PEUT-ON être certain à 100 % de la santé mentale et psychologique d'un pilote de ligne ? A défaut de répondre à coup sûr par l'affirmative, les compagnies aériennes disent mettre aujourd'hui tous les atouts de leur côté en adoptant un maximum de mesures de sécurité. Et la dimension psychologique de l'équipage est devenue un élément incontournable de la formation des équipages. *« Il ne suffit plus de former des gens compétents, il faut aussi que l'équipage soit performant »*, reconnaît Pierre Grange, commandant de bord à Air France. Depuis cinq ans, les compagnies européennes et américaines se préoccupent des facteurs humains dans le cockpit. Elles ont emboîté le pas à United Airlines, qui s'est intéressée la première à la gestion des ressources humaines dans le poste de pilotage, dénommée CRM (Cockpit Resources Management).

Le but est d'obtenir une meilleure communication entre les différents membres de l'équipage et de faire ressortir le leadership du commandant de bord, un groupe ne marchant bien que s'il y a un seul commandant. Cette formation doit également permettre de mieux gérer le stress et la fatigue. *« Le CRM est très nouveau et très ancien : en dehors de la dimension psychologique, il y a beaucoup de bon sens pour optimiser le fonctionnement de l'équipage »*, admet Pierre Grange. Depuis 1994, le CRM fait partie du maintien des compétences. D'abord lors de la formation initiale, puis tous les six mois, avec une formation récurrente distincte des visites annuelles (deux à trois) au centre d'expertise médicale du personnel navigant (CEMPN) pour le renouvellement de la licence. Et, trois fois par an, le pilote subit un contrôle effectué par des professionnels dans le cadre de sa fonction. Un contrôle est effectué en vol et deux dans un simulateur. A l'issue de chaque contrôle, il y a un compte-rendu du contrôleur.

COUPS D'EXTINCTEUR

Reste que les accidents psychologiques sont rarissimes : l'un des plus connus reste celui du vol Agadir-Casablanca au mois d'août 1994, où le commandant d'un ATR 42 de la Royal Air Maroc a délibérément précipité son appareil au sol. Les dernières paroles du copilote ont rapidement permis à l'enquête de conclure à un suicide. Une autre catastrophe plus récente est attribuée au suicide d'un commandant de bord : au mois de décembre 1997, une demi-heure après son décollage de Djakarta, un Boeing 737 de la compagnie de Singapour SilkAir s'est écrasé près de Palembang, en Indonésie. Le commandant de bord, criblé de dettes, qui venait de faire l'objet d'une mesure disciplinaire, aurait même déconnecté les boîtes noires pour dissimuler son geste. Toutefois, l'enquête n'est pas officiellement conclue.

Une rumeur circulant dans les milieux de l'aviation veut qu'un autre accident aurait été évité de justesse grâce au mécanicien, qui aurait récemment assommé le pilote japonais d'un 747 à coups d'extincteur !

François Bostnavaron

Le retour de Bettino Craxi en Italie semble définitivement compromis

L'ancien dirigeant socialiste ne bénéficiera pas d'une amnistie

Malade, réfugié en Tunisie après avoir été condamné à 27 années d'emprisonnement en Italie, l'ancien président du conseil Bettino Craxi espérait obtenir une amnistie, conformément à la volonté exprimée par le chef du gouvernement, Massimo D'Alema, d'ouvrir une *« période politique nouvelle »*. Il n'en sera rien. La justice comme le gouvernement estiment que M. Craxi ne mérite pas que l'on tire un trait sur son passé.

ROME
de notre correspondant

Les perspectives de retour en Italie de Bettino Craxi, l'ancien dirigeant socialiste en exil en Tunisie depuis cinq ans et demi, semblent définitivement compromises. La décision prise, il y a quelques jours, par le tribunal de Milan de révoquer deux mandats d'arrêt contre l'ex-président du conseil en raison de son état de santé avait laissé espérer la fin de son expatriation.

Bettino Craxi, âgé de 65 ans, diabétique et souffrant de problèmes cardiaques, doit en effet subir une double opération, aux reins et au cœur (pontage). Il ne restait plus qu'à lever un ultime obstacle, un troisième et dernier mandat d'arrêt. Massimo D'Alema avait publiquement manifesté ses intentions en faveur d'un retour, de manière à ce que Bettino Craxi puisse bénéficier des *« meilleurs soins possibles »*. Et cela en dépit de la double peine définitive totalisant dix ans d'emprisonnement ferme à laquelle il a été condamné.

Un courant d'opinion s'est manifestement développé en faveur de l'exilé d'Hammamet pour des raisons humanitaires et, chose surprenante, notamment au sein du pool des juges anticorruption (*« Mani pulite »*, « Mains propres ») de Milan, à l'exception toutefois de l'ancien magistrat vedette Antonio Di Pietro qui a rappelé que, certes, Bettino Craxi est malade, *« ce qui ne veut pas dire qu'il soit innocent »*.

De fait, le tribunal de Milan vient de refuser de lever le dernier mandat d'arrêt et s'est limité à lui consentir la résidence surveillée dans un hôpital. Cette mesure a été saluée par

l'intéressé comme un ultime affront, et ses avocats ont décidé de ne plus présenter de recours ni demander le report de l'exécution des peines devenues définitives. Au total, Bettino Craxi s'est déjà vu infliger 27 années d'emprisonnement, mais certaines sentences n'ont pas été confirmées car les voies de recours ne sont pas épuisées.

Le tribunal de Milan a fait valoir qu'il n'avait fait qu'appliquer une jurisprudence constante et a souligné que Bettino Craxi a été traité comme n'importe quel justiciable. L'ancien chef du gouvernement avait fui la justice de son pays au printemps 1994 et vit depuis sous la protection du régime tunisien. Il n'a cessé de réaffirmer qu'il ne rentrerait dans son pays qu'en *« homme libre »*. Le tribunal de Milan le lui a refusé et la question se pose désormais de savoir s'il peut être opéré en Tunisie ou s'il devra être transféré en France ou aux Etats-Unis.

MESSAGE DE BON SENS

Le cas Craxi a bien évidemment suscité des polémiques, d'autant que Massimo D'Alema vient de souligner la nécessité *« d'ouvrir une période politique complètement nouvelle »* et, a-t-il insisté, de ne pas *« donner aux nouvelles générations l'image de cinquante ans de notre histoire réduits à un combat où s'affrontent voleurs et assassins »*. Il n'en a pas fallu plus pour parler de tentative de réhabilitation d'une époque qui s'est terminée dans les scandales de *« Mani pulite »*. Et cela seulement trois semaines après la double absolution dont a bénéficié Giulio Andreotti.

Tourner la page sans tout renier, parce que des combats du PCI et de la Démocratie chrétienne tout n'est pas à jeter : tel est le message de bon sens qu'a voulu faire passer le chef de l'exécutif. Attention, a tenu à préciser Massimo D'Alema dans une lettre publiée par le journal *La Repubblica* mardi 16 novembre, je n'ai jamais dit qu'il fallait effacer toutes les ardoises et proclamer l'amnistie. *« Mais si nous acceptons une représentation de l'histoire uniquement déclinée sur le mode négatif, il sera difficile de relancer l'action politique et redonner de l'oxygène et une perspective à ceux qui attendent de tourner la page. »* C'est dans ce contexte qu'est survenu le dernier épisode de l'affaire Craxi. Après Andreotti, pourquoi pas Craxi ?

La justice est venue rappeler qu'il n'est pas vraiment légitime de tracer une croix sur un passé aussi présent. Loin s'en faut, puisque le parquet de Milan vient de renvoyer devant les tribunaux Silvio Berlusconi et son ancien ministre de la défense, Cesare Previti, pour des délits de corruption active dans deux affaires différentes. Ce nouvel épisode judiciaire auquel est confronté *« il Cavaliere »* vient rappeler à bon escient que l'Italie n'en a pas encore véritablement fini avec son grand nettoyage, et aussi que tourner la page ne veut pas obligatoirement dire absolution.

Michel Bôle-Richard

Mohamed Ghannouchi à la tête du nouveau gouvernement tunisien

RECONDUIT à la tête de la Tunisie, en octobre, le président Zine El Abidine Ben Ali a désigné, mercredi 17 novembre, un nouveau gouvernement. Il sera dirigé par un économiste, Mohamed Ghannouchi, 58 ans, qui remplace Hamed Karaoui, premier ministre depuis 10 ans.

Homme affable et discret, M. Ghannouchi a le profil d'un technocrate. Ministre de la coopération internationale et de l'investissement extérieur depuis plus de sept ans, après avoir eu – brièvement – en charge les portefeuilles de l'économie et des finances, le nouveau chef du gouvernement bénéficie d'une bonne réputation dans les milieux financiers internationaux. Si la Tunisie est souvent citée en exemple pour avoir su tirer profit d'un plan d'ajustement imposé par le Fonds monétaire international (FMI), c'est à M. Ghannouchi qu'elle le doit. C'est également cet économiste de formation, originaire de Sousse et père de deux enfants, qui a été la cheville ouvrière de l'accord de partenariat conclu en 1995 entre Tunis et l'Union européenne, exemple suivi depuis par plusieurs autres pays du pourtour méditerranéen.

En revanche, le retour au ministère de l'intérieur d'un *« dur »*, en la personne d'Abdallah Khallel, risque d'être interprété comme un signe de fermeture du régime. Lors de son passage au ministère de l'intérieur entre 1991 et 1995, il avait acquis la réputation d'un homme à poigne, peu regardant sur les moyens pour combattre les islamistes. Les ONG le rendent en particulier responsable de nombreux décès survenus dans les prisons tunisiennes. Selon certaines interprétations, l'une des priorités de M. Khallel serait de mettre un terme à la *« guerre des polices »* qui depuis des mois handicape la chasse aux opposants.

CHAPE DE PLOMB

Comme s'il s'agissait de contrebalancer le retour à l'intérieur de M. Khallel, le président Ben Ali a créé un ministère délégué aux droits de l'homme. Il sera dirigé par l'un des fondateurs de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), Dali Jazy, opposant à Bourguiba mais rallié de la première heure à l'auteur du *« coup d'Etat médical »* de novembre 1987. Membre de plusieurs gouvernements, victime entre temps d'une période de disgrâce, M. Jazy – malgré ses problèmes de santé – hérite également de la communication. La réapparition de ce poste (supprimé en 1997) laisse espérer aux plus optimistes des opposants une disgrâce prochaine pour Abdelwahah Abdallah, porte-parole du président, et rendu responsable, par l'opposition, de la chape de plomb qui pèse sur la presse.

À l'occasion de sa prestation de serment, le président Ben Ali s'était élevé contre *« les jugements excessifs »* portés contre la Tunisie par la presse étrangère. Ils *« n'ont pour objectif que de nuire et de consacrer un nouveau type de mentalité colonialiste, en voulant donner des leçons de démocratie et de droits de l'homme »*, avait-il affirmé. Entretemps, la retransmission par voie hertzienne de la chaîne de télévision publique France 2 en Tunisie, suspendue le 25 octobre, n'a toujours pas été rétablie, et plusieurs journaux français, dont *Le Monde*, ne sont plus diffusés. Ces mesures s'accompagnent d'une campagne qui vise tous les magasins, à Tunis et dans quelques autres grandes villes, arborant des enseignes rédigées en français. A la demande des autorités, celles-ci ont dû être rapidement masquées par des moyens de fortune.

Jean-Pierre Tuquoi

La Corée du Sud déploie des missiles sol-air français

LA CORÉE DU SUD a développé une gamme de nouveaux missiles sol-air avec l'aide de treize groupes industriels nationaux et étrangers, dont le groupe français Thomson-CSF. Ce système d'armes sera déployé dans le courant du mois de décembre.

Baptisé Chonma (Pégase), cet armement comprend des batteries mobiles qui transportent, chacune, huit missiles destinés à protéger des centres gouvernementaux ou des sites militaires contre des attaques à basse ou à très basse altitude sur des distances de 10 kilomètres environ. Selon le ministère coréen de la défense, qui insiste sur le fait qu'un tel système est de conception nationale, Séoul n'a pas tenu Washington à l'écart de son projet, contrairement à des soupçons de source américaine. Le groupe Thomson-CSF a fourni une grande partie des composants électroniques les plus perfectionnés, notamment les radars et le système de mise à feu.

C'est le 29 octobre que Thomson-CSF a annoncé la signature d'un accord de partenariat industriel avec le groupe sud-coréen Samsung, pour la constitution d'une société commune dans l'électronique de défense. En principe, cette entreprise sera de droit coréen, elle sera dirigée par un Sud-Coréen et elle a pour but de produire des systèmes dans le secteur de l'optronique, des communications militaires et des matériels de combat.

« Chonma, a affirmé le ministère sud-coréen de la défense, *sera l'épine dorsale de notre système défensif à base de missiles contre la chasse nord-coréenne, et c'est le premier développement indépendant pour Séoul. »* Le missile sud-coréen est l'équivalent du missile sol-air Crotale qui arme des unités de la défense antiaériennne en France et à l'étranger.

Largement équipée de longue date par les Etats-Unis, pour lesquels le développement de ce nouveau missile est une mauvaise nouvelle si l'on en juge par de premières réactions outre-Atlantique, la Corée du Sud a déjà acheté à la France quelque 2 300 missiles sol-air Mistral, qui lui ont été livrés en deux contrats différents, en 1992, puis en 1998, pour une somme globale de 2,8 milliards de francs (426,9 millions d'euros). Le Mistral est destiné à l'armée de terre et à la marine coréennes et, dans sa version portable par un seul homme, aux forces spéciales coréennes.

Jacques Isnard

le numérique au service du livre et des auteurs

▪ Vous êtes auteurs de manuscrits, de textes littéraires ou professionnels,
transformez vos écrits en livres,
▪ Vous souhaitez redonner vie à des livres anciens ou épuisés :

Edition Service Gutenberg XXIe siècle, associée à **l'Imprimerie Nationale,** utilise les technologies les plus avancées pour réaliser le premier tirage de votre livre, ou la réimpression d'un livre existant, en 50 à 1000 exemplaires.

Une assistance éditoriale et technique est mise à votre disposition pour tous les types d'ouvrages : romans, thèses, actes de colloque, essais, poèmes, témoignages familiaux ou historiques...

Edition Service Gutenberg XXIe siècle
9, av. Messine, 75008 Paris - Tél. 01 48 79 69 89 - Fax 01 48 79 71 06
www.gutenberg21.com - E-mail:contact@gutenberg21.com

XXIes Gutenberg

LeMonde Job: WMQ1911--0004-0 WAS LMQ1911-4 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 11:19 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 21Fap:100 N°:0544 Lcp:700 CMYK

Le conflit en Tchétchénie au centre du sommet de l'OSCE

Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis jeudi et vendredi à Istanbul veulent convaincre Boris Eltsine de stopper l'escalade militaire, au moment où les troupes russes accentuent leur offensive dans la région du Caucase

Les chefs d'Etat et de gouvernement de 54 pays se retrouvent à Istanbul, jeudi 18 et vendredi 19 novembre, pour le sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ils doivent adopter une « charte de sécurité pour le XXIe siècle ». Mais ce sommet sera surtout l'occasion pour les dirigeants de l'OSCE de tenter de convaincre la Russie de ne pas s'enfermer dans une approche militaire du problème tchétchène. *« L'OSCE est prête à faciliter le dialogue pour trouver un règlement politique »,* a déclaré le président en exercice de l'organisation, Knut Vollebaek, à l'ouverture du sommet. Nous dirons *« clairement »,* soulignait auparavant Catherine Colonna, porte-parole du président de la République française, *« que les bombardements sont une erreur et que leurs conséquences sur les civils ne sont pas acceptables ».* Et cela alors que la Russie a de nouveau bombardé la Géorgie et a procédé, mercredi 17 novembre, au tir expérimental de deux missiles balistiques depuis un sous-marin en mer de Barents.

QUAND les Russes bombardent aveuglément des civils en Tchétchénie, qu'est-ce qu'on fait ? Cette question, que tout le monde pose aujourd'hui, donne un intérêt particulier au sommet de l'OSCE qui s'est ouvert jeudi 18 novembre à Istanbul. Cet exercice diplomatique, d'habitude assez rébarbatif pour le commun des mortels, pourrait cette fois déroger à la règle. Boris Eltsine va en effet côtoyer, pendant deux jours, les chefs d'Etat et de gouvernement de cinquante-trois autres pays d'Europe et d'Amérique, dont beaucoup ont ouvertement critiqué ou condamné l'intervention russe en Tchétchénie et qui se trouvent eux-mêmes, pendant ces deux jours, sous le regard de leurs opinions publiques.

Il ne faut pas s'attendre, de la part de ces derniers, à des mesures spectaculaires : ni sanctions, ni menaces, ni termes mal pesés ; ce sommet ne doit pas tourner au « procès » de la Russie, soulignait-on ces derniers jours dans les milieux dirigeants français, exprimant là un point de vue partagé par tous les Occidentaux. Mais alors, qu'est-ce qu'on fait ? *« On essaiera de convaincre »,* répondait Catherine Colonna, porte-parole du président de la République ; on expliquera que l'intérêt de la Russie n'est pas de s'enfermer dans une approche militaire du problème tchétchène. On dira *« clairement »* aussi, ajoutait-elle, *« que les bombardements sont une erreur et que leurs conséquences sur les civils ne sont pas acceptables ; on appellera au libre accès des organisations humanitaires aux populations tchétchènes ».* Le sommet d'Istanbul va être l'illustration de la politique à laquelle les Occidentaux entendent se tenir envers Moscou : critique, mais non coercitive ; essentiellement persuasive.

« Nous n'avons pas d'autre levier sur Moscou », dit-on encore à Paris, où l'on reflète là aussi un sentiment partagé par les puissances occidentales. De menace militaire, il n'est question pour personne. De sanctions économiques et financières non plus : *« La Russie n'est pas aussi directement dépendante des financements extérieurs que d'autres pays, comme l'Indonésie »,* disent certains ; *« C'est LA bêtise à ne pas faire »,* disent d'autres, qui font remarquer que la guerre en Tchétchénie *« est une guerre populaire en Russie »* et qui, rappelant les expériences de l'Irak ou de la Serbie, soulignent l'inefficacité de ce genre de mesures et leurs effets pervers dans des populations qui ont le sentiment d'en être la cible. *« Il ne peut même pas y avoir de condamnation par l'ONU »,* déplore-t-on encore, puisque la Russie est membre permanent du Conseil de sécurité. On fait valoir d'autre part que l'OSCE *« est le forum auquel les Russes sont le plus sensibles ». « Ce sommet,* dit un diplomate français, *est une occasion qui ne se représentera pas d'exercer une pression maximale, avec le maximum de chances d'être entendu, y compris par l'opinion russe. »*

Cette organisation, c'est vrai, est chère aux Russes depuis longtemps, pour des motifs divers selon les régimes. Elle représente encore pour la Russie la « maison européenne », un forum où elle peut faire entendre sa voix sur les affaires de sécurité du continent et compenser les humiliations que l'OTAN lui fait inévitablement subir depuis dix ans. La Charte de sécurité pour le XXIe siècle, qui doit être adoptée à Istanbul, est ainsi due à une initiative de la Russie. L'abondance de déclarations relatives au sommet d'Istanbul qui émanent depuis quelques jours de Moscou prouve que cette rencontre n'est pas indifférente aux dirigeants russes, comme le dénote aussi le fait que Boris Eltsine, qui ne voyage plus guère, ne se soit pas fait excuser.

L'OSCE est aussi, paradoxalement, le terrain idéal où mettre les dirigeants russes en contradiction avec eux-mêmes, en les rappelant au respect des engagements qu'ils ont pris. Et ils en ont pris beaucoup dans le cadre de cette organisation mal connue en Occident, qu'il s'agisse des libertés individuelles, du respect des droits de l'homme ou du désarmement. Comment ne pas se souvenir aujourd'hui de la période initiale de ce qui s'appelait alors «le processus d'Helsinki», où le régime soviétique de Brejnev, pris au piège de cette concertation Est-Ouest dont il avait lui-même pris l'initiative avec un perfide dessein, vit fleurir chez lui et dans tous les pays satellites des comités de surveillance des accords d'Helsinki, bastions de la dissidence, qu'il ne ménagea d'ailleurs pas. Comment ne pas s'en souvenir alors qu'à Moscou on ressort la vieille antienne du chacun chez soi et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat ?

Le minimum, à Istanbul, sera de signifier à Boris Eltsine l'inconséquence qu'il y a à être membre de l'OSCE et à empêcher dans le même temps une mission de l'OSCE – en place en Tchétchénie depuis 1995 et qui a dû s'en retirer pour des raisons de sécurité – de regagner la petite République caucasienne. On lui rappellera aussi, a indiqué Mme Colonna, le *« code de bonne conduite »* adopté par l'OSCE en 1994, par lequel les Etats membres s'engageaient notamment à n'employer dans les activités de maintien de l'ordre que des *« mesures appropriées »,* à ne pas recourir à des *« moyens disproportionnés ».* On devrait surtout lui faire de sévères remontrances pour violer l'un des textes majeurs produits par l'organisation : le traité de 1990 sur la limitation des armements conventionnels en Europe (FCE), un monument en matière de désarmement.

FLAGRANT DÉLIT

Outre des plafonds nationaux, il fixe aussi des limitations régionales pour certaines catégories d'armes (chars, véhicules blindés, pièces d'artillerie), précisément pour éviter les concentrations de troupes menaçantes. La Russie viole évidemment les limitations qui lui sont en principe imposées dans le Caucase. Mais ces remontrances, on ne les lui fera pas, en tout cas pas de manière probante. En effet, l'un des points essentiels de l'ordre du jour du sommet d'Istanbul était, et reste, la signature avec la Russie d'une nouvelle mouture du traité FCE tenant compte des évolutions géopolitiques en Europe. Dans les négociations engagées il y a plusieurs années pour cette révision du traité, la Russie s'est battue pour que soient augmentées les quantités de matériels qu'elle est en droit de déployer dans la région du Caucase. Elle a obtenu gain de cause, en échange, semble-t-il, des concessions qu'elle faisait par ailleurs en acceptant de retirer une partie de ses forces stationnées en Moldavie et en Géorgie. La version 1999 du traité FCE lui est donc, de ce point de vue, plus favorable que celle de 1990. Elle ne la viole pas moins, celle-là aussi, allègrement, depuis le début de son offensive en Tchétchénie.

Mais qu'à cela ne tienne, le nouveau traité FCE sera signé à Istanbul selon le cérémonial d'usage, avec un pays en flagrant délit de violation, auquel on demandera seulement de bien vouloir indiquer quand il entend *« se mettre en conformité »,* quel est son calendrier de retrait de ses troupes de Tchétchénie. Les diplomates font valoir les mérites du traité, notamment pour tous les pays voisins de la Russie. Ils ajoutent qu'il faut bien que des normes existent pour pouvoir prendre Moscou en défaut ; et ils s'insurgent contre ceux qui voudraient jeter le bébé avec l'eau du bain et, sous prétexte de Tchétchénie, ouvrir la voie à *« une relance de la course aux armements conventionnels en Europe ».* Sans aller jusque-là, jusqu'à jeter le traité aux orties, peut-être aurait-on pu imaginer un délai, une réserve, une quelconque formule qui évite à la diplomatie d'afficher cette étonnante capacité qu'elle a parfois d'ignorer délibérément le réel ?

MESURE SYMBOLIQUE

A la veille du sommet, les dirigeants français paraissaient cependant avoir pris conscience de la faiblesse de cette attitude. *« On ne peut pas aller à Istanbul comme si de rien n'était »,* disait jeudi le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. La France, qui a été ces dernières semaines, avec la Grande-Bretagne, la plus audacieuse dans la critique envers Moscou, a donc résolu in extremis de demander à ses partenaires occidentaux de durcir le ton et d'envisager au moins une mesure de rétorsion symbolique. L'idée est d'exiger de Boris Eltsine qu'il accepte une mission de l'OSCE dont le mandat serait non pas humanitaire mais politique : nouer entre Moscou et Grozny le début d'une négociation, ce qui, espérait-on à Paris, *« amorcerait la désescalade dans le conflit ».* Dans l'hypothèse où le président russe refuserait une telle *« ingérence »,* il faudrait, selon Paris, non pas mettre en péril le traité de désarmement, mais refuser de signer le second document qui doit être consacré par le sommet d'Istanbul, la Charte de sécurité pour le XXIe siècle. Le mettre en jeu renforcerait quelque peu la pression sur Moscou et permettrait aux dirigeants occidentaux de s'éviter le ridicule en vantant à la tribune les principes qu'il contient.

Waltraud Baryli et Claire Tréan

M. Eltsine : l'OSCE « n'a pas le droit de critiquer la Russie »

Le président russe Boris Eltsine a affirmé, jeudi 18 novembre, lors du sommet de l'OSCE à Istanbul, que cette organisation n'avait *« pas le droit de critiquer la Russie sur la Tchétchénie ».*

« Il y a eu des actes de terrorisme à Moscou. Les populations civiles ont souffert, les critiques sont inacceptables de la part de ceux qui n'ont pas compris que nous devons arrêter à temps le cancer du terrorisme pour qu'il ne s'étende pas hors des frontières de la Fédération de Russie »,* a-t-il ajouté. *« Nous reconnaissons le droit légitime* [de la Russie] *à combattre le fléau du terrorisme mais les moyens doivent être proportionnels à la menace »,* avait auparavant souligné M. Vollebaek, ministre norvégien des affaires étrangères et président en exercice de l'OSCE. Enfin, Boris Eltsine a annoncé qu'il signerait, avant de reprendre le chemin de Moscou jeudi, sans assister à la deuxième journée du sommet, la Charte de sécurité pour le XXIe siècle. – *(AFP.)

Nouveaux bombardements russes en Géorgie

Trois hélicoptères et deux avions russes ont bombardé, mercredi 17 novembre, le territoire géorgien non loin du poste-frontière avec la Tchétchénie, seule route offerte aux réfugiés tchétchènes qui fuient les bombardements russes. Comme ce fut le cas à plusieurs reprises ces dernières semaines, les hélicoptères ont procédé à des lâchers de mines antipersonnel autour du village frontalier de Chatili. Ces opérations, qui n'ont toutefois pas fait de victimes, ont été qualifiées par le ministère des affaires étrangères de Géorgie d'* ***« agression directe contre un Etat souverain ».*** **A Moscou, le premier ministre russe Vladimir Poutine a reconnu mercredi *« une violation de l'espace aérien »,* tandis que le ministère russe de la défense démentait jeudi sa participation à cet acte.**

Moscou entretient le flou sur ses intentions

MOSCOU
de notre correspondant

Boris Eltsine ne s'attendait pas à un voyage « facile », en se rendant au sommet d'Istanbul, jeudi 18 novembre. Mais il s'est déclaré convaincu de faire taire le mécontentement de ses partenaires occidentaux et a affirmé que la Russie agissait en Tchétchénie *« dans le cadre du droit international ».*

Le dernier déplacement à l'étranger de Boris Eltsine remonte au 20 juin, lorsqu'il s'était rendu au sommet du G 8, à Cologne, qui entérina la fin de la guerre au Kosovo. *« Il nous faut après le combat faire la paix, c'est le plus important »,* avait-il alors déclaré. Cette fois, le président russe va devoir justifier une guerre dont les Etats-Unis estiment qu'elle donne lieu à de graves violations des conventions de Genève. Mardi, Mary Robinson, haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, s'est déclarée *« préoccupée par les sérieuses violations des droits de l'homme et du droit humanitaire »,* provoquant en retour une salve de critiques du ministère russe des affaires étrangères.

Le déplacement de Boris Eltsine signifie-t-il un tournant dans la guerre de Tchétchénie ? La presse russe soulignait, jeudi, l'imprévisibilité du président. M. Eltsine est, depuis deux mois, absent de la scène publique, retiré dans sa datcha de Gorki-9, et laissant à son premier ministre la pleine conduite des opérations militaires. Certaines sources diplomatiques font valoir que l'état de santé du président aurait été particulièrement mauvais ces dernières semaines, l'empêchant de s'informer correctement des développements du conflit et de prendre l'exacte mesure du mécontentement occidental.

RENCONTRE OFFICIELLE

Le sommet d'Istanbul n'a en rien diminué l'intensité des bombardements russes sur la république indépendantiste. La capitale, Grozny, est, depuis deux jours, bombardée jour et nuit, et l'aviation russe a, mercredi, effectué 80 raids, portant à plus de 2 000 le nombre total d'opérations aériennes depuis le début de la guerre. Le centre de presse tchétchène a fait état de 54 morts ces deux derniers jours.

Si, sur le terrain, les généraux affirment qu'il n'est pas question de relâcher la pression, Moscou a délivré, mercredi, quelques signes laissant penser qu'un processus de négociations pourrait s'engager. Ainsi le premier ministre Vladimir Poutine a reçu l'ancien mufti (dignitaire religieux) tchétchène, Akhmed Kadyrov.

Il s'agit là de la première rencontre officielle entre les autorités russes et un Tchétchène « de l'intérieur ». M. Kadyrov a négocié l'entrée des troupes russes dans Goudermès, deuxième ville de la république, après le départ des combattants tchétchènes. Officiellement, les conversations n'ont porté que sur le retour des réfugiés, l'aide humanitaire, le rétablissement du gaz et de l'électricité dans la ville. Mais Akhmed Kadyrov demeure un proche du président tchétchène Aslan Maskhadov, bien que celui-ci l'ait limogé de sa fonction début septembre.

Le 19 octobre, il expliquait que d'éventuelles négociations ne pouvaient se faire qu'avec *« Aslan Maskhadov, président légitime, soutenu par tout le peuple ». « Nous avons des vues différentes avec Maskhadov,* ajoutait-il ; *l'indécision a caractérisé son action, mais j'ai longuement travaillé avec lui et il a le soutien de tous les chefs locaux. Moscou ne pourra jamais imposer un gouvernement à ce pays. Son leader doit être approuvé par notre peuple. »* Se déclarant *« ennemi des Russes et des wahhabites, opposé à cette guerre qui est un business de quelques-uns, ici et à Moscou »,* M. Kadyrov pourrait devenir un de ces interlocuteurs que tentent de mettre en avant les autorités russes, si le choix de la négociation devait finalement l'emporter.

François Bonnet

Cinquante-quatre pays représentés

● **Cinquante-cinq pays sont membres de l'OSCE** (tous les pays européens, y compris les Républiques issues de l'URSS, ainsi que les Etats-Unis et le Canada). Cinquante-quatre seulement sont représentés à Istanbul, la Yougoslavie ayant été « suspendue » de l'Organisation en 1992. Née dans les années 70 comme un forum de dialogue Est-Ouest sur la sécurité et la coopération en Europe, dont le premier document important fut en 1975 l'Acte final d'Helsinki, l'OSCE est devenue le cadre des négociations sur le désarmement conventionnel en Europe. Elle se consacre aujourd'hui à la prévention des conflits, à l'accompagnement des sorties de crises et à l'enracinement de la démocratie. 300 personnes travaillent en permanence dans ses institutions : le siège à Vienne, le Bureau des institutions démocratiques à Varsovie et le Haut-Commissariat aux minorités nationales à La Haye. Mais elle entretient aussi 18 missions dans des points chauds d'Europe, de l'ex-Yougoslavie à l'Asie centrale.

● **Les chefs d'Etat et de gouvernement doivent adopter :**

– **Une « charte de sécurité pour le XXIe siècle »,** qui reprend les principes énoncés dans des documents antérieurs (Acte final d'Helsinki, charte de Paris) et les complète. Un débat opposait toujours, à deux jours du sommet d'Istanbul, Européens et Américains sur la référence à la charte de l'ONU, les premiers tenant à ce que soit affirmée explicitement la primauté du Conseil de sécurité en ce qui concerne le recours à la force. Ce texte tente aussi de résoudre la contradiction entre deux des principes contenus dans les documents précédents – celui de l'intégrité territoriale des Etats et celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes – en recommandant leur conciliation *« par la recherche de l'autonomie la plus grande possible ».*

– **Un nouveau traité sur le désarmement conventionnel** en Europe sera signé à Istanbul. C'est une adaptation du traité CFE conclu en 1990 avant la dissolution du pacte de Varsovie. Il entraînera une réduction supplémentaire globale de 10 % environ dans les cinq catégories d'armements concernées (chars, véhicules blindés, pièces d'artillerie, hélicoptères et avions de combat) et fixe des plafonds par pays et par zones. Une annexe au traité comporte une série d'engagements politiques dont certains faisaient encore débat à la veille du sommet : la Moldavie et la Géorgie, notamment, ne s'étaient pas encore entendues avec Moscou sur le calendrier de retrait d'une partie des troupes russes stationnées chez elles.

– **Des moyens nouveaux devraient être consacrés à la prévention et à la gestion des crises.** Le sommet devrait décider la création d'une banque de données REACT (*Rapid Expert Assistance and Cooperation Teams*) qui recense les spécialistes que les pays pourront mettre à la disposition de l'Organisation pour déployer des missions rapides dans les zones en crise.

Zoom
Votre nouvelle BMW 320d
Pack Injection directe 7CV.
pour 3.383,32F/mois entretien inclus.

Modèle 320d Pack injection directe prix de vente : 181.450F. Financement LOA en 48 mois. 1er loyer 20% : 36.290F, suivi de 47 loyers mensuels de 3.012,07F hors assurance. Option d'achat : 27.217,50F.Coût total avec achat en fin de contrat : 205.074,79F. Contrat d'entretien SERENIUM au prix de 371,25F par mois facultatif comprenant l'extension de garantie et l'entretien du véhicule pour 48 mois et/ou 100.000km (au premier des 2 termes atteint). Sous réserve d'acceptation par BMW LEASE, SNC au capital de 20 000 000F. RCS VERSAILLES B 343 636 643. Offre valable jusqu'au 30/10/99.
44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
HEC II/ESCP II
√ Session semestrielle (décembre-mars)
√ Stages (Noël-février-Pâques)
√ Stage été (juillet-août)
Tél. : 01 42 24 10 72

LeMonde Job: WMQ1911--0005-0 WAS LMQ1911-5 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 11:08 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0545 Lcp:700 CMYK

Progrès à Bonn sur l'indemnisation des travailleurs forcés du IIIe Reich

BERLIN. Les négociations sur l'indemnisation des travailleurs forcés du IIIe Reich ont connu un tournant important à l'issue de deux jours de rencontres, mardi 16 et mercredi 17 novembre, à Bonn. Les différentes parties en présence, gouvernements allemand et américain, industriels allemands et avocats des travailleurs forcés, se donnent trois semaines pour parvenir à un accord définitif. Pour la première fois, les points de vue se sont rapprochés sur la question cruciale du montant des indemnisations. La partie allemande a réévalué son offre de 6 à 8 milliards de deutschemarks, se rapprochant des demandes des avocats des victimes, qui réclament entre 10 et 15 milliards. *« Une solution semble être à portée de main »,* a reconnu le chef de la délégation américaine, le secrétaire adjoint au Trésor Stuart Eizenstat. Le dossier, jugé primordial par les entreprises allemandes, sur les garanties juridiques contre d'éventuels procès intentés par d'anciens travailleurs forcés est, pour sa part, quasiment bouclé. – *(Corresp.)*

Le pape fin mars en Terre sainte

VATICAN. Le Vatican a confirmé, mercredi 17 novembre, le projet de visite du pape Jean Paul II en *Terre sainte* lors *« de la dernière décade du mois de mars »*. La visite durerait trois jours et le pape résiderait à l'hôtel Notre-Dame de Jérusalem, en face des murailles de la Vieille Ville où se trouve le Saint-Sépulcre. Il doit se rendre dans la ville autonome palestinienne de Bethléem où il sera reçu par le président Arafat, ainsi qu'à Nazareth. La décision d'Israël d'autoriser la construction d'une mosquée dans cette ville *« n'aide pas »* la préparation de cette étape en Galilée, a toutefois déclaré le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls. La dernière visite d'un pape en *« terre sainte »* était celle de Paul VI en 1964.

Défense européenne : M. PESC annonce des restructurations « douloureuses »

STRASBOURG. Le haut-représentant de l'Union européenne pour la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC), Javier Solana, a déclaré, mercredi 17 novembre, à Strasbourg, qu'il attendait du prochain sommet européen d'Helsinki (10 et 11 décembre) qu'il fixe *« un objectif précis et concret pour l'élaboration d'une capacité militaire collective »* de l'Europe. Participant pour la première fois depuis sa nomination à un débat au Parlement européen, M. Solana a insisté sur la nécessité de mettre en place *« des mécanismes permettant (...) de tout gérer, des crises humanitaires et civiles jusqu'aux militaires »*. Il n'a pas caché qu'en plus de restructurations *« douloureuses »* de leurs forces armées, certains pays membres devraient *« injecter des fonds supplémentaires »* pour la défense. – (*AFP.*)

Kosovo : le financement de la reconstruction s'organise

PLUS DE 1 milliard de dollars (environ autant d'euros) de nouveaux engagements financiers ont été obtenus pour financer le redressement du Kosovo lors de la deuxième « conférence des donateurs », réunie mercredi 17 novembre à Bruxelles. Cette conférence est coprésidée par la Commission européenne et la Banque mondiale. Chargée par l'ONU de coordonner les efforts de reconstruction au Kosovo, l'Union s'est engagée à verser plus de la moitié de cette aide. *« C'est plus que nous attendions. Nous sommes très satisfaits »,* a souligné Joly Dixon au nom de la Mission des Nations unies pour le Kosovo (Minuk). Une première conférence, le 28 juillet, avait permis de réunir 2,2 milliards de dollars, principalement pour l'aide humanitaire d'urgence. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : l'explosion d'une bombe au passage d'un convoi militaire** à Baghlia, en Kabylie (est), a fait de *« nombreuses victimes »,* mardi 16 novembre, rapportent les journaux algériens de mercredi, sans autre précision. Depuis quelques semaines, les militaires sont la cible d'attentats de la part des groupes armés, en particulier à l'est d'Alger. Une nette reprise des attentats attribués aux groupes islamistes armés ravive la crainte d'une recrudescence de la violence, à trois semaines du mois du ramadan. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le syndicat allemand des services publics** et des transports a réuni son congrès, mercredi 17 novembre, à Dortmund pour se prononcer sur sa fusion avec quatre autres syndicats du secteur des services d'ici 2001. Avec environ 3 millions d'adhérents, « Ver. Di » ou *Vereinten Dienstleistungsgewerkschaft* (Syndicat uni des services) devrait détrôner le célèbre syndicat allemand des métallos, IG Metall (2,5 millions d'adhérents) de sa place de premier syndicat mondial. Les autres syndicats concernés sont ceux des médias, des postiers, du commerce, des banques et des assurances, ainsi que des employés (DAG). – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : le centre Simon Wiesenthal** a annoncé avoir été avisé, mercredi 17 novembre, de la décision de la librairie en ligne Amazon.com de cesser de vendre *Mein Kampf* en Allemagne. Si un client commande *Mein Kampf* depuis l'Allemagne auprès d'Amazon.com, il sera désormais avisé que ce livre n'est pas envoyé dans ce pays. – *(AFP.)*

■ **Accusé du meurtre d'un autre jeune, Nathaniel Abraham,** treize ans, l'un des plus jeunes enfants meurtriers jugés comme un adulte aux Etats-Unis, a été reconnu coupable mardi 16 novembre d'homicide involontaire par un jury populaire de Pontiac (Michigan). Le jury n'a pas retenu la préméditation, évitant ainsi la détention à perpétuité. La peine sera prononcée le 14 décembre. – *(AFP.)*

■ **TCHAD : des discussions sur le projet pétrolier de Doba (Tchad)** sont en cours entre Exxon et ses deux partenaires, Shell et Elf, pour un repositionnement dans leur association commune. Elles ont été confirmées mercredi 17 novembre par Exxon. En début de semaine, le gouvernement tchadien avait annoncé que Shell et Elf avaient décidé de se retirer du projet soutenu par la Banque mondiale, ce qui avait provoqué des manifestations et des heurts faisant un mort mardi à N'Djamena, la capitale tchadienne. – (*AFP*).

Pas d'initiative européenne à l'ONU sur l'abolition de la peine de mort

NEW YORK (Nations Unies). Le président de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, l'ambassadeur tchèque Vladimir Galuska, a discrètement annoncé, mercredi 17 novembre, que l'Union européenne avait renoncé à lancer à l'Assemblée générale des Nations unies une initiative contre la peine de mort. La motion proposée par les Européens demandait d'*« instituer un moratoire sur les exécutions en vue d'abolir totalement la peine de mort »*. Soutenu par 72 pays, le texte s'est heurté à une vive hostilité, notamment des Etats-Unis et de la Chine. Ses adversaires lui ont opposé l'article 2 de la Charte, qui affirme la souveraineté des Etats. L'ambassadeur de Singapour, Kishore Mahbubani, a estimé devant la Commission que l'adoption du texte de l'UE signifierait une *« résurgence impérialiste »*. Les Européens avaient déjà subi en 1994 un échec identique. – *(AFP.)*

Compromis entre le Congrès et la Maison Blanche sur le paiement de la dette américaine à l'ONU

Le montant total des arriérés de Washington est d'environ 1,5 milliard de dollars

Le débat sur le budget n'est toujours pas terminé aux Etats-Unis, bien que la majorité républicaine au Congrès ait annoncé, jeudi 18 novembre, la conclusion d'un accord avec la Maison Blanche. La Chambre devait se prononcer dans la journée sur ce budget 2000 ; le Sénat, samedi. Un accord définitif est d'ores et déjà intervenu sur le remboursement de la dette américaine à l'ONU.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Congrès et la Maison Blanche viennent de se mettre d'accord sur un compromis relatif au financement des arriérés de la contribution américaine aux Nations unies. Aux termes de l'accord conclu – auquel on a donné le nom de Loi Helms-Biden –, le Congrès va autoriser l'administration à rembourser, en plusieurs tranches, 926 millions de dollars (soit environ autant d'euros) à l'ONU. Ce qui devrait éviter aux Etats-Unis l'humiliation de se voir privés, le 1er janvier 2000, de leur droit de vote à l'Assemblée générale. Mais les conditions imposées par la majorité républicaine sont draconiennes et elles ont déjà suscité des protestations dans les rangs démocrates alors que la droite républicaine pavoise.

En effet, le Grand Old Party a obtenu que l'administration Clinton accepte d'interdire que l'aide américaine à l'organisation internationale puisse servir à promouvoir une politique de limitation des naissances qui, aux yeux de la droite chrétienne, est trop liée à l'avortement. Ce qui a permis aux dirigeants républicains de se féliciter que l'on revienne aux beaux jours de l'époque Reagan : l'ancien président avait en effet interdit, en 1984, tout financement de l'interruption volontaire de grossesse.

C'était le prix à payer et les caciques démocrates – et Bill Clinton – ont considéré que l'addition n'était pas trop élevée. Ce n'est pas le cas des deux candidats démocrates à la succession présidentielle, Bill Bradley et Al Gore, qui ont critiqué ce compromis dénoncé par les organisations féministes et qualifié par la représentante de Californie, Nancy Pelosi, de *« capitulation »*.

PORTE DE SORTIE

A l'issue d'un intense lobbying du représentant américain auprès des Nations unies, Richard Holbrooke, et de la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, la Maison Blanche a toutefois obtenu une porte de sortie : elle pourra passer outre cette interdiction, mais à condition que l'aide sanitaire accordée par l'Agence internationale de développement (AID) aux groupes de femmes – 385 millions de dollars – soit autoritairement amputée de 3 %. Le *New York Times* a qualifié ce compromis de *« coûteux »* et *« regrettable »*, tout en estimant que le fait que Washington paie enfin ses dettes était un *« résultat significatif : ne pas le faire aurait réduit l'influence américaine. Les Etats-Unis ne peuvent pas exercer un leadership global sans honorer leurs obligations financières »*.

ARTIFICES FINANCIERS

Reste aussi à convaincre la Maison de verre de Manhattan d'accepter les conditions mises par le Congrès à cet apurement de la dette. Il faudra d'abord que Washington use d'artifices financiers pour payer les quelque 300 millions de dollars indispensables pour ne pas perdre son droit de vote alors que la première tranche acceptée par les élus n'est que de 100 millions.

Il faudra ensuite que les membres de l'ONU acceptent de recevoir ces 926 millions comme solde de tout compte alors que la dette américaine est estimée à environ 1,5 milliard. Ils devront également se résoudre à ce que la part des Etats-Unis dans les dépenses de l'organisation soit réduite de 25 % à 22 %.

Richard Holbrooke a déjà commencé ses travaux d'approche pour convaincre les pays développés et la Chine d'augmenter leur contribution pour combler le vide que laisserait une baisse de la participation américaine. Il s'est dit optimiste. Peut-être. Mais il reste un ultime obstacle : le Congrès – où les républicains ne cachent pas leur mépris pour l'ONU – exige, sous peine de sanctions financières, que les deux prochains budgets ne prévoient aucune augmentation.

La négociation sera sans doute difficile. Mais le secrétaire général des Nations unies a exprimé un certain optimisme en déclarant qu'il s'agissait là d'un *« développement positif »*.

Patrice de Beer

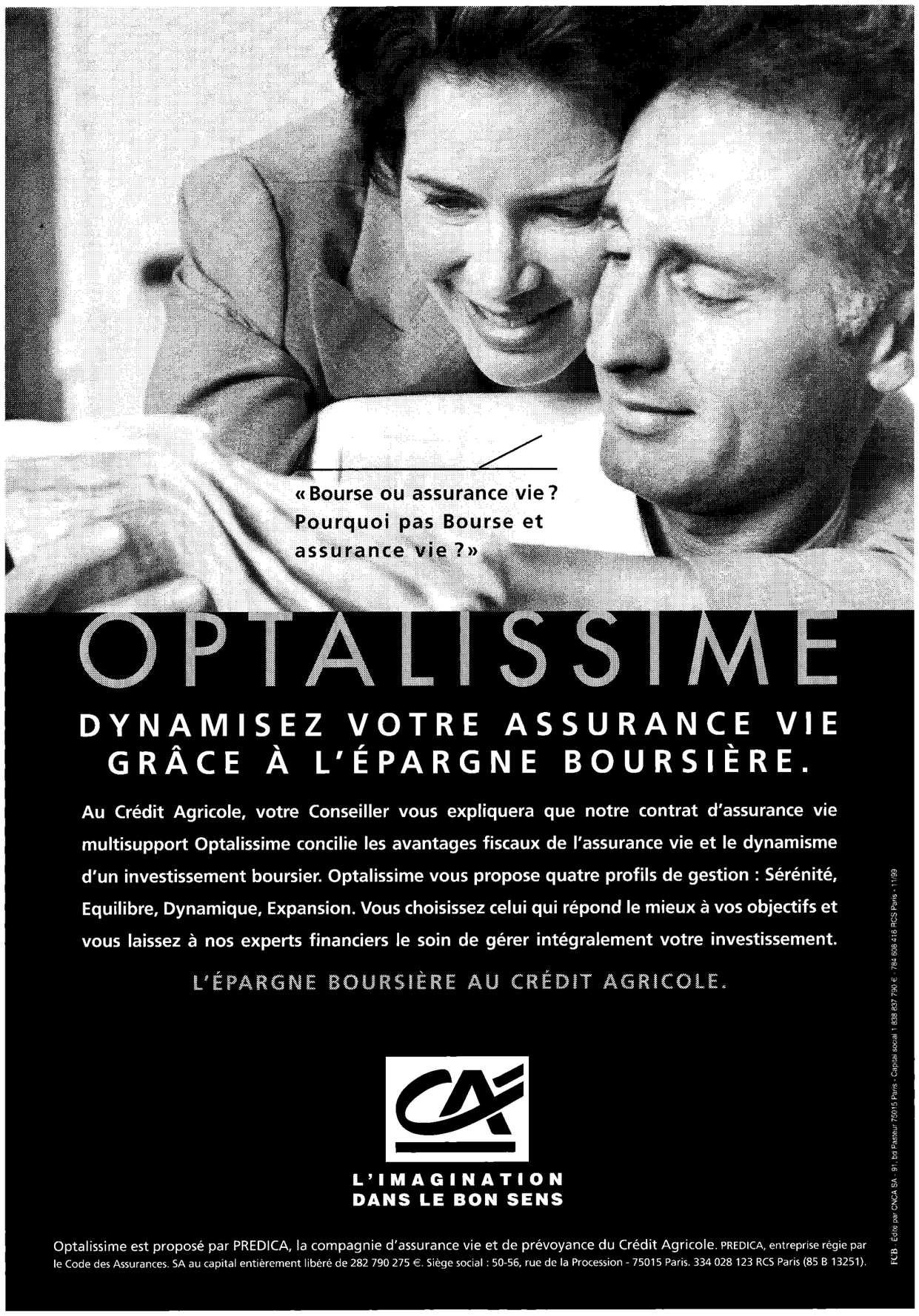

LeMonde Job: WMQ1911--0006-0 WAS LMQ1911-6 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 11:09 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0546 Lcp:700 CMYK

ENVIRONNEMENT **Le député PS de la Côte-d'Or, François Patriat, a présenté, jeudi 18 novembre, son rapport de mission sur la chasse à Lionel Jospin, qui le lui avait commandé le 26 juillet. Après trois mois de consultations et deux cents auditions, il formule soixante-treize propositions et estime possible un *« compromis équilibré »* entre chasseurs et écologistes. ● LES DATES des périodes de chasse seraient fixées du 10 août au 10 février, soit une position intermédiaire entre la situation actuelle, les souhaits des scientifiques et les normes européennes. ● L'UNION nationale des fédérations départementales de chasse verrait ses pouvoirs renforcés. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde,* M. Patriat dénonce le *« maximalisme »* du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions de Jean Saint-Josse qui, assure-t-il, *« ne défend pas la chasse mais la mène dans le mur »*.**

Le rapport Patriat propose un compromis entre chasseurs et écologistes

François Patriat, député socialiste de la Côte-d'Or, a remis, jeudi 18 novembre, son rapport sur la chasse au premier ministre. Défendant une approche équilibrée qui repose sur la « responsabilité » des chasseurs, il estime possible de dépassionner ce dossier

FRANÇOIS PATRIAT a présenté, jeudi 18 novembre, son rapport de mission sur la chasse à Lionel Jospin, qui le lui avait commandé le 26 juillet. Chasseur lui-même, l'élu s'est immergé dans un dossier tout entier tissé *« de passion et d'irrationnel »*. En quatre-vingts jours, le député (PS) de Côte-d'Or a fait le tour de ce monde bien particulier, au fil de deux cents auditions dans vingt-cinq départements. Les « Propositions pour une chasse responsable et apaisée » tentent donc de calmer des esprits échauffés par l'exacerbation de contentieux locaux et le score surprise des listes CPNT aux élections européennes. En cent quarante-trois pages et soixante-treize propositions, le député essaie de poser *« les termes d'un compromis »* pour une chasse *« respectable, respectée et respectueuse »*.

● **Reconnaissance d'un droit de non-chasse.** La loi Verdeille, de 1964, contraint, dans vingt-neuf départements, les petits propriétaires à adhérer à une association communale de chasse agréée (ACCA). Un propriétaire réfractaire ne peut interdire le passage de chasseurs sur son domaine. Cette loi ayant été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme en avril, le rapport préconise que soit admise l'objection de conscience. Mais le réfractaire devra respecter certains délais pour sortir de l'ACCA. Il sera également tenu responsable des dégâts occasionnés à des tiers par du gros gibier gîtant sur ses terres.

● **Les jours de chasse.** La chasse pourra être interdite un jour par semaine, sauf le week-end. Chaque département décidera de ce jour, le rapporteur préconisant le mercredi.

● **Les dates.** Pour les gibiers d'eau, M. Patriat propose de chasser du 10 août au 10 février. C'est moins que les dates d'ouverture et de clôture actuelles mais plus que les vœux des protecteurs de la nature qui préconisent du 1er septembre au 31 janvier.

Pour les oiseaux migrateurs, le rapporteur envisage d'intégrer dans le droit français la directive européenne 74/109, dite « directive oiseaux ». Celle-ci interdit la chasse pendant la période de nidification des espèces migratrices. Mais les interprétations scientifiques sur la durée de la ponte ou de la couvaison varient considérablement. Un casse-tête pour le futur législateur. Le texte propose encore de légaliser la chasse de nuit. Une loi l'interdit, qui n'était pas appliquée.

● **Le statut des fédérations**. Les fédérations départementales des chasseurs (FDC) *« resteront des associations dotées de missions d'intérêt général et contribueront à certaines missions de service public, financées par des cotisations obligatoires »*. Dans l'esprit du rapporteur, les FDC conservent donc le rôle prépondérant et se voient même confier la gestion des schémas départementaux cynégétiques. M. Patriat souhaite aussi que l'adhésion des fédérations à l'Union nationale des chasseurs soit obligatoire.

Il propose, en outre, que les fédérations aient la possibilité de créer des postes d'*« agent de développement cynégétique »*, commissionnés et assermentés, qui seraient chargés de réprimer le petit braconnage, de surveiller les territoires et de contrôler la gestion du gibier. Le rapporteur se défend pourtant de vouloir instaurer une police sous la coupe des fédérations. Cette proposition intervient alors que Dominique Voynet, la ministre de l'environnement, vient de décider la fonctionnarisation des gardes de l'Office national de la chasse (ONC), jusque-là très liés aux fédérations.

En revanche, le rapporteur demande que soit institué un contrôle plus drastique de l'utilisation des fonds des fédérations et de l'ONC, en les soumettant éventuellement à l'examen de la chambre régionale des comptes.

● **Nouvelles structures.** Le texte envisage la création d'un Conseil supérieur d'orientation et d'évaluation de la faune sauvage. Il serait composé de quatre scientifiques, de quatre représentants des chasseurs et de quatre représentants des propriétaires, gestionnaires du sol et usagers de la nature. Cette structure, qui remplacerait le Conseil national de la chasse, devra *« définir objectivement »* le statut des espèces et la hiérarchie des menaces qui les guettent.

Le rapport propose également la création, à terme, d'un grand établissement public résultant de la fusion de l'ONC et du Conseil supérieur de la pêche, doté de missions de protection et de gestion des ressources naturelles et dirigé par un conseil d'administration plus ouvert. La création du Conseil supérieur d'orientation et d'évaluation de la faune sauvage ainsi que le remodelage de l'ONC permettraient aux associations de protection de la nature d'être présentes dans des structures jusque-là dépendantes des chasseurs.

● **Les interdictions.** M. Patriat souhaite que soit modulé le classement de la faune entre espèces protégées, chassables et susceptibles d'être régulées. Cette classification pourrait faire l'objet d'orientations régionales confiées aux services déconcentrés de l'Etat ou aux collectivités locales. *« La mission se prononce clairement pour le maintien des chasses traditionnelles »*, affirme le rapport qui défend notamment les palombières décriées par les écologistes. De même, le rapport prône la poursuite des *« lâchers de tir »*. Cette pratique consiste à élever un gibier qui est relâché, quelques jours seulement avant d'être chassé.

● **« Légitimer la chasse ».** Le rapporteur entend accélérer le passage de la « chasse-cueillette » à la « chasse-gestion ». Il souhaite que soit pensé un code d'éthique du chasseur et que l'examen du permis soit durci. Il plaide pour que les plombs de chasse soient remplacés progressivement par des alliages non toxiques. Il demande encore que le milieu cynégétique français rompe son isolement européen. Il estime ainsi que la France doit se mettre en conformité avec le projet européen Natura 2000, en acceptant la création de nouvelles réserves naturelles. Il milite également pour que les chasseurs s'investissent dans la réhabilitation de l'habitat du gibier.

Benoît Hopquin

Les écologistes réservés ou critiques

Pierre Daillant, président de l'Union nationale des chasseurs, a estimé, dès mercredi 17 novembre, que le rapport présente *« énormément de points positifs, notamment que soient confiés aux fédérations les schémas départementaux cynégétiques »*. Il reste, à ses yeux, deux *« problèmes »* : *« Le fameux mercredi sans chasse et les périodes de chasse. »* En revanche, Christian Hosy, de France Nature Environnement (FNE), est réservé : *« Nous avons un sentiment très partagé sur ce rapport, qui reste tout de même très pro-chasse. Sur la base de ce rapport, le compromis n'est pas possible ». « Le statut des fédérations de chasseurs est renforcé,* constate Gérard Charollois, de l'Association pour la protection des animaux sauvages. *Or nous avons assisté à une dérive de ces fédérations qui deviennent les bases logistiques d'un lobby. »*

Un pari incertain sur les fédérations

ANALYSE

François Patriat veut les inciter à abandonner toute activité politique

OFFICIELLEMENT, la mission *« de concertation »* confiée le 26 juillet au député socialiste de Côte-d'Or François Patriat devait permettre une *« mise à plat »* globale de tous les problèmes de la chasse, les réponses apportées jusqu'à présent n'ayant été que *« ponctuelles et inadaptées »*. Mais dans les couloirs de l'université d'été du PS, le 28 août à La Rochelle, la stratégie politique reprend vite ses droits sur la mission diplomatique : nul ne doute alors que l'objectif principal poursuivi par François Patriat vise à désamorcer la bombe électorale du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), qui a recueilli 6,77 % des voix aux élections européennes de juin et envoyé six députés siéger à Strasbourg. *« La chasse est un problème politique essentiel, qui risquerait de nous apporter bien des désillusions,* explique M. Patriat devant les militants socialistes qui l'écoutent religieusement. *Le mouvement CPNT est une redoutable machine électorale qui transforme des voix de gauche en électeurs de droite. »*

Majoritairement de gauche, le vote CPNT a coûté cher au PS, environ *« 400 000 voix »*, estime l'auteur du rapport. Il n'a pas épargné le PCF, pourtant fidèle soutien des chasseurs depuis 1945, en particulier dans ses bastions de la Somme et du Pas-de-Calais, où la liste menée par Jean Saint-Josse a réalisé respectivement 27 % et 12 % des voix. Dans le délicat équilibre de la majorité « plurielle », les polémiques sur la chasse ne font pas que des victimes : avec 9,7 % des voix, loin devant le PCF (6,80 % des voix), les Verts deviennent la deuxième force de la majorité « plurielle », au risque de remettre en cause les rapports de force à gauche. Si la mission de M. Patriat entend rétablir la concorde civile, elle doit donc avant tout, pour le PS, ramener les brebis égarées avant les prochaines échéances électorales.

Pour cela, M. Patriat cherche d'abord à *« rassurer »* les chasseurs, persuadé que c'est la crainte de voir amputer leur passion qui a *« cristallisé le vote CPNT »*. S'il concède, dans ses propositions, un certain nombre d'avancées aux écologistes, sur le statut de la garderie, la sécurité, l'objection cynégétique, la réduction des périodes de chasse ou le partage du temps et de l'espace, il propose aux chasseurs de légaliser la chasse de nuit, illégale mais tolérée depuis la Révolution. Le droit de non-chasse est reconnu, mais il est assorti de telles contraintes qu'il en devient dissuasif. Il ne manque ensuite aucune occasion de préciser que ses propositions ne s'adressent pas aux *« politiques »*, qui, à l'instar des Verts ou de CPNT renvoyés dos-à-dos, ne font de la chasse ou de l'antichasse qu'un *« fonds de commerce »* électoral, à ce titre éloignés du débat et de toute prise en compte raisonnable des problèmes de la chasse.

Surtout, le rapport ne remet pas en cause le statut des fédérations départementales de chasseurs, auxquelles les porteurs de fusils sont tenus d'adhérer. De ce monopole envié ou dénoncé par les écologistes, les fédérations tirent leur richesse et leur pouvoir, qu'elles ont largement utilisés pour contribuer au succès de la liste CPNT.

Toucher aux fédérations, c'est *« bloquer immédiatement toute forme de compromis »*, concède M. Patriat, qui a préféré jouer une toute autre carte : celle de la *« responsabilisation »* des fédérations, dont il propose de renforcer les prérogatives en leur déléguant notamment le soin d'établir des schémas départementaux de gestion du gibier. Mieux : en voulant obliger les fédérations à adhérer à l'Union nationales des fédérations de chasseurs (UNFDC), M. Patriat accède à une vieille revendication du président de l'UNFDC, Pierre Daillant, qu'il souhaite désormais placer en situation d'interlocuteur *« crédible, responsable et courageux »* du gouvernement. Ce faisant, le député de Côte-d'Or suggère un pari risqué : renforcer les structures associatives de la chasse en les incitant, en contrepartie, à abandonner toute activité politique.

Il s'agit, autrement dit, de légitimer la représentation associative de la chasse pour en affaiblir l'expression politique, de miser sur l'Union et M. Daillant contre CPNT et M. Saint-Josse. Vœux pieux ? En tous cas, la tactique fait déjà sourire M. Daillant : *« L'Union ne doit pas perdre son âme de défense de la chasse en devenant un organisme trop officiel,* prévient-il. *L'Union a soutenu CPNT pour montrer que les chasseurs peuvent rassembler des voix. Il n'y a pour l'instant aucune différence d'approche entre nos deux organisations. »*

A. Ga.

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

78 Vte au T.G.I. de VERSAILLES, **Mercredi 24 Novembre 1999 à 9h**
Une PROPRIETE cadastrée sect. C 869 pour 17a 63ca
(**MAISON D'HABT**. avec jardin-pavillon de gardien, remise)
au PERRAY EN YVELINES (78)
64, Rue du Moulin
MISE A PRIX : 750.000 F
Cabinet de la **SCP NAUDEIX - RIMOUX**, Avocats, 5, Rue Pierre Bertin
78000 VERSAILLES - **Tél : 01.30.21.54.13**
Pour visiter : **SCP MILLET-KUTARBA**, Huissiers à RAMBOUILLET
Tél : 01.34.83.00.24

François Patriat, député (PS) de Côte-d'Or

« Si personne n'est content, c'est bon signe »

« Vous aviez qualifié la tâche qui vous a été confiée en juillet de *"mission impossible"*. Trois mois plus tard, avez-vous changé d'avis ?

– Les questions liées aux dates d'ouverture et de fermeture, à la chasse de nuit, au statut des fédérations de chasseurs, à la sécurité, au permis de chasse ou aux dégâts de gibier ne peuvent pas trouver de réponses au cas par cas. La solution réside dans un partage global du temps et de l'espace. Toutes les propositions contenues dans mon rapport sont discutables. Mais elles constituent un ensemble équilibré auquel le gouvernement ne doit rien enlever et qui repose sur trois bases : il faut intégrer la loi française dans la directive européenne *[qui réglemente la chasse aux oiseaux migrateurs],* légitimer la chasse autour du principe de responsabilité et assurer la préservation et le développement durable de la faune, en passant d'une chasse de cueillette à une chasse de gestion.

– Ce compromis ne risque-t-il pas de faire l'unanimité contre votre rapport ?

– Si personne n'est content, c'est bon signe. Cela prouve que je n'ai pas pris parti. Du côté des Verts et du monde de la chasse, l'accueil est plutôt favorable. Bien entendu, ceux qui défendent leur fonds de commerce vont me tirer dessus, comme Jean Saint-Josse *[président de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT)],* qui ne défend pas la chasse, mais la mène dans le mur en voulant continuer à la bercer d'illusions. Si, demain, les chasseurs sont informés et rassurés sur leur avenir cynégétique et qu'inversement on rassure les citadins et les environnementalistes sur le développement et la survie des espèces, personne n'aura plus aucun intérêt à encourager la politique du pire. Les chasseurs ont voté CPNT parce qu'ils ont eu peur, parce qu'il y avait une hypocrisie de la part des environnementalistes qui affirmaient n'être pas contre la chasse si elle avait lieu un jour par an.

– Les écologistes vous reprochent, pourtant, de vouloir renforcer les structures, déjà très puissantes, de la chasse.

– Avoir un pouvoir de la chasse balkanisé, c'est la porte ouverte à toutes les démagogies. Aujourd'hui, le pouvoir politique en France doit légitimer la chasse, ce qu'il ne peut faire qu'avec des représentants identifiés et responsables. Ce ne sont pas les responsables politiques de la chasse qui doivent décider pour eux, car ceux-ci représentent des intérêts minoritaires et maximalistes.

– Mais ces responsables politiques, comme les six députés CPNT au Parlement européen, sont eux-mêmes largement issus des fédérations de chasse...

– Vouloir transformer les fédérations de chasseurs en associations de boulistes me paraît aujourd'hui une démarche qui bloquera immédiatement toute forme de compromis. Il faut que les fédérations départementales de chasseurs restent dans leur mission de service public, de gestion et de développement de la faune, mais cessent leurs activités politiques. Avoir demain un président de l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs plus puissant, à la fois crédible et courageux, me paraît indispensable.

– Quelle utilisation avez-vous faite du rapport scientifique commandé par le gouvernement au professeur Lefeuvre, qui préconise une réduction drastique des périodes de chasse ?

– Le rapport Lefeuvre est incontournable. On ne peut toutefois pas opposer un dogme scientifique à une autre attitude, qui s'abrite, elle, derrière la tradition ou la connaissance personnelle. Les dates de chasse que je propose résultent d'un souci d'apaisement.

– Souhaitez-vous toujours, comme les chasseurs, un assouplissement de la législation européenne sur les oiseaux migrateurs ?

– La directive européenne n'est pas inscrite dans le marbre. Elle doit être adaptée un jour, quand on aura prouvé qu'on peut remplacer les dates de chasse par des quotas de prélèvements par espèces. Jean Saint-Josse n'a pas tort quand il dit que ce n'est pas la période de chasse qui compte, mais le nombre d'animaux tués.

– N'est-il pas impossible, pour ce type de gibier, de contrôler le nombre de prises ?

– La chasse n'est pas idyllique, mais elle sait être responsable et elle le prouve avec le gros et le petit gibier. Je ne vois pas pourquoi les chasseurs au gibier d'eau tricheraient, parce que, en général, ils sont assez fiers de ce qu'ils prennent. Je souhaite qu'ils annoncent clairement leurs prises.

– Jamais un rapport parlementaire n'aura été aussi médiatisé que le vôtre. Etait-ce volontaire ?

– J'ai seulement voulu valider mes propositions, pour éviter de n'entendre que des critiques négatives le jour de la publication du rapport. Mon objectif est, maintenant, de faire vivre le rapport sur le terrain, aller voir, tester, et tenter d'organiser un "Grenelle de l'environnement et de la chasse" avec le monde associatif, mais sans les politiques. Une bonne date serait le 20 décembre. »

Propos recueillis par Alexandre Garcia

paringer
A partir de 7 000 F ou version de base 4 500 F
Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Modèle déposé
Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.
Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.
121, rue du Cherche-midi, 6e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7e - Tél. 01 45 44 10 44

LeMonde Job: WMQ1911--0008-0 WAS LMQ1911-8 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 11:10 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0548 Lcp:700 CMYK

Le ministère de l'intérieur fait bloc derrière Roger Marion

A l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Chevènement a contesté que le numéro 2 de la police judiciaire ait mis en cause les Renseignements généraux dans la fuite d'Yvan Colonna. Les sénateurs ont saisi le parquet de Paris pour faux témoignage et entrave au bon déroulement de l'enquête

A l'Assemblée nationale, mercredi, M. Chevènement, interrogé par le député de Paris Laurent Dominati (DL), a nié que M. Marion ait mis en cause les RG devant la commission d'enquête du Sénat. Dans les couloirs du Palais-Bourbon, l'opposition expliquait que le gouvernement devait prendre ses responsabilités et faire en sorte, selon les termes de Philippe Douste-Blazy (UDF), *« que l'on arrête les assassins du préfet »*. Au Sénat, les animateurs de la commission d'enquête ont confirmé la teneur de l'audition de M. Marion, en faisant valoir qu'elle avait été enregistrée sur bande magnétique et que l'inspecteur général de la police n'avait pas demandé à la relire avant publication. Dans un communiqué, M. Marion nie avoir accusé les RG. Les sénateurs ont saisi le procureur à Paris pour *« faux témoignage »* et *« entrave au bon déroulement de l'enquête »*. Dans leurs deux rapports, les parlementaires critiquent la manière dont le juge anti-terroriste Bruguière a mené l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac. Ils qualifient d'*« absolument sidérant »* le *« manque de communication entre magistrats »*.

DEVANT la menace de propagation de l'incendie provoqué par la déposition de l'inspecteur général Roger Marion devant la commission d'enquête du Sénat, Jean-Pierre Chevènement a choisi de jouer lui-même le rôle du pompier. A l'Assemblée nationale, mercredi 17 novembre, le ministre de l'intérieur est revenu sur les propos tenus par l'ancien chef de la division nationale antiterroriste (DNAT) dans lesquels le policier mettait en cause les renseignements généraux (RG) (*Le Monde* du 18 novembre). Contestant l'interprétation qui a été faite des déclarations de M. Marion, M. Chevènement a notamment jugé qu'il était *« trop facile d'attaquer un homme, des hommes qui sont en charge d'une mission, pour essayer de discréditer le mécanisme centralisé d'enquête et de poursuites qui nous permet de lutter contre le terrorisme »*. Dans son entourage, on estimait que cette polémique devait s'interpréter comme une mise en cause insidieuse du dispositif anti-terroriste.

Ce jeudi, personne, place Beauvau, ne remettait en cause le soutien explicite apporté à M.Marion, et concrétisé par sa promotion au poste de numéro deux de la police judiciaire à la fin du mois de septembre. Connu pour son tempérament bouillant, M. Marion aurait été piégé par l'alacrité des sénateurs, dit-on dans l'entourage de M. Chevènement où l'on assimile les questions posées au policier à *« un véritable interrogatoire de police »*.

Dans l'immédiat, il s'agit donc à la fois de faire bloc autour du directeur-adjoint de la PJ et de démentir les moindres soupçons de divergences entre les services. *« Nous avons toujours travaillé en parfaite harmonie avec la DNAT, pendant toute l'enquête en Corse »*, a assuré au *Monde* le directeur central des renseignements généraux, Yves Bertrand. Les RG avaient été étroitement associés à l'opération de police qui avait abouti à l'arrestation des membres du commando au mois de mai. MM. Marion et Bertrand avaient notamment tenu ensemble une réunion de plus de trois heures, jeudi 20 mai, soit la veille du début des interpellations, pour en définir les modalités. Pendant toute la durée de l'enquête Erignac, la DNAT a bénéficié de la connaissance fine de la Corse du numéro deux des RG, le contrôleur général Bernard Squarcini, d'où l'incrédulité qui règne au sein du service de renseignements quant aux accusations portées par M. Marion au Sénat.

Silencieux depuis l'éclatement de l'affaire, M. Marion a diffusé, mercredi, un communiqué dans lequel il dénonce *« l'interprétation erronée »* d'une partie de sa déposition devant la commission d'enquête de la Haute Assemblée. *« A aucun moment, je n'ai mis en cause les renseignements généraux »*, écrit notamment M. Marion, qui précise également dans ce texte : *« A ce stade et à ma connaissance aucune indiscrétion policière n'a facilité la fuite d'Yvan Colonna. »*

INDISCRÉTIONS

Devant les sénateurs, l'inspecteur général Marion a pourtant bel et bien cité les RG, en termes pour le moins ambigus. Dans son communiqué, il explique néanmoins que l'enquête Erignac n'a pu aboutir qu'*« en parfaite et constante collaboration avec la Direction centrale des renseignements généraux »*. Le policier conteste avoir accusé les RG d'avoir favorisé la fuite d'Yvan Colonna, ou d'avoir renseigné son père – l'ancien député (PS) des Alpes-Maritimes Jean-Hugues Colonna – sur les investigations dont son fils était l'objet. En revanche, selon nos informations, M. Marion s'était effectivement plaint des RG au mois de mai, dans les jours qui ont suivi les interpellations et la fuite d'Yvan Colonna ; ses reproches portaient sur d'éventuelles carences dans la surveillance de celui qui n'était pas encore identifié, à ce moment-là, comme l'un des membres du commando des tueurs du préfet Erignac. Les critiques du patron de la DNAT – qui dit avoir demandé de *« resserrer le dispositif »* autour d'Yvan Colonna – visaient en particulier un fonctionnaire de la DCRG, aujourd'hui muté à sa propre demande, dans le sud-est de la France.

En outre, M. Marion a bel et bien évoqué des indiscrétions dont aurait bénéficié la famille Colonna, plusieurs mois auparavant, quant à la surveillance dont Yvan était l'objet. Ces renseignements auraient, selon lui, abouti à la découverte d'une balise placée sous le véhicule d'Yvan Colonna. Devant les députés, M. Marion avait désigné celui qu'il soupçonne d'être l'auteur de ces fuites : Demetrius Dragacci, l'ancien chef du service régional de police judiciaire d'Ajaccio (Corse du sud), aujourd'hui à la retraite. Interrogé jeudi par *Le Monde*, Jean-Hugues Colonna a qualifié ces accusations d'*« injurieuses et inexactes »*. *« Mes deux fils savaient qu'ils étaient surveillés depuis que quelqu'un avait montré à Stéphane et non à Yvan une balise de surveillance placée sous sa voiture »*, ajoute M. Colonna, précisant : *« J'ignore qui est cette personne. En tout cas, M. Dragacci avec lequel je suis en froid depuis des années, ne m'a jamais téléphoné pour m'en parler. »* Mardi 16 novembre, les sénateurs ont saisi le procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, au titre de l'article 40 du code de procédure pénale, dénonçant des faits qu'ils qualifient, à l'encontre de M. Marion, de *« faux témoignage »* et d'*« entrave au bon déroulement de l'enquête judiciaire »*. Le parquet a indiqué, jeudi matin 18 novembre, que la question d'éventuelles poursuites était *« à l'étude »* mais qu'aucune décision n'avait été prise.

Pascal Ceaux

Polémique et embarras à l'Assemblée nationale

RIEN SUR LA CORSE n'était prévu, à droite, quelques minutes avant la séance de questions au gouvernement, mercredi 17 novembre. C'est José Rossi, président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, qui alerte Laurent Dominati (DL, Paris), juste avant d'entrer dans l'hémicycle : il vient de lire, dans *Le Monde* (du 18 novembre), l'interrogatoire par la commission d'enquête du Sénat, le 6 octobre, de l'ancien patron de la division nationale antiterroriste (DNAT), Roger Marion, chargé de l'enquête policière sur l'assassinat du préfet Claude Erignac. Or le policier semble bien y accuser ses collègues des renseignements généraux d'avoir informé Yvan Colonna, l'assassin présumé du préfet, toujours en fuite, qu'il faisait l'objet d'une surveillance.

Qu'à cela ne tienne ! M. Dominati modifie le contenu de sa question d'actualité : le député avait prévu d'interpeller Lionel Jospin sur les *« faux chiffres de la délinquance »* et de brandir, dans l'hémicycle, un tract de DL où le premier ministre apparaît, le nez allongé, en *« Jospinocchio »*. Quand son tour arrive, l'élu parisien attaque : *« Quelle crédibilité peut avoir un ministre de l'intérieur qui ne sait même pas ce qui se passe dans ses services ? » « Le ministère de l'intérieur a bon dos »*, réplique Jean-Pierre Chevènement, avant de démentir : M. Marion n'a pas dit que *« c'étaient les renseignements généraux qui avaient prévenu Yvan Colonna »* ; il a *« simplement indiqué »*, au Sénat, que *« le service chargé des surveillances était les renseignements généraux »*. Et le ministre d'ajouter : *« Ce qui a été dit dans un autre lieu* [devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale], *c'est que la famille Colonna aurait été prévenue, mais un an avant, qu'une surveillance était exercée, ce qui avait amené Yvan Colonna à détecter une balise sous sa voiture. »*

« RÈGLEMENT DE COMPTES »

Le dialogue de sourds continue à la sortie de l'hémicycle. *« Marion s'est fait avoir ! Vous avez vu comment il a été interrogé ? »*, dit M. Chevènerment. Selon lui, le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée est un *« règlement de comptes »* de son président, Raymond Forni (PS), député du Territoire de Belfort et ancien du Ceres, jadis courant de M. Chevènement au PS. Dans les couloirs, l'UDF et le RPR réagissent à leur tour. *« Le gouvernement, il y a six mois, n'a pas voulu prendre ses responsabilités et s'est abrité derrière une commission que la majorité socialiste présidait. Aujourd'hui, nous disons au gouvernement : " Prenez vos responsabilités, arrêtez vos errements et que l'on arrête les assassins du préfet " »*, déclare Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF. *« La majorité a utilisé la commission pour essayer de blanchir le gouvernement de toute responsabilité dans les dérives que nous avons actuellement en Corse »*, souligne Yves Fromion (RPR, Cher), membre de la commission d'enquête sur la Corse.

A quelques pas, Jean-Marc Ayrault tente de calmer le jeu. *« Ce rapport a le mérite d'analyser la situation pour le passé »*, explique le président du groupe socialiste, qui ajoute : *« Le rapport n'a peut-être pas assez mis en exergue les contradictions de la période où la droite était au pouvoir* [de 1993 à 1997] *; après une grande mansuétude à l'égard des terroristes, le gouvernement Juppé a changé de braquet après l'attentat de Bordeaux. »* Ministre de l'intérieur de 1995 à 1997, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, n'est pas monté au créneau. Les Verts avaient refusé de participer à la commission. *« On nous a refusé une commision d'enquête sur Elf au motif qu'il y avait une procédure judiciaire en cours. Il n'y a pas de raison qu'il y ait deux poids deux mesures »*, dit Guy Hascoët (Verts, Nord), qui conclut : *« On verra si tout cela fait le bonheur de Denis Baupin »*, candidat des Verts à l'élection partielle du 28 novembre dans le 20e arrondissement de Paris.

Clarisse Fabre

Le Sénat saisit le procureur général de Paris

LE DIALOGUE entre la commission sénatoriale d'enquête et Roger Marion, numéro deux de la police judiciaire et ancien patron de la division nationale antiterroriste (DNAT), a été consigné dans le rapport de René Garrec (DL, Calvados) selon le Sénat.

M. Charasse : *« Vous nous dites : "J'ai été informé au sein du ministère du fait qu'Yvan Colonna bénéficiait d'informations, c'est-à-dire était au courant qu'il était suivi, surveillé, etc., par un ou plusieurs services." Quel est ce service ? On ne vous demande pas le nom. On ne vous demande pas de dire : "C'est M. Dupont dans tel service." On vous demande de dire quel est ce service. »* (*Le Monde* du 18 novembre)

M. le président : *« On est dans le cadre de la commission d'enquête... »*

M. Charasse : *... qui enquête sur la coordination et les dysfonctionnements des services de sécurité de la Corse »*.

M. Marion : *« Cela ne peut pas être un autre service que celui qui avait la responsabilité de la surveillance. »*

M. le président : *« Donc les RG ? »*

M. Marion : *« Bien sûr. »*

Dans le règlement du Sénat, rien n'oblige les personnes entendues à relire leurs propos avant publication, mais la prudence veut qu'elles prennent connaissance du procès-verbal de leur audition. Olivier Schrameck, directeur du cabinet du premier ministre, et les deux conseillers de Lionel Jospin entendus sur la Corse, Alain Christnacht et Clotilde Valter, l'ont fait. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a également fait relire sa déposition.

M. Marion n'a pas demandé à le faire. Ses propos ont été confirmés par la quinzaine de sénateurs présents lors de son audition, qui a été enregistrée sur bande magnétique. *« Je peux vous garantir que ce sont bien les propos tenus par M. Marion et qu'il s'agit bien d'une mise en cause des RG »*, dit Alain Saillard, l'administrateur en charge du secrétariat de la commission d'enquête, qui ajoute : *« On le voit mieux encore dans l'intégralité du procès-verbal »* remis, mardi matin, à Jean-Pierre Dintilhac, procureur général de Paris.

« C'est au mot près, à la virgule près, ce qu'a déclaré M. Marion », affirme Jean-Patrick Courtois (RPR, Saône-et-Loire), président de la commission. Interrogé, jeudi, sur Europe 1, Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme), a déclaré qu'*« il ne peut pas y avoir d'erreur d'interprétation »* et que M. Marion avait bien accusé les renseignements généraux d'avoir prévenu Yvan Colonna des surveillances dont il faisait l'objet.

Les sénateurs ont d'autant plus mal pris les propos du numéro 2 de la PJ que toutes les personnes entendues ont témoigné sous serment. L'ordonnance du 17 novembre 1958 sur le fonctionnement des assemblées parlementaires prévoit des poursuites pénales en cas de faux témoignage. Josselin de Rohan, président du groupe RPR, a confirmé, jeudi, sur RMC, que la commission d'enquête sénatoriale sur la Corse avait saisi, mardi matin, M. Dintilhac, des déclarations de M. Marion *« aux fins de savoir où M. Marion s'était exprimé conformément à la vérité »* : à l'Assemblée nationale, où il mettait en cause l'ancien patron du SRPJ d'Ajaccio ? Ou au Sénat, où il accuse les renseignements généraux ?

Jean-Michel Bezat

Le juge Bruguière sous le feu des critiques parlementaires

DANS leurs rapports respectifs sur les politiques de sécurité en Corse, les commissions d'enquête du Sénat et de l'Assemblée nationale s'interrogent à propos de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac. Elles reviennent notamment sur les deux notes rédigées par le préfet Bernard Bonnet, le 16 novembre et le 11 décembre 1998, après plusieurs rencontres avec un informateur corse. Dans ces notes, M. Bonnet livrait les noms de plusieurs personnes susceptibles d'avoir participé à l'assassinat de son prédécesseur. Il ne citait toutefois pas le nom d'Yvan Colonna, que les policiers allaient par la suite soupçonner d'être l'assassin.

Sur les conseils du cabinet du premier ministre, M. Bonnet avait transmis ses informations au procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac. Celui-ci, suivant une procédure pour le moins inhabituelle, avait ensuite rédigé une *« fiche blanche »*, sans date ni signature, destinée à l'un des magistrats instructeurs – le juge Jean-Louis Bruguière – sans toutefois préciser à ce dernier l'origine des informations afin, semble-t-il, de préserver M. Bonnet et son informateur.

« MANQUE DE COMMUNICATION »

Les parlementaires ont essayé de reconstituer cet épisode complexe. Selon les sénateurs, les notes en question ont eu un parcours *« tortueux »* qui a abouti à des *« dysfonctionnements »*. Les députés vont plus loin en qualifiant d'*« absolument sidérant »* le *« manque de communication entre magistrats »* et d'*« exécrable »* l'ambiance qui régnait entre les différents juges d'instruction.

Entendu par ces mêmes députés, le procureur Dintilhac a expliqué pourquoi il n'avait pas dévoilé sa source à M. Bruguière. Outre des raisons de sécurité, le procureur a invoqué un argument personnel. *« Il ne souhaitait pas,* écrivent les députés, *que ses anciennes fonctions à la tête de la gendarmerie disqualifient, aux yeux du juge, la nature des informations qu'il lui transmettait. »* Selon M. Bruguière, le procureur lui avait assuré que ces renseignements ne lui étaient pas parvenus par un *« canal institutionnel »*. La commission sénatoriale voit là un *« dialogue de sourds »* entre les deux hommes.

De leur côté, les députés s'étonnent que M. Dintilhac n'ait pas jugé bon d'informer Irène Stoller, chef de la section antiterroriste de son parquet, qui a pris connaissance des notes par la presse. Les députés rappellent enfin que le juge Bruguière n'a pas communiqué les éléments en sa possession à ses deux collègues co-saisis du dossier. Ce dernier aurait-il sous estimé l'importance de ces informations ? Les sénateurs lui reprochent de les avoir considérées comme des *« rumeurs »* : *« Compte tenu de la nature des renseignements précis qui lui ont été communiqués, le juge Bruguière aurait pu en livrer communication plus tôt à ses collègues, ainsi qu'à la DNAT* (division nationale antiterroriste, service de police chargé de l'enquête). *D'une manière inexplicable, il n'a consenti à exploiter ces notes qu'en janvier 1999 : un tel délai ne peut que laisser l'observateur perplexe. »* A en croire la commission, les *« informations contenues dans ces notes, dont le juge Bruguière connaissait la teneur, auraient sans doute pu permettre d'accélérer l'enquête »*.

Ph. Br.

LeMonde Job: WMQ1911--0010-0 WAS LMQ1911-10 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0550 Lcp:700 CMYK

Les députés RPR retardent leur décision sur la réforme de la justice

Les élus gaullistes demeurent divisés avant la réunion du Congrès le 24 janvier. Ils souhaitent placer le gouvernement en difficulté face aux syndicats de magistrats

JEAN-LOUIS DEBRÉ, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, est catégorique : *« Nous avons toujours dit que la réforme du Conseil supérieur de la magistrature* [qui sera soumise au vote du Congrès le 24 janvier] *devait être incluse dans un ensemble comprenant le problème de la responsabilité des magistrats. » « Plus on va vers l'indépendance des magistrats, plus on doit fixer des règles visant à pouvoir mettre en jeu leur responsabilité »*, indique-t-il au *Monde*, mercredi 17 novembre, au lendemain de son entretien avec la ministre de la justice. S'agissant de la responsabilité pénale des élus locaux, *« le gouvernement devra apporter des précisions. Mais il s'agit davantage d'une revendication sénatoriale ». « Notre vote, le 24 janvier, dépendra de notre appréciation des propositions du gouvernement »*, prévient-il.

Lors d'une réunion de travail consacrée à la réforme de la justice, mercredi matin, les députés gaullistes sont convenus d'attendre avant de préciser leurs intentions. L'ancien secrétaire général du mouvement, Nicolas Sarkozy, a plaidé en ce sens. En faisant monter les enchères sur le futur projet de loi organique concernant le statut des magistrats, les députés gaullistes font le pari qu'ils contribueront à provoquer un affrontement entre le gouvernement et les syndicats de magistrats. Lors de son entretien avec Elisabeth Guigou, M. Debré a pris soin de ne pas formuler de revendications précises sur la responsabilité des magistrats, afin que le gouvernement assume l'entière responsabilité de ses propositions. D'ores et déjà, certains spéculent même sur la possibilité pour le président de la République de tirer argument de cette situation pour se démarquer, peu avant la réunion du Congrès, de la réforme qu'il avait initiée.

SILENCE TACTIQUE ET CONTRAINT

Tactique, le silence des députés RPR est également contraint. Les interventions lors de leur réunion de travail, mercredi, ont fourni un échantillon de leurs divergences. M. Debré continue de défendre le texte sur le CSM, dont il note qu'*« il n'est en fait que la poursuite de la réforme engagée en 1993 par les gouvernements Bérégovoy et Balladur ». « Certains,* regrette-t-il, *souhaitent qu'on dépasse la question de la responsabilité des magistrats pour revenir sur l'ensemble de la réforme de la procédure pénale. Mais poser cela comme préalable, c'est dire qu'on ne fera rien avant dix ans... »*

L'ancien premier ministre Edouard Balladur, ainsi que le député des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian, candidat à la présidence du mouvement, ont pourtant réaffirmé leur intention de proposer à nouveau des modifications importantes de la procédure pénale. La députée de Paris Nicole Catala a réaffirmé ses vives réserves, tant vis-à-vis de la « rupture » du lien entre la chancellerie et le parquet que sur la réforme du CSM. Contrairement à bon nombre de ses collègues, Mme Catala estime, en outre, qu'il est impossible – hors sanctions disciplinaires – de mettre en jeu la responsabilité des magistrats.

Jean-Baptiste de Montvalon

L'agroalimentaire obtient un assouplissement des 35 heures

Les députés corrigent la notion de temps de travail effectif

La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté, le 17 novembre, un amendement permettant de ne pas compter l'habillage dans le calcul des 35 heures. Elle revient ainsi, avec l'assentiment du gouvernement, sur une disposition symbolique obtenue par les députés de la majorité en première lecture.

PAR CES TEMPS de « vache folle », les 35 heures risquaient de perturber un peu plus les abattoirs et les laiteries, où il vaut mieux prendre le temps d'enfiler correctement les bottes stériles, les masques et les tenues hygiéniques. L'argument de la *« sécurité alimentaire »*, l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA) n'a cessé de le ressasser ces derniers jours auprès des parlementaires. Son lobbying a été efficace : lors de l'examen en seconde lecture du projet de loi sur les 35 heures, prévu le 30 novembre, les députés devraient faire machine arrière sur la définition du temps de travail effectif. Mercredi 17 novembre, leur commission des affaires sociales a d'ailleurs déjà préparé le terrain.

L'un des amendements symboliques obtenu à l'arraché par la gauche « plurielle » aura donc fait long feu. Le 6 octobre, le premier passage du texte de Martine Aubry à l'Assemblée avait abouti, sous la pression des Verts, du PCF et du PS, à comptabiliser dans le temps de travail le temps d'habillage et de déshabillage (*Le Monde* du 9 octobre). Mercredi, sur proposition du rapporteur Gaëtan Gorce (PS, Nièvre), la commission a adouci le texte en adoptant la formule suivante : *« Les conventions collectives, les usages ou les contrats de travail les plus favorables continuent à s'appliquer normalement. »* Les contreparties *« soit financières soit en termes de repos »*, décrites dans l'exposé des motifs, ont été suggérées par l'ANIA elle-même.

« NI VAGUES NI CHANTAGE »

La mesure, qui visait à l'origine Eurodisney et les centrales nucléaires, avait en effet mis en émoi les industriels de l'agroalimentaire. Dès le 12 octobre, six jours après l'adoption de l'amendement de la gauche « plurielle », l'ANIA, qui regroupe trente-cinq fédérations, de la charcuterie au chocola, (400 000 salariés, 800 milliards de francs de chiffre d'affaires), a commencé à contacter des parlementaires choisis : Alain Fabre-Pujol (PS, Gard), Jean-Claude Daniel (PS, Haute-Marne) à l'Assemblée, Marcel Deneux (Union centriste, Somme), Gérard César (RPR, Gironde) ou Jean Bizet (RPR, Manche) au Sénat. Tous sont membres de groupes d'études sur l'industrie alimentaire. L'ANIA leur explique que l'habillage prend du temps, jusqu'à trente minutes et plus par jour, dans le lait, la charcuterie ou les conserves. En les assimilant à du temps de travail, ces précieuses minutes, explique l'association patronale, représentent 114 heures par an, soit près de trois semaines ! La durée *« productive »* de travail descendrait alors au-dessous de 35 heures par semaine. Dans ces conditions, ajoute l'ANIA, le risque est grand que les mesures sanitaires soient négligées : il y va, ajoute-t-elle, de la sécurité des consommateurs...

Ce premier cercle d'élus s'élargit rapidement. A gauche, M. Gorce, l'écologiste André Aschieri (Alpes-Maritimes) et le communiste André Lajoinie (Allier) sont contactés. *« Les politiques sont très sensibles au thème de la sécurité alimentaire »*, se félicite Bruno Jean-Noël, conseiller parlementaire de l'association. Cette dernière, membre du Medef, marche cependant sur des œufs. Plusieurs entrepreneurs du secteur ont manifesté contre le projet de loi, lors du rassemblement organisé par le Medef le 4 octobre à Paris. Aussi convient-il d'être prudent. *« Nous ne voulons pas mettre Martine Aubry dans l'embarras »*, assurent ses émissaires. Pour convaincre ses interlocuteurs, l'ANIA va jusqu'à proposer des contreparties financières ou sous forme de repos. Elle sollicite aussi les parlementaires de droite, mais les supplie de ne pas exploiter politiquement le thème. La lettre de l'UDF datée du 16 novembre donne tout loisir à Victor Scherrer, président de l'ANIA, pour exposer son point de vue.

A tous ses adhérents, l'organisation patronale fait passer une consigne rigoureuse : *« Pas de vague, pas de chantage à l'emploi, pas de coûts évoqués. »* Rien que la sécurité alimentaire. Parce qu'ils tiennent à cette stratégie, les industriels refusent de faire cause commune avec des entreprises « à uniformes » comme La Poste, la SNCF, la RATP ou Air France, pourtant demandeuses. Le 3 novembre, l'agroalimentaire respire. Ce jour-là, au Sénat, Mme Aubry reconnaît que, *« dans certains cas, on peut admettre sur le temps d'habillage ne fait pas partie du temps de travail »* (*Le Monde* du 5 novembre). Le lendemain soir, Jean Guilhaumaud, responsable du social à l'ANIA, accompagné du patron de la filière viande, Laurent Spanghero, est invité à rencontrer le directeur de cabinet adjoint de la ministre, Yves Barou. La campagne de l'ANIA touche à son but.

Isabelle Mandraud

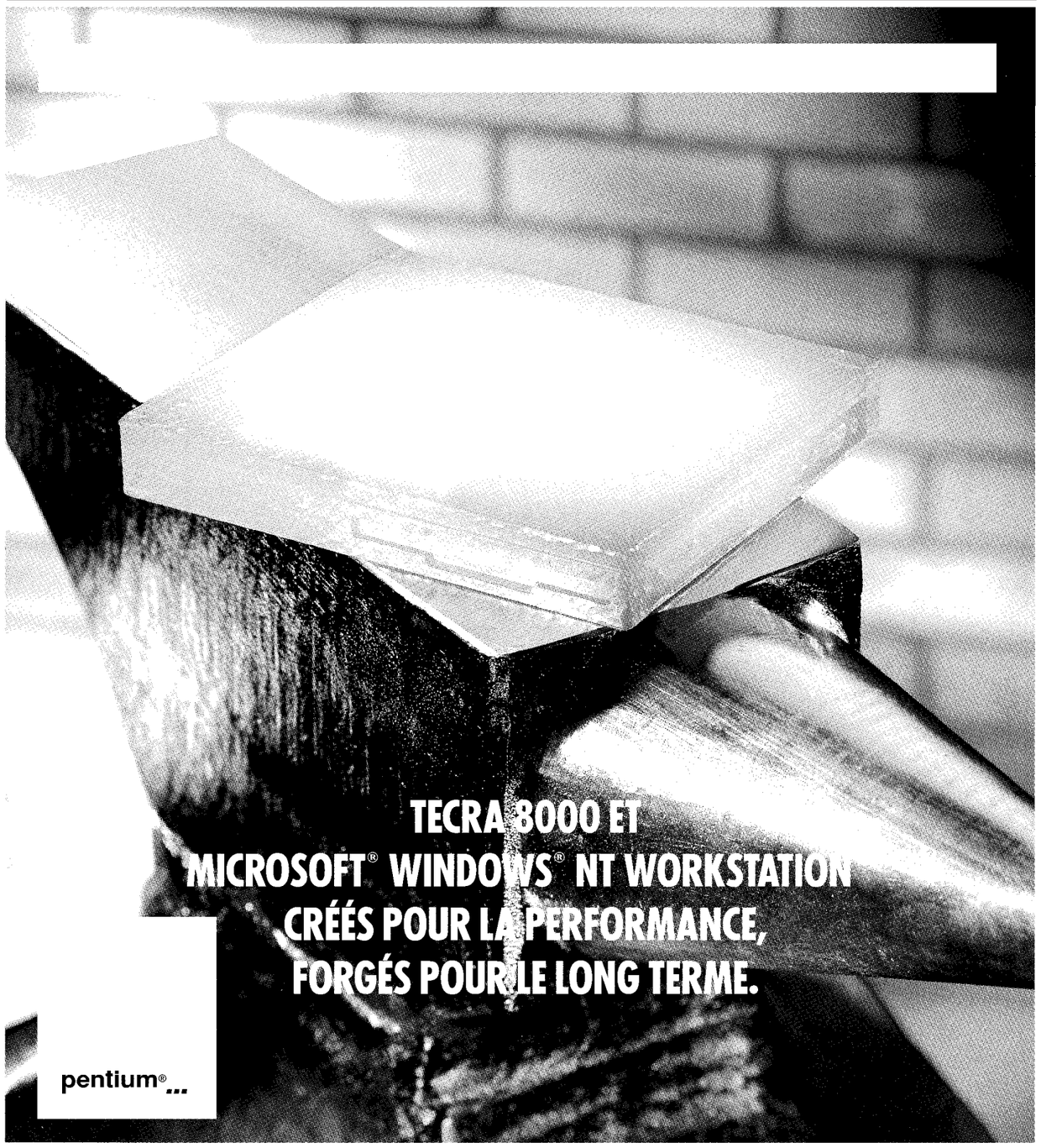

Si vous cherchez à investir dans un portable susceptible de mieux protéger votre investissement, optez pour **la plate-forme Tecra 8000** préinstallée avec Microsoft® Windows NT® Workstation. Toshiba et Microsoft® vous offrent une solution performante, fiable et évolutive qui répond à l'environnement exigeant des entreprises. En utilisant un **Tecra 8000** équipé du processeur Intel® Mobile Pentium® III et du système d'exploitation Microsoft® Windows NT® Workstation 4.0, vous avez la garantie de sécuriser votre investissement. En effet, **la famille Tecra 8000** est la première série de portables conçue pour réduire le TCO ou Coût Total de Possession, sans devoir faire de compromis sur la qualité et les technologies utilisées. Pour en savoir plus, contactez **Toshiba Infos** au **01 47 28 29 29** ou **www.toshiba.fr/pc**

TECRA 8000 : principales caractéristiques techniques
● Nouveau processeur Intel® Mobile Pentium® III 500 MHz ● 64 Mo ● 6 Go ● Ecran TFT 14.1" ● CD 24X ● Baie modulaire SelectBay ● Microsoft® Windows NT® Workstation 4.0 ● 3 ans de garantie.

Intel, le logo Intel Inside, Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Document et photos non contractuels. Spécifications susceptibles de modifications sans préavis.

Fort excédent du commerce extérieur en septembre

LE COMMERCE EXTÉRIEUR est resté fortement excédentaire en septembre, enregistrant un solde positif de 15,3 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques publiées jeudi 18 novembre par la direction des douanes. Les exportations sont restées à un niveau élevé (156,9 milliards de francs) tandis que les importations ont légèrement fléchi (141,5 milliards). Le bilan est d'autant plus satisfaisant que les ventes d'Airbus sont moins nombreuses que les mois antérieurs. Sur les neuf premiers mois de 1999, l'excédent (130,7 milliards) est toutefois en retrait sur le niveau record atteint l'an passé à la même époque (155,1 milliards).

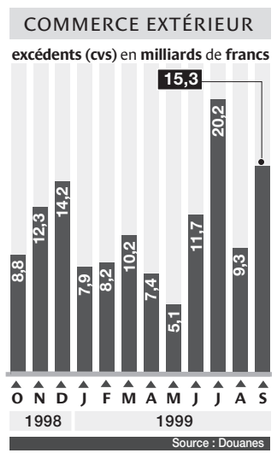

DÉPÊCHES

■ **COHABITATION : le président de l'UDF, François Bayrou, déplore** *« l'ambiance de croche-pieds et d'escarmouches »* entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, affirmant qu'elle *« ne sert pas la République »*, dans un entretien à *L'Est républicain* du jeudi 18 novembre.

■ **PARIS : Jean Tiberi, maire RPR de Paris, jusqu'à présent hostile à la création d'une police municipale dans la capitale, a annoncé,** mercredi 17 novembre, lors d'une visite d'un ensemble de HLM dans le 14e arrondissement de Paris, la mise en place d'une commission pour étudier cette éventualité, *« compte tenu des carences de l'Etat »*, et de la *« constante augmentation de la délinquance »*.

■ **ADMINISTRATION : la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté,** mercredi 17 novembre, en deuxième lecture, le projet de loi relatif aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Elle a rétabli les amendements gouvernementaux transcrivant l'arrêt Berkani qu'avait supprimés le Sénat (*Le Monde* du 16 octobre), mais a refusé de reprendre les dispositions relatives aux onze mille « recrutés locaux ».

■ **AGRICULTURE : Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, dont le budget (28 milliards de francs) a été adopté** mercredi 17 novembre par les députés, devait signer jeudi dans les Hautes-Pyrénées, département dont il est l'élu, les cinq premiers contrats territoriaux d'exploitation (CTE) qui sont la pièce maîtresse de la loi d'orientation agricole du 9 juillet.

■ **LÉGION D'HONNEUR : le *Journal officiel* du jeudi 18 novembre publie** deux décrets excluant Claude Gubler de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite. Le docteur Gubler avait été condamné à quatre mois de prison avec sursis pour violation du secret professionnel par le tribunal correctionnel de Paris, en 1996, après avoir publié *Le Grand Secret*, à propos du cancer de François Mitterrand.

LeMonde Job: WMQ1911--0011-0 WAS LMQ1911-11 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:39 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0551 Lcp:700 CMYK

RELIGION **Jean-Pierre Chevènement, vient de se saisir du dossier de l'organisation de l'islam en France. Il a entrepris de consulter les responsables de mosquées et d'associations afin de créer une instance *« centrale »* représentative. ● LES PRÉDÉCESSEURS de l'actuel ministre de l'intérieur, chargé des cultes, ont échoué dans cette tâche. ● PLUTÔT QUE CRÉER de toutes pièces une structure, M. Chevènement propose aux organisations musulmanes de signer une *« déclaration d'intention »* dressant la liste des droits et des devoirs des fidèles de l'islam. ● CETTE DÉCLARATION indique que les associations cultuelles musulmanes respectant la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'Etat bénéficient d'avantages fiscaux. ● EN DÉPIT DES RÉTICENCES de représentants, notamment ceux de la Mosquée de Paris, écartée du rôle central, le processus proposé par le ministre paraît bien accepté.**

Jean-Pierre Chevènement tente d'organiser l'islam de France

Le ministre de l'intérieur chargé des cultes consulte les principales associations de la communauté musulmane. Leur participation à un futur conseil représentatif national sera liée à la signature d'une charte des droits et des devoirs du musulman dans la République

« Je ne suis pas Napoléon ». Ministre de l'intérieur chargé des cultes, Jean-Pierre Chevènement est trop fin connaisseur de l'histoire de la République et des lois laïques pour savoir qu'on ne réglera pas à la hussarde l'obsédante question de l'organisation de l'islam en France. Voudrait-il créer un consistoire musulman – comme l'empereur avait créé un consistoire juif et un consistoire protestant (toujours en fonction) – qu'il ne le pourrait pas. Si l'islam est arrivé après 1905 sur le sol français, l'esprit de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat ne permet plus à aucun gouvernement d'administrer une religion devenue, par le nombre de ses fidèles, la deuxième de France et traversée par de graves tensions.

Sans porter atteinte à la laïcité, comment faire émerger une représentation unique et reconnue de la communauté musulmane, éclatée en une quinzaine de nationalités d'origine (Maghreb, Turquie, Afrique noire) et en une multitude de chapelles associatives ? Elle est sous la coupe d'ambassades et de bailleurs de fonds étrangers. Elle réclame le soutien des pouvoirs publics français, mais crie à l'ingérence à la moindre intervention. C'est à ce casse-tête que Jean-Pierre Chevènement s'attaque, alors que s'expriment des besoins de lieux de culte, d'écoles, d'aumôneries, de cadres musulmans formés, dans un climat de rivalités politiques, financières et personnelles.

Le ministre chargé des cultes a décidé de prendre du temps pour réussir là où ses prédécesseurs avaient échoué. La consultation qu'il vient de lancer auprès de dirigeants de grandes mosquées et d'associations musulmanes ne fait que commencer. Mais l'objectif est déjà fixé : la création d'une instance *« centrale »* de représentation de l'islam de France, avec un *« pouvoir décisionnaire »*. Elle n'a pas encore de nom. On sait seulement qu'elle ne sera pas imposée par l'Etat et sera issue de la communauté musulmane elle-même. Sans en passer, à l'instar de la Belgique, par un scrutin organisé par les pouvoirs publics. Jean-Pierre Chevènement est hostile à cette solution jugée incompatible avec les lois de la République.

En 1990, Pierre Joxe, ministre de l'intérieur socialiste, avait pris l'initiative de créer une institution centrale, avec un premier jalon : le Corif (Conseil de réflexion sur l'avenir de l'islam de France). Les maigres résultats obtenus (circulaire sur les cimetières musulmans, aménagement de régimes alimentaires musulmans dans les casernes, etc.) n'avaient pas permis à ce conseil de quinze personnalités, divisées, de s'imposer. En 1993, le Corif était dissous par Charles Pasqua, qui n'a pas davantage réussi à fédérer la communauté, ne parvenant pas à faire de la Mosquée de Paris un pôle de rassemblement. L'affaire du « monopole » de la certification de la viande *hallal* accordé à la Mosquée de Paris (source de profits juteux), puis repris par le même gouvernement, finit par discréditer une institution dont le recteur, Dalil Boubakeur, n'est plus reçu à l'Elysée pour la cérémonie annuelle des vœux des leaders religieux.

LA LEÇON DES ÉCHECS

L'actuel ministre de l'intérieur a retenu la leçon de ces échecs. Il n'entend pas proposer une formule clés en main, mais il a trouvé un moyen de pression original pour inciter les organisations musulmanes à s'engager. Pour faire partie de la nouvelle structure nationale, les interlocuteurs qu'il a sollicités, et ceux qui le seront demain, devront signer une *« déclaration d'intention relative aux droits et aux obligations des fidèles du culte musulman en France » (voir ci-dessous)*. Ce texte touche à la question du voile à l'école, ou à celle des associations cultuelles qui, selon la loi de 1905, bénéficient d'avantages financiers, sous réserve d'un usage *« exclusif »* de culte. Le bénéfice en sera ouvert aux musulmans.

Par ce moyen, le ministre fait d'une pierre deux coups. D'une part, il se donne des garanties, en imposant à la nouvelle structure de représentation le respect des obligations de la République laïque. Certains de ses interlocuteurs ont jugé *« humiliant »* de devoir signer un tel texte. D'autre part, il offre une base de travail et de références communes aux responsables du futur conseil représentatif. Un tel projet commun manquait au Corif. Jean-Pierre Chevènement ne fait ici que reprendre la méthode et la « charte » que Dalil Boubakeur avait proposées en 1995, mais avec plus de chances de succès : la Mosquée de Paris était déjà, à l'époque, accusée de vouloir imposer son leadership.

Reste à connaître la réponse des personnalités pressenties par le ministre de l'intérieur. De peur d'être exclues du processus d'unification et trop heureuses d'être sollicitées, elles vont s'aligner sur la charte de Jean-Pierre Chevènement. Kamel Kabtane, président de la grande mosquée de Lyon, loue déjà l'*« intelligence »* de la démarche du ministre. Mais il risque d'y avoir des manœuvres de retardement, en provenance notamment de la Mosquée de Paris, qui accepte mal de ne plus jouer le rôle central. Dalil Boubakeur vient de réunir des contestataires, comme ceux du « conseil représentatif », une coquille vide créée il y a un an par Hamlaoui Mekachera, ancien délégué à l'intégration du gouvernement Juppé, que M. Chevènement a écarté de sa consultation. Ils ont décidé de prendre le pouls de la communauté avant de s'engager.

La position de la Mosquée de Paris, devenue trop faible, et le souhait d'un dépassement des divisions dans la communauté musulmane limitent le risque que soit enrayé le processus mis en place par M. Chevènement. Ainsi une politique de l'islam se met-elle en place, mais les ingérences étrangères, les réseaux affairistes et intégristes, risquent de laisser peu de répit à un ministre qui ne demande pourtant que du temps.

Henri Tincq

Des droits et des obligations pour les musulmans

***VOICI DES EXTRAITS** de la déclaration d'intention sur les droits et les obligations du culte musulman :*

« Les groupements et associations de musulmans signataires affirment leur attachement aux principes fondamentaux de la République (...), relatifs à la liberté de pensée et de religion et aux dispositions de la loi de 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

VERBATIM

● Associations cultuelles : les musulmans ont le droit de créer des associations cultuelles, conformément aux dispositions de la loi de 1905. Ces associations doivent avoir exclusivement pour objet l'exercice du culte (...). Elles peuvent statutairement décider de se rassembler et de constituer un organe unique de représentation nationale du culte musulman, à l'instar d'autres cultes présents en France. Les associations qui se conforment à ces prescriptions peuvent bénéficier des avantages notamment fiscaux. Elles doivent, en revanche, respecter les règles d'organisation et de fonctionnement prévues par les dispositions légales.

● Mosquées : leur acquisition et leur utilisation font partie intégrante du libre exercice du culte pourvu que ces édifices du culte soient uniquement réservés à l'exercice public du culte, donc librement ouverts, à l'exclusion de toute activité qui y est étrangère et notamment à caratère politique (...). Seules s'appliquent à l'égard de la construction de mosquées les règles d'urbanisme nationales et locales. Aucune autre considération n'est fondée à justifier une décision administrative de refus (...).

● Ministres du culte : il revient aux musulmans eux-mêmes et à leurs associations de préciser la notion de ministre du culte, correspondant à la pratique de leur religion et d'indiquer les membres auxquels ce titre est conféré. Ceux-ci devront à l'avenir être recrutés et rémunérés par les associations cultuelles (ou autres) qui les emploient. Il serait souhaitable qu'ils soient majoritairement de nationalité française et disposent d'un niveau culturel et religieux approprié à leurs fonctions. »

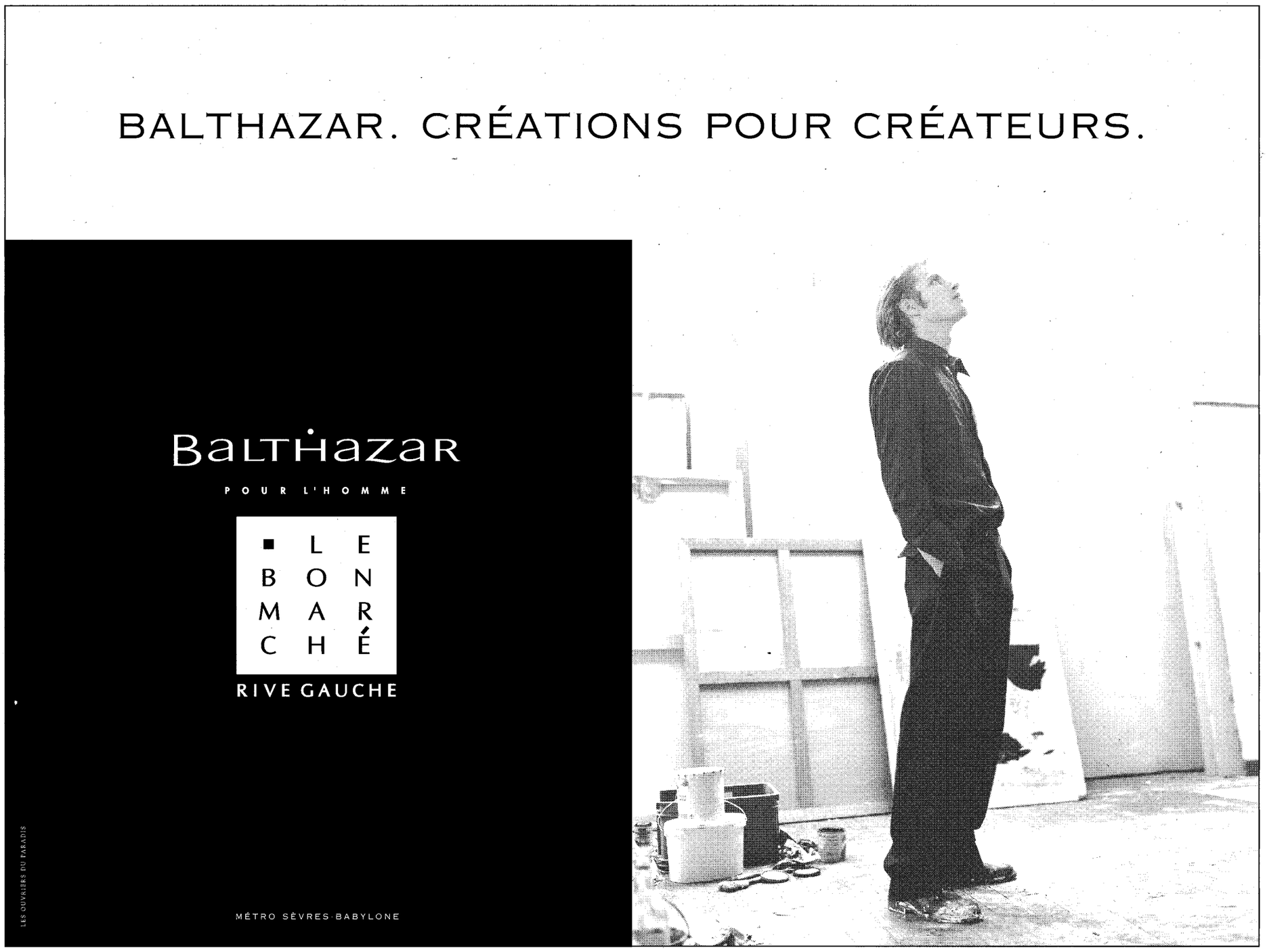

LeMonde Job: WMQ1911--0012-0 WAS LMQ1911-12 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:49 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0552 Lcp:700 CMYK

Soupçons sur un avion saoudien après une saisie de cocaïne en région parisienne

Mis en cause, l'équipage a cependant été libéré

L'éventuelle utilisation d'un biréacteur d'affaires saoudien utilisé pour les déplacements en Europe de personnalités du royaume pour transporter de la drogue a donné lieu à des vérifications ordonnées par le juge Alain Cadet, chargé à Bobigny d'instruire les suites de la saisie de 804 kilos de cocaïne, le 5 juin, à Noisy-le-Sec. L'équipage de l'appareil, placé en garde à vue, a finalement été mis hors de cause.

UN PETIT AVION saoudien régulièrement utilisé par des personnalités du royaume wahhabite lors de leurs déplacements en France a intrigué au plus haut point les autorités françaises. Ce biréacteur d'affaires, un Gulfstream IV emportant habituellement une dizaine de passagers, a en effet été mis en cause pour avoir transporté un chargement de cocaïne entre l'Arabie saoudite et l'Hexagone. Les soupçons ont été nourris par l'enquête instruite à Bobigny par le juge Alain Cadet après la saisie de huit cents kilos de cocaïne, début juin dans un pavillon de Seine-Saint-Denis. Vendredi 12 novembre, l'appareil a été passé au peigne fin par la police scientifique, tandis que ses cinq membres d'équipage ont été placés en garde à vue. Mais rien ne permet d'établir, affirme-t-on jeudi matin de sources proches de l'enquête, que l'avion aurait servi à transporter la cocaïne incriminée.

Quand il s'est posé sur l'aéroport du Bourget, le 16 mai à 3 h 52 du matin, le biréacteur n'a pas spécialement attiré l'attention des responsables aéroportuaires : le biréacteur assure régulièrement les liaisons entre l'Arabie saoudite et la France, transportant des notables et des hommes d'affaires du royaume.

Les investigations judiciaires conduites après la saisie de huit cent quatre kilos de cocaïne par la PJ parisienne, le 5 juin dans le pavillon de Noisy-le-Sec (*Le Monde* du 8 juin), ont depuis changé la donne, comme l'indique *L'Express* du 18 novembre. Outre un Français fiché au grand banditisme, Didier Dubreucq, un chimiste colombien, Gustavo Guarino-Gonfrier, a été interpellé ce jour-là en train d'empaqueter la cocaïne.

Aux policiers, le Colombien a expliqué travailler pour un cartel de son pays. Ecroué et n'ayant plus grand chose à perdre, il a assuré que la cocaïne avait fait un crochet par l'Arabie saoudite, avant d'être importée en France à bord d'un avion saoudien qui a atterri sur un aéroport proche de Paris. Le chimiste n'était cependant pas présent sur le tarmac pour la réception de la marchandise et ses déclarations sont des propos rapportés, à partir de discussions de membres du cartel qui ont été tenues en sa présence. L'homme a enfin affirmé que l'avion transportait deux tonnes de cocaïne, les huit cent quatre kilos trouvés à Noisy constituant le résidu non encore distribué sur le marché européen. De fait, les enquêteurs ont saisi dans le pavillon quatre-vingt-dix valises ayant dissimulé de la cocaïne, dont plus de la moitié étaient vides.

AUCUNE TRACE

Après vérification des horaires de liaisons aériennes entre l'Arabie saoudite et la France, dans la fourchette de dates avancées par le chimiste colombien, les soupçons se sont portés sur le Gulfstream IV. Outre les déclarations du prévenu, les enquêteurs ont en effet découvert que Didier Dubreucq a passé une bonne dizaine d'appels téléphoniques dans les parages immédiats de l'aéroport du Bourget, le 16 mai, dans les trois heures suivant l'atterrissage de l'appareil. Ces communications, effectuées à partir de son portable, ont été relayées par la borne téléphonique couvrant la zone aéroportuaire. Le problème a alors été de retrouver la trace du biréacteur : une première fois, le 19 août, l'avion a atterri à Nice, sans que les policiers puissent intervenir. La seconde occasion a été la bonne.

Profitant de l'atterrissage du Gulfstream en France, le 12 novembre, le juge Alain Cadet a enfin pu faire procéder à l'examen minutieux de l'appareil et au placement en garde à vue de son équipage. A l'issue du délai légal de garde à vue en matière de stupéfiants (quatre jours), le pilote américain de l'avion, le copilote, le mécanicien et le steward, de nationalité saoudienne, ainsi que l'hôtesse turque, ont été remis en liberté. Ils ont affirmé n'avoir participé ni au chargement, ni au déchargement des bagages. La police scientifique n'a pas davantage décelé de trace de cocaïne à l'intérieur du biréacteur, qui n'a pas été placé sous scellés. Rien n'indique donc, à ce jour, que l'appareil ait pu transporter la drogue.

Erich Inciyan

Rencontre à Rome FF TTC 1.385

AMSTERDAM FF TTC 899*
BEYROUTH FF TTC 2.500
HONG KONG FF TTC 3.705
JOHANNESBURG FF TTC 3.515
VIENNE FF TTC 1.370
20 DESTINATIONS EN PROMOTION AU DÉPART DE PARIS ET DE PROVINCE!

THE KLM-ALITALIA PARTNERSHIP.
ONE TICKET TO THE WORLD.
Alitalia

Avec des prix pareils, vos amis, même éloignés, sont faciles à rejoindre. Alors, oubliez les distances, et allez les rencontrer, pour de vrai!

* Sur vols KLM uniquement. Réservations : KLM 01 44 56 18 18, Alitalia 0802 315 315 ou dans votre agence de voyages. Prix A/R au départ de Paris, taxes d'aéroport incluses au 25/10/99, période de voyage du 15 janvier 2000 au 31 mars 2000 (dernier retour), soumis à conditions de vente et de transport et dans la limite des places disponibles.

KLM 01 44 56 18 18, Alitalia 0802 315 315

Des chercheurs italiens ont créé des souris qui vivent plus longtemps

L'expérience retarde le vieillissement des rongeurs

EN CE CRÉPUSCULE du XXe siècle, les généticiens sont-ils sur le point d'entrouvrir les portes de l'immortalité ? Un groupe de biologistes italiens annonce, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* daté du 18 novembre, avoir réussi à créer, par manipulations génétiques, une lignée de souris dotées d'une espérance de vie de 30 % supérieure à celle de leurs congénères. C'est la première fois que l'on parvient à un tel résultat chez des mammifères et que l'on identifie l'une des clés physiologiques permettant de comprendre les raisons de la longévité de tel ou tel individu. Jusqu'à présent, en effet, les bases moléculaires du vieillissement n'avaient pu être décryptées que chez certains invertébrés.

On avait ainsi, il y a peu, découvert plusieurs classes de gènes dont l'action influe sur la longévité chez la mouche *Drosophila melanogaster* (ou mouche du vinaigre, célèbre pour avoir permis les premières études des chromosomes) et *Caenorhabditis elegans,* un ver dont on connaît depuis quelques mois la totalité du patrimoine héréditaire. Les chercheurs spécialisés dans ce qui constitue l'un des plus passionnants domaines de la biologie moléculaire avaient ainsi découvert que ce sont certains fragments du génome impliqués dans les rythmes biologiques qui, lorsqu'on modifie leur structure, permettent à certains vers, d'apparence totalement normale, de vivre plus longtemps que les vers sauvages. L'allongement anormal de l'espérance de vie résulterait, en d'autres termes, d'une sorte de dérèglement de l'horloge physiologique présente dans tous les organismes vivants.

Des expériences complémentaires avaient également permis d'identifier, chez le ver *Caenorhabditis elegans*, l'implication d'autres gènes qui participent à l'absorption des bactéries dont se nourrit cet invertébré. Cette démonstration venait confirmer les nombreuses observations antérieures montrant que l'on pouvait allonger la durée de vie de rongeurs et de primates en réduisant strictement leurs apports alimentaires.

Les chercheurs italiens de l'institut d'oncologie expérimentale de Milan, dirigés par le professeur Pier Giuseppe Pelicci, vont aujourd'hui beaucoup plus loin dans cette quête de l'immortalité. Ils expliquent, dans les colonnes de *Nature*, que c'est en jouant sur les mécanismes du *« stress oxydatif »* qu'ils ont réussi à créer cette nouvelle lignée de souris Mathusalem. Plus précisément, ils ont obtenu ce résultat en ôtant du patrimoine génétique de ce rongeur un gène impliqué dans la production de « radicaux libres », dérivés toxiques de l'oxygène qui jouent un rôle essentiel dans le vieillissement de tous les organismes vivants.

MANIPULATION GÉNÉTIQUE

Cette manipulation génétique permet aux animaux privés de ce gène d'être artificiellement dotés de mécanismes cellulaires de défense aux phénomènes d'oxydation notablement plus efficaces que les mécanismes naturellement présents chez les souris sauvages. C'est la première fois que l'on parvient à un tel résultat chez un mammifère et c'est aussi la première fois que l'on fournit cette démonstration à partir de la modification d'un seul gène.

Les chercheurs italiens expliquent en outre que, contrairement à ce que l'on pouvait craindre, ces animaux ont une morphologie et un poids normaux et, surtout, que leurs fonctions de reproduction ne sont nullement altérées. Ce qui, en bonne logique, laisse supposer que cette longévité anormalement élevée pourra, à l'avenir, être transmise par voie héréditaire et qu'une telle approche pourrait, un jour prochain, trouver des applications dans l'espèce humaine.

Jean-Yves Nau

Les députés d'accord avec les enseignants sur les réformes de l'école

LES ÉLUS de la nation sont-ils en phase avec les profs ? Globalement oui, comme en témoigne un sondage réalisé pour le Syndicat des enseignants (SE-FEN). Le syndicat a rencontré 350 députés entre mi-octobre et début novembre, pour leur soumettre dix propositions précises visant à réformer l'école, et déjà testées auprès des enseignants en juin (*Le Monde* du 10 juin). L'institut Ipsos a exploité 200 des réponses ainsi obtenues, pour conclure : *« Les mesures jugées importantes par les enseignants le sont aussi par les députés. Les uns et les autres sont d'accord sur les principales réformes à mener. »*

Au premier rang de celles-ci figure la mise en place d'un dispositif d'aide aux élèves en difficulté, jugée *« tout à fait prioritaire »* par 77 % des députés et par 69 % des enseignants. De même, les députés, toutes tendances confondues, s'accordent pour placer, dans les priorités, les travaux en petits groupes (62 % des réponses, pour 71 % des enseignants), l'intégration scolaire des enfants handicapés (58 % et 59 %), ou l'introduction, dans la formation des enseignants, de modules sur la gestion de la violence (42 %, pour 47 % des enseignants). *« Les députés sont surtout prêts à suivre la demande des enseignants sur les questions qui touchent à l'égalité des chances et à l'individualisation du traitement des élèves »*, analyse Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN.

Les élus sont un peu moins en phase avec le milieu sur le fait d'introduire dans les concours de recrutement des épreuves attestant des aptitudes pédagogiques des futurs enseignants (43 %, contre 53 %), la possibilité pour les enseignants de disposer d'une année complète de formation professionnelle au cours de leur carrière (40 %, contre 48 %), ou sur la nécessité de définir un socle commun de connaissances pour les élèves (43 %, contre 52 %). Ils sont même, dans leur ensemble, nettement en décalage avec les préoccupations enseignantes sur deux points précis : l'octroi d'un statut juridique aux écoles primaires – jugé prioritaire par 33 % des députés, contre 56 % des enseignants – et la possibilité de dégager pour les enseignants trois heures hebdomadaires consacrées au travail en équipe et au suivi personnalisé des élèves. Deux hypothèses sont avancées pour expliquer ces deux réserves : dans le premier cas, l'éventualité, pour les députés et maires, de perdre un peu de leur pouvoir sur les établissements du premier degré ; dans le second cas, la perspective d'une mesure coûteuse pour le budget.

ALLERGIES ET DADAS

Députés de gauche et de droite ne divergent pas toujours très nettement dans leurs réponses. Sur les concours de recrutement des enseignants ou le socle commun de connaissances, leurs avis sont même identiques. Derrière une gauche globalement plus réformatrice, et une droite généralement plus encline à penser que les enseignants n'ont pas à réclamer davantage de formation ou de temps pour exercer leur métier, les partis politiques expriment nettement quelques allergies – statut de l'école primaire pour le RPR et le PC, socle commun de connaissances pour DL – ou, à l'inverse, quelques dadas : les travaux en petits groupes ou l'intégration des handicapés pour les radicaux, des concours jugeant de l'aptitude pédagogique des candidats pour le RPR, plus de formation continue pour le PC.

Nathalie Guibert

LeMonde Job: WMQ1911--0013-0 WAS LMQ1911-13 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 11:08 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0553 Lcp:700 CMYK

CMU : Mme Aubry approuve un plafonnement de certaines dépenses

Les soins dentaires et d'optique concernés

LE TEMPS presse. Pour que la couverture maladie universelle (CMU) entre en application, comme prévu, le 1er janvier 2000, et que les six millions de bénéficiaires potentiels puissent être correctement informés, tous les textes d'application devront être prêts *« début décembre »*. Dans un courrier adressé le 16 novembre à Jean-Marie Spaeth, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), Martine Aubry rappelle ce calendrier. La ministre de la solidarité insiste notamment sur la nécessaire définition des prescriptions prises en charge par la CMU. Depuis des mois, ce *« panier de soins »* fait l'objet d'âpres discussions avec la CNAM, les mutuelles et les assurances associées au projet. Dans sa lettre, Mme Aubry admet désormais que certaines dépenses, dentaires et optiques, devront être plafonnées. Jusqu'ici, la ministre s'y était pourtant refusée.

La CMU, votée par le Parlement au printemps 1999, va prendre le relais de l'aide médicale gratuite gérée auparavant par les départements. Elle doit permettre à six millions de Français dont les revenus sont inférieurs à 3 500 francs par mois (5 250 francs pour un couple, 6 300 francs avec un enfant) d'avoir accès, en plus du régime de base, à une couverture complémentaire. Cette partie sera payée par les assurances et les mutuelles, lesquelles toucheront pour cela, selon la loi, une somme forfaitaire de 1 500 francs par bénéficiaire grâce à un fonds de financement alimenté pour une petite partie par l'Etat et pour le reste par une taxe de 1,75 % sur les contrats d'assurance. Il restait aux partenaires à se mettre d'accord sur le contenu.

Très tôt, les négociations ont pourtant commencé à bloquer. Les mutuelles et les assurances estiment que les seules prothèses dentaires et les lunettes, mal remboursées par la Sécurité sociale, pourraient engloutir l'intégralité des 1 500 francs forfaitaires. Aussi, ont-elles cherché à introduire des plafonds de dépenses. Promu porte-parole de l'ensemble des partenaires, M. Spaeth avait soumis, il y a quelques jours, une première proposition à Mme Aubry : limiter à une paire de lunettes tous les deux ans les remboursements et plafonner à 850 francs par an ou 1700 tous les deux ans, les soins dentaires. Un niveau jugé dérisoire par le gouvernement.

Aujourd'hui, Mme Aubry approuve néanmoins le principe d'un plafonnement des dépenses dans ces deux domaines. Dans sa lettre, la ministre propose de retenir le barême *« d'une seule paire de lunettes par an (...) sauf dans certaines indications précises comme c'est le cas actuellement pour les 6-16 ans »*. En matière de prothèses dentaires et sous la *« réserve expresse que son niveau et ses modalités ne constituent pas une restriction (...) contraire à l'évidence aux intentions du gouvernement »*, elle revoit également sa position initiale. Mais elle double le montant maximum autorisé : 1 300 francs par an ou 2 600 tous les deux ans. Ce plafond, précise la ministre qui entre dans les détails, ne doit pas *« inclure les prothèses mobiles complètes ou quasi complètes (10 à 14 dents) (...) »*.

Pour les mutuelles et les assurances, l'important est d'avoir remporté une victoire. D'autant que, dans sa lettre, la ministre annonce que *« le niveau de 1 500 francs pourrait être réexaminé si nécessaire »*...

Isabelle Mandraud

Le directeur de la maison centrale de Riom suspendu pour des « dysfonctionnements importants »

Il lui est notamment reproché d'avoir exercé ses fonctions en état d'ébriété

Le directeur et le directeur adjoint de la maison centrale de Riom (Puy-de-Dôme) ont été suspendus provisoirement, vendredi 12 novembre, par la directrice de l'administration pénitentiaire, dans l'attente de leur comparution devant la commission de discipline, début 2000. Des témoignages de surveillants recueillis par l'Observatoire international des prisons font état du comportement arbitraire du directeur.

LA DIRECTRICE de l'administration pénitentiaire (AP), Martine Viallet, a suspendu provisoirement, vendredi 12 novembre, le directeur et le directeur adjoint de la maison centrale de Riom (Puy-de-Dôme), après avoir constaté des *« dysfonctionnements importants »* dans la gestion de l'établissement. Se basant sur les conclusions d'un rapport préliminaire de l'inspection des services pénitentiaires, la directrice de l'AP a pris cette décision à titre conservatoire dans l'attente de la comparution, début 2000, des deux cadres devant la commission de discipline. L'AP refuse à ce stade de communiquer sur les faits reprochés aux deux hommes, précisant toutefois qu'ils ne relèveraient pas, selon l'enquête, d'infractions pénales.

La décision de l'AP a précédé de quelques jours la publication, dans *Dedans Dehors*, la revue de l'Observatoire international des prisons (OIP), d'une enquête intitulée *« Centrale de Riom, ces surveillants qui voulaient parler »*. Alerté cet été, en même temps que l'administration pénitentiaire, l'OIP avait recueilli, sous le sceau de l'anonymat, plusieurs témoignages de surveillants travaillant à la centrale et faisant état du comportement *« arbitraire »* du directeur, Jean-Luc Favreau. Ces éléments semblent avoir été vérifiés par l'inspection des services pénitentiaires, qui s'est rendu, le 18 octobre, à la maison centrale de Riom afin d'entendre les fonctionnaires de la prison.

Il est ainsi reproché à M. Favreau d'avoir organisé, pendant les heures de services, des pots avec certains surveillants, dont certains auraient tourné à la beuverie. Le directeur aurait été aperçu plusieurs fois ivre, déambulant dans les coursives. Certains surveillants font état de brimades et d'humiliations verbales de sa part, précisant qu'il les menaçait fréquemment de sanctions ou de poursuites disciplinaires. L'un d'entre eux a même été agressé, le 27 janvier, par le chef d'établissement, à l'issue d'un différend : sa plainte pour *« coups et blessures »*, déposée devant le parquet de Riom, a été classée sans suite.

Agé de cinquante et un ans, Jean-Luc Favreau a déjà eu maille à partir avec son administration. Alors qu'il était directeur de la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône, il avait été condamné par la justice pour conduite en état alcoolique. Cette condamnation lui a valu un blâme de son administration. Affecté quelques mois à la direction régionale de l'AP, à Lyon, il avait été nommé, en septembre 1995, à la maison centrale de Riom.

RÈGNE DE L'OPACITÉ

Contacté par *Le Monde,* Jean-Luc Favreau *« nie en bloc toutes les accusations* [le concernant], *les brimades comme les pots organisés »*. *« L'inspection a entendu des gens qui ont des griefs à mon encontre, mais je suis confiant sur le fond pour mon passage en conseil de discipline. »*

La supension provisoire du directeur de Riom, qui est resté quatre ans en fonctions, met en lumière les lacunes du contrôle externe aux établissements pénitentiaires. Ainsi, de très graves événements avaient pu avoir lieu, entre 1995 et 1998, à la maison d'arrêt de Beauvais (Oise) sans qu'aucune procédure d'alerte n'ait fonctionné. Dans cet établissement, des cadres et des surveillants s'étaient livrés à des exactions répétées – insultes racistes, harcèlement sexuel, beuverie et tabassage en règle – et il avait fallu que ces agissements soient dénoncés par les détenus, lors d'un procès, pour que l'administration pénitentiaire diligente une inspection. Le directeur a été révoqué et six surveillants mutés, mais aucune poursuite pénale n'a été engagée.

Au fil des années, les organes de contrôle des prisons – commissions de surveillance, magistrats du parquet ou juges d'application des peines – se sont révélés impuissants à lever l'opacité qui règne dans les établissements. Consciente de ces lacunes, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a mis en place un groupe de travail sur le contrôle externe de l'administration pénitentiaire, chargé de faire des propositions pour une plus grande transparence des prisons françaises.

Cécile Prieur

Le bilan des inondations dans le Sud s'alourdit

UNE VICTIME de plus a été découverte, mercredi 17 novembre, dans le département de l'Aude, ce qui porte à trente le nombre des morts à la suite des inondations qui ont ravagé une partie du sud de la France. Quatre ou cinq personnes sont encore portées disparues. L'arrêté de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle des communes, qui permet de déclencher les procédures d'indemnisation dans les quatre départements touchés, a été publié au *Journal officiel* jeudi 18 novembre. Il concerne 329 communes : 228 dans l'Aude, 29 dans les Pyrénées-Orientales, 33 dans le Tarn et 39 dans l'Hérault. D'autres communes, périphériques à la zone la plus touchée, feront l'objet d'un examen le 26 novembre.

Le premier ministre, Lionel Jospin, devait se rendre jeudi 18 novembre dans le département de l'Aude. A Carcassonne, il devait annoncer les mesures *« exceptionnelles »* arrêtées par le gouvernement pour l'indemnisation des victimes et la réparation des dégâts. – *(Corresp. rég.)*

DÉPÊCHES

■ **LOT : les sept spéléologues piégés depuis une semaine par la montée des eaux dans le gouffre des Vitarelles**, à Gramat (Lot), n'avaient toujours pas été localisés jeudi matin 18 novembre. D'importants renforts spécialisés ont été acheminés sur les lieux, mais le débit d'eau interdit toute reconnaissance. L'inquiétude grandit car la météo prévoit de nouvelles pluies sur la région.

■ **JUSTICE : Simone Weber, surnommée la « diabolique de Nancy »** et condamnée à vingt ans de réclusion pour meurtre en 1991, a été libérée de la prison centrale des femmes de Rennes mercredi 17 novembre. Elle avait été déclarée coupable du meurtre, en 1985, de son amant, dont le corps avait été découpé à la tronçonneuse et dispersé dans des sacs-poubelle. Simone Weber, qui a toujours clamé son innocence, a été détenue pendant quatorze ans.

■ **La chambre d'accusation de Paris a ordonné**, mercredi 17 novembre, la remise en liberté d'une militante de l'ETA, Carmen Guisasola-Solozabal, pour un dossier d'extradition, jugeant que sa détention en France excédait le *« délai raisonnable »* imposé par la Convention européenne des droits de l'homme. Pour la même raison, la chambre d'accusation a ordonné, mercredi, la remise en liberté d'un Italien, Carlo Caresana, réclamé par la justice italienne pour une affaire d'association de malfaiteurs.

■ **Le parquet de Paris vient de classer sans suite** quatre plaintes pour *« crimes contre l'humanité »* visant l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier. Ces plaintes simples avaient été déposées le 10 septembre par quatre Haïtiens qui affirment avoir été emprisonnés pendant plusieurs années à Haïti et torturés pour des raisons politiques sous le régime de « Baby Doc » (1971-1986). Le parquet a jugé ces plaintes irrecevables, la législation française ne prenant en compte que les *« crimes contre l'humanité »* commis durant la seconde guerre mondiale ou perpétrés après 1994, année de l'entrée en vigueur du nouveau code pénal.

■ **PHOTOCOPILLAGE : pour lutter contre le photocopillage,** un accord signé entre le ministère de l'éducation nationale, le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) et la Société des éditeurs et des auteurs de musique (SEAM) autorise les établissements scolaires du second degré, après signature d'un contrat, à reproduire des œuvres protégées. Le nombre de copies est limité à 180 par élève et par an. Les établissements doivent en contrepartie payer une redevance de 10 francs par élève au CFC, tarif révisable après l'année 2001.

www.club-internet.fr

CLUB internet

Votre budget Internet, ce n'est pas seulement le prix de l'abonnement, qu'il soit payant ou gratuit. C'est aussi et surtout le **coût des communications téléphoniques Internet**. Alors comment maîtriser votre budget ?

Avec Club-Internet, pour seulement 97F par mois, tout est compris :

- l'abonnement à Club-Internet pour 77F,
- le forfait **20F-20H** de communications téléphoniques Internet (1),
- et bien sûr l'assistance personnalisée disponible 7 jours sur 7*.

Kit gratuit au 0 801 800 900 (appel local), sur www.club-internet.fr, sur 3615 CLUBINTERNET (0,85F/mn) ou dans les Relais H (gares, métro, aéroports).

(1) Au-delà du forfait mensuel, la minute supplémentaire est à 0,28F.

* hors coût téléphonique : 0,99F/mn

Publicis Consultants

LeMonde Job: WMQ1911--0014-0 WAS LMQ1911-14 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:40 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0554 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

■ **DANIEL NATHANS,** Prix Nobel de médecine et de physiologie en 1978, est mort mardi 16 novembre à l'âge de soixante et onze ans des suites d'une leucémie à Baltimore, aux Etats-Unis. Né le 30 octobre 1928 à Wilmington (Delaware), il fit ses études universitaires à Washington et fut nommé professeur de microbiologie à l'université John Hopkins de Baltimore en 1959. C'est là qu'il réalisa les travaux de génétique qui lui valurent le prix Nobel, avec Werner Aber de Bâle (Suisse) et Hamilton Smith, son propre collaborateur à Johns Hopkins. Daniel Nathans a développé la technologie des enzymes de restriction, des molécules d'origine bactérienne qui permettent de couper les chaînes d'ADN en des sites précis et de les réassembler à la demande. La découverte de cette capacité de section des acides nucléiques, permettant d'isoler des fragments d'ADN à partir des chromosomes, a été à la base du développement du génie génétique. Toutes les recherches actuelles sur le génome – cartographie et mise au jour du patrimoine héréditaire, découverte des gènes responsables des maladies, diagnostic prénatal – en découlent.

■ **HONORÉ GÉVAUDAN,** qui a été l'un des policiers les plus connus de France, est mort mardi 16 novembre à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Né le 22 octobre 1920 à Sète (Hérault), où il eut pour condisciples de lycée Georges Brassens et Maurice Clavel, Honoré Gévaudan, licencié en droit, était entré dans la police en 1942. Il a occupé la fonction de directeur central adjoint de la police judiciaire de 1974 à 1980. Son nom reste attaché à de retentissantes enquêtes, comme la *« French Connection »,* le gang des Lyonnais, ou les affaires Spaggiari et Mesrine. Ce *« grand flic »,* auquel Spaggiari avoua en tête à tête avoir été *« le cerveau »* du casse de la Société générale de Nice, avait pris sa retraite en 1980, préférant selon ses propres termes *« partir sur une réussite »,* celle de la libération de Michel Maury-Laribière, le vice-président du Conseil national du patronat français (CNPF) enlevé et séquestré. Considéré par ses pairs comme l'un des *« sages »* du métier, plutôt *« Maigret »* que *« James Bond »,* Honoré Gévaudan avait publié plusieurs ouvrages sur sa vie professionnelle, comme *Tiens, vous faites ce métier-là* (1974) et *Flic ou les Vérités de la police* (1980). Il avait également publié *La Bataille de la French connection* qui retrace l'histoire du démantèlement de cette puissante filière du trafic d'héroïne.

■ **JEAN-MARIE ADIAFFI**, écrivain et cinéaste ivoirien, est mort lundi 15 novembre, à Abidjan (Côte d'Ivoire), à l'âge de cinquante-huit ans des suites d'une longue maladie. Il avait obtenu le Grand Prix littéraire d'Afrique noire en 1981 pour son roman *La Carte d'identité* (Hatier), sur la difficulté à créer une identité de l'Afrique postcoloniale. Il était l'inventeur du *« bossonisme »* (du mot *bosson*, diable en langue agni), une forme d'animisme. Il avait été arrêté en 1990 pour avoir critiqué le président Houphouët-Boigny.

NOMINATION

PREMIER MINISTRE

Pierre Guidoni, secrétaire national du PS chargé des relations internationales, a été nommé délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales auprès du premier ministre (*Le Monde* du 17 novembre), lors du conseil des ministres de mercredi 17 novembre. Sami Naïr, qui occupait cette fonction auprès du ministre de l'intérieur depuis avril 1998, en avait démissionné en juin après son élection au Parlement européen.

[Né le 3 octobre 1941 à Montpellier, Pierre Guidoni est licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Cofondateur et ancien dirigeant du Ceres (Centre d'étude, de recherche, et d'éducation socialiste) au PS avec Jean-Pierre Chevènement, il a été secrétaire général de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) en 1964, conseiller de Paris de 1971 à 1978, puis député (PS) de l'Aude de 1978 à 1983, avant d'être ambassadeur en Espagne de janvier 1983 à juillet 1985, nommé préfet en mai 1985, puis président de l'Institut du monde arabe de juillet 1985 à juin 1986 et ambassadeur en Argentine d'août 1991 à juillet 1993. Pierre Guidoni est secrétaire national du PS chargé des relations internationales depuis novembre 1995 et président de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS) depuis février 1997.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 15-mardi 16 novembre sont publiés :

● **PACS :** une loi relative au Pacte civil de solidarité ; la décision du Conseil constitutionnel relative au PACS (*Le Monde* du 11 novembre).

● **Mission :** un décret chargeant Christian Paul, député PS de la Nièvre, d'une mission temporaire auprès du ministre de la justice, du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et du ministre de la culture et de la communication.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Fabienne et **Guillaume LE BLANC**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Aliénor,

le 2 novembre 1999, à Toulouse.

Anna BLOMQUIST
et **Olivier LE FEBVRE**
ont la joie de faire part de la naissance de leur fille,

Alva, Nicole, Astrid,

en Arles, le 14 novembre 1999.

Corentin
et ses parents
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Anaëlle, Viviane, Madeleine,

le 15 novembre 1999, à Yverdon.

Corentin, Viviane
et **Jacques PFISTER-HORT,**
CH – 1400 Yverdon-les-Bains (Suisse).

Gérald et **Jocelyne SFEZ**
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Clara,
Bérénice, Esther, Camouna,

le 11 novembre 1999.

Francette et **Jean-Louis BUREAU,**
Jacqueline LEFEBVRE
ont la joie d'annoncer avec
Suzie et **Jean-François BUREAU**
la naissance, à Paris, de

Etienne,

le 16 novembre 1999.

3, rue de la Flèche,
92330 Sceaux.
23, rue des Boulangers,
75005 Paris.

Anniversaires de naissance

– Tes trois hommes te souhaitent un très bon anniversaire,

Pastourelle.

ADN.

Décès

– Les membres du Centre d'analyse et de mathématique sociales,
Et tous ses collègues de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Charlotte CARCASSONNE,
ingénieur de recherche,

survenu le 16 novembre 1999.

– M. et Mme Christophe Delaplanche,
Jérôme Delaplanche,
Antoine et Victor Delaplanche,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard DELAPLANCHE,

survenu le 5 novembre 1999, à l'Hôtel-Dieu, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Une messe à sa mémoire sera célébrée dimanche 21 novembre, à 10 h 30, en la chapelle de Port-Royal, 123, boulevard de Port-Royal, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, rue Amelot,
75011 Paris.
42, rue des Francs-Bourgeois,
75003 Paris.

– L'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID)
s'associe à la tristesse des amis et des proches de

Robert KRAMER,

dont l'indépendance et la liberté de création constituent une référence pour tous.

– Nicole Bedoiseau,
Marie, Clarisse, Louis,
Matthieu, Valérie, Jeanne, Marin, Emile,
Périne, Philippe, Robin, Antoine, Enzo, Thomas,
son épouse, ses enfants,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel BEDOISEAU,

le 16 novembre 1999, muni des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux sera célébré le vendredi 19 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, suivi de l'inhumation dans l'intimité au cimetière de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

9, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.

– Le doyen et les enseignants de la faculté de médecine Xavier-Bichat,
Le président du comité consultatif médical,
La directrice,
Le président de la commission de surveillance,
L'équipe de direction,
Le personnel du service de rééducation,
Les personnels
du groupe hospitalier Bichat-Claude-Bernard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel BEDOISEAU,
professeur des universités,
praticien hospitalier,

survenu le 16 novembre 1999, à l'hôpital Bichat-Claude-Bernard.

Michel Bedoiseau a été chef de service de rééducation fonctionnelle à Bichat-Claude-Bernard depuis 1980.
La communauté hospitalière de Bichat-Claude-Bernard perd un médecin de grande valeur dont les compétences en rééducation neurologique étaient unanimement reconnues. Elle regrette également la disparition d'un homme d'une grande humanité et pour beaucoup un ami.
Son dévouement l'avait conduit à être fondateur et à animer de nombreuses associations de malades handicapés.

– La famille de

Patrick LE GLOANNEC

a la profonde douleur de faire part à ses amis et connaissances de son décès accidentel, survenu le 13 novembre 1999, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Clion-sur-Indre (Indre), dans la plus stricte intimité familiale.

34, rue Salvador-Allende,
92000 Nanterre.
3, rue des Deux-Gares,
92500 Rueil-Malmaison.

– Mme Alain Paraf,
M. et Mme Pierre Gebelin,
Mlle Edith Paraf,
M. et Mme Olivier Delaunay,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bouffault, Colle et Bogogevic,
ont la douleur de faire part du décès du docteur

Alain PARAF,
agrégé des écoles vétérinaires,
directeur de recherche honoraire INRA.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cellettes (Loir-et-Cher), le vendredi 19 novembre 1999, à 16 heures.

– Le docteur Hubert Piguet,
son mari,
Laurence et Benoît,
ses enfants,
Adriana,
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Aline PIGUET,
née **FASQUELLE,**

survenu à Paris, le 10 novembre 1999.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime), le 15 novembre.

1, rue de Perceval,
75014 Paris.

– Mme Marie-Louise Pironnet,
M. et Mme Jean-Marie Pironnet,
M. et Mme Gilles Pironnet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert PIRONNET,

survenu à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 19 novembre 1999, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice de Bécon, 216, rue Armand-Silvestre, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).

Une cérémonie aura lieu le samedi 20 novembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Chauvigny (Vienne).

10, avenue Pasteur,
92400 Courbevoie.

– Mme Zineb Rahmani,
son épouse,
Sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Abderrahmane RAHMANI,

survenu le 27 octobre 1999, à Paris.

L'inhumation a eu lieu à Alger, le 30 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

116, rue Danton,
92300 Levallois.

– On nous prie de faire part du décès de

Mme veuve Yves ROUVRE,
née **Germaine HUMBERT,**

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Une messe d'intention sera célébrée le vendredi 19 novembre 1999, à 12 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paule Monnini,
42, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Mme Lisa Schmitz,
Annette, Barbara, Caroline et Christof,
ses enfants,
Clara, Emma et Gaspard,
ses petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Franz SCHMITZ,

survenu le 16 novembre 1999, à Manosque, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Sauveur de Manosque.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Schmitz,
63, boulevard des Varzelles,
04100 Manosque.

– Ses collègues et amis de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire
ont la tristesse de faire part du décès de

Franz SCHMITZ,

survenu le 16 novembre 1999, à Manosque, dans sa soixante-cinquième année.

Ils expriment à sa famille leurs plus sincères condoléances.

– Mme André Thisy,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

André THISY,
préfet honoraire,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,

à Paris, le 29 octobre 1999.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 4 novembre, en la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, à Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence).

Une messe à son intention sera célébrée le mardi 30 novembre, à 17 h 30, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Catherine Verret-Vimont
et M. Pierre Vimont,
Le docteur et Mme Jean-Michel Verret
et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Mouren
et leurs enfants,
M. Denis Verret et Mme Marie-Pierre de la Gontrie
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Lœuillet, sa sœur,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre VERRET,
inspecteur général honoraire
de Gaz de France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite maritime,

survenu le 16 novembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les cérémonies religieuses seront célébrées le vendredi 19 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e, et en l'église Saint-Louis, à Vichy (Allier), rue Georges-Clemenceau, à 15 h 30, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

26 East 93 rd New York,
NY 10028.
5, rue Quatrefages,
75005 Paris.
2, rue du Chanoine-Lelièvre,
72000 Le Mans.
87, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.
56, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

Remerciements

– La famille Louveaux
remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Jean LOUVEAUX.

1, rue de la Guyonnerie,
91440 Bures-sur-Yvette.

Anniversaires de décès

– Paris.

Juin 1904 - Novembre 1998.

In memoriam,

Mme Henri CHADEFAUD,
née **Berthe DAGUIN.**

Son amour et sa joie de vivre rayonnent en nos cœurs.

Sa famille.

– Il y a deux ans, le 19 novembre 1997,

Pierre WYSOCKI

nous quittait.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mercredi 24 novembre 1999, à 19 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine, à l'intention de

Marc DEMOTTE,

qui nous quittait il y a un an.

Sa femme et ses enfants
remercient ceux qui l'ont connu et aimé de participer par leur présence ou par la pensée.

M. Félix LECOY,
membre de l'Institut,
professeur au Collège de France.

Une messe aura lieu le mardi 23 novembre 1999, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-du-Travail, à Paris-14e, entrée 36, rue Guilleminot.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

Conférences

CONFÉRENCE EXCEPTIONNELLE
« Et ce fut après la Choah »
Une réflexion toujours actuelle
sur l'épreuve
et la souffrance dans l'histoire
du peuple juif,
par Ezriel TAUBER,
survivant de l'Holocauste,
auteur de nombreux ouvrages sur le sujet.
DIMANCHE 21 NOVEMBRE 1999,
à 20 h 30,
au Palais des Congrès à Paris,
porte Maillot.
PAF 75 francs
Organisation ARACHIM France
Tél. : 01-48-74-18-82

– Mardi 23 novembre 1999, à 20 h 30, l'Association les Quatre R donne une conférence sur les miracles, vrais et faux prodiges, par le Père François Brune, et Médiumnité, par Reynald Roussel, à l'Hôtel Brébant, 30-32, boulevard Poissonnière, Paris-9e. Renseignement : 01-40-16-49-97.

– L'association Hispania, avec le soutien du Ministerio de Educación y Cultura, organise, dans le cadre des ses « tertulias » mensuelles, une conférence sur : **« Les missions jésuites du Paraguay. Origine et fin d'une expérience sociologico-religieuse aux XVIIe et XVIIIe siècles »,** avec le professeur José A.F. Ferrer Benimeli, de l'université de Zaragoza, lundi 22 novembre 1999, à 18 heures, Unesco, salle VI, 1, rue Miollis, Paris-15e. Entrée libre.

– A l'invitation du Bné-Brit, Maurice-Ruben Hayoun traitera du thème suivant : **« Un modèle de transfert culturel en Europe : du grec à l'hébreu. Les traductions d'Aristote d'après le manuscrit hébraïque 956 de la BNF ».** Le jeudi 25 novembre, à 20 h 15, à la mairie du XVIe arrondissement, salle des mariages, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16e. Renseignements et inscriptions au 01-40-82-26-33.

Débats

QUATRIÈME
SALON DES ÉCRIVAINS
du B'NAI B'RITH,
le dimanche 28 novembre 1999,
de 14 heures à 19 heures.
Table ronde sur le thème :
« Tolérance et judaïsme :
quelle réalité ? »
Mairie du 16e,
71, avenue Henri-Martin, Paris-16e,
Métro Pompe. Entrée libre

Soutenances de thèse

– **Mme Alexandrine Civard-Racinais** a soutenu, vendredi 12 novembre 1999, sa thèse de doctorat en sciences de l'information intitulée : **« Les journalistes de l'information judiciaire écrite et leurs sources judiciaires : interaction et négociation ».**
Le jury lui a attribué le grade de docteur de l'université Panthéon-Assas-Paris-II avec la mention Très Honorable et avec ses félicitations.

Colloques

« FRANCE-EUROPE :
QUELS SERVICES PUBLICS
POUR LE XXIe SIÈCLE ? »

Samedi 20 novembre,
salle Médicis, palais du Luxembourg,
15, rue de Vaugirard, Paris-6e,
de 9 heures à 17 heures.

Pour tous renseignements,
tél. : 01-43-72-78-27.
Permanence tous les jours, de 12 heures à 20 heures.

Colloque en Sorbonne
25-27 novembre 1999 :
« 2 000 ans après quoi ? »

Une perspective philosophique sur le christianisme.
25 novembre (amphithéâtre Liard) : *Histoire*, Hans Maler, Rémi Brague, René Girard ; *Ethique*, Alain Finkielkraut, Alain Renaut, Charles Taylor.
26 novembre (amphithéâtre Liard) : *Raison :* George Steiner, Jean-Luc Marlon, Gianni Vattimo ; *Beauté :* Pierre Brunel, Julia Kristeva, Alain Besançon.
27 novembre (grand amphithéâtre) : *Vérité :* Kurt Flasch, Michel Henry, cardinal Joseph Ratzinger ; *2000 :* Jean Baechler, Eric Fuchs, Marie Balmary.
Renseignements : 01-40-46-26-37.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, Paris-7e

Soirée de poésie, 22 novembre 1999, à 20 heures.
En association avec la 5e Biennale internationale des poètes en Val-de-Marne. A. Hernandez-Nunez, O. Sedakova, B. Cany, G. Cartier. Modérateur : H. Deluy.
Cycle : *Des passants considérables*, 27 novembre, de 14 heures à 18 h 30.
Henri Thomas, un écrivain dans le siècle ?
Avec P. Bergounioux, F. Boddaert, Y. Charnet, C. Giudicelli, J.-C. Pirotte, J. Prieur. Modérateur : A. Albert-Birot.

Renseignements au 01-49-54-68-87/83.
Programme détaillé au 01-42-84-00-08.

– **Dimanche 21 novembre 1999, de 14 h 30 à 19 heures : journées portes ouvertes** du nouveau centre communautaire de Paris : visites guidées, rencontres des animateurs et des responsables, présentation des activités, animations musicales, 119, rue La Fayette, Paris-10e, métro Poissonnière.

Rectificatif

– La soirée du CBL du jeudi 18 novembre 1999 sera sur le livre de F.R. Reiter : **« Notre combat »** (éditions Le Temps des cerises), en présence de M. K. Schramek.

Manière de voir
Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique

L'OFFENSIVE DES RELIGIONS

■ Géopolitique des religions, par **Ignacio Ramonet.**
■ Les nouvelles légions du Vatican, par **Michel Arseneault.**
■ Rome et la Shoah, par **Henri Madelin.**
■ Au miroir de l'Occident, par **Sadik Jalal Al-Azm.**
■ Du Coran et de la tradition, par **Alain Gresh.**
■ Maghreb : que veulent les islamistes ? par **Jacques Berque.**
■ L'ascension des « hommes en noir » en Israël, par **Joseph Algazy.**
■ L'Inde sous la marée hindouiste, par **Rolf Gauffin.**
■ Controverses à propos des sectes, par **Frédéric Lenoir.**
■ L'internationale Moon, par **Jean-François Boyer** et **Alejanfro Alem.**
■ Nouveaux mysticismes, par **Pierine Piras.**
■ Intégrismes et laïcité, par **Albert Memmi.**
Et autres...

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 45 F – 6,86 €

LeMonde Job: WMQ1911--0015-0 WAS LMQ1911-15 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:34 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0555 Lcp:700 CMYK

Bordeaux est asphyxiée par la circulation automobile

L'agglomération, qui n'est équipée que de deux ponts pour enjamber la Garonne, subit des embouteillages quotidiens. Les projets de deux nouveaux franchissements et de lignes de tramway ne suffiront peut-être pas à limiter la circulation, qui a presque doublé en dix ans

BORDEAUX
de notre correspondante

Tous les jours, c'est la même litanie : les radios locales évoquent les kilomètres d'embouteillage aux heures de pointe sur la rocade bordelaise et sur le pont d'Aquitaine, qui enjambe la Garonne au nord de l'agglomération. La situation s'est aggravée depuis cet été. Pour des raisons de sécurité, la préfecture de la Gironde a condamné une des cinq voies du pont d'Aquitaine, utilisée jusque-là en alternance en fonction du trafic. Les quais et le pont de Pierre, au centre-ville de Bordeaux, sont pris d'assaut et souffrent de ce report de trafic. Le quotidien régional *Sud-Ouest* publie des dossiers sur *« d'autres façons de passer le pont »*. Radio-France Bordeaux-Gironde a même lancé depuis le mois de septembre l'opération « Roulez futé » pour développer le covoiturage. Car les automobilistes passent désormais en moyenne 20 à 25 minutes supplémentaires par jour dans les embouteillages.

Une association d'usagers du réseau routier de l'agglomération bordelaise, créée pour la circonstance, a assigné la préfecture au tribunal administratif pour *« abus de pouvoir »*. Les milieux économiques commencent aussi à s'inquiéter : selon la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB), certaines entreprises de transport de marchandises et de messagerie *« se voient pénalisées depuis le mois de juillet par les retards de ramassage de produits chez leurs clients »*. La CCIB a fait, mi-octobre, sept propositions pour améliorer l'accessibilité et la circulation en ville et dans l'agglomération.

Cette décision préfectorale a confirmé un fait connu depuis longtemps : l'agglomération bordelaise manque de franchissements. Le pont suspendu d'Aquitaine, inauguré en 1967, est le seul au nord de l'agglomération. Conçu initialement pour 30 000 véhicules par jour, il en supporte aujourd'hui plus de 90 000.

Point positif, cette congestion a déclenché de nouvelles initiatives. Le pont suspendu devrait bénéficier de deux nouvelles voies en 2002, des travaux effectués en même temps que le changement des câbles. Il est également prévu deux nouveaux franchissements d'ici 2010 : un en aval du pont d'Aquitaine, cher à Philippe Madrelle, président (PS) du conseil général de Gironde ; un autre en amont au nord de Bordeaux, souhaité par Alain Juppé, maire RPR de la ville et président de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB). Les études sont inscrites au contrat de plan Etat-région 2000-2006. Reste la question du financement des travaux, estimés entre 2,5 et 3,8 milliards de francs (380 à 580 millions d'euros) pour les deux ouvrages. Les élus espèrent une large participation de l'Etat : le ministère des transports, prudent, préfère attendre le résultat des études.

Une agglomération étendue

Depuis trente ans, l'agglomération bordelaise ne cesse de s'étendre. Elle comprend, dans le périmètre communautaire (27 communes), 658 000 habitants pour 250 kilomètres carrés. C'est une des conurbations les moins concentrées des villes françaises : sa densité représente la moitié de celle de l'agglomération de Lyon et le quart de celle de Paris. De ce fait, les déplacements en voiture ont quasiment doublé depuis 1978 : sur 2,8 millions de trajets par jour en 1998, 65 % sont effectués en automobile. L'agglomération bordelaise arrive ainsi en tête de liste des villes françaises organisées sur le « tout-automobile ».

NUISANCES GRANDISSANTES

L'automobile règne en maître dans l'agglomération, et les nouveaux franchissements n'inverseront pas cette tendance. Aujourd'hui, deux déplacements sur trois sont effectués en voiture, contre un sur deux en 1978, du fait de l'étalement toujours plus important de l'agglomération. Selon une étude de l'agence d'urbanisme de la CUB, si l'évolution actuelle se poursuit, la part de la voiture dans les déplacements sera de 70 % en 2010 contre 65 % aujourd'hui. Conséquences : la congestion augmentera, comme la pollution ; la qualité des services de transports en commun – déjà peu performants – continuera à se dégrader, et les nuisances sonores deviendront de plus en plus gênantes.

Le projet de tramway devrait partiellement limiter ces effets néfastes : trois lignes traverseront une partie de la CUB du nord au sud et d'est en ouest, soit 43,7 kilomètres de rail. La construction de ce mode de transport en site propre est estimée à 6,1 milliards de francs. Les travaux – le lancement des trois lignes en même temps – devraient commencer au printemps 2000, avec une première tranche livrée en 2003. Le tout est attendu pour 2007. Selon l'agence d'urbanisme, à l'horizon 2010, le tramway, avec la réorganisation parallèle du réseau de bus, devrait réduire de 4 % la part de la voiture dans l'agglomération, soit 80 000 déplacements par jour en moins sur un total de près de deux millions. Au centre-ville, la circulation automobile devrait baisser de 10 %.

Deux projets de franchissement du fleuve

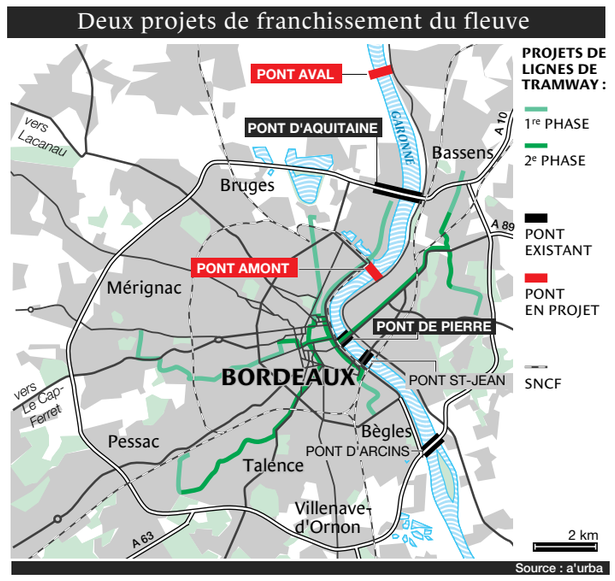

Source : a'urba

Mais le tramway ne résoudra pas les problèmes de circulation de périphérie à périphérie, laquelle représente aujourd'hui près d'un déplacement sur deux au niveau de l'agglomération : dans ces zones, la voiture est utilisée dans 89 % des cas. *« Face à cette explosion de l'automobile, le tramway ne sera qu'un frein très coûteux au tout-automobile, aux effets très limités »*, affirme Denis Teisseire, conseiller municipal et communautaire, qui fut un ardent opposant au projet – abandonné – de métro porté par l'ancien maire, Jacques Chaban-Delmas.

La CUB cherche d'autres solutions. Elle a réalisé un plan de déplacement urbain (PDU), obligatoire depuis la loi sur l'air du 30 décembre 1996. Ce plan quinquennal prévoit une centaine d'actions avec le tramway comme « épine dorsale ». Il s'agit notamment de *« réduire les émissions nuisantes à la source »*, d'améliorer les transports collectifs, de mieux organiser le stationnement, de favoriser piétons et cyclistes et de sensibiliser la population aux nouveaux modes de transport comme la voiture électrique.

« OBJECTIFS PEU AMBITIEUX »

« C'est un PDU bâclé et creux, critique Pierre Hurmic, seul élu Verts au conseil municipal de Bordeaux et à la CUB. *Les objectifs sont peu ambitieux et il n'y a aucun objectif chiffré et précis quant à la circulation automobile. En fait, Alain Juppé s'est réveillé à mi-mandat et ne veut pas prendre le risque de faire une politique impopulaire. »*

Le PDU soulève également un problème culturel plus général : *« Quand on touche à la voiture, on touche aux fondements de la société française,* souligne Jean-Baptiste Rigaudy, directeur d'études à l'agence d'urbanisme. *Tant que l'attachement à la voiture sera aussi important, tant qu'il n'y aura pas de mesures plus coercitives en matière de police et de fiscalité pour limiter le trafic automobile, rien ne changera vraiment. »*

Claudia Courtois

Poursuite des grèves dans les transports en commun à Lyon et à Marseille

LES AGGLOMÉRATIONS lyonnaise et marseillaise étaient toujours paralysées, jeudi 18 novembre, par des grèves dans les sociétés de transports en commun. Certes, la direction de la Régie des transports de Marseille (RTM) a indiqué dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'issue de négociations avec les organisations syndicales, qu'elle espérait parvenir à un accord dans la journée et à une reprise du travail vendredi.

« Sur la partie salariale, on a pratiquement abouti », a affirmé un représentant de la direction. Les discussions devaient reprendre dans la matinée de jeudi. *« On est pratiquement sur un accord et une reprise vendredi matin »,* a ajouté la direction. Celle-ci a mis en place pour la journée de jeudi un service partiel de substitution en affrétant une quinzaine de bus d'une société privée. Selon un représentant de la CGT, des *« avancées significatives »* auraient effectivement été enregistrées dans la dernière phase des négociations. Celles-ci devaient se poursuivre jeudi. Ce même jour, des assemblées générales du personnel étaient convoquées par les syndicats.

Depuis lundi, les salariés de la RTM sont en grève pour demander des revalorisations salariales et des améliorations en matière de sécurité, à l'occasion des négociations sur le passage aux 35 heures. Le mouvement est massivement suivi, et la ville est privée de métros, bus et tramways.

Comme dans l'agglomération lyonnaise, où le trafic des bus et des métros était presque inexistant, jeudi matin, au troisième jour d'un mouvement de grève lancé par les syndicats CGT, FO, UNSA, CFDT et CFTC pour protester contre le projet de réduction du temps de travail présenté par la direction.

Quelques bus circulaient mais aucune ligne de métro ne fonctionnait – excepté la ligne D, qui est automatique –, selon la direction de la Société lyonnaise de transports en commun (SLTC), filiale de Via GTI qui exploite le réseau des transports en commun lyonnais (TCL), le deuxième réseau de France.

Une réunion, mercredi, entre la direction et l'intersyndicale s'est soldée par un échec. L'intersyndicale rejette les contreparties – notamment la modération salariale – demandées par la direction pour la mise en place des 35 heures. Selon la direction, les 3 700 salariés de l'entreprise, qui travaillent aujourd'hui 38 heures par semaine, ont refusé le principe d'augmentations de salaires annuelles inférieures de 1,2 % à l'inflation, pour les trois années à venir, ainsi qu'un effort de productivité en contrepartie des 21 jours de congés supplémentaires qui leur ont été accordés. – *(AFP.)*

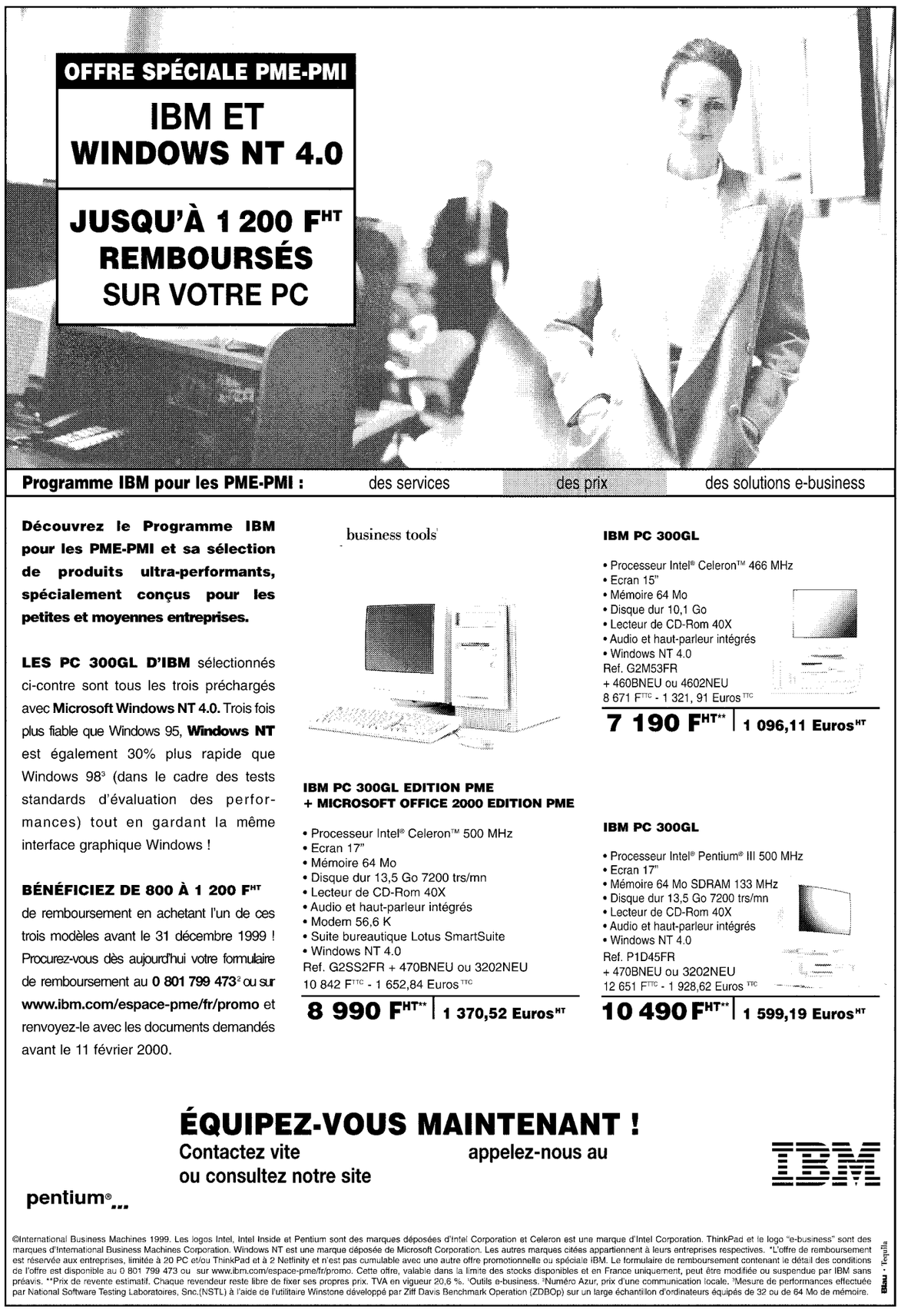

LeMonde Job: WMQ1911--0017-0 WAS LMQ1911-17 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 09:19 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0557 Lcp:700 CMYK

Gus Dur, « boussole » de l'Indonésie

BANIRA/SIPA

Plus connu sous le nom familier de « Gus Dur », le « frère aîné » Dur, Abdurrahman Wahid a été élu président de l'Indonésie à la surprise de beaucoup. Atteint de cécité, ce docteur de la loi musulmane, aussi modéré que respecté, entend instaurer la démocratie dans un pays qui a connu plusieurs explosions pendant les cinquante premières années de son histoire

SI *je suis candidat, je gagnerai »,* avait-il confié, en janvier 1999, au magazine américain *Time.* Une affirmation parmi d'autres, s'était-on dit à l'époque, sans trop s'y attarder, prononcée par un personnage respecté, mais dont le cheminement semblait difficile à suivre. Toujours disponible et accueillant, résistant rarement à l'attrait d'un bon mot, Abdurrahman Wahid lançait-il encore un ballon d'essai ? Personne ne le savait au juste. Il devait pourtant être candidat de dernière heure et, à la surprise de beaucoup et au soulagement de tous, être élu chef de l'Etat le 20 octobre 1999. L'Indonésie, turbulente et désorientée – *« nation inventée »,* selon la formule d'un chercheur étranger –, s'offrait ainsi un lifting, un autre visage.

Abdurrahman Wahid est connu sous le nom à la fois respectueux et familier de « Gus Dur », le « frère aîné » Dur, deuxième syllabe de son prénom. Il y tient. Avant d'émigrer au palais présidentiel, il vivait entre Cinangur, dans le sud de Djakarta, et le quartier général délabré du Nahdlatul Ulama, situé sur une avenue bruyante du centre-ville. Quand la première limousine de la présidence s'est présentée, après son élection, à Cinangur, neveux, nièces ou jeunes cousins, qui n'avaient jamais rien vu de si beau, ont tous voulu en essayer les fauteuils, contraignant le protocole à un manège inhabituel. Que faire ? Les portières s'ouvraient et se refermaient sur le passage des « neveux du président ». *« Ils veulent me forcer à porter des souliers »,* s'est plaint, de son côté, ce dernier, qui n'a jamais vécu que pieds nus ou en sandales.

Sa fille, qui l'aide à se déplacer depuis qu'il a pratiquement perdu la vue, a été obligée d'être ferme avec les services de la sécurité militaire présidentielle pour conserver la tâche de le guider. *« Pourvu qu'il ne soit pas élu ! »,* avait confié à un journaliste son assistante, une dizaine de jours avant le scrutin. *« Regardez-moi ! Je porte un pantalon et une chemisette. Nous n'interdisons pas aux gens de boire une bière. Je n'affiche pas une longue barbe. Les intégristes n'ont aucune influence en Indonésie ! »,* nous avait-il dit en janvier 1998, soit quelques mois avant la chute de Suharto.

Dès cette époque, alors que la tension montait entre étudiants et militaires, il tenait un discours dont il ne s'est jamais démarqué depuis et qui jetait une lumière crue sur la suite des événements. *« Nous devrions commencer par avoir une grande coalition nationale. Il faut, à tous les niveaux, remplacer des voyous politiques par des gens responsables, de façon à disposer, dans un délai de cinq à sept ans, d'un bon Parlement capable d'instaurer la démocratie »,* nous disait-il alors.

« Gus Dur » n'est peut-être pas un prophète, mais il est l'un des connaisseurs les plus avisés de la société indonésienne. Alors que Suharto, voilà à peine deux ans, s'accrochait encore à son trône, le sage de la vie publique indonésienne, à la veille d'une attaque cardiaque qui devait le clouer pendant quelques semaines sur un lit d'hôpital, annonçait déjà la couleur. *« Plus personne, en dehors de sa famille, ne peut faire encore pression sur Suharto. Quatre sur ses six enfants veulent qu'il continue. L'impasse est totale. Quel dommage ! Nous entrons dans une période d'instabilité d'une ou deux années. Ma préoccupation est de voir l'insatisfaction canalisée suivant des critères religieux. Nous allons vraiment nous efforcer de calmer le jeu. De façon non violente, je vais me battre pour imposer le changement »,* déclarait-il déjà au *Monde.*

Il disait également de la répression des étudiants par les forces armées : *« Malheureusement, ces dernières ont choisi de frapper les gens. Les jeunes soldats, sans instruction, qui ont acheté leur charge, qui ne sont pas payés, voient les jeunes des classes moyennes qui manifestent. Aussi la colère l'emporte, et c'est pourquoi l'instabilité peut s'étaler sur une ou deux années. Voilà pourquoi il nous faut une grande coalition nationale. »* La suite des événements lui a donné raison, et « Gus Dur » a tenu parole : a l'exception des plus corrompus, tout le monde a trouvé place dans le gouvernement qu'il a formé le 27 octobre.

On aurait pu s'y attendre. En 1998, à la fin d'un ramadan intervenu par des temps troublés, 200 000 personnes sont venues l'écouter à Surabaya, l'un de ses fiefs à Java-Oriental. Le Nahdlatul Ulama, première association d'oulémas de la planète avec plus de 30 millions de membres, a été fondé par son grand-père, Kyai Hasyim Asy'ari, que de nombreux Javanais musulmans considèrent comme un saint. Son père, Wahid Hasyim, avait assuré la relève et avait également été, du temps de Sukarno, ministre des cultes avant d'être tué dans un accident en 1953. Après des études désordonnées au Caire, où il passe une partie de son temps à fouiller les librairies, et à Bagdad, puis une année en Europe de l'Ouest, qu'il quitte faute d'obtenir une bourse, « Gus Dur » s'intègre dans le Nahdlatul Ulama, en gravit les échelons et en prend lui-même la direction en 1984, à quarante-quatre ans.

IL appartient à l'école du soufisme, dont l'une des vertus cardinales est l'humilité. Il s'oppose non seulement à l'Etat musulman mais également à l'intrusion de la religion en politique. *« Pour moi,* a-t-il résumé en 1995, *une société islamique en Indonésie serait une trahison de la Constitution car elle ferait des non-musulmans des citoyens de seconde zone. »* L'islam encourage la tolérance : telle est la lecture du Coran faite par ce docteur de la loi musulmane, profondément religieux et qui a choisi de vivre dans la simplicité. A Cinangur, sur le terrain de 5 hectares acheté en 1979, soit bien avant que l'endroit soit absorbé par la métropole de Djakarta, il a commencé par aménager un *pesantrem,* un pensionnat traditionnel musulman, à l'image de celui dans lequel a baigné son enfance et où, pendant deux ans et demi, son grand-père lui a appris les bases du Coran. Ou à l'image des *pesantrem* de ses ancêtres, dont il a été le secrétaire, de 1974 à 1979, à son retour d'Europe.

Aucun système légal ne doit contraindre à l'application de la loi musulmane : voilà ce qu'il a appris et ce qu'il entend faire prévaloir. Le jeûne et les autres rites de l'islam ne sont acceptés par Dieu que si le croyant s'y prête volontairement. Dans la vie publique, la première vertu est le consensus. En outre, « Gus Dur » est sincèrement convaincu que le meilleur des systèmes politiques est la démocratie. Ainsi peut-on expliquer ses efforts inlassables pour encourager d'autres politiciens, de tous horizons, à participer et son absence de mépris pour ses adversaires. Tous l'appellent sans réserve « Gus ». Et s'il se permet, même publiquement, de critiquer Megawati Sukarnoputri, sa *« petite sœur »* élue vice-présidente le 21 octobre avec son appui, c'est qu'il s'en considère le mentor, ce qui n'est pas entièrement faux.

A son image, Cinangur est un complexe accueillant, modeste et qui se retrouve aujourd'hui au milieu d'un quartier populaire dont les ruelles sont pleines d'enfants. C'est la prolongation urbaine des villages surpeuplés de Java-Oriental et -Central, où « Gus Dur » est si populaire. *« En l'espace de dix ans,* dit-il, *la population urbaine est passée, en Indonésie, de 22 % à 36 %. »* Il s'agit donc d'entretenir, dans des conditions difficiles, *« une harmonie sociale »* d'origine rurale. L'atout majeur pour y parvenir : *« la majorité silencieuse refuse de suivre »* les manipulateurs de tous bords à l'origine des émeutes ou des massacres de ces deux dernières années, à commencer par ceux, avec ou sans uniforme, qui *« manipulent l'islam ».*

Persuadé que seule la démocratie peut sauver l'islam, ce musulman dévôt est également un cosmopolite qui parle plusieurs langues et même quelques mots de français, retenus depuis un séjour de quelques mois à Lyon. Pendant des années, il a signé des éditoriaux dans la presse de Djakarta, présidé le Conseil des arts de la capitale, animé des organisations non gouvernementales. Andrée Feillard rapporte également, dans *Les Pionniers de la tradition, islam et armée dans l'Indonésie contemporaine* (L'Harmattan/Archipel), qu'il a conseillé l'Institut du planning familial, le ministère des coopératives ainsi que celui des cultes. *« Il se passionne pour tout,* écrit-elle, *du socialisme à la philosophie ; de 1966 à 1970, il part étudier à Bagdad à la faculté des lettres »,* où il *« apprend également les bases de la psychologie »* et *« découvre une nouvelle vision de l'islam, celle de l'Etat baasiste laïc. »*

JUSQU'ICI, « Gus Dur » a manœuvré assez habilement pour calmer le jeu. Ses premières initiatives, en temps que président, ont eu pour objet de prendre tout le monde de vitesse. Il ne fallait pas marginaliser la populaire Megawati, dont les partisans n'auraient pas compris, après leur victoire aux élections législatives de juin 1999, qu'elle se retrouve à l'écart du pouvoir. Il l'a fait élire, ce qui n'a pas été une mince affaire, vice-présidente. Dans la foulée, en l'espace de six jours seulement, il a formé un gouvernement de trente-six membres et défini ses priorités : établir la paix civile, redresser l'économie, lutter contre la corruption.

> « Pour moi, une société islamique en Indonésie serait une trahison de la Constitution car elle ferait des non-musulmans des citoyens de seconde zone »

L'enquête sur la fortune de la famille de Suharto sera rouverte. Megawati a été invitée à calmer les affrontements entre chrétiens et musulmans aux Moluques et le problème posé par un mouvement indépendantiste en Irian-Jaya. Le président a lui-même fait le tour, début novembre, des capitales de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), dont l'Indonésie est l'un des membres fondateurs. Fin novembre, il compte assister à Manille au sommet annuel de cette association, très partagée sur la question du Timor-Oriental, pays enfanté dans la douleur. Le nouveau président entend jeter de l'eau sur cette terre brûlée. Mais l'affaire atjehnaise s'annonce comme le premier et crucial test de sa présidence. Nourri par les brutalités et l'injustice, l'irrédentisme, dans cette province septentrionale de Sumatra, pourrait provoquer une situation explosive et mettre en cause l'intégrité territoriale de l'archipel. Pour le président, laisser les Atjehnais s'exprimer est affaire de justice. Mais l'armée, la bureaucratie et une bonne partie de la classe politique ne l'entendent pas de cette oreille-là.

« Gus Dur » a l'intention de gouverner, mais en a-t-il les moyens ? L'Indonésie s'est donné une boussole, mais pour combien de temps ? Orateur charismatique, brouillon, séducteur, plein d'humour mais parfois irascible, « Gus Dur » a pris les commandes. Il est trop tolérant, disent déjà certains, en soulignant qu'il serait favorable à un pardon de Suharto et de ses acolytes une fois que la justice aura suivi son cours. Son succès dépendra également des capacités de l'équipe à laquelle il a confié la responsabilité de l'économie. Aussi habile que probe, il n'a pas pour autant la moindre expérience de la gestion gouvernementale. Or l'héritage est lourd et le navire difficile à manier.

La fragilité de sa santé offre un autre sujet de préoccupation. L'attaque subie en janvier 1998 a accentué une cécité déjà forte. *« Je ne vois pas et elle ne parle pas »,* a-t-il plaisanté au lendemain de son élection, devant un parterre d'hommes d'affaires, en parlant de lui-même et de Megawati Sukarnoputri, connue pour la rareté de ses interventions publiques. Il espère toujours qu'une troisième opération de la rétine lui rendra une vision partielle. Il ne boit pas et ne fume pas mais continue, contre l'avis de ses médecins, de travailler douze heures par jour et parle déjà de se rendre également en Chine, au Japon et en Inde. Il est toutefois capable de se détendre ou de faire une petite sieste à n'importe quelle heure du jour.

Pour encourager un processus de démocratisation après trente-deux années de régime autoritaire, « Gus Dur » a agi à la fois avec prudence et assurance. A la fin du règne de Suharto, il a su donner suffisamment le change pour ne pas devenir une cible du pouvoir alors en place. Par la suite, il a démêlé manipulations et aspirations au sein d'un archipel de 17 000 îles et îlots dont il entend préserver l'unité. A l'aube d'une transition de plusieurs années, l'Indonésie et ses quelque 206 millions d'habitants se retrouvent probablement sous la direction d'un sage doté d'une solide intuition de l'avenir. Que ce dernier puisse réaliser son projet est une autre affaire. *Inch' Allah !* dit-on ici. Si Dieu le veut...

Jean-Claude Pomonti

LeMonde Job: WMQ1911--0018-0 WAS LMQ1911-18 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 09:19 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0558 Lcp:700 CMYK

Villes-campagnes : pas de fracture mais des opinions distinctes

Le clivage entre villes et campagnes a resurgi aux élections européennes. Mais ces écarts d'opinion n'expriment pas une opposition radicale entre deux mondes

le Monde & CECOP

COORDINATION
Gérard Courtois
Jérôme Jaffré

DANS un siècle qui restera comme celui du triomphe de la ville, la société rurale vient périodiquement se rappeler au bon souvenir de l'Etat républicain pour manifester les limites de son patient travail d'homogénéisation de la société française. Du « non » à Maastricht, en 1992, à l'envolée du vote pour les « Chasseurs » aux élections européennes de 1999, sans compter la révolte actuelle contre la « malbouffe », le monde rural expose sa singularité et exprime sa réticence à l'encontre du processus d'uniformisation culturelle de cette fin de siècle. Cependant, les enquêtes réalisées par l'Observatoire interrégional du politique et le Centre d'étude de la vie politique française montrent que cette réticence n'est pas pour autant porteuse d'un refus d'intégration politique. Si des écarts d'opinion existent bel et bien entre ruraux et urbains, il n'y a pas d'opposition radicale et inconciliable entre les univers des villes et des campagnes.

Le monde rural n'est pas un monde clos sur lui-même et ne se confond plus ni avec le monde agricole – les agriculteurs comptent aujourd'hui pour 13 % dans la population rurale – ni avec celui des retraités. Pour autant, il se distingue toujours de la population des grandes agglomérations, et tout particulièrement de celle de la région parisienne, par une plus faible présence d'actifs de moins de 35 ans, de bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur et une structure de la population active où le poids de l'emploi industriel et notamment ouvrier est dominant, alors qu'il ne l'est plus dans les villes, où domine l'emploi tertiaire.

La différenciation n'est pas seulement sociologique mais aussi culturelle. A sa manière, le monde rural organise sa résistance au mouvement qui porte la société urbaine vers des référents toujours plus individualistes et universalistes. Il confirme son adhésion à des valeurs d'ordre et d'autorité dont se détachent aujourd'hui dans leur majorité les Français des villes, et tout spécialement ceux de la région parisienne. Quand les urbains recherchent avant tout dans l'école un outil d'éveil et d'apprentissage de la liberté de jugement, les ruraux lui assignent en priorité un rôle de formation à la discipline et à l'effort, dans la droite ligne du projet originel des pères fondateurs de l'école publique : 56 % d'entre eux défendent cette conception quand la même proportion exactement des habitants de la région parisienne défend la conception inverse, celle de l'école libérale. Même opposition d'opinion en ce qui concerne l'attitude à l'égard de la peine de mort, dont le rétablissement est demandé par 54 % des ruraux et rejeté par 58 % des Parisiens.

C'est dans la qualité du lien social, et tout spécialement celui vécu au sein des territoires de la vie quotidienne, que les ruraux continuent de rechercher leurs références identitaires privilégiées. Le monde rural réaffirme sa confiance dans les territoires de proximité pour donner de la lisibilité et du sens au monde social. La commune, le département, la région sont perçues comme des communautés d'appartenance dont la valorisation rejaillit sur l'identité de chacun, quelle que soit sa position sociale.

> Le monde rural exprime sa réticence à l'encontre du processus d'uniformisation culturelle

Quand 80 % de la France urbaine s'intéresse en priorité à l'actualité nationale et internationale, la moitié de la France rurale privilégie l'information locale et régionale. Quand la « communauté de voisinage » perd son sens pour la France urbaine – seulement 18 % des Parisiens et 26 % des autres urbains se sentent « très proches » des habitants de leurs communes de résidence, 45 % seulement déclarent avoir avec eux des intérêts communs –, la France rurale conserve un plus grand attachement aux hommes (38 %) et une croyance majoritaire en un projet commun (69 %).

On aurait tort de voir dans cet « effet territoire » un indicateur de repli de la majorité des ruraux et de refus d'intégration politique à la société dans son entier. Certes, des différences subsistent. On ne peut nier le plus faible intérêt des ruraux pour la politique en général, comparé à celui des citadins et surtout des habitants de l'agglomération parisienne (35 % au lieu de 42 % et 50 %). On peut aussi observer que le fonctionnement de la démocratie dans le territoire de proximité qu'est la région satisfait un plus grand nombre de ruraux que celui de la démocratie au niveau national (respectivement 63 % contre 58 %), alors que les urbains ne font pas de différence entre les deux scènes politiques.

Il n'y a pas pour autant d'exacerbation de la crise de la représentation des campagnes. Ses habitants se montrent ni plus ni moins confiants que leurs concitoyens dans les responsables politiques, ni plus ni moins distants à l'égard des partis politiques. Rien ne les différencie non plus dans leurs attentes prioritaires en matière d'action publique. Celles-ci, comme celles des urbains, vont d'abord aux politiques de soutien de l'emploi, suivies par l'éducation et la formation des jeunes. Ces politiques passent avant celles qui concernent les équipements routiers ou l'aménagement spécifique du territoire rural (6e priorité seulement aux yeux des ruraux eux-mêmes).

Reste l'Europe. Les enquêtes de l'OIP ne permettent pas d'accréditer l'idée d'un clivage d'opinion opposant deux espaces de références antagonistes : celui des urbains « euro-confiants » et celui des ruraux « stato-nationalistes ». En considérant le malaise exprimé par les « Chasseurs » comme celui de la société rurale tout entière – alors qu'une faible minorité des ruraux se déclare proche des « Chasseurs » et a voté pour eux aux dernières élections européennes –, on déduit, à tort, de l'attachement de la majorité des ruraux à un mode de vie et un environnement social singulier, un refus d'acceptation de plus vastes espaces d'intégration. Dans leur majorité, les ruraux jugent que la France a bénéficié dans le passé de son appartenance à l'Europe, considèrent comme « *une bonne chose* » la réalisation de l'Europe pour leur région, sont confiants dans l'avenir européen. Il faut cependant souligner que, sur tous ces points, les majorités sont plus courtes chez les ruraux que chez les citadins, et surtout que chez les habitants de l'agglomération parisienne. Pour exemple, à l'automne 1998, la confiance dans l'avenir de l'Europe rassemble 58 % des ruraux, 64 % des urbains et 71 % des Parisiens.

La construction politique de la ruralité est dangereuse. Elle s'appuie sur la bienveillance à peu de frais de la France urbaine, toujours prête à se projeter dans un rural imaginaire et symbolique, sanctuaire de la nature et lieu de mémoire collective. Elle clôture un monde et l'assigne dans une singularité, défendue par une minorité, au risque de compromettre à terme l'intégration volontaire du plus grand nombre dans le processus collectif de modernisation de la société française.

Elisabeth Dupoirier
directrice de l'Observatoire interrégional du politique (OIP)-FNSP

Les différences entre ruraux et urbains comptent de plus en plus dans le vote des Français

VIEILLE règle des études électorales que l'on croyait en voie d'extinction, la différence entre le vote des ruraux et le vote des urbains connaît un certain regain dans la France de la fin du XXe siècle, comme l'attestent les élections européennes du 13 juin. Le vote des Français a, en effet, opposé le comportement des campagnes à celui des villes, sous la triple dimension du clivage gauche/droite, du partage pro-européens/anti-européens et de l'affrontement entre « Chasseurs » et écologistes.

Le rapport de forces entre la gauche plurielle et la droite républicaine suit de façon presque parfaite le continuum rural/urbain. La gauche est devancée par la droite de 1,6 point dans les cantons ruraux. Elle la devance de 2,3 points dans les cantons semi-ruraux (situés dans les agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants), de 4,8 points dans les cantons urbains (ceux des agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants), de 7,7 points dans les cantons très urbains, situés dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Enfin, en agglomération parisienne, l'avance de la gauche sur la droite est de 4,9 points.

Le fait nouveau des européennes de 1999 est que les forces politiques voient de plus en plus leurs résultats varier en fonction du clivage rural/urbain. C'est le cas de toutes les listes de gauche – Laguiller, Hue, Hollande (à l'exception d'une faiblesse en agglomération parisienne), Cohn-Bendit – mais aussi des listes Bayrou, Le Pen et Mégret, dont les scores augmentent régulièrement en fonction du degré d'urbanisation des cantons. A l'inverse, le score des « Chasseurs » mais aussi celui des listes Pasqua et Sarkozy sont plus forts en zone rurale qu'en zone urbaine (à l'exception d'une remontée de la liste RPR-DL dans l'agglomération parisienne). Il y a dix ans, aux européennes de 1989, la relation était beaucoup moins systématique. Les listes d'extrême gauche, la liste socialiste et la liste des Verts obtenaient un score très proche dans les zones rurales et dans les zones urbaines.

La montée en puissance du clivage européen dans la société française apparaît clairement à travers cette distinction ruraux/urbains. On le savait depuis le référendum sur Maastricht, en 1992, qui avait vu les campagnes se prononcer pour le « non » et les villes corriger la tendance en donnant de justesse une majorité nationale au « oui ». Curieusement, aux européennes de 1994, malgré la présence de la liste de Villiers, héritière du « non » de droite à Maastricht, et de la liste des « Chasseurs », le vote rural/urbain ne s'est pas structuré en fonction du clivage européen.

Tout change cette année. Si, comme le fait Alain Lancelot dans la revue *Commentaire* (n° 87, automne 1999), on classe les listes en deux tendances – les pro-européennes (Hollande, Cohn-Bendit, Bayrou et Sarkozy) et les réservées ou hostiles à l'égard de l'Europe (Laguiller, Hue, Pasqua, Le Pen, Mégret et Saint-Josse), l'avance des pro-européens est la plus étriquée des cinq scrutins européens organisés depuis 1979 : 12 points d'avance au plan national au lieu de 20 en 1994 et 45 en 1989. Sur ce plan, le clivage rural/urbain est très pertinent. Certes, les ruraux ont voté davantage pour les listes pro-européennes que pour les listes anti-européennes mais chez eux l'écart entre les deux camps n'est que de 7,8 points contre 8,9 chez les semi-ruraux, 12 chez les urbains, 15,7 chez les très urbains et 20,7 en agglomération parisienne. Sur l'Europe, la différence de comportement entre les ruraux et les habitants de l'agglomération parisienne augmente considérablement. Elle est de 13 points, contre 3 seulement en 1994.

Le troisième clivage rural/urbain de ces élections européennes réside dans l'opposition de deux des listes victorieuses du scrutin : les « Chasseurs » et les écologistes. La liste Chasse, pêche, nature et traditions obtient 11,7 % des voix dans les cantons ruraux, presque le double de sa moyenne nationale et un gain de 4,5 points depuis 1989 (contre un gain moyen de 2,7 points dans le pays). La liste conduite par Jean Saint-Josse bénéficie d'un surcroît d'audience dans les campagnes des départements ruraux à forte proportion de chasseurs, où elle culmine à 15,1 % des suffrages, mais elle possède également une influence réelle dans les campagnes des départements ruraux où la chasse est moins présente. Son score moyen y est tout de même de 10,6 % des suffrages exprimés. L'ambition de se transformer en « *mouvement de la ruralité* » paraît ici fondée, même s'il a davantage vocation à devenir un partenaire politique plutôt qu'à imposer une quelconque hégémonie. Les « Chasseurs » rassemblent un électorat aux trois quarts masculin, populaire (il est celui qui comprend la plus forte proportion d'ouvriers), peu politisé et sont les seuls de toutes les listes présentes à placer en tête de leurs motivations la « *défense des valeurs traditionnelles* ».

Les Verts, conduits par Daniel Cohn-Bendit, s'opposent point par point à ce portrait. Autant l'écologie d'Antoine Waechter, forte d'un grand succès aux européennes de 1989, avec 10,7 % des voix, voyait son influence étale des cantons ruraux à ceux de l'agglomération parisienne, autant l'écologie de 1999 diffère, exprimant avant tout le mal-être des villes, alors que les « Chasseurs » disent le malaise des ruraux. La liste Verte recueille 7,9 % des voix dans les cantons ruraux, 8,7 % dans les cantons semi-ruraux, 9,3 % dans les cantons urbains, 10,9 % en zone très urbaine et elle culmine à 13,2 % en agglomération parisienne. Les écologistes rassemblent un électorat en majorité féminin, composé surtout de classes moyennes ou aisées, fortement diplômées et dont les motivations résident dans la défense de l'environnement et la construction de l'Europe.

Les comportements électoraux traduisent la réalité du clivage rural/urbain dans la France d'aujourd'hui, même s'il est juste de parler de différences de degré plutôt que de nature, comme le fait Elisabeth Dupoirier (*lire ci-dessus*). Traditionnellement, pour l'emporter, la droite ajoutait la faveur des cantons ruraux et celle de l'agglomération parisienne, comme le fit par exemple Jacques Chirac en 1995. Aujourd'hui, la droite découvre la concurrence des « Chasseurs » en zone rurale et perd du terrain sur la gauche en région parisienne. Il y a dix ans, aux européennes de 1989, l'avantage des droites sur la gauche et l'extrême gauche était de 5 points plus élevé en agglomération parisienne que dans le reste du pays. Aujourd'hui, l'écart est d'un point, mais en défaveur de la droite. La conquête du conseil régional d'Ile-de-France par la gauche, les peurs de la droite à Paris ne tiennent pas au hasard ou à de mauvaises circonstances. Elles s'inscrivent dans un véritable retournement de tendance.

Jérôme Jaffré
directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop)

L' orientation politique des ruraux

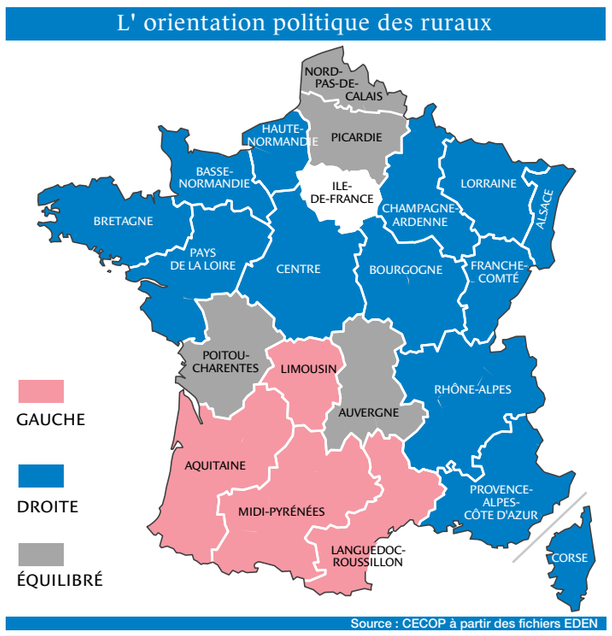

Source : CECOP à partir des fichiers EDEN

L'examen du vote aux européennes de 1999 et aux législatives de 1997 montre que les ruraux, s'ils votent en majorité à droite, ne votent pas de la même façon d'une région à l'autre. Le vieux partage nord/sud du pays conserve sa vigueur. Dans la partie nord, toutes les zones rurales votent à droite, sauf le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, où les votes sont équilibrés. Dans le Sud, les contrées rurales votent à gauche, du Limousin au Languedoc-Roussillon, à l'exception de PACA et de Rhône-Alpes.

Le vote en faveur des Chasseurs chez les ruraux

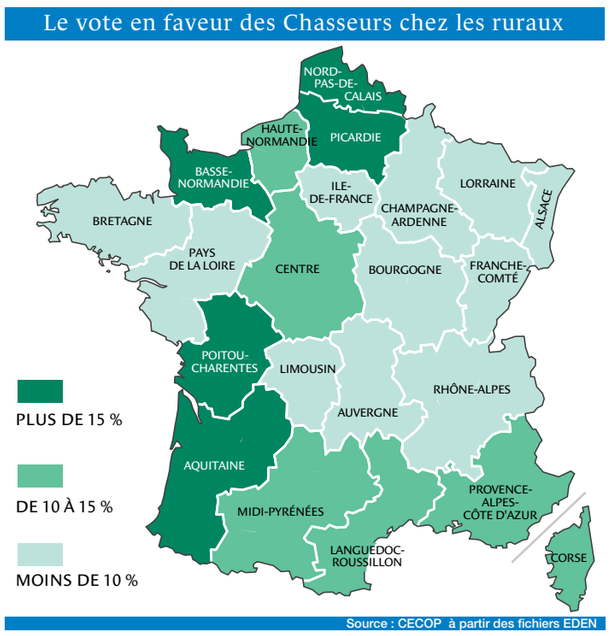

Source : CECOP à partir des fichiers EDEN

Aux européennes de juin 1999, la liste « Chasse, pêche, nature et traditions » recueille une moyenne de 11,7 % des suffrages exprimés dans les cantons ruraux du pays. Ce score varie de 2,1 % dans l'Alsace rurale à 19,8 % en Picardie. Ses régions de prédilection sont orientées, dans leur partie rurale, tout autant à gauche (en Aquitaine) qu'à droite (en Basse-Normandie) ou équilibrées. Les « Chasseurs »obtiennent en revanche de plus faibles scores dans les parties rurales de la pointe ouest du pays et de toute sa partie est.

Pour en savoir plus

● ***Au bonheur des campagnes (et des provinces),*** de Bertrand Hervieu et Jean Viard, Éditions de l'Aube, 1996, 156 p., 95 F (14,48 €). La culture rurale ne se définit plus comme le négatif de la culture urbaine. La vieille distinction urbain/rural est devenue le masque d'une société de plus en plus spatialement intégrée.

● ***Régions, la croisée des chemins,*** sous la direction d'Elisabeth Dupoirier, Presses de Sciences Po, 1998, 381 p., 95 F (14,48 €). Ce livre collectif étudie le rôle que jouent les nouvelles collectivités territoriales dans l'intégration des territoires à l'Europe, en termes d'offre identitaire et de politiques publiques.

● ***Les Nouvelles Politiques locales,*** sous la direction de Richard Balme, Alain Faure et Albert Mabileau, Presses de Sciences Po, 1999, 486 p., 245 F (37,35 €). Le livre examine les transformations de l'action publique dans plusieurs secteurs d'activités au sein de différents pays européens.

LeMonde Job: WMQ1911--0019-0 WAS LMQ1911-19 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:44 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0559 Lcp:700 CMYK

L'Amérique veut-elle d'une défense européenne ?

POUR les europhiles les plus ardents, la construction d'une défense européenne doit devenir à la politique étrangère de l'Union ce que la création du Marché commun et de la monnaie unique furent à son affirmation commerciale et économique. Même s'il y a loin de la coupe aux lèvres, il est probable que, les trains de l'euro et de l'élargissement étant sur les rails, la défense européenne va devenir le principal grand dessein de l'Europe au cours de la décennie qui s'ouvre. Que l'on soit partisan ou adversaire d'une telle perspective, un constat s'impose : l'Europe ne deviendra une véritable puissance autonome que lorsqu'elle disposera des moyens, notamment militaires, de faire respecter ses valeurs et ses intérêts.

De ce point de vue, la guerre du Kosovo, qui fut autant une humiliation européenne – et onusienne – qu'un succès de l'OTAN, aura remis en place bien des idées reçues, tant dans les capitales européennes qu'à Washington : sans l'aide logistique des Etats-Unis, la défense européenne, a fortiori son expression la plus achevée, l'Union de l'Europe occidentale (UEO), n'est encore qu'un tigre de papier. La crise balkanique a cependant servi d'utile aiguillon, l'« identité » européenne de défense franchissant en six mois un chemin au moins égal à celui accompli en six ans, ne serait-ce que dans les mentalités.

Mais la période qui s'ouvre est semée d'embûches. A mesure que l'on entre dans le vif du sujet, les intérêts politiques et industriels des gouvernements européens et la souveraineté des Etats-nations sont davantage sollicités et écornés. S'il était besoin d'une confirmation, l'intensification des échanges aigres-doux de part et d'autre de l'Atlantique montre, en outre, que l'émergence de l'Europe de la défense met en cause la suprématie de l'Amérique. On mesure ainsi à quel point une véritable défense autonome du Vieux Continent ne verra le jour que si les gouvernements européens font preuve d'audace, c'est-à-dire s'ils rompent avec les politiques du chacun-pour-soi qui ont prévalu jusqu'ici.

Enfin, si l'Europe veut être capable de résoudre, seule, les prochaines crises qui se dérouleront sur son sol ou à ses marches, elle doit s'en donner les moyens, notamment budgétaires. Qu'il y ait un regain d'intérêt en faveur de la défense européenne, on n'en peut douter à l'aune des multiples colloques – tel celui de l'Institut européen de prospective et de relations internationales (Iepri) qui s'est récemment tenu à Bruxelles – organisés sur ce thème.

Pour exister, la défense européenne doit relever deux défis majeurs : s'accommoder de la présence tutélaire de l'OTAN, et trouver une réponse à l'éparpillement de ses composantes, fécond de gaspillage d'énergies et de moyens financiers. A priori, l'ambition des quinze Etats membres de l'UE de se fondre en un unique *« acteur stratégique »* ressemble à une gageure, à plus forte raison lorsque l'Union regroupera vingt-huit pays. L'approche prudente et pragmatique qui se met en place, alliant initiatives politiques apparemment dispersées et synergies commerciales naissantes dans l'industrie de l'armement, semble donc la bonne.

« Le processus du sommet franco-britannique de Saint-Malo est très prometteur, estime Dominique David, chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI) et professeur à Saint-Cyr, *mais il est aussi très ambigu, dans la mesure où la définition de la capacité d'agir à l'intérieur de l'Alliance atlantique n'est pas la même à Londres et à Paris. »* Il n'empêche : Saint-Malo et Toulouse, ce sommet au cours duquel Français et Allemands se sont entendus pour constituer un corps de réaction rapide européen, sont des exemples de ces *« coopérations renforcées »* (la possibilité pour plusieurs gouvernements de prendre des initiatives, en avant-garde du reste de l'UE) qu'il est souhaitable d'étendre à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Sur le plan industriel, les partenariats qui se sont noués dernièrement dans les secteurs de l'aéronautique, des missiles et des satellites vont dans le sens de la nécessaire mise en commun des potentiels nationaux. Cette démarche n'est pas exempte de « couacs », comme l'attestent le renoncement britannique au projet de frégate européenne *Horizon* et la décision française de ne pas participer au projet de blindé avec l'Allemagne et le Royaume-Uni. Mais il y a plus préoccupant.

De l'autre côté de l'Atlantique, on ne voit manifestement pas d'un bon œil les petits pas entrepris pour doter l'Europe des outils de son émancipation militaire. Certes, officiellement, la politique européenne de sécurité et de défense n'implique nullement un affaiblissement de l'OTAN. *« Elle ne peut que la renforcer et lui donner une légitimité nouvelle »*, assurait récemment Javier Solana. Mais ce sont là politesses diplomatiques. Même si, officiellement, son rôle se limite à mettre en œuvre la politique arrêtée par le conseil des ministres de l'Union, « M. PESC » va naturellement s'efforcer de prendre des initiatives tendant à doter l'Europe d'une capacité militaire autonome, ce qui signifie indépendante de l'OTAN.

AVERTISSEMENTS DÉGUISÉS

Tour à tour, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, le secrétaire à la défense William Cohen, le très atlantiste nouveau secrétaire général de l'OTAN, Georges Robertson, et jusqu'au plus europhile des candidats à la présidence américaine, le républicain John McCain, ont lancé des avertissements déguisés dans une approbation de principe de la constitution d'un *« pilier européen »* de l'Alliance : pas question que celui-ci vise à *« reproduire »* le potentiel militaire de l'OTAN ; les Européens ne doivent pas chercher à se *« découpler »* des Etats-Unis. Or, pour Dominique David, les choix sont clairs : *« Il n'y aura pas d'autonomie européenne sans autonomie de la décision et des moyens (satellites et matériels aéroportés notamment). L'Europe doit posséder des armements de souveraineté »*, insiste-t-il.

Pourquoi alors cette méfiance américaine, voire, comme le soupçonnent nombre d'experts européens, cette volonté de Washington de torpiller les efforts – certes dispersés et parfois contradictoires –, entrepris par l'Europe pour voler de ses propres ailes dans le domaine de la défense ? Lors du colloque de l'Iepri, Bruno Colson, professeur à l'université de Namur, a avancé cette explication : *« L'Europe doit être stable et sûre pour que les soldats américains n'aient plus à y verser leur sang ; les économies européennes doivent être suffisamment en bon état pour offrir des possibilités d'investissement et pour créer des emplois aux Etats-Unis. Tout cela sera possible avec une Europe démocratique intégrée et coopérant avec les Etats-Unis* (...). *Un effacement progressif de l'OTAN ferait un tort considérable aux intérêts vitaux des Etats-Unis, réduirait leur puissance et leur influence en Europe, cruciales pour la sécurité et la prospérité du pays. »*

La tentation des intéressés sera grande de ranger de tels propos dans le registre de l'antiaméricanisme récurrent de bien des Européens. Mais, outre qu'il est difficilement contestable qu'un affaiblissement de l'OTAN porterait un rude coup à l'industrie de défense américaine, peut-on nier que l'Amérique considère que son hégémonie *« est un prérequis à la stabilité du monde »*, comme le soulignait Bruno Colson ?

Laurent Zecchini

Conflit Nord-Sud *par Alain Le Quernec*

Proche-Orient, le facteur temps

Suite de la première page

La presse syrienne ne manque pas une seule occasion de critiquer les *« concessions »* du président de l'Autorité palestinienne, et tant pis, dit-on à Damas, si Israël et les Occidentaux reprochent à la Syrie son intransigeance. Pour M. El Assad, la fermeté est au contraire un motif de fierté, d'autant que trente-trois années d'occupation du Golan n'ont pas menacé la stabilité du pays. Bref, Damas souhaite la reprise des pourparlers de paix avec Israël, mais peut se permettre de prendre son temps.

Vue de Beyrouth, la reprise des négociations israélo-syriennes paraît plus urgente, parce que c'est du succès de ces pourparlers que dépend le retrait organisé de l'armée israélienne du Liban-sud et la paix supposée s'ensuivre. Depuis vingt et un ans, l'occupation israélienne a été à l'origine de violences, de troubles, d'insécurité et d'instabilité chroniques, et rien ne garantit que les choses iront mieux du seul fait du repli de Tsahal. Au contraire. Si l'Etat hébreu décide unilatéralement de replier ses troupes, la Syrie, qui serait exclue, pourrait laisser les coudées franches aux formations qui gravitent dans son orbite pour qu'elles continuent leurs opérations anti-israéliennes. Le Liban paierait alors inévitablement le prix de la riposte israélienne. D'ores et déjà, le Djihad islamique, qui observait un profil bas depuis de longs mois, a repris ses opérations de guérilla au Liban-sud, qu'il a décrété *« front ouvert »* contre l'Etat hébreu.

Les volets libanais et syrien sont indissociables, répètent à l'envi les autorités libanaises. *« Tout projet de retrait israélien du Liban-sud sans un retrait du Golan, la libération de tous les prisonniers et détenus* [libanais en Israël] *et la garantie du droit des réfugiés palestiniens au retour* [dans leurs foyers] *ne serait qu'une fuite en avant et une solution vide de contenu »,* a récemment prévenu le président libanais, Emile Lahoud. Longtemps accusé d'être le mouton noir prêt à briser la solidarité arabe face à Israël – le traité de paix de 1983 mis en échec par la Syrie est là pour le rappeler –, le Liban a juré qu'on ne l'y reprendrait plus. Il veut être le dernier à signer la paix avec l'ennemi.

Ainsi, M. Barak va-t-il devoir attendre, lui qui, en multipliant les déclarations de bonnes intentions, voire les flatteries à l'endroit du président syrien, espérait pouvoir relancer une négociation au point mort depuis plus de trois ans et parvenir assez rapidement à des résultats avec Damas et Beyrouth. Il projette de retirer l'armée israélienne du Liban à la date limite du 7 juillet. Toute la question est de savoir s'il le fera quelles que soient les circonstances.

DE REPORT EN REPORT

De tous les vis-à-vis d'Israël, ce sont les Palestiniens qui voudraient aboutir vite, parce qu'ils sont entre deux eaux, que leur « pays » n'est ni totalement occupé ni totalement souverain, qu'en l'absence d'une représentation précise de ce que sera leur Etat tant géographiquement que politiquement, ils peuvent difficilement projeter l'avenir, même le plus proche. Si la Déclaration de principes israélo-palestinienne signée le 13 septembre 1993 à Washington avait été respectée, le statut définitif des territoires occupés par Israël et toutes les questions afférentes (*« y compris celles de Jérusalem, des réfugiés, des colonies de peuplement, des arrangements de sécurité, des frontières, des relations avec les voisins et d'autres sujets d'intérêt commun »*, disait la fameuse Déclaration) auraient dû avoir été réglées.

Or non seulement les deux parties viennent à peine d'entamer les discussions sur un accord-cadre pour négocier l'ensemble de ces questions, mais de report en report, d'amendements en renégociations, toutes les dispositions de la période intérimaire d'autonomie n'ont pas encore été appliquées. Si l'étendue des retraits et replis israéliens en Cisjordanie fait déjà l'objet d'accords, leur localisation est toujours au cœur de querelles à répétition. Qui plus est, le nombre de colonies de peuplement est allé croissant, créant autant de réalités nouvelles qui préjugent du statut définitif des territoires, en violation des termes de la Déclaration de principes.

MM. Arafat et Barak sont convenus d'avoir tout conclu à la date limite de septembre 2000. Si l'on en juge d'après les difficultés actuelles, la complexité des dossiers encore vierges et le fossé qui sépare les deux parties à leur sujet, c'est une véritable gageure.

Mouna Naïm

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Faillite en Corse

IL y a près de deux ans, le 6 février 1998, un préfet de la République était assassiné en Corse. En dépit des moyens exceptionnels donnés aux magistrats, aux policiers et aux gendarmes, en dépit de la mobilisation massive de l'Etat, en dépit des déclarations musclées et des engagements solennels des politiques, celui qui est soupçonné d'avoir tiré sur Claude Erignac court toujours. L'affaire est suffisamment grave pour que les citoyens se sentent concernés par l'échec de ceux qui étaient chargés de l'enquête et qu'ils veuillent en savoir plus sur les raisons de ce fiasco.

C'est en leur nom que l'Assemblée nationale et le Sénat ont entrepris d'analyser ce que Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste au Palais-Bourbon, a appelé pudiquement *« les dysfonctionnements des services de l'Etat »*. Et ce qu'ont découvert les deux commissions d'enquête, dominées l'une par la majorité, l'autre par l'opposition, est accablant : l'Etat impuissant, la police inefficace, la gendarmerie insuffisante, la justice divisée, la préfecture incontrôlée...

On savait déjà que les services de l'Etat en Corse étaient devenus une véritable pétaudière, on n'ignorait pas que les rivalités de personnes et de corps minaient leur action, on avait compris qu'il faudrait du temps pour rétablir l'Etat de droit : les rapports parlementaires confirment ces errements, au-delà de tout ce que l'on imaginait, et leur donnent le sceau d'une enquête officielle. Les élus de la nation ont bien travaillé, dans le respect de la mission de contrôle qui leur a été confiée par le peuple.

Il est d'autant plus choquant d'entendre le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, s'efforcer de disqualifier le résultat de cette investigation, lorsqu'il reproche aux députés et aux sénateurs de *« ne pas rendre service à l'Etat »* en critiquant le fonctionnement des institutions placées sous son autorité. Il faut au contraire rendre hommage aux parlementaires et inviter le gouvernement à tirer au plus vite les conséquences de leur sévère jugement.

On comprend certes l'embarras de Jean-Pierre Chevènement devant les conclusions des deux rapports : au-delà de la traditionnelle concurrence entre police et gendarmerie, dont on connaissait, depuis la mise en cause du préfet Bonnet, les effets néfastes en Corse, c'est une guerre des polices qu'ont révélée les enquêtes des deux commissions et qu'ont officialisée les diverses déclarations du commissaire Roger Marion.

C'est donc la responsabilité directe du ministre de l'intérieur qui se trouve ainsi engagée. On pouvait jusqu'ici mettre les fautes commises sur le compte d'une mauvaise coordination entre le cabinet de Jean-Pierre Chevènement et celui du premier ministre, reflet de la compétition acharnée entre la police et la gendarmerie. Cette fois, M. Chevènement ne saurait se dérober ou se défausser : il doit remettre de l'ordre dans sa maison.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'intronisation du prince Rainier III

ACCOUDÉ à son balcon de marbre, un jeune homme se recueille devant l'horizon. C'est un chef d'Etat, mais d'un Etat si petit qu'en refermant les bras il l'étreindrait facilement sur son cœur. Il pourrait ainsi cueillir Monte-Carlo avec ses gazons d'angélique, ses palais d'amandes douces, toucher du doigt La Turbie et Saint-Roman, ou ce gros rocher praliné qui porte sur le dos sa capitale-friandise.

Tout cela est à lui, comme sont à lui les deux vaisseaux blancs ancrés dans la baie d'Hercule, les orangers qui illuminent ses rampes des feux de leurs lanternes rondes, les soixante-dix carabiniers qui rentrent chaque soir dans leur boîte à joujoux, et cette Condamine enfin, paradis des valétudinaires, où viennent de s'allumer d'un coup les mille étoiles d'une Grande Ourse électrique.

Ce jeune homme, c'est Rainier III, le successeur du prince Louis II, dont on célèbre demain l'avènement au trône de Monaco. Agé de vingt-six ans, il est athlétique et élégant, souriant mais réservé. Le visage rose et rond pourrait convenir à un banquier, à un capitaine de rugby autant qu'au dernier des Grimaldi. Il ne manque d'ailleurs pas de grâce avec son regard mobile, ses petites moustaches brunes, ni de fermeté.

Au revers du veston gris muraille, diagonale de crêpe en signe du deuil récent de son grand-père Louis II, rubans discrets de la Légion d'honneur et des croix de guerre française et belge ; le prince, ne l'oublions pas, a « baroudé » en Alsace avec les tirailleurs de Monsabert. Aujourd'hui, il est capitaine de l'armée française.

Jean Couvreur
(19 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

LeMonde Job: WMQ1911--0020-0 WAS LMQ1911-20 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 09:19 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0560 Lcp:700 CMYK

Les procureurs ne sont pas des juges

par Michel Troper

LA démission de Dominique Strauss-Kahn a eu moins un effet heureux. Elle invite à réfléchir encore un peu au système français des poursuites, et plus particulièrement au régime des poursuites dirigées contre des hommes politiques. Il y avait déjà quelques années qu'une norme était apparue, qui, pour n'être pas juridique, n'en était pas moins contraignante, selon laquelle un ministre mis en examen devait présenter sa démission.

Celle du ministre des finances a été donnée avant même une mise en examen et surtout intervient au moment où l'on débat d'une réforme de l'action publique en matière pénale et du Conseil supérieur de la magistrature. Elle permet ainsi d'apercevoir encore plus clairement les présupposés de l'idéologie sur laquelle se fondent un grand nombre des discours actuels. Elle est simple : il faut soustraire le parquet à l'influence du politique, parce que les juges doivent être indépendants pour pouvoir exercer leur autorité avec impartialité. Elle repose sur deux présupposés profondément erronés.

Selon le premier, parce que les membres du parquet sont des juges, ils doivent bénéficier des mêmes garanties d'indépendance que leurs collègues du siège. Or ce sont sans doute des magistrats, mais ce ne sont pas des juges. Un juge ne se définit pas par son statut, mais par sa fonction, qui est de trancher des litiges, au terme de procès contradictoires, de manière impartiale. C'est cette fonction seule qui justifie son indépendance.

Mais les membres du parquet, eux, ne tranchent aucun litige. Leur rôle consiste à exercer l'action publique, c'est-à-dire à déclencher les poursuites, autrement dit à requérir l'exécution de la loi. Par conséquent, si l'on tient à ramener le déclenchement de l'action publique à l'une des grandes fonctions juridiques de l'Etat, il faut la ranger non dans la fonction judiciaire, mais dans la fonction exécutive.

> Ce qui valait pour un parlementaire doit aussi valoir pour un ministre : il ne doit être empêché de remplir ses fonctions que pour une raison majeure, et seul le Parlement peut en décider

Le second présupposé est que les membres du parquet n'exercent pas une fonction politique, mais une fonction juridique. Il est lui aussi erroné. Il repose d'ailleurs sur une opposition injustifiée entre le politique, dont il faudrait se défier, et le juridique, qui serait la réalisation d'un droit détaché des passions impures.

Est-il vrai que les membres du parquet ne prennent pas de décision politique ? Incontestablement, si l'on entend par là qu'ils ne sont pas des autorités politiques, puisqu'ils ne sont pas élus, mais recrutés par concours et que leurs décisions ne doivent pas obéir à des mobiles politiques. En revanche, leur action doit être considérée comme politique dans tous les autres sens du terme, notamment parce qu'ils disposent d'un pouvoir discrétionnaire considérable, puisque le code de procédure pénale énonce le principe de l'opportunité des poursuites. En d'autres termes, ils décident de poursuivre ou non une infraction et leurs décisions s'inscrivent dans le cadre d'une politique pénale, qu'ils contribuent largement à déterminer et qu'ils détermineront plus encore après la réforme.

Leurs décisions ont-elles des conséquences politiques ? On sait depuis quelques jours qu'un ministre peut s'estimer contraint de démissionner avant toute mise en examen et du seul fait que des poursuites ont été déclenchées contre lui.

Dans l'état actuel, ce pouvoir reste malgré tout limité, car il s'exerce sous l'autorité du ministre de la justice. Mais, au nom de l'idéologie du juge apolitique, on s'apprête à transférer l'essentiel du pouvoir du ministre vers les procureurs. On croit dépolitiser un pouvoir et on ne fait que le transférer des politiques vers les procureurs. Il n'en sera pas moins politique et ce sont les principes essentiels de la démocratie et de l'Etat de droit qui seront atteints : si une autorité quelconque a le pouvoir de décider que, dans une catégorie de cas, la loi ne sera pas appliquée, le principe qui veut que la loi, adoptée par le peuple ou ses représentants, est obligatoire pour tous s'effondre. La sécurité juridique et l'égalité devant la loi sont eux aussi touchés : si la politique criminelle dépend pour l'essentiel des procureurs, elle ne sera pas la même partout et nul ne pourra savoir quelles sont les infractions qui seront effectivement poursuivies.

Sans doute, pour ce qui concerne les poursuites contre les hommes politiques et plus spécialement contre les ministres pour des actes étrangers à leurs fonctions, le système en vigueur ne donne-t-il pas satisfaction. Les procureurs étant sous l'autorité du ministre de la justice, ce dernier sera toujours tenté – ou soupçonné – de vouloir faire poursuivre ses adversaires et protéger ses amis. Bien qu'il ne présente pas d'inconvénient majeur pour ce qui concerne les autres poursuites, c'est à cause de ce défaut et pour apporter un solution nécessaire à un problème particulier qu'on a été conduit à bouleverser inutilement l'ensemble du système.

Aura-t-on au moins évité, pour les poursuites contre les ministres, le risque de l'arbitraire et des préférences politiques ? Evidemment pas. Le procureur doit, comme pour toute infraction, apprécier les indices et décider s'ils sont suffisants pour conclure que l'infraction est constituée, mais il doit en outre décider si cette infraction est assez grave pour justifier qu'on le pousse à la démission. Or, cette décision est politique dans presque tous les sens du terme. Il y a des cas où la solution s'imposera à un procureur de bonne foi. Mais s'il n'est pas de bonne foi ou si l'on se trouve dans une zone grise – une infraction grave au code de la route par exemple ? Au demeurant, on ne peut jamais écarter l'hypothèse qu'un procureur puisse un jour ou l'autre obéir à des mobiles politiques ou se prononcer en fonction d'une conception générale de la bonne marche du gouvernement. Au moins, les préférences d'un ministre de la justice, elles, sont publiques.

L'opposition classique de la responsabilité politique et de la responsabilité pénale des ministres est toute relative. Certes, elles conduisent à des sanctions différentes, elles s'exercent selon des procédures différentes, mais elles sont toutes deux politiques, parce qu'elles sont ou peuvent être mises en œuvre pour des raisons politiques et qu'elles ont des conséquences politiques. Aussi, dans la plupart des démocraties modernes, ne peuvent-elles être mises en œuvre que par une autorité politique.

Ceci concerne le plus souvent la responsabilité pénale des ministres pour les actes de leurs fonctions. Mais la responsabilité qui pèse sur eux pour les actes étrangers à ces fonctions n'est en rien différente. Pour eux aussi, il faut à la fois éviter qu'un ministre puisse être poursuivi dans un but exclusivement politique pour une infraction qu'il n'a pas commise ou pour une infraction vénielle, et qu'il échappe aux poursuites pour des infractions réelles et sérieuses. Or la question de savoir si l'infraction reprochée à un ministre est assez grave pour entraîner une obligation de démissionner est une question politique. C'est une des leçons de l'affaire Clinton : seule une autorité politique pouvait décider si le fait d'avoir menti sous serment était une infraction suffisamment grave pour justifier une accusation. C'est d'ailleurs dans le même sens qu'a tranché le Conseil constitutionnel, à propos du président de la République.

Cette autorité politique ne peut pas être un procureur, fût-il indépendant. Ce ne peut pas être non plus le ministre de la justice. Dans

***Michel Troper** est professeur à l'université Paris X - Nanterre et membre de l'Institut universitaire de France.*

Irresponsabilité ou culpabilité : la

ADMETTRAIT-ON de rompre avec les pratiques du moment ? D'absoudre a priori le personnel politique ? De le tenir écarté des enceintes de justice ? De le soustraire au droit commun ? Accepterait-on que la faute s'évanouisse, que toute responsabilité se conçoive sans culpabilité ? Que les personnes de chair, toujours, disparaissent derrière leurs fonctions ? Probablement pas. En toute hypothèse, on voit mal comment une tendance aussi lourde pourrait s'inverser d'un coup. Il faudrait déjà bouleverser notre arsenal juridique, puisqu'il autorise cela et souvent l'encourage. Il faudrait aussi que les citoyens cessent d'alimenter la machine, puisque ce sont eux – pour simplifier – qui inspirent les procès au service de leurs intérêts propres et donnent aux juges l'occasion d'agir et de creuser plus loin, sans laquelle ils ne pourraient à peu près rien faire. Mais admettons.

A le supposer possible, un complet retournement de tendance serait-il en tout point souhaitable ? Pas si sûr. Il est quand même assez clair que le souci égalitariste des démocraties ne s'accommode pas des privilèges de droit et que l'action politique devient plus crédible lorsque les princes sont exemplaires ou contraints de le devenir.

Par ailleurs, la prudence croît souvent dans le sillage de la peur. Quelques mises en cause d'élus et de fonctionnaires locaux dans des affaires, souvent graves, de délits involontaires, d'imprudence ou de mise en danger d'autrui ont suscité de l'inquiétude chez les édiles, et peut-être même une petite crise de leur vocation, mais les conséquences de ce frisson ne sont pas universellement néfastes : selon toute vraisemblance, on y regarde de plus près, dans les mairies de France, avant d'en prendre à son aise avec l'administration quotidienne des questions mettant en jeu la sécurité publique.

La précaution, sanitaire ou écologique, par exemple, s'est renforcée sans conteste sous la pression médiatico-pénale. Le syndrome du sang contaminé – c'est-à-dire l'angoisse transmise aux décideurs d'avoir un jour des comptes à rendre en personne – joue beaucoup dans la manière dont se gèrent les grandes crises liées à l'alimentation humaine (vache folle, OGM, etc.). Et l'on ne voit pas de raison de maudire a priori cet accroissement, fût-il brutal, de l'exigence de discernement dans la conduite des affaires de la cité. Bref, pour autant qu'elle stimule la circonspection, l'honnêteté et la fiabilité des agents publics, la culpabilisation générale ne présente pas que des inconvénients.

Conçoit-on pourtant d'en rester là, à contempler le gâchis, à voir tomber les têtes et à compter les points ? Se satisfera-t-on du monde que cette ambiance révèle et fabrique ? Il faut également en douter. Passons sur certains dangers souvent mis en relief : dilatation de l'espace pénal dans la médiasphère, dessaisissement du politique au profit du judiciaire, « dénaturation » de la responsabilité politique, avènement, en démocratie, d'une figure paradoxale du juge, désormais investi des plus vertueuses tâches de « responsabilisation » morale ou sociale alors que sa légitimité pour ce faire est à peu près inexistante, etc. Car ces arguments sont sérieux, mais exposés au risque de se voir plus ou moins complètement repliés sur d'académiques préoccupations de conformité aux canons présumés de la science juridique, dont il n'est pas illégitime de n'avoir rien à faire lorsqu'on est un simple citoyen préoccupé par la marche des affaires.

> Il revient d'abord à ceux qui installent les piloris, comme à ceux qui les regardent, de se montrer responsables en cultivant le doute. A chaque fois

peste

Mieux vaut don
gard directement
pratiques, dans la
actuelle passion
D'autant que
manquent pas p
confirme le plus d
gnements freudien
écrase les homme
peu fous. Au cha
contrastés de l'ac
vertueuse, il suffit
néralisation des l
verture ou de dé
quelles de nombre
sont amenés, s
« mal », contre l
profonde, parce
(légitimement) p
sécurité juridique,
la décision à d'aut
ront pas ça non p
encore parler des
l'application – sou
formante, en part
administrations pu
chromer les appa
chérir dans le limp
le parfaitement co

Mais il y a plu
culpabilisation am
ment la fabrique d
puissance au béné
notre contrôleur
l'objet d'aucun co
ses propres murs,
là comme une exc
ment contradicto
meux Etat de droi
rant. Or, qu'on le
c'est une figure i
celle du responsa
responsabilité (ou

LeMonde Job: WMQ1911--0021-0 WAS LMQ1911-21 Op.: XX Rev.: 17-11-99 T.: 15:57 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0561 Lcp:700 CMYK

peste ou le choléra *par Denys de Béchillon*

Mieux vaut donc ici porter le regard directement sur les impacts pratiques, dans la société, de notre actuelle passion pour la faute. D'autant que les signes ne manquent pas pour que l'on y confirme le plus diffusé des enseignements freudiens : la culpabilité écrase les hommes et les rend un peu fous. Au chapitre des effets contrastés de l'actuelle obsession vertueuse, il suffit d'observer la généralisation des logiques de couverture ou de décharge, par lesquelles de nombreux responsables sont amenés, soit à décider « mal », contre leur conviction profonde, parce qu'ils craignent (légitimement) pour leur propre sécurité juridique, soit à renvoyer la décision à d'autres, qui n'aimeront pas ça non plus. On pourrait encore parler des excès de zèle, de l'application – souvent contre-performante, en particulier dans les administrations publiques – mise à chromer les apparences, à surenchérir dans le limpide, l'orthodoxe, le parfaitement concurrentiel, etc.

Mais il y a plus grave dans la culpabilisation ambiante : notamment la fabrique d'un îlot de toute-puissance au bénéfice du juge. Car notre contrôleur n'est lui-même l'objet d'aucun contrôle extérieur à ses propres murs, et se donne par là comme une exception apparemment contradictoire dans ce fameux Etat de droit dont il est garant. Or, qu'on le veuille ou non, c'est une figure inquiétante que celle du responsabilisateur sans responsabilité (ou presque), livré à l'autogestion de sa possible ivresse de se prendre pour un demi-dieu en un moment de l'histoire où le corps social, précisément, l'appréhende plus que jamais comme tel (puisqu'il le tient à la fois pour sauveur, moraliste, psychologue, instituteur, assistante sociale, etc.).

Mais les pires conséquences de l'actuelle théâtralisation de la responsabilité sont encore ailleurs, dans la réduction de la condition humaine à l'alternative brute et tout à fait perverse de se sentir victime ou coupable.

Car c'est de la plainte que naissent aujourd'hui les droits, et dans la plainte que se définit la plus large part de notre identité. Visiblement, l'individu contemporain se pense destinataire d'un lot à peu près infini de prérogatives directement constituées par l'auto-affirmation de sa souffrance (d'appartenir à une « minorité », et donc de subir une oppression, d'avoir été maltraité par la vie, etc.). Le droit subjectif apparaît ainsi, et de plus en plus, revendiqué comme réparation des conséquences d'un trauma, d'une agression subie. Or il faut bien voir que la mise en scène permanente de la culpabilité procède de la même pente, et qu'elle la conforte puissamment. Plus les autres sont coupables, et plus il devient compréhensible que je sois une victime, que mes malheurs viennent de l'extérieur de moi, et que cela me donne des droits. Où l'on peut voir la matière d'une excellente définition de l'irresponsabilité, aussi problématique pour le sujet individuel que pour la société entière : je ne suis pour rien dans ce qui (m')arrive.

La peste et le choléra. En prenant le problème de front, nous nous sommes empêtrés dans les branches d'une alternative insoluble, parce qu'il n'existe pas de raison franche de choisir entre leurs maux. Mais c'est cette impasse même dont il faut prendre argument pour établir la réciproque : la question de la responsabilité, en politique comme ailleurs, ne peut pas se résoudre au poids, dans l'alternative entre un « plus » ou un « moins » de culpabilité, mais en regard du rôle que joue l'imputation de la faute.

Le seul paramètre qui vaille objectivement pour une société consiste à savoir si la sanction (et sa mise en scène) accroît, ou non, la socialisation des individus. Il revient à se demander si l'on produit une culpabilité tendue vers la prise de conscience de l'autre comme limite, ou une culpabilité sans responsabilité, c'est-à-dire un dressage formel, purement sadique. Or la résolution (forcément fragile) de cette équation dépend beaucoup du pourquoi et du comment des piloris. Il revient donc d'abord à ceux qui les installent, comme à ceux qui les regardent, de se montrer responsables en cultivant le doute. A chaque fois.

Denys de Béchillon *est professeur de droit public à l'université de Pau.*

Une montée en puissance... par défaut *par Dominique Rousseau*

Pourquoi parler des rapports entre le juge, le politique et le journaliste à propos de la démission de Dominique Strauss-Kahn ? Après tout, les juges ne questionnent pas le ministre, n'interpellent pas l'élu local et ne reprochent aucun acte délictueux ou criminel à l'homme politique. Ils s'adressent seulement à l'avocat que fut Dominique Strauss-Kahn après sa défaite aux élections législatives de 1993. Et, là encore, la contestation ne porte ni sur la réalité de son activité de conseil ni sur le montant de ses honoraires mais sur la régularisation écrite et a posteriori d'un contrat verbal de mission. Bref, Dominique Strauss-Kahn n'est pas Alain Juppé, encore moins Alain Carignon.

Pourquoi donc agiter de nouveau, en cette circonstance, le spectre du gouvernement des juges ? Parce que, se souvenant de Montesquieu, les « grands » profitent toujours de la mise en cause judiciaire de l'un des leurs pour rappeler que l'Etat est en danger s'ils sont appelés devant les tribunaux ordinaires. Parce que la France, pour avoir fait, en 1789, sa révolution contre les juges, n'arrive toujours pas à penser la puissance de juger réduite depuis cette date au rang de simple autorité.

Evidemment, au regard de cette longue période, anoblie sous la formule d'« exception française » ou de « tradition républicaine », l'irruption récente des juges dans la cité est immédiatement comprise comme une régression démocratique, comme la victoire des intérêts particuliers de la société sur l'intérêt général de l'Etat, comme le triomphe de l'opinion sur la raison.

A cette avalanche de grands mots, il faut, peut-être, modestement, opposer quelques banalités : ce ne sont pas les juges qui créent les affaires, ils en sont seulement saisis ; ce ne sont pas les journalistes qui trouvent les informations, elles leur sont apportées par ceux qui les détiennent et qui, à un moment donné, décident de parler. Et chacun ensuite, selon les méthodes, la logique et l'agenda propres à sa sphère professionnelle, vérifie le bien-fondé des plaintes dont il est saisi, des informations ou documents dont il est le destinataire.

Sans doute, le travail de l'un peut-il – ce n'est pas toujours le cas – aider le travail de l'autre. Et il devient tentant de construire sur cette rencontre possible une théorie du complot où juges et journalistes s'entendraient pour instaurer contre la démocratie représentative la démocratie d'opinion, contre le gouvernement des élus le gouvernement des juges.

Si l'actualité récente, en France et à l'étranger, donne à ce discours la force de l'évidence, il faut, peut-être, là aussi, distinguer : la montée en puissance des juges n'est pas la manifestation d'une volonté de puissance. Elle est d'abord une montée en puissance par défaut.

Défaut des instances classiques de contrôle : dès lors que le Parlement, pris dans la contrainte majoritaire, ne contrôle plus l'exécutif, que les conseils d'administration, pris dans la dispersion du capital, ne contrôlent plus les dirigeants d'entreprise, que les assemblées générales, prises dans des logiques de cooptation, ne contrôlent plus les présidents d'association, les citoyens se transforment en justiciables et s'adressent aux juges pour que soit établie la responsabilité du ministre dans la conduite d'une politique publique, du chef d'entreprise dans l'utilisation de l'objet social, du président d'une association dans l'usage des dons publics.

Défaut de la normativité : dès lors que le Parlement s'abstient de légiférer ou légifère *a minima*, les juges, saisis de cas concrets, doivent remplir le vide et imaginer une réponse, par exemple, sur le port du foulard, les mères porteuses, la publication des photographies ou les moyens propres à favoriser l'égal accès des femmes aux mandats et fonctions politiques.

Quand elle ne se fait pas par défaut, la montée en puissance des juges se fait par habilitation expresse des politiques. Habilitation institutionnelle lorsqu'ils réinventent les chambres régionales des comptes, transfèrent des inspecteurs du travail aux juges le contrôle des plans « sociaux » ou multiplient les autorités – quasi juridictionnelles – de régulation. Habilitation culturelle lorsque, depuis vingt ans, leurs discours chantent les mérites démocratiques de l'Etat de droit, de l'indépendance des juges et du développement des juridictions internationales pénales, économiques et même électorales.

En d'autres termes, il s'agit moins d'un coup d'Etat des juges ou d'une revanche du judiciaire sur le politique – même si certains juges s'en flattent – que d'un travail d'une société sur elle-même, créant, au même moment et dans ses différents secteurs, les conditions d'une perception et d'une réception du juge comme la figure nouvelle et centrale de la scène démocratique.

Démocratique ? Certains, précisément, en doutent, renvoyant sans cesse aux juges mais aussi aux journalistes et aux associations la question du suffrage universel qui leur manque et qui interdirait en conséquence de les présenter comme des expressions démocratiques.

Et pourtant, si le vote est bien un des éléments constitutifs d'un système démocratique, il ne garantit pas nécessairement, l'histoire politique le montre, le caractère démocratique d'un pouvoir ou d'une décision. Car la légitimité démocratique ne se construit pas sur la seule logique du lien, fut-il électoral ; elle se construit aussi, et peut-être surtout, sur la logique de l'écart. Le suffrage conduit très vite à fondre les représentés dans le corps des représentants, et cette (con)fusion identitaire signe l'abdication de l'autonomie des citoyens devant un corps décidant à leur place.

> Ce ne sont pas les juges qui créent les affaires, ils en sont seulement saisis ; ce ne sont pas les journalistes qui trouvent les informations, elles leur sont apportées

La justice, au contraire, réalise une mise en distance symbolique des différents acteurs, un écart de temps et d'espace où peut se réfléchir et se discuter le sens d'une action, où chacun peut être rappelé à une politique de responsabilité.

Au demeurant, démocratie et droit, logique du lien et logique de l'écart ne sont pas contradictoires ; elles se complètent puisque la seconde, en empêchant la délégation électorale de produire la fusion peuple-représentants, garantit aux hommes un espace où ils peuvent continuer à se représenter, en dehors des moments électoraux, comme citoyens capables d'intervenir dans le fonctionnement de la cité. *« Ce qui définit la démocratie,* écrivait déjà Alain en 1910, *ce n'est pas l'origine des pouvoirs, c'est le contrôle continu et efficace que les gouvernés exercent sur les gouvernants. »*

Dominique Rousseau *est professeur de droit constitutionnel à l'université de Montpellier-I et membre de l'Institut universitaire de France.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ÉGLISE PROTESTANTE ALLEMANDE

Dans *Le Monde* du 5 novembre, vous évoquez *« l'Eglise réformée de Gethsemane à Berlin »*. En fait, les paroisses de Berlin appartiennent à l'Evangelische Kirche der Union, qu'il faudrait traduire en français par Eglise protestante unie, ou tout simplement par Eglise protestante. Il s'agit en fait d'une union entre luthériens et réformés, décrétée par le roi de Prusse au XIXe siècle. A quelques rares exceptions près, il n'y a donc plus de paroisses « réformées » à Berlin, mais simplement des paroisses « protestantes ».

Par ailleurs, dans vos articles sur l'Allemagne, vous parlez souvent de l'Eglise évangélique allemande, traduction de l'Evangelische Kirche in Deutschland (EKD), qui regroupe plus de la moitié de la population allemande. Cette traduction n'est pas en soi fausse, mais elle peut prêter à confusion dans la mesure où en France, le terme « évangélique » désigne les protestants qui, justement, désirent se démarquer des Eglises du protestantisme historique (luthériens et réformés), auxquelles appartiennent les protestants allemands. Il faudrait donc mieux désigner cette Eglise allemande sous le terme d'« Eglise protestante allemande ».

Pasteur Bettina Cottin
Annemasse
(Haute-Savoie)

LeMonde Job: WMQ1911--0022-0 WAS LMQ1911-22 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:49 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0562 Lcp:700 CMYK

INNOVATION Le marché des télécommunications continue de bénéficier d'une croissance exceptionnelle : elle s'élève à environ 15 % par an. ● LA FIN DES MONOPOLES est un puissant facteur de développement du secteur, car elle donne naissance à une multitude de nouveaux opérateurs. ● LE PROGRÈS technologique démultiplie l'impact de ce foisonnement commercial. Le transport des données est l'un des domaines auxquels les industriels consacrent le plus d'efforts. ● LA FIBRE OPTIQUE ouvre des possibilités en apparence illimitées. Les *« Bell labs »*, laboratoires de recherche du numéro un mondial, Lucent Technologies, viennent d'établir un nouveau record de capacité. ● EN FRANCE, plusieurs industriels, dont le leader Alcatel, et des centres de recherche publics se sont regroupés pour créer, au sud de Paris, une *« optics valley »* pour encourager la fertilisation croisée.

Les nouvelles technologies dopent l'industrie des télécommunications

Les constructeurs de réseaux de téléphone ou d'Internet bénéficient d'une croissance de 15 % par an. La capacité de transmission des fibres optiques progresse de façon vertigineuse. Un nouveau record a été établi début novembre

L'INDUSTRIE des télécommunications traverse une double révolution – commerciale et technologique – sans précédent. Avec la déréglementation des services de téléphonie, les fabricants de matériel ont peu à peu perdu leur « chasse gardée » que constituait le marché des ex-monopoles des postes et télécommunications. *« Il ne s'agit plus d'un marché politique »*, traduit Ben Verwaayen, le vice-président de l'américain Lucent Technologies, le numéro un mondial. En France, la rupture du cordon ombilical entre l'opérateur France Télécom et son fournisseur industriel, Alcatel, a été accélérée, au début des années 90, par l'affaire des surfacturations. Aux Etats-Unis, l'éclatement d'AT & T en 1996 a donné naissance, d'un côté, au premier équipementier mondial, Lucent Technologies, et de l'autre à l'opérateur longue distance AT & T, qui s'est empressé de diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres industriels.

Cette perte des clients historiques a été largement compensée, partout dans le monde, par la naissance de nouveaux opérateurs. Mais l'internationalisation de l'industrie n'est pas encore achevée. Lucent ne réalise qu'un peu plus de 30 % de son chiffre d'affaires hors des Etats-Unis, alors que plus de 80 % de l'industrie des télécommunications se joue dans le reste du monde. Le canadien Nortel, l'allemand Siemens, le français Alcatel et l'anglais Marconi Communications sont aussi sortis de leurs frontières pour offrir des équipements à la multitude de nouveaux opérateurs. Lucent estime qu'au cours des deux prochaines années, un millier de nouveaux opérateurs de télécommunications auront été créés à travers le monde, offrant des perspectives extraordinaires aux industriels. Avec un taux de croissance annuel d'environ 15 %, selon Lucent, le marché des équipements de communication devrait passer de 480 milliards de dollars (465 milliards d'euros) en 1999 à 815 milliards de dollars (790 milliards d'euros) en 2003.

Une concurrence qui se mondialise

PARTS DE MARCHÉ DES CONSTRUCTEURS

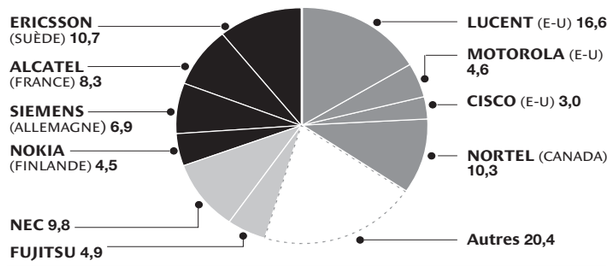

Source : Cisco

Ce classement concerne les fournisseurs d'infrastructures pour la téléphonie fixe et mobile ainsi qu'Internet. Il est calculé en fonction du chiffre d'affaires réalisé par les industriels auprès des opérateurs, à fin juin 1999.

Malgré ces perspectives radieuses, les bouleversements technologiques sont susceptibles de mettre en cause les positions établies. La déferlante Internet a ébranlé en quelques années les bases technologiques qui avaient été définies par les industriels au cours des dernières décennies. Depuis quelques mois déjà, les revenus générés par le transport de données sur Internet sont supérieurs à ceux du transport de la voix.

Ce basculement « voix-données » entraîne une véritable révolution technologique. Alors que le transport de la voix nécessite la réservation d'une ligne entre les deux interlocuteurs de bout en bout, les données empruntent n'importe quel chemin disponible sur le réseau mondial. La fiabilité et le délai de transport importent moins pour les données que pour la voix. Pour transmettre un fichier sur Internet, il vaut mieux emprunter les « routes nationales » gratuites, quitte à patienter quelques secondes, plutôt que d'utiliser des « autoroutes » payantes et instantanées que l'on réserve aujourd'hui au transport de la voix.

Pour avoir compris la première la révolution qui se préparait, la société américaine Cisco, créée en 1986, a ébranlé l'industrie. En inventant la technologie qui permet aux grands réseaux d'entreprises d'envoyer les données au format Internet, Cisco est devenue la première entreprise du secteur aux yeux des marchés financiers. Malgré un chiffre d'affaires de 12 milliards de dollars (11,6 milliards d'euros), trois fois plus petit que celui de Lucent, l'entreprise vaut aujourd'hui 278 milliards de dollars en Bourse, soit 20 % de plus que Lucent et près de huit fois le français Alcatel.

Les entreprises de l'« ancien monde » des télécommunications n'ont pas manqué de réagir à ce coup de force de Cisco dans leur univers. En rachetant systématiquement des start-up nées dans la Silicon Valley californienne, elles ont peu à peu ajouté à leur portefeuille les technologies de transmission de données au format Internet qui leur manquaient. Lucent s'est emparé d'Ascend, Nortel de Bay Networks, Alcatel de Xylan, DSC et Assured Access. Tous les constructeurs traditionnels affirment aujourd'hui avoir rattrapé leur retard et être en mesure de faire basculer leurs utilisateurs du monde de la voix vers celui des données. Un changement d'autant plus nécessaire qu'à terme la qualité et les capacités immenses des réseaux devraient permettre de faire passer la voix sur les réseaux de données, ce qui se traduira par la gratuité des télécommunications. A l'inverse, Cisco a multiplié les acquisitions dans l'« ancien monde » pour être, lui aussi, en mesure d'offrir des solutions complètes « voix-données » à ses clients.

> Les industriels sont en train de multiplier presque à l'infini les capacités de transport des données

Mais d'autres révolutions technologiques se préparent déjà, qui pourraient de nouveau battre les cartes. La transmission optique s'annonce comme la nouvelle révolution de l'industrie des télécommunications. En décomposant chaque faisceau de lumière des fibres optiques en dizaines, voire centaines de couleurs différentes, les industriels sont en train de multiplier presque à l'infini les capacités de transport des données. Lucent vient, par exemple, d'annoncer qu'il était parvenu à transporter 160 milliards de bits par seconde sur une seule fibre optique. Cisco, qui a réalisé que ce nouveau saut technologique risquait de lui faire perdre son avance, n'a pas hésité à investir 6,9 milliards de dollars (6,7 milliards d'euros), en août, pour racheter Cerent, un spécialiste de la transmission optique. Aujourd'hui, à chaque fois qu'un opérateur pose un nouveau câble sous-marin transatlantique, ce dernier dispose de capacités équivalentes à la somme de tous les câbles posés depuis le début du siècle !

Grâce à l'optique, l'industrie des télécommunications estime que son rythme d'innovation pourrait dépasser celui de l'industrie des semi-conducteurs : les capacités de transmissions sont doublées tous les neuf mois, contre un doublement tous les dix-huit mois de la puissance des semi-conducteurs.

Christophe Jakubyszyn

Lucent, le numéro un de l'industrie, fait tout pour ressembler à une start-up

MURRAY HILL (New Jersey)
de notre envoyé spécial

Pour peu, Lucent Technologies passerait presque pour une start-up. Le géant mondial des télécommunications, ancien bras industriel d'AT & T, a à peine trois ans d'existence autonome. Peu connu du grand public, le groupe américain affiche des performances financières qui n'ont rien à envier aux étoiles montantes de Silicon Valley. Malgré un chiffre d'affaires colossal de 38 milliards de dollars (36,8 milliards d'euros), il est parvenu, pour son exercice clos au 30 septembre, à afficher une croissance de 20,4 % de ses ventes, et de 46,4 % de ses profits !

Estomaquée par ces performances, la Bourse a fait passer la capitalisation de 19 milliards de dollars au moment de son introduction, en avril 1996, à 237 milliards aujourd'hui. Seule la coqueluche du secteur des télécommunications, l'américain Cisco, fait mieux avec 278 milliards de dollars de valeur boursière pour seulement 12 milliards de chiffre d'affaires.

« C'est vrai que c'est un bon moment pour faire partie de cette industrie », admet Richard McGinn, PDG de Lucent, qui bénéficie d'une croissance annuelle de 15 % du secteur. Insatiable, il a fixé pour objectif à son entreprise de dépasser chaque année de 3 à 5 % la croissance du marché. L'affranchissement de leur ancienne maison mère, AT & T, a représenté, il est vrai, une formidable opportunité pour les 160 000 salariés de Lucent. En quelques mois, l'entreprise est ainsi passée du quasi-« client unique » au service de l'ensemble des constructeurs. Un seul exemple : dans le domaine des semi-conducteurs et des puces électroniques intelligentes, dont la branche industrielle d'AT & T réservait l'usage exclusif aux sociétés du groupe, Lucent livre désormais 80 % de ses produits à des tiers.

L'ouverture et l'internationalisation du marché des opérateurs de télécommunications constitue le principal relais de croissance du groupe. *« Jusqu'en 1995, nous n'avions pas le droit de vendre nos équipements à l'étranger, selon la loi américaine »*, explique Ben Verwaayen, le numéro deux de Lucent. Désormais dissociée d'AT & T, la société tente de déloger ses concurrents de leur marché domestique. En quelques mois, le groupe a porté ses ventes internationales à 32 % de son chiffre d'affaires et M. McGinn vise 40 % à l'horizon fin 2001. Non seulement la naissance de centaines de nouveaux opérateurs lui facilite la tâche, mais les ex-monopoles se tournent également vers lui pour diversifier leurs sources d'approvisionnement. British Telecom a ainsi annoncé, mercredi 10 novembre, la signature d'un contrat de cinq ans avec Lucent pour la construction d'un réseau optique au Royaume-Uni, ossature de la future génération du réseau national de l'opérateur britannique. Pour Lucent, comme pour ses concurrents, l'enjeu est de faire passer les opérateurs traditionnels de l'ère de la voix à celle des données.

DES PÉPINIÈRES D'INVENTEURS

Pour moderniser les réseaux existants, les industriels proposent des solutions technologiques de transmissions, qui permettent de continuer à amortir les anciens matériels, tout en développant leur capacité pour la transmission de données sur le réseau Internet. Pour ce faire, Lucent a racheté la société californienne Ascend pour rattraper le retard qu'il avait pris par rapport à Cisco.

Dans le futur, Lucent estime que ses propres forces lui permettront de demeurer le numéro un du secteur. Le groupe semble avoir réussi à raviver la flamme des *« Bell labs »*, les laboratoires de recherche d'AT & T qui, en soixante-dix ans d'existence, ont donné naissance au téléphone, au transistor et aux communications par satellites, et ont permis, depuis 1927, à onze de ses chercheurs de décrocher un prix Nobel. Aujourd'hui, les 22 000 chercheurs du groupe, dont 1 200 en recherche fondamentale, se voient réserver un budget d'environ 12 % du chiffre d'affaires de Lucent, soit 4,5 milliards de dollars en 1999. En contrepartie, l'entreprise leur a demandé de raccourcir le cycle entre les inventions de laboratoires et la commercialisation d'un produit à moins de quinze mois. Résultat, Lucent est capable de répliquer presque immédiatement aux innovations des start-up californiennes, comme il l'a démontré en rattrapant la petite société Ciena, qui le narguait, dans la transmission de fibres optiques.

Les *« Bell labs »* sont devenus de véritables pépinières d'inventeurs. Pour stimuler ses chercheurs, Lucent favorise la création de sociétés indépendantes pour les plus doués d'entre eux. En plus du prix Nobel, les chercheurs des *« Bell labs »* savent qu'ils peuvent désormais décrocher la fortune.

C. Ja.

Suppressions d'emplois en France

Lucent Technologies France a annoncé, lundi 15 novembre, une réorganisation de son activité de téléphonie sans fil numérique DECT conduisant à 324 suppressions de postes, sur ses sites du Plessis-Robinson en région parisienne, et de Déville-lès-Rouen, en Seine-Maritime. Selon la société, *« le développement escompté du marché du système de radio fixe au standard DECT ne s'est pas matérialisé pour plusieurs raisons»*. Le groupe prévoit néanmoins de reclasser la moitié des employés concernés et des mesures d'accompagnement pour les autres. Lucent a également annoncé la création d'un nouveau centre de recherche dans les réseaux mobiles de troisième génération (UMTS) qui emploiera environ 300 personnes.

Lucent emploie 2 600 personnes en France sur huit sites, dont cinq centres de recherche et développement. Il a fait son entrée en France en 1996, avec le rachat de TRT, filiale du néerlandais Philips. Il a depuis créé un millier d'emplois et a notamment ouvert à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) son centre européen de son activité logiciels de communication et son support technique européen pour les réseaux de données.

Le futur s'invente dans l'Essonne, à Optics Valley

***« IL RÈGNE** autour d'Orsay une ambiance de Silicon Valley,* affirme Linh Huyen, président et fondateur de Picogiga. *On se rencontre le samedi au magasin de bricolage et on échange des idées en toute décontraction. Le lundi, ces idées ont germé et on se met au travail pour les développer. »* Il y a quinze ans, cet ingénieur du laboratoire central de recherche de Thomson-CSF a choisi de voler de ses propres ailes en créant une start-up. Cotée depuis deux ans au Nouveau Marché, Picogiga propose à des industriels comme Alcatel des semi-conducteurs à base de composants photoactifs. Issu du même laboratoire, Hervé Arditty a fait de même en montant Photonetics, une société de 260 personnes qui conçoit des instruments de mesure pour les composants des autoroutes de l'information, et en exporte 60 %.

DEUX NOBÉLISABLES

Toutes deux font aujourd'hui partie d'Optics Valley, une association créée sous la houlette d'Alcatel en septembre et qui regroupe également Thomson, l'Institut d'optique – qui forme des ingénieurs – et le Lulli (Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses), commun au CNRS, au CEA et à l'Ecole polytechnique. Le tout dans un rayon de 30 km au sud de Paris. Car chercheurs et industriels en sont persuadés, toutes les conditions sont réunies pour faire de l'Essonne un pôle européen d'excellence en optique. L'Institut d'optique se targue d'avoir au moins deux nobélisables au sein de ses laboratoires de recherche. Et la région ne compte pas moins de 1 000 chercheurs et 5 000 ingénieurs concernés par l'optique, pour un chiffre d'affaires estimé à 15 milliards de francs (2,29 milliards d'euros).

Alcatel, qui augmente ses investissements en optique, a d'ailleurs installé à Marcoussis Opto +, un important laboratoire de recherche en composants optoélectroniques qu'il partage avec France Télécom pour un tiers à travers un groupement d'intérêt économique. Alcatel est aujourd'hui numéro trois dans l'optronique, avec un chiffre d'affaires qui devrait atteindre le milliard de francs en 1999. Et, pour son usine de Nozay, qui reprend la même configuration que le laboratoire afin de réduire le temps de transfert, il compte doubler la surface en un an et recruter 500 personnes dans les trois ans.

C'est également à Nozay que sont testés grandeur nature les systèmes sous-marins de transmission d'Alcatel. Des câbles qui exploitent les recherches récentes du groupe dans le multiplexage et qui devraient rapidement autoriser des débits de 2,4 térabits par seconde, soit 2 400 milliards de bits par seconde ou 30 millions de voix simultanées. Dans le domaine des liaisons sous-marines, Alcatel détient actuellement 45 % de parts de marché.

Corinne Manoury

Cascade de brevets pour la fibre fibre

COMPOSANT plus discret que le microprocesseur, la fibre optique n'en accomplit pas moins des miracles. Dans ce minuscule fil de verre de 0,125 millimètres de diamètre, le texte contenu dans une encyclopédie (environ 250 millions d'octets) est transmis en moins d'une seconde... Cette performance classique obtenue avec un débit de 2,5 milliards de bits par seconde (Gbps) est aujourd'hui largement dépassée. Les records en la matière se succèdent au point d'éloigner le spectre de l'engorgement du réseau de télécommunication mondial brandi lors de l'explosion d'Internet en 1995.

Dès 1996, des équipes japonaises (Fujitsu, NTT) et américaines (AT&T, Lucent) franchissaient en laboratoire le mur du terabit, c'est-à-dire 1 000 milliards de bits par seconde (*Le Monde* du 5 mars 1996). Elles pulvérisaient ainsi le précédent record de 400 milliards de bits par seconde établi par NTT en 1995. Le 10 novembre, les *« Bell labs »* (laboratoires de Lucent) ont annoncé un nouveau record. Les chercheurs ont transmis simultanément 1 022 longueurs d'onde de lumière sur une seule fibre. Un arc en ciel qui multiplie par dix l'éventail des nuances qu'utilisent les systèmes commerciaux limités actuellement à cent couleurs. La nouvelle technique, baptisée multiplexage de longueurs d'onde ultradense (UDWDM en anglais), prend la suite du multiplexage de longueur d'onde dense (DWDM) commercialisé en... 1998 par Lucent. Cette dernière transmet jusqu'à 400 Gbps sur une seule fibre. Le potentiel de l'UDWDM, encore limité à 37 Gbps, est estimé par les *« Bell labs »* à plusieurs terabits par seconde.

ENVOLÉE DES DÉBITS

L'un des secrets d'une telle envolée des débits réside dans la maîtrise de la transmission simultanée, sur une même fibre optique, de plusieurs rayons lumineux de longueurs d'onde légèrement différentes. En 1996, Fujitsu créait ainsi 55 canaux distincts. En 1997, les chercheurs des *« Bell labs »* parvenaient à 206 canaux. C'est la même équipe qui vient de battre son propre record avec 1 022 signaux simultanés n'occupant chacun qu'une bande passante de 10 gigahertz (GHz), contre 50 GHz avec la technique DWDM. De plus, la lumière utilisée aujourd'hui est émise par une diode laser unique à très haute vitesse au lieu de nécessiter le recours à une source par longueur d'onde comme auparavant. Pour mesurer la rapidité des progrès réalisés dans ce domaine, il suffit de noter que le système commercial DWDM lancé en 1998 par Lucent n'utilise que 80 canaux. Les *« Bell labs »* détiennent plus de 2 000 brevets sur la seule technique optique.

Les systèmes de transmission sur fibre optique des années 80 permettaient d'établir environ 8 000 conversations téléphoniques simultanées. Aujourd'hui, ce chiffre a dépassé les 100 000 et la technique WDM atteint les 1,3 million de canaux vocaux. Les transmissions multicouleurs vont provoquer un nouveau bond en avant. Au moment où Internet réclame des débits de plus en plus élevés pour acheminer la vidéo et transmettre la voix numérisée, ces progrès tombent à pic. Les réseaux de satellites devront donc tenir compte des progrès de la fibre optique pour évaluer le marché auquel ils peuvent prétendre.

Michel Alberganti

LeMonde Job: WMQ1911--0023-0 WAS LMQ1911-23 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0563 Lcp:700 CMYK

En France, la qualité de l'information financière reste inférieure aux standards

Les entreprises vont devoir combler leur retard

La quatorzième édition du rapport établi par quatre cabinets d'audit sur l'information financière donnée par les cent premiers groupes français relève des améliorations. Mais celles-ci restent insuffisantes. La pression des actionnaires et l'entrée en vigueur de nouvelles normes comptables dès l'an 2000 devraient permettre de combler le retard et d'améliorer la transparence et l'information des actionnaires.

EN PROGRÈS mais peuvent mieux faire. Voilà le constat dressé par la quatorzième édition de l'enquête menée par quatre grands cabinets d'audit (Cauvin Angleys Saint Pierre, Deloitte Touche Tohmatsu, Ernest and Young Audit et Mazars & Guérard) sur l'information financière des cent premiers groupes français. Le krach de l'action Alcatel en septembre 1998 ne semble pas s'être traduit par une meilleure attention portée par les chefs d'entreprise à la communication des résultats des sociétés qu'ils dirigent. *« La tendance est à l'amélioration. Mais les pratiques restent très hétérogènes. Si une quinzaine de sociétés se placent au niveau des meilleures dans le monde, la qualité des informations délivrées par une majorité d'entreprises reste en deçà des standards internationaux »*, note Dominque Thouvenin, Associé chez Ernst & Young.

Bon point, les entreprises sont plus promptes à communiquer leurs résultats. Elles sont 73 à les diffuser en moins de trois mois et 39 d'entre elles en moins de 75 jours. Ces progrès rapprochent les sociétés françaises des grands groupes européens qui publient leurs résultats en moins de 75 jours dans 70 % des cas. Toutefois, seulement 14 % des entreprises françaises suivent les préceptes du deuxième rapport Viénot sur le gouvernement d'entreprise publié en juillet, qui recommande une publication des comptes dans les deux mois suivants la clôture de l'exercice.

PRESSION DES ACTIONNAIRES

D'une manière générale, les sociétés sont encore loin de respecter les recommandations de M. Viénot sur le gouvernement d'entreprise. Dans leur rapport annuel, 54 groupes ont fait référence à ce thème. Mais les informations données sur les administrateurs de la société sont souvent partielles. En ce qui concerne les rémunérations perçues par les dirigeants, les sociétés se montrent encore plus discrètes. Si 89 groupes précisent le montant des rémunérations versées aux organes de direction, seuls six d'entre eux éclairent l'actionnaire sur la politique appliquée en la matière.

La création de valeur, un thème qui est souvent sur les lèvres des chefs d'entreprises dans leurs discours aux actionnaire, reste souvent lettre morte. Certes, la moitié des rapports annuels étudiés y font mention contre seulement un tiers lors de la précédente étude. *« Mais bien souvent, à la différence de leurs consœurs allemandes, les entreprises ne donnent pas d'indicateurs sérieux pour mesurer la création de valeur »*, regrette Olivier Azières associés chez Deloitte Touche Tohmatsu. On est très loin de la performance du groupe allemand RWE qui détaille sur huit pages de son rapport annuel ses performances dans ce domaine.

Dans les prochaines années, les entreprises françaises vont être contraintes de faire un effort important pour se mettre au niveau des entreprises internationales sous la pression de leurs actionnaires mais également en adoptant de nouvelles normes.

Dès l'an 2000, l'application de nouvelles règles comptables sur les comptes consolidés permettra de faire progresser la qualité de l'information financière. Rappelés récemment à l'ordre par la Commission des opérations de Bourse (COB), les experts comptables devraient se montrer plus rigoureux dans la vérification des informations qui leur sont communiquées. Enfin, les sociétés devront probablement renoncer à certaines spécificités françaises qui leur permettent d'afficher des résultats supérieurs à ce qu'ils seraient si elles respectaient les normes internationales. Les discussions sur les nouveaux standards comptables internationaux qui ont lieu dans le cadre de l'IASC (International Accouting Standards Committee), une sorte d'ONU des comptables, vont être suivies de près par les entreprises françaises. Ces dernières veulent éviter que les nouvelles normes qui seront édictées dans les prochaines années soient une simple transposition des standards américains, très contraignants.

Joël Morio

L'introduction de l'euro compromet l'avenir des bureaux de change

Plus de 5 000 emplois sont menacés dans l'Hexagone

EN 2002, le responsable du bureau de change situé en bas de chez vous vendra peut-être du parfum. C'est la solution qui a déjà été adoptée par un bureau de change en Belgique pour faire face à la mise en place de la monnaie unique et à la disparition des monnaies nationales. L'introduction de l'euro auprès du grand public en 2002 hypothèque en effet l'avenir des officines indépendantes qui sont gérées par des petites et moyennes entreprises. La Fédération européenne des bureaux de change, à laquelle adhèrent huit pays, a recensé 8 000 entreprises en Europe, soit entre 25 000 et 30 000 bureaux. L'introduction de l'euro réduira leur activité jusqu'à 70 %, les plus touchés étant évidemment ceux situés aux frontières des pays européens.

En France, 800 entreprises, soit 1 200 à 1 500 bureaux de change, sont concernées. La disparition des devises nationales menace directement entre 5 000 et 7 000 emplois sur les 10 000 à 12 000 que compte la profession. Dès aujourd'hui, les bureaux de change indépendants s'interrogent sur leur redéploiement ou leur reconversion, une étape qu'ils souhaiteraient voir accompagnée d'aides de la Commission européenne.

UN STATUT NON UNIFIÉ

Pour éviter au maximum la réduction des emplois, les dirigeants de ces entreprises envisagent toutes les solutions qui permettraient de compenser en partie leur future chute d'activité : certains songent à se diversifier dans le tourisme, la restauration... ou plus simplement à étendre leurs activités à des services financiers comme la vente du futur porte-monnaie électronique.

Mais encore faudrait-il qu'en Europe tous les bureaux de change aient la possibilité d'exercer les mêmes services. Or actuellement leur statut n'est pas unifié. Contrairement à la France, par exemple, la Belgique et l'Espagne autorisent depuis longtemps les bureaux de change à effectuer des transferts de fonds.

Cécile Prudhomme

Air Canada devrait reprendre son concurrent Canadian Airlines

MONTRÉAL
de notre correspondante

La bataille pour le contrôle du ciel canadien a pris depuis août l'allure d'une saga jusqu'au retrait brutal, le 5 novembre, de l'OPA hostile d'Onex, un puissant conglomérat financier de Toronto, sur les transporteurs Air Canada et Canadian Airlines. Lundi le 15 novembre, Air Canada a déposé formellement un offre détaillée pour se porter acquéreur de son concurrent. Même si la fin de l'histoire reste à écrire, elle consacre à tout le moins la défaite d'un vigoureux combattant de l'ombre – le gouvernement canadien – dont l'attitude dans le dossier de la restructuration du transport aérien a été passablement critiquée.

Tout a vraiment commencé avec l'entrée en scène fracassante, l'été dernier, du groupe Onex, presque inconnu du public. Après avoir lancé son OPA sur Air Canada, assortie d'un plan visant une fusion avec Canadien (traduction francophone de Canadian Airlines), Onex s'est livré à une bataille en règle avec le numéro 1 du transport aérien canadien, à coup de contre-offres, de poursuites judiciaires croisées et d'une impitoyable bataille publicitaire. Puis, le 5 novembre, Onex annonçait subitement qu'il quittait la scène, laissant le champ libre à Air Canada.

Ce jour-là, un tribunal venait de donner raison à Air Canada, en déclarant l'offre d'Onex illégale en vertu d'une loi adoptée lors de la privatisation d'Air Canada en 1988 et interdisant la propriété individuelle de plus de 10 % de ses actions. Le président d'Onex, Gerald Schwartz, un brillant spécialiste en rachat d'entreprises en difficulté a-t-il profité de cette décision judiciaire pour sortir la tête haute d'une arène où les huées commençaient à fuser ?

CONCURRENCE ENTRETENUE

Beaucoup criaient au loup : American Airlines (AMR) entrait dans la bergerie canadienne pour mieux la contrôler ! Onex avait appelé cette compagnie en renfort pour boucler le montage de son offre : l'achat des deux transporteurs canadiens pour 5,7 milliards de dollars canadiens (3,42 milliards d'euros), dont 1,8 milliard (1,06 milliard d'euros) au comptant, financé au tiers par le transporteur américain. Déjà propriétaire de 25 % de Canadien, AMR aurait obtenu en échange 15 % dans la société née de la fusion Air Canada-Canadien. Nombreux étaient ceux qui considéraient que la société de Dallas tirait en fait les ficelles du plan d'Onex avec l'ambition de prendre en sous-main le contrôle de la future grande et unique compagnie canadienne.

Si Onex, le conglomérat torontois a perdu quelques plumes dans cette affaire, c'est surtout le ministre canadien des transports, David Collenette, qui a été pointé du doigt et tous ceux qui à Ottawa ont soutenu, au nom de la concurrence, une politique favorisant le maintien de deux grands transporteurs aériens. Ottawa a entretenu depuis dix ans une rivalité stérile et favorisé systématiquement Canadian Airlines, implantée à Calgary, alors qu'Air Canada a son siège social à Montréal. La précision a son importance. Tant les conservateurs que les libéraux fédéraux ont soutenu Canadien à coup de millions de dollars par peur des conséquences politiques qu'auraient pu avoir sa disparition et celle de 16 000 emplois concentrés dans l'Ouest canadien.

De 1990 à 1992, Canadian Airlines met en œuvre un vaste plan d'expansion, une fuite en avant qui le laissera lourdement endetté. American Airlines lui lance alors une bouée de sauvetage, prenant au passage 25 % de son capital, tandis que le gouvernement canadien lui offre plusieurs contrats, des prêts et garanties et lui réserve dans le partage de liaisons avec Air Canada celles, très lucratives, vers l'Asie. Malgré tout, Canadien reste un canard boiteux, surnageant à peine jusqu'à l'OPA providentielle d'Onex l'été dernier. Les rumeurs n'ont pas manqué pour dénoncer une collusion entre Onex et Ottawa.

Le retrait de l'OPA d'Onex constitue donc, entre autres, un aveu d'échec de la politique fédérale et une victoire – encore virtuelle – pour Air Canada qui pourrait, avec Canadien, se hisser du 20e au 10e rang mondial des compagnies aériennes. Saine financièrement, Air Canada a de bons atouts pour mener à bien son projet : racheter 36 % de ses actions (dans une opération de 930 millions de dollars canadiens cofinancée avec deux partenaires de Star Alliance, United Airlines et Lufthansa) et toutes les actions de Canadian Airlines.

Si Ottawa affirme ne vouloir jouer qu'un rôle d'observateur dans cette affaire, tel ne sera pas le cas d'American Airlines. Air Canada voudrait son retrait complet de Canadian Airlines mais il lui faudra pour cela négocier ferme. *« Nous n'allons pas nous laisser bousculer hors du Canada »*, a prévenu son porte-parole Chris Chaimes, alors que le président Don Carty évaluait dernièrement à *« au moins 1 milliard de dollars canadiens »* (660 millions d'euros) les frais de résiliation de contrats (notamment pour sortir de l'alliance Oneworld) qu'aurait à payer Air Canada pour acquérir Canadien sans entente préalable !

Anne Pélouas

LeMonde Job: WMQ1911--0024-0 WAS LMQ1911-24 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0564 Lcp:700 CMYK

Réseau France Outre-Mer (RFO) engage un nouveau plan de développement

A l'Université de la communication de l'Océanie, André-Michel Besse, président de RFO, a annoncé la création de trois télévisions régionales et l'extension de la diffusion par satellite. Mais la politique d'information de proximité se heurte aux particularismes locaux

NOUMÉA
de notre envoyée spéciale

« Tant que chaque camp cherchera à avoir le dernier mot, à faire mordre la poussière à l'autre, à refuser de tourner la page, nous nous éloignerons un peu plus de notre mission, nous démontrerons notre incapacité à favoriser l'émergence d'une nouvelle donne » : en s'adressant ainsi à ses collaborateurs de Nouvelle-Calédonie, André-Michel Besse, PDG de Réseau France Outre-Mer (RFO), décrit en même temps la complexité de cette station, une des plus turbulentes de la société.

Le dernier conflit s'est achevé, *in extremis*, mardi 16 novembre, avant la séance d'ouverture de la deuxième Université de la communication de l'Océanie, qui a lieu à Nouméa du 16 au 19 novembre et que certains syndicats de RFO envisageaient de perturber. Tout avait débuté le 2 septembre par le refus de trois collaborateurs adhérents de l'Union syndicale des travailleurs kanaks et exploités (USTKE) de réaliser l'émission Palabres, qui devait recevoir le représentant de la fédération des PME de Nouvelle-Calédonie. Ils entendaient ainsi manifester leur désaccord avec le choix de l'invité.

Alain Le Garrec, directeur de la station, estime alors qu'il s'agit d'une entrave à la liberté d'expression et réclame la réunion d'une commission paritaire locale de discipline, qui propose des sanctions pour les trois salariés. Après la confirmation de cette décision par André-Michel Besse, l'USTKE bloque la station pendant six jours. Luis Kotra Uregei, président de l'USTKE, et André-Michel Besse se rencontrent à Paris et signent alors un protocole d'accord où sont subtilement balancés les engagements sur l'équilibre entre les ethnies lors des recrutements et le respect de la liberté d'information.

APPARTENANCE ETHNIQUE

Aussitôt, les autres syndicats n'apprécient pas le contenu de cet accord, ni le fait qu'il ait été négocié à Paris. *« L'appartenance ethnique ne doit pas entrer en ligne de compte lors des embauches, ni pour le respect des règles professionnelles. Au nom de l'application des accords de Matignon et de Nouméa, on supporte des choses inacceptables et on utilise des arguments politiques pour régler des problèmes quotidiens »*, constate un responsable CFDT. La direction de RFO a donc dû négocier un protocole d'accord complémentaire qui rappelle que les critères de compétence doivent être prioritaires en cas d'embauche. *« La spécificité de la situation locale l'emporte sur le reste,* convient Alain Le Garrec. *Ici, on travaille comme dans toutes les stations du service public, mais il faut, en plus, tenir compte du fait que les gens ont été meurtris dans leur chair. »*

Partisan des programmes de proximité, le directeur régional aimerait que quelques-uns de ses 160 collaborateurs se dispersent à travers le territoire et s'installent comme correspondants locaux dans ces îles dont la principale est longue de 450 kilomètres. Pour l'instant, ce genre de poste existe seulement à Koné, capitale de la province nord, et à Lifou, dans les îles Loyauté. En effet, rares sont les journalistes, notamment kanaks, qui acceptent de quitter Nouméa pour retourner travailler dans ces zones rurales.

Le travail sur l'information de proximité n'empêche pas l'adhésion des personnels de Nouméa à la politique de réseau entre les stations que met en place le PDG de RFO. Ils ne sont pas non plus hostiles à la politique de diffusion par satellite et à la création de trois télévisions régionales. Depuis le 15 novembre, celle du Pacifique sud permet à la Nouvelle-Calédonie, au Vanuatu, aux îles Fidji, à Wallis-et-Futuna et au nord-est de l'Australie de recevoir les programmes de RFO *via* Canal Satellite. Le prochain lancement devrait être, le 4 décembre, celui de la télévision régionale de l'océan Indien. En attendant celle des Caraïbes, en 2000.

REDÉPLOIEMENTS

Cette diffusion par satellite constitue l'axe principal du plan stratégique pour 2000–2003 que M. Besse a présenté à son actionnaire, mercredi 10 novembre, en réponse à la lettre que les ministres de la culture, du budget et de l'économie lui ont adressée le 21 juillet (*Le Monde* du 30 septembre). *« J'ai proposé un RFO à trois écrans, c'est-à-dire la création d'une chaîne supplémentaire,* explique-t-il. *Seule la première continuera à tout diffuser par voie hertzienne. Elle serait généraliste, avec des programmes dont l'épine dorsale seront l'information et un développement des coproductions régionales. Les deux autres chaînes seront diffusées par satellite : l'une reprendrait les programmes de France 2 et France 3 non diffusés sur le premier canal ; l'autre, qui s'appellerait France Télévision Outre-Mer, serait consacrée à la télévision régionale. »* Selon André-Michel Besse, l'économie de 80 millions de francs en deux ans ainsi réalisée sur la diffusion hertzienne, et la gratuité assurée de la diffusion satellitaire dans la même période, permettent de présenter un plan stratégique qui trouvera son équilibre financier à la fin de 2003. Cela n'empêche pas le PDG de RFO de continuer à réclamer 35 millions de francs supplémentaires pour son budget 2000, qui s'élève à 1,3 milliard de francs.

Le plan stratégique prévoit notamment la suppression de vingt-cinq postes à la rédaction parisienne, dont la transformation en agence d'information est déjà entamée. Il inclut le coût de l'accord sur la durée du travail, en cours de négociation, qui divise les syndicats. En décentralisant les créations d'emplois liées aux 35 heures vers les stations régionales plutôt que vers le siège, M. Besse s'est assuré le soutien de la CGC et, surtout, de la Confédération des syndicats autonomes (CSA), qui condamne *« l'hypertrophie galopante du siège »*. Les treize emplois créés iront prioritairement aux stations de Wallis, Mayotte et Guyane. Quant aux soixante-quinze intégrations, en application de l'accord de 1998, elles devraient aussi profiter aux régions.

En dépit de la signature de cet accord par ces deux syndicats, RFO n'a pas été épargnée par la grève du 16 novembre. En effet, les organisations non signataires s'étaient associées au préavis déposé dans les entreprises audiovisuelles publiques.

Françoise Chirot

Le statut de l'audiovisuel néo-calédonien

La spécificité de la situation calédonienne se retrouve dans la gestion de l'audiovisuel. Pour l'instant, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a compétence pour délivrer les fréquences, mais les accords de Matignon et de Nouméa stipulent que *« l'exécutif est consulté par le CSA avant toute décision propre à la Nouvelle-Calédonie »*. Ce système devrait être modifié en 2009, lorsque la politique audiovisuelle sera transférée au gouvernement calédonien, sous une forme qui n'a pas encore été précisée. Jusqu'ici, aucune demande d'attribution de fréquence de télévision n'a été faite sur ce territoire où RFO est en situation de monopole. En matière de radio, elle est en concurrence avec RBR, proche du RPCR, Radio Djido (kanake) et NRJ.

La grève dans l'audiovisuel public continue dans la confusion

LANCÉ le 16 novembre, le mouvement de grève du secteur audiovisuel public se poursuivait jeudi 18 novembre. Toutefois, les entreprises étaient diversement affectées. A France 2, où seule la CGT reste ne grève, le journal de 20 heures n'a pas été produit sur son plateau, mercredi 17 novembre, mais dans des conditions précaires depuis la régie finale, tandis que France 3 diffuse toujours un programme de remplacement. Du côté de Radio-France, la mobilisation est restée très forte, notamment dans les régions. Toutes les antennes ont retransmis un programme musical.

Le deuxième jour de conflit a illustré la division syndicale du service public. La CGT, seule, persiste à réclamer un accord avec le collège des employeurs du service public dans le cadre de la convention collective. A l'inverse, les autres syndicats, notamment la CFDT, le SNJ et FO négocient, entreprise par entreprise, des accords sur la mise en place des 35 heures et de la réorganisation du travail.

A France 3, des discussions ont réuni, mercredi, syndicats et direction. Toutefois, la CGT a quitté la table des négociations au bout de cinq minutes. Pour l'heure, la CFDT se borne à constater *« l'écart entre les propositions de la direction et les revendications des syndicats »*, signale Patrice Christophe, secrétaire général adjoint pour le service public. Selon lui, *« la CFDT va organiser, jeudi 18 novembre, des assemblées générales dans les tous les centres de France 3 pour rendre compte de l'état des discussions avec la direction, mais sans donner de consigne de vote »*. Toutefois, le syndicat comme la direction n'excluent pas *« une suspension de la grève »* dès jeudi.

BLOCAGE À RADIO-FRANCE

Du côté d'Arte, de Radio-France Internationale (RFI) et de sa filiale RMC Moyen-Orient, les personnels ont voté, mercredi, la poursuite du mouvement. Seul Réseau France Outre-mer (RFO) a voté la reprise du travail mercredi matin.

Si la sortie du conflit paraît rapidement envisageable à la télévision, la confusion règne à Radio-France. Outre un *« contexte de division syndicale énorme »*, dénoncé par la CGT, les syndicats engagés dans les négociations avec la direction, tels la CFDT, FO et plus encore le SNJ, qui a appelé à la reprise du travail, pourraient être largement débordés par leur base. Au contraire de la CGT, ces organisations limitent leurs discussions avec la direction de Radio-France au règlement des 35 heures. Dans les régions, en revanche, une majorité des personnels manifestent leur opposition résolue au « plan bleu » de restructuration des réseaux de Radio-France (FIP, radios locales, Le Mouv').

Au matin du 18 novembre, au moins 25 stations sur 38 ont reconduit la grève. C'est notamment le cas à Radio-France Alsace, où les personnels *« restent majoritairement mobilisés contre le Plan bleu »*. Pour eux, il n'est pas question d'interrompre le conflit, même après avoir obtenu satisfaction sur les 35 heures. Pour obtenir le rejet du « plan bleu », *« c'est maintenant ou jamais »*, font-ils savoir. A l'appel des syndicats, tous les personnels devaient se prononcer, à nouveau, jeudi, sur la poursuite du conflit.

Guy Dutheil

Un nouveau directeur au Bureau de vérification de la publicité

APRÈS l'élection de Jean-Pierre Teyssier, conseiller maître à la Cour des comptes, à la présidence du Bureau de vérification de la publicité (BVP) (*Le Monde* du 29 octobre), le conseil d'administration de l'association a choisi, jeudi 18 novembre, de se doter d'un nouveau directeur. Joseph Besnaïnou, 53 ans, ancien PDG de *La Nouvelle République des Pyrénées*, remplacera Lucien Bouis à la tête de cet organisme qui regroupe médias, annonceurs et agences conseils en communication. Ce dernier, nommé en 1983, rejoint le Conseil économique et social, où il sera chargé des relations extérieures.

Diplômé de l'IEP Paris, Joseph Besnaïnou a travaillé à la direction des ressources humaines de la filiale française de ITT/Rockwell de 1973 à 1983 avant de rejoindre le groupe Midi libre, où il fut directeur des ressources humaines de 1983 à 1994. Il a été nommé PDG de *La Nouvelle République des Pyrénées* en janvier 1995 jusqu'en mars 1999. Le BVP, dont la principale mission consiste à émettre des avis sur les campagnes publicitaires avant leur diffusion – en 1998, ses services juridiques et « déontologiques » ont scruté 22 385 publicités –, est devenu un acteur incontournable. Son influence s'est notamment accrue avec le développement de la publicité télévisée.

Car si son avis n'est, officiellement, que consultatif, concrètement aucun spot n'est plus diffusé par les chaînes de télévision hertziennes s'il n'est pas porteur de l'agrément du BVP. Il fait également office de médiateur en cas de plaintes émanant d'associations, de particuliers ou de professionnels.

Le nouvel état-major du BVP souhaite *« mettre en état de marche »* cette association dont le fonctionnement ne semble plus adapté à l'étendue de ses missions. *« Il est notamment nécessaire de redéfinir la notion d'autocontrôle à propos des nouvelles technologies et de l'international »*, explique M. Teyssier. La double question de l'internationalisation des campagnes et des législations se pose de façon d'autant plus urgente que les Suédois, qui prendront la présidence de l'Union européenne en 2001, envisagent de demander l'interdiction, en Europe, de la publicité télévisée destinée aux enfants de moins de douze ans (*Le Monde* du 25 septembre). Un dossier sur lequel la position du BVP est attendue.

Florence Amalou

le nouvel Observateur
www.nouvelobs.com
Adultère, parentés cachées, inceste, argent...
LES SECRETS DE FAMILLE
Polémique
LES CINÉASTES CONTRE LES CRITIQUES

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

MONT BLANC
© Montblanc® MeisterstückIR
SILVER | GOLD | PLATINUM*
*Argent | Or | Platine
Boutiques Montblanc
Paris 6e : 47, rue de Rennes - Paris 8e : 60, rue du Faubourg St Honoré
Bordeaux : 26, Cours Georges Clemenceau - Nice : 2, rue Paradis
Strasbourg : 18, rue de la Mésange

LeMonde Job: WMQ1911--0025-0 WAS LMQ1911-25 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:44 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0565 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SMART : la production en série de la version diesel de la microvoiture Smart a redémarré** mercredi 17 novembre après-midi, à Hambach (Moselle), sur le site de MCC (Micro Compact Car). « Smartville » était paralysé depuis lundi par les grèves chez trois sous-traitants.

● **COOPÉRATIVES LAITIÈRES : pour répondre à la demande en produits laitiers biologiques, des groupes laitiers bretons, des Pays de la Loire et du Poitou-Charentes,** se sont associés dans Bio d'Armor qui produira 8 millions de litres de lait bio dès l'an prochain.

● **NOVARTIS : le groupe suisse des sciences de la vie a annoncé, mercredi, le lancement en Suisse et en Grande-Bretagne,** d'une première ligne de produits « nutraceutiques », entre nutrition et santé, sur un marché estimé à 25 milliards de dollars par an.

● **APAX PARTNERS : le fonds d'investissement** a cédé le groupe de matériaux de construction alsacien Lehmann (560 millions de francs de chiffre d'affaires) à Point P, filiale de distribution de matériaux du groupe Saint-Gobain.

● **VEV : le groupe textile français** a pris une participation minoritaire dans le capital de la société familiale Lelièvre, spécialisée dans les tissus d'ameublement haut de gamme, que VEV compte fusionner avec Boussac Fadini, sa propre filiale de tissus d'ameublement.

● **SHELL : le gouvernement nigérian a conclu mercredi un accord avec la compagnie anglo-néerlandaise** pour l'exploitation d'un nouveau gisement de pétrole offshore estimé à un milliard de dollars.

● **ELECTRABEL : l'électricien belge, filiale à 40 % du groupe Suez-Lyonnaise, a été retenu jeudi pour acquérir** la compagnie néerlandaise Epon qui produit le tiers de l'électricité du pays.

SERVICES

● **ÉLECTRICITÉ ESPAGNOLE : le gouvernement espagnol retirera à EDF la licence lui permettant de vendre** de l'électricité en Espagne si Paris ne libéralise pas son marché d'ici un mois, a menacé mercredi le secrétaire d'Etat à l'industrie José Manuel Serra.

● **SNCF : la Société nationale des chemins de fer et la compagnie italienne Ferrovie dello Stato (FS)** ont signé mercredi un accord créant une société commune, qui regroupe toutes leurs activités ayant trait aux transports de voyageurs entre la France et l'Italie.

● **VIVENDI : le groupe de services et de communications** a annoncé, mercredi 17 novembre, une alliance avec la société de commerce électronique Scoot.com, dont il a acquis 10 % du capital. Vivendi est prêt à investir 135 millions de livres (1,3 milliard de francs) dans l'expansion de Scoot.com sur trois ans.

● **DISTRIBORG : le groupe français, premier distributeur européen de produits biologiques** (avec Dame Nature, Bjorg, La Vie claire...) va acquérir trois marques de diététique adulte (marques Gayelord Hauser, BioVivre et Athlon) appartenant à la filiale Blédina du groupe Danone.

MÉDIA

● **PRESSE : Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse et président du *Figaro*** devait préciser, jeudi 18 novembre, lors d'une réunion du comité d'entreprise, la date de lancement de la nouvelle formule du quotidien. La rénovation du cahier « saumon » de l'économie a été fixée au 29 novembre. Cette échéance pourrait être étendue à l'ensemble du journal.

FINANCE

● **ÉPARGNE : l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Afecei)** a présenté mercredi un rapport préconisant une réforme de la fiscalité de l'épargne en France.

● **GROUPAMA-GAN : l'assureur mutualiste a annoncé, mercredi, le rapprochement des activités financières** et immobilières de Groupama et du GAN au sein d'une holding, Groupama Finances, qui gérera 300 milliards de francs d'actifs.

● **LAZARD/CRÉDIT AGRICOLE : les deux établissements sont sur le point** de conclure une alliance dans les marchés primaires actions.

EUROPE

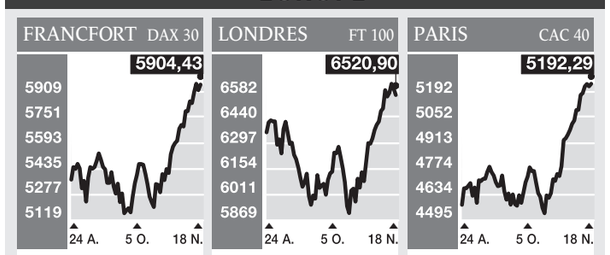

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 18/11	Var. % 17/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4222,45	0,03	26,33
EUROPE	STOXX 50	4170,34	– 0,34	25,60
EUROPE	EURO STOXX 324	355,66	0,03	19,20
EUROPE	STOXX 653	334,83	– 0,27	19,92
PARIS	CAC 40	5192,29	0,27	31,70
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3517,32	0,28	32,41
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	605,86	0,39	12,54
BRUXELLES	BEL 20	3397,75	0,26	– 3,32
FRANCFORT	DAX 30	5904,43	0,58	17,93
LONDRES	FTSE 100	6520,90	– 0,53	10,85
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	– 0,17	....
MILAN	MIBTEL 30	34343,00	0,55	– 2,30
ZURICH	SPI	7404,80	0,09	3,41

AMÉRIQUES

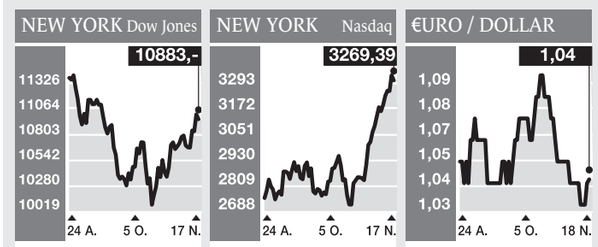

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 17/11	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10883,09	– 0,45	18,53
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1410,71	– 0,64	14,76
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3269,39	– 0,79	49,10
TORONTO	TSE INDEX	7591,25	0,15	17,04
SAO PAULO	BOVESPA	12813,00	– 2,41	88,87
MEXICO	BOLSA	344,80	0,42	48,31
BUENOS AIRES	MERVAL	530,27	– 2,90	23,30
SANTIAGO	IPSA GENERAL	132,28	– 0,77	71,79
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5595,82	0,79	16,86

ASIE - PACIFIQUE

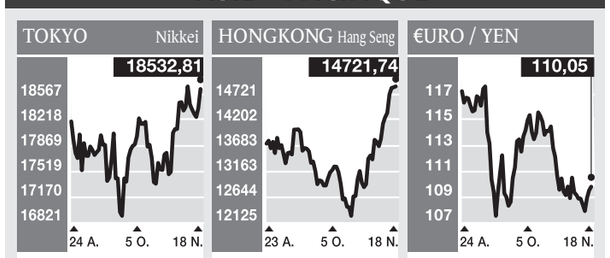

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 18/11	Var. % 17/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18532,81	1,41	33,89
HONGKONG	HANG SENG	14721,74	0,12	46,51
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	57,72
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	118,45	0,65	82,40
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3055,60	0,65	8,61
BANGKOK	SET	28,57	– 0,35	11,25
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4553,81	0,27	49,04
WELLINGTON	NZSE-40	2059,81	– 0,06	– 0,26

ÉCONOMIE

Le pétrole au plus haut depuis trois ans

LE PRIX du baril de brut de référence (light sweet crude), pour livraison la plus rapprochée en décembre, a terminé mercredi 17 novembre en forte hausse de 90 cents à 26,60 dollars sur le marché à terme de New York, au plus haut niveau depuis plus de trois ans. La veille, le baril avait déjà terminé sur une hausse de 57 cents à 25,70 dollars. Le marché est tiré à la hausse par les discussions en cours entre principaux pays producteurs sur l'attitude à adopter après l'expiration des consignes de réduction de la production qu'ils se sont engagés à suivre jusqu'en mars 2000.

■ **L'Arabie saoudite, le Venezuela et le Mexique ont appelé mercredi** les autres pays pétroliers, OPEP et non-OPEP, à respecter les réductions de production afin de préserver la stabilité du marché. Dans un communiqué diffusé à l'issue d'une réunion à Riyad, les ministres du pétrole des trois pays ont *« appelé tous les producteurs, membres et non membres de l'OPEP, à continuer de respecter* (leurs engagements) *afin de préserver les gains qui ont été acquis et d'amener le marché à une stabilité permanente ».*

■ **IRAK : les Nations unies ont exprimé leur inquiétude au sujet des 5 milliards de dollars** de revenus non dépensés provenant de la vente de pétrole irakien qui se sont accumulés à la banque française BNP-Paribas. *« La surconcentration de fonds à BNP-Paribas présente un risque grave... »,* a estimé mercredi le sous-secrétaire général à l'administration, Joseph Connor, dans une lettre au Comité des sanctions de l'ONU contre l'Irak. L'Irak est autorisé à vendre son pétrole à hauteur de 5,2 milliards de dollars par semestre pour acheter des biens de première nécessité destinés à la population durement frappée par un embargo imposé depuis neuf ans. Les quinze membres du Conseil de sécurité doivent renouveler avant samedi pour une nouvelle période de six mois ce programme établi en décembre 1996.

■ **ÉTATS-UNIS : les mises en chantier de logements ont progressé de 0,1 %** en octobre par rapport à septembre aux Etats-Unis et atteindraient à ce rythme 1,63 million d'unités en année pleine, a annoncé mercredi le département américain du commerce. Les analystes tablaient généralement sur une légère progression de 0,6 % des mises en chantier.

■ **L'indice des prix à la consommation pour le mois d'octobre** a progressé de 0,2 % par rapport à septembre de même que l'indice de base, qui exclut l'alimentation et l'énergie. Cette légère progression, la plus faible depuis juin, est en ligne avec les prévisions des analystes.

■ **GRANDE-BRETAGNE : la croissance devrait être de 1,6 % cette année** et de 2,8 % en 2000, selon la moyenne des prévisions des économistes indépendants compilées et publiées mercredi par le Trésor. La prévision pour 1999 n'a pas varié par rapport à celle d'octobre, mais celle pour 2000 a été relevée par rapport aux 2,6 % prévus le mois dernier.

■ **Le nombre de demandeurs d'emploi en Grande-Bretagne est tombé** en octobre à son plus bas niveau depuis mars 1980, après un recul de 8 400, à 1,204 million, en données corrigées des variations saisonnières. Le taux de chômage (4,2 %) est inchangé par rapport à septembre et en baisse de 0,4 point par rapport à octobre 1998, selon les calculs de l'Office des statistiques nationales (ONS). Calculé selon les normes du Bureau international du travail (BIT) sur le trimestre achevé en septembre, le nombre de chômeurs a également reculé de 39 000, à 1,72 million, soit 5,9 % de la population active, contre 6 % durant le trimestre précédent achevé en juin.

■ **RUSSIE : le Fonds monétaire international n'a pas encore reçu le rapport final** du cabinet Price WaterhouseCoopers (PWC) sur un audit des filiales off-shore de la Banque centrale russe, a indiqué mercredi un porte-parole du FMI. Selon l'agence russe Interfax qui cite un consultant de PWC, ce rapport, concernant les activités de cinq filiales off-shore de la Banque centrale de Russie (BCR), a été remis au FMI et ne relève aucun abus dans l'utilisation des fonds alloués par le FMI à la BCR.

■ **OMC : le commissaire européen pour le commerce, Pascal Lamy,** a estimé mercredi que la conclusion d'un accord entre Pékin et Washington en vue de l'adhésion de la Chine à l'OMC était *« une bonne nouvelle* (..) *sous réserve d'inventaire des détails ».* Dans sa première réaction à cet accord annoncé lundi, M. Lamy a déclaré devant le Parlement européen à Strasbourg que les informations sur son contenu arrivaient *« au compte-gouttes »,* du fait de la volonté du Congrès américain d'en avoir la primeur. Selon lui, il n'y a toutefois *« pas aujourd'hui de raison de douter de la bonne foi des négociateurs américains ».*

VALEUR DU JOUR

Deutsche Telekom n'est pas dopé par Siris

PARADOXE : après l'annonce de la reprise de Siris, en France, les actions Deutsche Telekom ont marqué une pause à la Bourse de Francfort. Le titre a terminé la journée sur une légère hausse de 0,5 %, après des semaines plus dynamiques qui ont permis au cours de passer au-dessus de 50 euros cet automne. Le titre a largement bénéficié ces derniers temps de l'euphorie sur les valeurs du secteur de la télécommunication, suscitée par la perspective d'une OPA hostile de Vodafone sur Mannesmann, le grand rival allemand de Deutsche Telekom.

Mais le prix d'achat de l'opérateur français de réseaux de données pour entreprises, qui dispose d'un préfixe de téléphonie fixe, est considéré comme élevé (700 millions d'euros). Siris est encore loin de ses deux principaux concurrents, France Télécom et Cegetel. De plus, la bataille des prix engagée sur son marché domestique a un impact négatif sur les performances du groupe allemand. Les réductions de tarif vont entraîner cette année un manque à gagner de 7 milliards de deutschemarks sur le chiffre d'affaires, a confirmé Ron Sommer, jeudi 18 novembre, dans un entretien au *Handelsblatt.*

Concernant ses projets français, le président du directoire de Deutsche Telekom a indiqué que *« Siris entend se positionner comme un opérateur dominant »* sur le segment des entreprises. Jeudi 19 novembre, lendemain de l'annonce de son rachat,

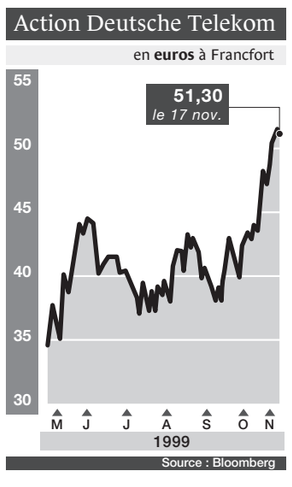

Siris a annoncé son intention d'être candidat à une des deux licences nationales de boucle locale radio. Cette technologie permet de transmettre de la voix et des données par voie hertzienne sans utiliser les classiques fils de cuivre. Ainsi, l'opérateur évite de passer par France Télécom pour acheminer l'appel sur les derniers mètres du réseau jusqu'à l'abonné. Ce paramètre et le savoir-faire acquis par Siris, qui expérimente cette technologie à Nantes, expliquent tout l'intérêt de Deutsche Telekom pour la société française. Le gouvernement s'apprête à publier les modalités des appels à candidatures pour une licence. Il a déjà fait savoir qu'il autoriserait deux licences nationales et deux supplémentaires pour chacune des 22 régions.

Philippe Ricard

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris était quasiment stable dans la première heure de transaction, jeudi 18novembre, l'indice CAC 40 s'établissant à 5 179,98 points. Le marché a cédé du terrain à la clôture, mercredi, mettant ainsi fin à une série de 13 records d'affilée. Après une ouverture retardée de deux heures en raison de problèmes techniques, l'indice a terminé la séance en baisse de 0,25 % à 5 178,23 points.

FRANCFORT

L'INDICE Dax de la Bourse de Francfort gagnait 0,24 % à 5 884,12 points en début de matinée jeudi. La veille, la Bourse avait perdu 0,67 %. L'indice, qui avait pourtant ouvert en légère hausse, s'est effrité dans la journée pour finir à 5 870,17 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE des cent principales valeurs de la Bourse de Londres abandonnait 0,26 % à 6 538,80 points, dans les premiers échanges jeudi. La Bourse de Londres a terminé en baisse, mercredi, de 0,41 % à 6 555,7 points, sous l'influence de Wall Street.

TOKYO

À LA BOURSE de Tokyo, l'indice Nikkei a terminé en hausse de 1,4 % à 18 532,81 points, jeudi 18 novembre, un nouvelle fois soutenue par les achats de valeurs du secteur des nouvelles technologies et des télécommunications.

NEW YORK

WALL STREET a repris son souffle, mercredi 17 novembre, au lendemain du relèvement des taux d'intérêt décidé par la Réserve fédérale américaine. Les investisseurs commençaient à prendre leur bénéfice après la forte hausse récente du cours des actions. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a ainsi perdu 49,24 points, soit 0,45 %, à 10 883,09 points, le Standard & Poor's 500 a reculé de 0,66 %, à 1 410,71 points. L'indice composite du Nasdaq, à forte pondération technologique, a de son côté abandonné 0,80 %, à 3 269,02 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient orientés à la baisse, jeudi 18 novembre, dans les premiers échanges. Le taux de l'emprunt à dix ans en France, qui évolue à l'inverse du prix, remontait à 5,13 %. En Allemagne, les taux longs se situaient à 5,02 %.

MONNAIES

L'EURO était stable en début de matinée, jeudi, à 1,0413 dollar. La veille, la devise européenne avait bondi face au billet vert de plus de 1 %. Un mouvement que les opérateurs sur les marchés financiers ont attribué à des rumeurs d'intervention de la Banque centrale européenne (BCE) visant à soutenir le cours de l'euro. Le dollar, qui se négociait à 105,62 yens, regagnait un peu de terrain dans les premières transactions, jeudi.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	17/11
COURONNE DANOISE.	7,4392
COUR. NORVÉGIENNE	8,2105
COUR. SUÉDOISE	8,6690
COURONNE TCHÈQUE	36,390
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6200
DOLLAR CANADIEN	1,5238
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0161
DRACHME GRECQUE	328,90
FLORINT HONGROIS	255,49
ZLOTY POLONAIS	4,4143

Cours de change croisés

18/11 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,94675	1,04175	0,15884	1,62730	0,64990
YEN	105,62500	....	110,05500	16,77500	171,88000	68,64500
€URO	0,95992	0,90864	....	0,15245	1,56205	0,62390
FRANC	6,29550	5,96140	6,55957	....	10,24585	4,09350
LIVRE	0,61451	0,58180	0,64015	0,09760	....	0,39940
FRANC SUISSE	1,53870	1,45640	1,60330	0,24435	2,50355	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,01	2,79	5,10	5,72
ALLEMAGNE	2,73	3,39	4,98	5,66
GDE-BRETAG.	5,50	5,39	5,06	4,14
ITALIE	2,73	3,34	5,21	5,84
JAPON	0,05	0,05	1,84	2,67
ÉTATS-UNIS	5,47	5,30	6,03	6,13
SUISSE	1	1,97	3,24	4,31
PAYS-BAS	2,68	3,34	5,13	5,79

Matif

Cours 09 h 50	Volume 18/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	1008	87,80	87,99
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 99.	....	....	....

Matières premières

En dollars	Cours 17/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1746	0,34
ALUMINIUM 3 MOIS	1515	0,53
PLOMB 3 MOIS	483	– 0,41
ETAIN 3 MOIS	5845	0,09
ZINC 3 MOIS	1166,5	0,73
NICKEL 3 MOIS	7860	0,06
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,16	– 0,39
PLATINE A TERME	102155,53	78,98
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	243,5	– 0,92
MAÏS (CHICAGO)	194	– 0,26
SOJA TOURTEAU (CHG.)	148,3	– 0,07
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	813	2,26
CAFÉ (LONDRES)	1440	0,35
SUCRE BLANC (PARIS)	181,9	....

Pétrole

En dollars	Cours 17/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	24,92	....
WTI (NEW YORK)	26,35	– 0,94
LIGHT SWEET CRUDE	26,57	1,01

Or

En €uros	Cours 17/11	Var % 16/11
OR FIN KILO BARRE	8800	+ 1,15
OR FIN LINGOT	9140	+ 0,44
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	52	+ 0,97
PIÈCE SUISSE 20 F	52,10	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F	51,80	+ 0,58
PIÈCE 10 DOLLARS US	225	+ 2,41
PIÈCE 20 DOLLARS US	400	+ 0,70
PIÈCE 50 PESOS MEX	326	– 1,57

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ1911--0026-0 WAS LMQ1911-26 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:29 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 Nº:0566 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Les actions du groupe Olivetti Telecom Italia font toujours preuve de grande nervosité. Le titre **Olivetti** a reculé de 2,17 % à 2,025 euros, et celui de **Telecom Italia** a progressé de 1,43 % à 9,2 euros. Selon le quotidien *Il Sole 24 Ore,* le président du nouvel ensemble, Roberto Colaninno, songerait à enterrer son projet de restructuration interne concernant TIM, la filiale téléphonie mobile de Telecom Italia.

● Le titre **BMW** a gagné 0,84 % à 26,33 euros, à la suite des déclarations du patron de Ford, Jacques Nasser. Celui-ci a estimé que tout constructeur serait intéressé par une reprise de BMW, mais que Ford respectait le désir du constructeur allemand de demeurer indépendant.

● Le cours de Bourse de **Mannesmann** a cédé 5,3 %, soit la plus forte baisse des valeurs du Dax, pour terminer, mercredi, à 196,65 euros. Des rumeurs, démenties par Vodafone AirTouch, ont circulé sur le marché sur l'intention de l'opérateur britannique de renoncer à une nouvelle offre sur Mannesmann.

● Les valeurs pétrolières étaient soutenues, mercredi, par la hausse des cours du baril de brut à plus de 25 dollars, son plus haut niveau depuis neuf ans. **TotalFina** s'est adjugé plus de 4,09 %, et **BP Amoco** a pris 0,48 %.

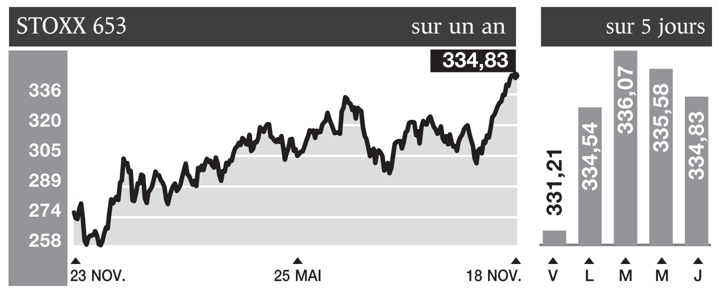

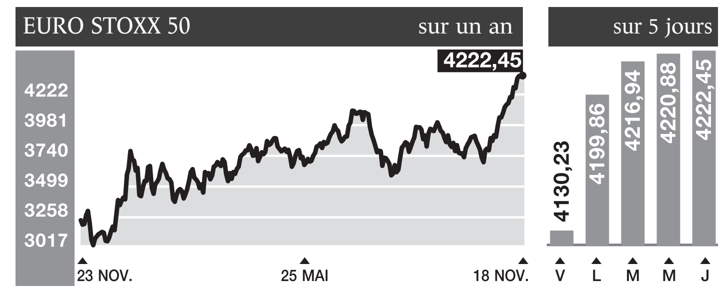

18/11 09 h 47 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	30,91	....
BASF AG	BE ★	43,9	– 0,23
BMW	DE ★	26,75	+ 0,94
CONTINENTAL AG	DE ★	20,25	+ 0,20
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	70,5	– 1,12
FIAT	IT ★	28,55	+ 0,32
FIAT PRIV.	IT ★	13,7	+ 0,37
MICHELIN /RM	FR ★	40,1	+ 0,83
PEUGEOT	FR ★	188,5	+ 0,75
PIRELLI	IT ★	2,11	+ 0,96
RENAULT	FR ★	43,26	+ 0,21
VALEO /RM	FR ★	68,55	– 0,36
VOLKSWAGEN	DE ★	51,2	– 1,54
VOLVO -A-	SE	24,80	....
VOLVO -B-	SE	25,09	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		237,85	+ 0,06

BANQUES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	16,78	– 1,56
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	24,57	– 0,28
ALL & LEICS	GB	13,88	+ 1,60
ALLIED IRISH BA	GB	21,41	....
ALPHA CREDIT BA	GR	79,05	....
ARGENTARIA R	ES ★	22,09	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	21,55	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	53,61	– 0,02
BANK OF IRELAND	GB	13,91	....
BANK OF PIRAEUS	GR	24,17	....
BK OF SCOTLAND	GB	11,53	– 1,60
BANKINTER R	ES ★	37,2	....
BARCLAYS PLC	GB	30,23	– 1,78
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	68,2	– 0,15
COMIT	IT ★	5,6	....
BCA FIDEURAM	IT ★	6,8	....
BCA INTESA	IT ★	4,21	– 0,47
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,75	+ 0,27
BCA ROMA	IT ★	1,29	+ 0,78
BBV R	ES ★	13,4	....
ESPIRITO SANTO	PT ★	25,06	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	67,4	....
BCP R	PT ★	5,66	....
BIPOP CARIRE	IT ★	42	– 1,18
BNL	IT ★	3,2	+ 0,31
BNP /RM	FR ★	90,65	– 0,60
BSCH R	ES ★	11,06	....
CCF /RM	FR ★	117,4	+ 0,69
CHRISTIANIA BK	NO	4,80	....
COMIT	IT ★	5,6	....
COMM.BANK OF GR	GR	71,91	....
COMMERZBANK	DE ★	34,15	– 0,44
CREDIT LYONNAIS	FR ★	28,94	– 0,31
DEN DANSKE BK	DK	109,55	+ 0,25
DEN NORSKE BANK	NO	3,91	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	70,3	– 0,42
DEXIA CC	BE ★	152,2	....
DEXIA FCE RM	FR ★	146,5	+ 0,41
DRESDNER BANK N	DE ★	50,6	– 0,59
EFG EUROBANK	GR	42,26	....
ERGO BANK	GR	93,19	....
ERSTE BANK	AT ★	50,8	+ 0,10
FOERENINGSSB A	SE	16,15	....
HALIFAX GROUP	GB	10,86	+ 0,58
HSBC HLDG	GB	12,75	– 1,57
IONIAN BK REG.S	GR	50,59	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	57,3	....
LLOYDS TSB	GB	13,91	– 0,34
MERITA	FI ★	6,15	– 0,65
NAT BANK GREECE	GR	66,22	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	74,25	+ 0,34
NATL WESTM BK	GB	21,92	+ 1,08
NORDBANKEN HOLD	SE	6,17	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	20,41	– 1,11
ROYAL BK SCOTL	GB	20,17	+ 0,62
SAN PAOLO IMI	IT ★	12,2	– 0,81
S-E-BANKEN -A-	SE	11,25	....
STANDARD CHARTE	GB	14,58	– 1,17
STE GENERAL-A-/	FR ★	215,5	+ 0,19
SV HANDBK -A-	SE	15,05	....
UBS REG	CH	297,22	– 0,63
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,62	– 0,86
UNIDANMARK -A-	DK	72,59	....
XIOSBANK	GR	23,87	....
▶ DJ E STOXX BANK P		300,58	– 0,13

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACERINOX R	ES ★	31,39	....
ALUSUISSE LON G	CH	581,95	+ 0,22
ALUMINIUM GREEC	GR	48,62	....
ARJO WIGGINS AP	GB	2,81	+ 4,65
ASSIDOMAEN AB	SE	15,69	....
AVESTA	SE	4,75	....
BEKAERT	BE ★	511	....
BILLITON	GB	4,73	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	43,4	+ 1,07
BUHRMANN NV	NL ★	15,75	– 0,06
BUNZL PLC	GB	5,28	– 2,03
CART.BURGO	IT ★	6,8	....
CORUS GROUP	GB	1,89	+ 2,54
ELKEM ASA, OSLO	NO	17,05	....
ELVAL	GR	15,20	....
JOHNSON MATTHEY	GB	9,72	– 0,80
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	42,12	– 0,43
METSAE-SERLA -B	FI ★	9,32	– 0,32
MODO -B-	SE	30,86	....
NORSKE SKOGIND-	NO	42,08	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	11,9	....
PECHINEY-A-	FR ★	55,1	– 1,52
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,45	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	5,82	– 3
RIO TINTO	GB	19,03	+ 0,25
SIDENOR	GR	23,72	....
SILVER & BARYTE	GR	41,96	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,56	– 1,20
SOPORCEL	PT ★	13,5	....
STORA ENSO -A-	FI ★	13,3	....
STORA ENSO -R-	FI ★	13,45	– 0,37
SVENSKA CELLULO	SE	26,07	....
THYSSEN KRUPP	DE ★	23,65	+ 1,28
TRELLEBORG B	SE	8,59	....
UNION MINIERE	BE ★	40,2	....
UPM-KYMMENE COR	FI ★	31,5	– 0,94
USINOR	FR ★	14,09	– 0,07
VIOHALCO	GR	46,82	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	31,8	– 1,64
▶ DJ E STOXX BASI P		204,17	– 0,07

CHIMIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	144,2	+ 0,14
AKZO NOBEL NV	NL ★	41,17	+ 0,91
BASF AG	DE ★	43,9	– 0,23
BAYER AG	DE ★	40,6	– 0,12
BOC GROUP PLC	GB	20,70	+ 0,15
CELANESE N	DE ★	17,8	+ 0,85
CIBA SPEC CHEM	CH	73,52	– 0,42
CLARIANT N	CH	426,48	– 0,29
DEGUSSA-HUELS	DE ★	34,9	+ 0,29
DSM	NL ★	33,98	+ 0,83
DYNO	NO	23,87	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4548,86	– 0,75
ICI	GB	10,02	– 0,47
KEMIRA	FI ★	5,8	– 0,85
LAPORTE	GB	8,69	....
LONZA GRP N	CH	580,08	– 0,11
RHODIA	FR ★	17,98	+ 2,16
SNIA	IT ★	1,03	– 0,96
SOLVAY	BE ★	78	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	47,5	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		346,61	+ 0,14

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
CGIP /RM	FR ★	48,17	– 1,69
CHRISTIAN DIOR	FR ★	178,5	– 0,28
CIR	IT ★	1,8	– 0,55
D'IETEREN SA	BE ★	453	....
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	46,5	+ 0,87
GBL	BE ★	179,8	....
GENL ELECTR CO	GB	12,52	– 0,50
GEVAERT	BE ★	50,65	....
HAGEMEYER NV	NL ★	23,52	– 0,30
INCHCAPE	GB	4,08	....
INVESTOR -A-	SE	12,69	....
INVESTOR -B-	SE	12,80	....
KVAERNER -A-	NO	18,51	....
LVMH / RM	FR ★	325,5	– 0,61
MYTILINEOS HOLD	GR	19,61	....
NORSK HYDRO	NO	37,51	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	161,41	– 0,19
ORKLA -A-	NO	13,95	....
ORKLA -B-	NO	13,88	....
SONAE SGPS	PT ★	34,5	....
TOMKINS	GB	3,36	+ 0,47
VEBA AG	DE ★	49	+ 0,72
▶ DJ E STOXX CONG P		278,91	– 0,29

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
EIRCOM	IE	4,3	....
BRITISH TELECOM	GB	18,86	– 1,79
CABLE & WIRELES	GB	12,89	– 0,84
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	50,4	– 2,14
ENERGIS	GB	36,72	+ 0,99
EQUANT NV	DE ★	94,5	+ 1,61
EUROPOLITAN HLD	SE	11,59	....
FRANCE TELECOM	FR ★	98,85	– 0,90
HELLENIC TELE (	GR	19,58	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	55,9	+ 0,63
NETCOM ASA	NO	39,95	....
PANAFON HELLENI	GR	10,88	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	44,3	....
SONERA	FI ★	35,5	+ 0,57
SWISSCOM N	CH	315,95	....
TELE DANMARK -B	DK	63,85	+ 1,28
TELECEL	PT ★	12,7	....
TELECOM ITALIA	IT ★	9,25	+ 0,54
TELECOM ITALIA	IT ★	4,85	– 0,21
TELEFONICA	ES ★	18,21	....
TIM	IT ★	6,51	+ 0,46
VODAFONE AIRTOU	GB	4,33	+ 3,36
▶ DJ E STOXX TCOM P		823,01	– 0,45

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCIONA	ES ★	48,7	....
AKTOR SA	GR	26,60	....
ASKO -A-	FI ★	15,8	....
AUMAR R	ES ★	18,54	....
ACESA R	ES ★	10,61	....
BLUE CIRCLE IND	GB	4,73	– 2,88
BOUYGUES /RM	FR ★	426	+ 1,79
BPB	GB	5,94	+ 1,33
BUZZI UNICEM	IT ★	11	....
CARADON	GB	2,42	– 0,64
CBR	BE ★	107,5	....
CIMPOR R	PT ★	15,61	....
COLAS /RM	FR ★	182,5	+ 0,05
CRH PLC	GB	30,34	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	9,8	....
FCC	ES ★	23,05	....
GROUPE GTM	FR ★	91,9	+ 0,88
HANSON PLC	GB	7,39	– 0,42
HEIDELBERGER ZE	DE ★	79,8	– 0,87
HELL.TECHNODO.R	GR	37,98	....
HERACLES GENL R	GR	32,08	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	36,8	....
HOLDERBANK FINA	CH	1223,85	– 0,86
IMERYS /RM	FR ★	134,2	– 2,04
ITALCEMENTI	IT ★	10,6	+ 0,47
LAFARGE /RM	FR ★	92,05	– 1,29
MICHANIKI REG.	GR	23,53	....
TARMAC	GB	8,70	....
PILKINGTON PLC	GB	1,36	....
RMC GROUP PLC	GB	12,58	....
RUGBY GRP	GB	2,03	– 2,26
SAINT GOBAIN /R	FR ★	153	– 0,39
SKANSKA -B-	SE	33,11	....
SUPERFOS	DK	21,51	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,20	+ 0,71
TECHNIP /RM	FR ★	99	....
TITAN CEMENT RE	GR	113,71	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	21	– 0,43
WILLIAMS	GB	5,03	+ 2,22
▶ DJ E STOXX CNST P		214,71	+ 0,05

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR ★	223,4	– 0,04
ADIDAS-SALOMON	DE ★	75,8	– 0,52
AIR FCE	FR ★	15,2	....
AIRTOURS PLC	GB	5,81	+ 3,33
ALITALIA	IT ★	2,51	– 0,40
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	19,31	– 0,97
BANG & OLUFSEN	DK	34,28	+ 7,59
BARRATT DEV PLC	GB	4,22	+ 0,75
BEAZER GROUP	GB	2,17	+ 0,72
BENETTON GROUP	IT ★	2,05	....
BERKELEY GROUP	GB	9,20	+ 2,61
BRITISH AIRWAYS	GB	5,52	– 0,28
CLUB MED. /RM	FR ★	100	– 0,30
COMPASS GRP	GB	12,03	+ 0,79
DT.LUFTHANSA N	DE ★	20,3	– 0,98
ELECTROLUX -B-	SE	19,55	....
EMI GROUP	GB	7,81	+ 1,42
EURO DISNEY /RM	FR ★	1,08	+ 1,89
G WIMPEY PLC	GB	1,80	....
GRANADA GROUP	GB	8,66	+ 0,36
HERMES INTL	FR ★	125	+ 0,40
HPI	IT ★	0,59	– 1,67
HUNTER DOUGLAS	NL ★	24,85	+ 0,40
KLM	NL ★	25,2	– 0,79
HILTON GROUP	GB	3,34	– 0,47
MOULINEX /RM	FR ★	9,05	+ 0,56
NCL HLDG	NO	2,74	....
PERSIMMON PLC	GB	3,52	....
PREUSSAG AG	DE ★	52	....
RANK GROUP	GB	3,17	....
SAIRGROUP N	CH	204,18	– 0,46
SAS DANMARK A/S	DK	10,22	....
SEB /RM	FR ★	58,2	+ 0,34
SODEXHO ALLIANC	FR ★	167,6	+ 0,96
THE SWATCH GRP	CH	794,26	– 0,78
THE SWATCH GRP	CH	163,60	– 0,76
WW/WW UK UNITS	IE	0,97	....
WILSON BOWDEN	GB	9,75	....
WOLFORD AG	AT ★	42,5	+ 1,07
▶ DJ E STOXX CYC GO P		165,95	+ 0,25

PHARMACIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ASTRAZENECA	GB	43,83	– 0,60
ELAN CORP	GB	24,61	+ 2,54
GLAXO WELLCOME	GB	27,97	– 0,61
HOECHST AG	DE ★	45,5	– 0,44
NOVARTIS N	CH	1474,24	+ 0,04
NOVO NORDISK B	DK	129,05	– 0,52
ORION B	FI ★	21,8	– 0,46
RHONE POUL./RM	FR ★	57,7	– 0,52
ROCHE HOLDING	CH	16546,99	– 0,38
ROCHE HOLDING G	CH	11623,48	– 0,35
SANOFI SYNTHELA	FR ★	42,65	– 0,81
SCHERING AG	DE ★	118,5	+ 1,63
SMITHKLINE BEEC	GB	12,73	– 0,97
UCB	BE ★	43,45	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		426,32	– 0,27

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,46	....
BG	GB	5,56	+ 1,71
BP AMOCO	GB	9,77	– 1,88
BURMAH CASTROL	GB	17,19	....
CEPSA	ES ★	10,18	....
DORDTSCHE PETRO	NL ★	51,45	– 0,10
ENI	IT ★	5,58	– 1,06
ENTERPRISE OIL	GB	7,37	....
F.OLSEN ENERGY	NO	6,46	....
LASMO	GB	2,19	....
OMV AG	AT ★	93,2	– 0,32
PETROLEUM GEO-S	NO	15,16	....
PRIMAGAZ /RM	FR ★	79,8	....
REPSOL	ES ★	20,95	....
ROYAL DUTCH CO	NL ★	62,32	+ 0,63
SAIPEM	IT ★	3,7	....
SHELL TRANSP &	GB	8,08	+ 0,58
SMEDVIG -A-	NO	10,41	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	139,8	+ 1,67
▶ DJ E STOXX ENGY P		321,77	+ 0,78

(Publicité)

www.lemonde.fr

EDITIONS MOBILES

Consultez *Le Monde* sur assistant personnel

(Palm Pilot, Windows CE...)

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
3I	GB	13,44	– 0,69
ALMANIJ	BE ★	58,2	....
ALPHA FINANCE	GR	83,31	....
AMVESCAP	GB	9,61	+ 1,15
BENI STABILI	IT ★	0,33	....
BPI R	PT ★	4,07	....
BRITISH LAND CO	GB	7,14	....
CANARY WHARF GR	GB	5,13	+ 1,86
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,34	....
COBEPA	BE ★	63,2	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	66,85	+ 1,13
CORP FIN ALBA	ES ★	28,32	....
CS GROUP N	CH	186,70	– 0,33
EURAFRANCE /RM	FR ★	565,5	– 1,65
FORTIS (B)	BE ★	35,69	....
FORTIS (NL)	NL ★	35,16	– 0,65
GECINA /RM	FR ★	112,4	– 0,53
HAMMERSON	GB	7,23	....
ING GROEP	NL ★	60,15	– 0,74
KAPITAL HOLDING	DK	45,43	....
LAND SECURITIES	GB	12,13	....
LIBERTY INTL	GB	7,61	....
MEDIOBANCA	IT ★	9,7	– 0,82
MEPC PLC	GB	7,17	....
METROVACESA	ES ★	19,25	....
PROVIDENT FIN	GB	10,63	– 1,31
RODAMCO UK	NL ★	38,8	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	37,3	....
RODAMCO NORTH A	NL ★	35,85	....
SCHRODERS PLC	GB	18,59	– 0,67
SIMCO N /RM	FR ★	81,8	+ 0,93
SLOUGH ESTATES	GB	5,31	....
UNIBAIL /RM	FR ★	134,5	....
UNIM	IT ★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES ★	7,65	....
WCM BETEILIGUNG	DE ★	38	– 1,04
WOOLWICH PLC	GB	5,78	– 1,33
▶ DJ E STOXX FINS P		266,65	– 0,38

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	4,88	+ 0,97
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,91	+ 1,89
BASS	GB	10	– 0,16
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	43,4	+ 0,21
BRAU-UNION	AT ★	44	– 0,23
CADBURY SCHWEPP	GB	5,75	+ 0,55
CARLSBERG -B-	DK	33,87	....
CARLSBERG AS -A	DK	32,80	....
DANISCO	DK	38,71	+ 0,35
DANONE /RM	FR ★	227,9	– 0,04
DELTA DAIRY	GR	45,58	....
DIAGEO	GB	9,13	+ 0,86
ELAIS OLEAGINOU	GR	42,57	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	107,9	....
GREENCORE GROUP	GB	2,36	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	34,25	+ 1,78
HELLENIC BOTTLI	GR	23,08	....
HELLENIC SUGAR	GR	27,39	....
KERRY GRP-A-	GB	11,69	....
MONTEDISON	IT ★	1,6	....
NESTLE N	CH	1818,30	– 0,24
KONINKLIJKE NUM	NL ★	37,69	– 0,03
PARMALAT	IT ★	1,23	– 0,81
PERNOD RICARD /	FR ★	60,9	+ 0,50
RAISIO GRP -V-	FI ★	7,3	+ 0,14
RIEBER & SON -B	NO	5,12	....
SCOTT & NEWCAST	GB	7,45	– 0,83
SOUTH AFRICAN B	GB	9,33	+ 0,34
TATE & LYLE	GB	7,22	+ 0,43
UNIGATE PLC	GB	4,73	....
UNILEVER	NL ★	56,95	+ 3,55
UNILEVER	GB	7,11	– 0,44
WHITBREAD	GB	9,44	+ 1
▶ DJ E STOXX F & BV P		209,86	+ 0,26

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABB PARTI	CH	1570,40	....
ADECCO N	CH	605,06	– 0,62
ALSTOM	FR ★	26,5	– 1,85
ASSA ABLOY-B-	SE	11,48	....
ASSOC BR PORTS	GB	4,63	+ 1,37
ATLAS COPCO -A-	SE	25,20	....
ATLAS COPCO -B-	SE	24,92	....
ATTICA ENTR SA	GR	17,79	....
BAA	GB	7,22	+ 1,09
BBA GROUP PLC	GB	7,56	....
BERGESEN	NO	14,01	....
BONHEUR	NO	22,53	....
CMG	GB	44,06	– 1,23
COOKSON GROUP P	GB	3,50	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9792,18	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10485	– 0,64
DAMSKIBS SVEND	DK	15122,59	....
DET SONDENFJ NO	NO	5,83	....
ELECTROCOMPONEN	GB	10,08	– 0,62
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,27	....
FINNLINES	FI ★	26,01	....
FKI	GB	2,77	+ 9,94
FLS IND.B	DK	26,88	– 1,96
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	33,8	– 0,15
GKN	GB	14,59	+ 0,32
GLYNWED INTL PL	GB	3,38	– 0,46
HALKOR	GR	22,59	....
HAYS	GB	12,84	+ 0,24
HEIDELBERGER DR	DE ★	53,9	+ 0,19
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	31	....
IFIL	IT ★	6,59	– 1,35
IMI PLC	GB	3,84	....
ISS INTL SERV-B	DK	58,47	– 0,23
KOEBENHAVN LUFT	DK	82,67	....
KON.NEDLLOYD	NL ★	25,95	– 1,33
KONE B	FI ★	46	....
LEGRAND /RM	FR ★	230,5	– 1,16
LEIF HOEGH	NO	10,41	....
LINDE AG	DE ★	51,49	....
MAN AG	DE ★	30	– 1,32
MANNESMANN N	DE ★	199,5	+ 1,89
METALLGESELLSCH	DE ★	17,96	– 0,22
METRA A	FI ★	18,2	....
METSO	FI ★	11,2	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,69	....
NFC	GB	3,17	....
NKT HOLDING	DK	55,11	....
OCEAN GROUP	GB	16,73	....
PARTEK	FI ★	10,85	....
PENINS.ORIENT.S	GB	15,03	....
PREMIER FARNELL	GB	5,20	....
RAILTRACK	GB	17,66	+ 0,62
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	53,45	– 0,37
RATIN -A-	DK	107,94	....
RATIN -B-	DK	113,59	+ 2,86
RENTOKIL INITIA	GB	3,75	+ 3,45
REXAM	GB	3,98	....
REXEL /RM	FR ★	79,8	– 0,37
RHI AG	AT ★	26,53	– 1,38
RIETER HLDG N	CH	566,97	+ 0,89
SANDVIK -A-	SE	26,30	....
SANDVIK -B-	SE	26,53	....
SAURER ARBON N	CH	433,97	+ 1,46
SCHNEIDER ELECT	FR ★	68,3	– 0,29
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	1,6	– 0,62
SECURICOR	GB	9,61	....
SECURITAS -B-	SE	17,25	....
SHANKS GROUP	GB	3,84	....
SIDEL /RM	FR ★	93,6	+ 5,52
INVENSYS	GB	5,13	+ 1,23
SKF -A-	SE	21,11	....
SKF -B-	SE	22,26	....
SOPHUS BEREND -	DK	24,46	+ 1,11
SULZER FRAT.SA1	CH	630,66	– 0,20
SVEDALA	SE	16,26	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,72	....
TOMRA SYSTEMS	NO	33,13	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	61	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		441,17	+ 0,83

ASSURANCES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEGON NV	NL ★	87,3	– 1,19
AGF /RM	FR ★	56,1	+ 0,72
ALLEANZA ASS	IT ★	9,42	+ 0,21
ALLIANZ AG	DE ★	300	– 0,73
ALLIED ZURICH	GB	12,03	....
AXA /RM	FR ★	136	– 0,80
BALOISE HLDG N	CH	798,63	....
CGU	GB	14,69	+ 0,32
CNP ASSURANCES	FR ★	30	– 0,66
CORP MAPFRE R	ES ★	16,87	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	122	– 0,41
ETHNIKI GEN INS	GR	41,96	....
FORSIKRING CODA	DK	82	....
FORTIS (B)	BE ★	35,69	....
GENERALI ASS	IT ★	28,85	+ 0,17
GENERALI HLD VI	AT ★	146,5	....
INA	IT ★	2,86	....
INTERAM HELLEN	GR	36,07	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,20	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,70	+ 0,58
MEDIOLANUM	IT ★	7,63	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	226	– 0,22
NORWICH UNION	GB	6,95	+ 0,68
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	54,89	....
PRUDENTIAL	GB	16,86	+ 0,84
RAS	IT ★	8,83	– 0,56
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,41	– 0,97
SAMPO -A-	FI ★	32,77	– 3,05
SWISS RE N	CH	2071,81	– 0,51
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	53	....
SKANDIA INSURAN	SE	24,80	....
STOREBRAND	NO	6,82	....
SUN LF & PROV H	GB	7,77	....
SWISS LIFE REG	CH	580,08	– 0,21
TOPDANMARK	DK	22,18	+ 1,85
ZURICH ALLIED N	CH	580,71	– 0,21
▶ DJ E STOXX INSU P		352,24	– 0,53

MEDIAS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	9,97	+ 0,63
CANAL PLUS /RM	FR ★	71,5	– 1,31
CARLTON COMMUNI	GB	7,77	– 0,80
ELSEVIER	NL ★	9,05	– 0,33
EM.TV & MERCHAN	DE ★	61,5	....
EMAP PLC	GB	17,03	– 1,98
HAVAS ADVERTISI	FR ★	314,5	– 0,44
INDP NEWS AND M	IR ★	4,9	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	40,6	+ 1,53
MEDIASET	IT ★	10,25	– 0,39
PEARSON	GB	23,67	+ 0,53
REED INTERNATIO	GB	5,45	+ 0,58
REUTERS GROUP	GB	10,03	– 0,31
SCHIBSTED	NO	14,37	....
TELEWEST COMM.	GB	4,53	– 2,68
TF1	FR ★	343,5	+ 1,03
UNITED NEWS & M	GB	10,83	+ 5,16
UNITED PAN-EURO	NL ★	88,2	– 2
WOLTERS KLUWER	NL ★	30,46	+ 1,47
WPP GROUP	GB	13,50	+ 1,05
▶ DJ E STOXX MEDIA P		345,58	– 0,21

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AHOLD	NL ★	30	+ 0,50
ATHENS MEDICAL	GR	56,25	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	43,75	....
BEIERSDORF AG	DE ★	69,1	– 0,50
BIC /RM	FR ★	42	....
BRIT AMER TOBAC	GB	5,31	....
CASINO GP /RM	FR ★	123	– 0,40
CFR UNITS -A-	CH	2011,86	– 0,37
DELHAIZE	BE ★	76,85	....
ESSILOR INTL /R	FR ★	293,4	....
COLRUYT	BE ★	55,5	....
FRESENIUS MED C	DE ★	74	– 0,27
FYFFES	GB	1,61	– 0,96
GALLAHER GRP	GB	5,64	....
GIB	BE ★	41,54	....
IMPERIAL TOBACC	GB	11,02	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	21,02	....
KESKO -B-	FI ★	10,7	– 0,47
L'OREAL /RM	FR ★	634,5	– 0,31
MODELO CONTINEN	PT ★	16,07	....
MORRISON SUPERM	GB	1,97	+ 0,80
HENKEL KGAA VZ	DE ★	63	....
RECKITT & COLMA	GB	11,53	+ 1,93
SAFEWAY	GB	2,92	– 2,09
SAINSBURY J. PL	GB	5,41	– 0,29
SEITA /RM	FR ★	50,5	....
SMITH & NEPHEW	GB	3,17	– 1,93
STAGECOACH HLDG	GB	2,27	+ 4,32
TABACALERA A	ES ★	15,95	....
TESCO PLC	GB	2,94	....
TNT POST GROEP	NL ★	26,9	+ 1,09
▶ DJ E STOXX N CY G P		509,21	+ 0,05

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
BOOTS CO PLC	GB	8,92	+ 1,06
CARREFOUR /RM	FR ★	190	+ 0,26
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	259	+ 3,60
CENTROS COMER P	ES ★	18,1	....
CONTINENTE	ES ★	23,19	....
DIXONS GROUP PL	GB	18,70	+ 1,87
GEHE AG	DE ★	37,4	+ 1,77
GREAT UNIV STOR	GB	6,69	+ 1,90
GUCCI GROUP	NL ★	83,25	– 1,01
GUILBERT /RM	FR ★	132,1	– 2,15
HENNES & MAURIT	SE	30,11	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	43,6	....
KINGFISHER	GB	10,13	+ 1,89
MARKS & SPENCER	GB	4,22	+ 0,37
METRO	DE ★	53	– 0,75
NEXT PLC	GB	9	– 1,37
PINAULT PRINT./	FR ★	188	– 0,79
RINASCENTE	IT ★	6,49	– 0,46
VALORA HLDG N	CH	243,52	– 0,26
W.H SMITH GRP	GB	6,47	+ 4,55
WOLSELEY PLC	GB	6,91	....
▶ DJ E STOXX RETL P		426,32	+ 0,15

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEROSPATIALE MA	FR ★	21,22	– 0,33
ALCATEL /RM	FR ★	170,9	– 0,52
ALTEC SA REG.	GR	28,18	....
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	83,4	– 1,30
BAAN COMPANY	NL ★	12,86	+ 0,08
BARCO	BE ★	132,4	....
BRITISH AEROSPA	GB	5,58	+ 0,85
CAP GEMINI /RM	FR ★	172,5	– 3,63
COLOPLAST B	DK	93,42	+ 1,02
COLT TELECOM NE	GB	32,69	+ 0,19
DASSAULT SYST./	FR ★	39,45	– 0,13
ERICSSON -B-	SE	44,99	....
FINMECCANICA	IT ★	0,94	+ 1,08
GAMBRO -A-	SE	9,75	....
GETRONICS	NL ★	56,25	+ 3,69
GN GREAT NORDIC	DK	38,98	+ 0,69
INTRACOM R	GR	41,17	....
LOGICA	GB	19,20	– 0,32
MERKANTILDATA	NO	9,68	....
MISYS	GB	11,22	+ 0,56
NERA ASA	NO	2,76	....
NOKIA	FI ★	122,5	– 1,61
NYCOMED AMERSHA	GB	6	....
OCE	NL ★	16,95	+ 1,99
OLIVETTI	IT ★	2,04	+ 0,49
KON. PHILIPS	NL ★	113,95	+ 0,04
ROLLS ROYCE	GB	3,27	– 0,95
SAGE GRP	GB	54,72	– 12,54
SAGEM	FR ★	750	....
SAP AG	DE ★	357	– 0,56
SAP VZ	DE ★	431,5	– 0,12
SEMA GROUP	GB	16,84	+ 0,28
SIEMENS AG N	DE ★	99	+ 2,38
SMITHS IND PLC	GB	13,58	....
STMICROELEC SIC	FR ★	104,5	– 0,48
THOMSON CSF /RM	FR ★	29,98	+ 0,81
TIETOENATOR	FI ★	39,8	....
WILLIAM DEMANT	DK	91,41	....
▶ DJ E STOXX TECH P		601,33	+ 0,14

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEM	IT ★	2,64	– 1,12
ANGLIAN WATER	GB	10,33	+ 2,32
BRITISH ENERGY	GB	6,08	+ 1,30
CENTRICA	GB	2,64	+ 0,60
EDISON	IT ★	7,7	– 0,77
ELECTRABEL	BE ★	340	....
ELECTRIC PORTUG	PT ★	14,51	....
ENDESA	ES ★	20,4	....
EVN	AT ★	143,63	....
FORTUM	FI ★	4,6	+ 0,22
GAS NATURAL SDG	ES ★	24,34	....
IBERDROLA	ES ★	14	....
ITALGAS	IT ★	3,81	....
NATIONAL GRID G	GB	7,66	....
NATIONAL POWER	GB	6,92	+ 1,14
OESTERR ELEKTR	AT ★	133,43	– 0,74
POWERGEN	GB	8,69	+ 0,91
SCOTTISH POWER	GB	9,17	+ 0,86
SEVERN TRENT	GB	12,50	+ 0,88
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	154,4	+ 0,32
SYDKRAFT -A-	SE	22,49	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,30	....
THAMES WATER	GB	13,70	– 1,46
TRACTEBEL	BE ★	170,4	....
FENOSA	ES ★	15,27	....
UNITED UTILITIE	GB	8,75	+ 2,75
VIAG	DE ★	17,1	....
VIVENDI/RM	FR ★	74,3	– 0,34
▶ DJ E STOXX PO SUP P		300,22	+ 0,24

EURO NOUVEAU MARCHÉ

18/11 09 h 47 ▶

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	18,8	– 1,05
ANTONOV	0,95	+ 3,26
C/TAC	7	– 15,66
CARDIO CONTROL	5,85	– 0,85
CSS	19,4	– 0,26
HITT NV	6,75	+ 6,30
INNOCONCEPTS NV	18,85	– 1,05
NEDGRAPHICS HOLD	18	– 1,64
POLYDOC	2,53	+ 3,69
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,75	– 2,54
RING ROSA WT	0,45	....
UCC HOLDING NV	15,2	+ 0,33

BRUXELLES

	Cours en €uros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,3	+ 3,17
FARDEM BELGIUM B	22,5	....
INTERNOC HLD	2,35	....
INTL BRACHYTHER B	10,4	– 0,86
LINK SOFTWARE B	9	....
PAYTON PLANAR	1,4	....
ACCENTIS	7,6	....

FRANCFORT

	Cours en €uros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	74,75	– 0,99
AIXTRON	129,95	+ 2,73
AUGUSTA TECHNOLOGI	61,4	– 1,76
BB BIOTECH ZT-D	52	+ 0,97
BB MEDTECH ZT-D	13,45	....
BERTRANDT AG	75	....
BETA SYSTEMS SOFTW	10,01	– 12,19
CE COMPUTER EQUIPM	66,4	– 1,63
CE CONSUMER ELECTR	89,1	+ 1,25
CENIT SYSTEMHAUS	35,8	– 1,65
DRILLISCH	7,4	+ 1,37
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	47,25	– 1,77
EM.TV & MERCHANDI	61,5	....
EUROMICRON	19,9	....
GRAPHISOFT NV	8,73	– 0,80
HOEFT & WESSEL	14,8	+ 8,82
HUNZINGER INFORMAT	11,99	+ 1,61
INFOMATEC	33,6	– 1,18
INTERSHOP COMMUNIC	201	+ 5,18
KINOWELT MEDIEN	73,8	+ 1,21
LHS GROUP	23,3	– 2,10
LINTEC COMPUTER	83,5	....
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	26,5	+ 1,34
MOBILCOM	62	– 1,24
MUEHL PRODUCT & SE	13,15	– 1,87
MUEHLBAUER HOLDING	65	– 0,91
PFEIFFER VACU TECH	29,3	– 0,34
PLENUM	17,15	– 3,65
PSI	38	– 2,56
QIAGEN NV	60	+ 1,69
REFUGIUM HOLDING A	9,8	....
SACHSENRING AUTO	12,8	+ 1,99
SALTUS TECHNOLOGY	13	– 2,26
SCM MICROSYSTEMS	59,75	+ 2,58
SER SYSTEME	36,85	+ 2,36
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	59,9	+ 6,96
SOFTM SOFTWARE BER	36,4	– 1,09
TDS	15,4	– 0,65
TECHNOTRANS	42,5	....
TELDAFAX	11,3	– 3,17
TELES AG	27,5	– 1,08
TIPTEL	5,5	– 1,79
TRANSTEC	38,5	– 3,75
W.E.T. AUTOMOTIVE	38	+ 4,20
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ1911--0027-0 WAS LMQ1911-27 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0567 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Bouygues** cédait 0,12 %, à 418 euros, jeudi 18 novembre, quelques minutes après le début des transactions. Jean-François Decaux, le directeur général de la société JC Decaux, a annoncé mercredi soir qu'il souhaitait vendre sa participation de 11,5 % dans Bouygues Télécom. Les autres valeurs liées au secteur des télécommunications reculaient également. **France Télécom** perdait 1,55 %, à 98,2 euros, et **Vivendi** 0,07 %, à 74,5 euros.

● Jeudi, l'action **Canal**+ baissait de 0,35 %, à 72,2 euros, et le titre **Lagardère Groupe** s'appréciait de 2,03 %, à 40,8 euros, quelques minutes après le début des transactions. Pierre Lescure, le PDG de Canal+, a déclaré jeudi, au quotidien *La Tribune*, qu'il n'y avait plus d'obstacle majeur à un partenariat avec Lagardère, notamment sur CanalSatellite.

● Le titre **Cap Gemini** reculait de 2,74 %, à 174,1 euros, jeudi matin. Il faisait l'objet de prises de bénéfice après que la société française eut démenti avec véhémence faire l'objet d'une OPA de Cisco ou de toute autre société américaine.

● L'action **La Rochette** poursuivait jeudi, quelques minutes après l'ouverture de la séance ,son envolée entammée la veille. Elle grimpait de 6,42 %, à 6,8 euros. Des rumeurs font état de la cession imminente de la participation de Paribas dans la société.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 18 NOVEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 23 novembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	144	143,50	941,30	− 0,35	146,50
CR.LYONNAIS(TP)	137,30	137,50	901,94	+ 0,15	141
RENAULT (T.P.)	353	351	2302,41	− 0,57	376
SAINT GOBAIN(T.P	172	172	1128,25	....	173
THOMSON S.A (T.P	147	147,50	967,54	+ 0,34	145
ACCOR	223,50	224,10	1470	+ 0,27	201,30
AEROSPATIALE MAT	21,29	21,30	139,72	+ 0,05	21,05
AGF	55,70	56,55	370,94	+ 1,53	51,30
AIR FRANCE GPE N	15,20	15,30	100,36	+ 0,66	15,75
AIR LIQUIDE	144	145,40	953,76	+ 0,97	138,70
ALCATEL	171,80	171,30	1123,65	− 0,29	134
ALSTOM	27	26,67	174,94	− 1,22	28,81
ALTRAN TECHNO. #	421,50	430	2820,62	+ 2,02	304
ATOS CA	138	134,20	880,29	− 2,75	113,70
AXA	137,10	136,20	893,41	− 0,66	121,50
BAIL INVESTIS	127,50	127,90	838,97	+ 0,31	124,40
BAZAR HOT. VILLE	121,40	116	760,91	− 4,45	121
BIC	42	42,10	276,16	+ 0,24	46
BIS	92	....	....	....	90,50
B.N.P.	91,20	91,10	597,58	− 0,11	75,70
BOLLORE	165,50	165,10	1082,99	− 0,24	163,50
BONGRAIN	348,10	348,10	2283,39	....	353,60
BOUYGUES	418,50	428,50	2810,78	+ 2,39	328
BOUYGUES OFFS	38,45	38	249,26	− 1,17	35,80
BULL#	6,35	6,25	41	− 1,57	7,40
BUSINESS OBJECTS	85,50	87	570,68	+ 1,75	....
CANAL +	72,45	71,70	470,32	− 1,04	59,50
CAP GEMINI	179	172,10	1128,90	− 3,85	144
CARBONE LORRAINE	36,60	38,38	251,76	+ 4,86	41
CARREFOUR	189,50	190	1246,32	+ 0,26	156,10
CASINO GUICHARD	123,50	123,80	812,07	+ 0,24	104,80
CASINO GUICH.ADP	83,95	84	551	+ 0,06	72,40
CASTORAMA DUB.(L	250	263	1725,17	+ 5,20	275
C.C.F.	116,60	118	774,03	+ 1,20	116
CEGID (LY)	188	188	1233,20	....	170,60
CERUS	7,45	7,45	48,87	....	7,23
CGIP	49	48,50	318,14	− 1,02	44,80
CHARGEURS	51,35	51	334,54	− 0,68	55,50
CHRISTIAN DALLOZ	41,15	41	268,94	− 0,36	45,02
CHRISTIAN DIOR	179	178,60	1171,54	− 0,22	165,50
CIC -ACTIONS A.	87,30	88,50	580,52	+ 1,37	83,60
CIMENTS FRANCAIS	63,20	65	426,37	+ 2,85	66,75
CLARINS	103	102,50	672,36	− 0,49	107
CLUB MEDITERRANE	100,30	100	655,96	− 0,30	94,10
CNP ASSURANCES	30,20	29,71	194,88	− 1,62	29
COFLEXIP	79,50	78	511,65	− 1,89	82
COLAS	182,40	182,50	1197,12	+ 0,05	191,10
COMPTOIR ENTREP.	2,12	2,15	14,10	+ 1,42	1,99
CPR	45,03	44,22	290,06	− 1,80	44,60
CRED.FON.FRANCE	19,05	18,90	123,98	− 0,79	19,80
CFF.(FERRAILLES)	29,30	29,10	190,88	− 0,68	30,65
CREDIT LYONNAIS	29,03	29,20	191,54	+ 0,59	27,21
CS SIGNAUX(CSEE)	41,88	41,61	272,94	− 0,64	39,92
DAMART	77,95	77,85	510,66	− 0,13	78,30
DANONE	228	229	1502,14	+ 0,44	237,50
DASSAULT-AVIATIO	203,70	203	1331,59	− 0,34	178
DASSAULT SYSTEME	39,50	39,30	257,79	− 0,51	37
DE DIETRICH	60	59,95	393,25	− 0,08	56
DEVEAUX(LY)#	67,30	67,25	441,13	− 0,07	69
DEV.R.N-P.CAL LI	14,45	14,60	95,77	+ 1,04	15,18
DEXIA FRANCE	145,90	147,50	967,54	+ 1,10	133,50
DMC (DOLLFUS MI)	6,05	6,20	40,67	+ 2,48	6,22
DYNACTION	25,60	25,60	167,92	....	24,25
EIFFAGE	63,25	63,90	419,16	+ 1,03	64
ELF AQUITAINE	158	162	1062,65	+ 2,53	157
ERAMET	55	53,30	349,63	− 3,09	48,50
ERIDANIA BEGHIN	107,90	107,90	707,78	....	105,10
ESSILOR INTL	293,40	292	1915,39	− 0,48	286
ESSILOR INTL.ADP	318	303,20	1988,86	− 4,65	305
ESSO	75	75,10	492,62	+ 0,13	78,60
EURAFRANCE	575	565,50	3709,44	− 1,65	586
EURO DISNEY	1,06	1,07	7,02	+ 0,94	1,35
EUROTUNNEL	1,27	1,27	8,33	....	1,26
FACOM SA	65,50	65,50	429,65	....	67,50
FAURECIA	57,95	58	380,46	+ 0,09	55,90
FIMALAC SA	105,40	104,90	688,10	− 0,47	106,80
FINEXTEL	22,01	22,49	147,52	+ 2,18	21,69
FIVES-LILLE	83,40	83	544,44	− 0,48	86
FONC.LYON.#	126	126,50	829,79	+ 0,40	127,40
FRANCE TELECOM	99,75	98,85	648,41	− 0,90	84,10
FROMAGERIES BEL	746	753	4939,36	+ 0,94	718,50
GALERIES LAFAYET	139	140,80	923,59	+ 1,29	138,90
GAUMONT #	58	56,55	370,94	− 2,50	59,85
GAZ ET EAUX	46,10	46	301,74	− 0,22	46,90
GECINA	113	112,60	738,61	− 0,35	115,70
GEOPHYSIQUE	53,50	53,90	353,56	+ 0,75	54,10
GFI INFORMATIQUE	92	94,90	622,50	+ 3,15	....
GRANDVISION	29,50	29,46	193,24	− 0,14	27,41
GROUPE ANDRE S.A	174	172	1128,25	− 1,15	141,50
GASCOGNE	74,80	74	485,41	− 1,07	75
GR.ZANNIER (LY)	37	36,67	240,54	− 0,89	33,54
GROUPE GTM	91,10	91,90	602,82	+ 0,88	94,85
GROUPE PARTOUCHE	67	....	....	....	65,50
GUILBERT	135	135	885,54	....	140,10
GUYENNE GASCOGNE	484	482	3161,71	− 0,41	490
HACHETTE FILI.ME	54	53,40	350,28	− 1,11	45,70
HAVAS ADVERTISIN	315,90	315	2066,26	− 0,28	250
IMERYS(EX.IMETAL	137	136	892,10	− 0,73	144
IMMEUBLES DE FCE	19,45	19,30	126,60	− 0,77	19
INFOGRAMES ENTER	109,60	109,50	718,27	− 0,09	85
INGENICO	24,50	25,29	165,89	+ 3,22	22,60
INTERBAIL	26,20	26,02	170,68	− 0,69	26,10
INTERTECHNIQUE	416	....	....	....	391
ISIS	61,40	61,20	401,45	− 0,33	65,50
KLEPIERRE COMP.F	95,90	94,10	617,26	− 1,88	92
LABINAL	118,50	118	774,03	− 0,42	113,90
LAFARGE	93,25	92,70	608,07	− 0,59	95,50
LAGARDERE	39,99	41,20	270,25	+ 3,03	39,15
LAPEYRE	60,50	61,50	403,41	+ 1,65	68,65
LEBON (CIE)	51,75	49,50	324,70	− 4,35	52
LEGRAND	233,20	231	1515,26	− 0,94	210
LEGRAND ADP	134,80	134	878,98	− 0,59	122,90
LEGRIS INDUST.	37,50	37	242,70	− 1,33	38
LOCINDUS	113,80	114	747,79	+ 0,18	106,90
L'OREAL	636,50	639	4191,57	+ 0,39	587
LVMH MOET HEN.	327,50	327,90	2150,88	+ 0,12	285,50
MARINE WENDEL	157	155	1016,73	− 1,27	140,20
METALEUROP	7,73	7,70	50,51	− 0,39	6,81
MICHELIN	39,77	40,30	264,35	+ 1,33	39,73
MONTUPET SA	30,88	30,80	202,03	− 0,26	30,50
MOULINEX	9	9,15	60,02	+ 1,67	9
NATEXIS BQ POP.	74	74,25	487,05	+ 0,34	68,70
NEOPOST	39,50	38,84	254,77	− 1,67	30,80
NORBERT DENTRES.	23	22,80	149,56	− 0,87	24,90
NORD-EST	25,99	25,55	167,60	− 1,69	25,50
NORDON (NY)	69	....	....	....	71,90
NRJ #	399,80	396,30	2599,56	− 0,88	277
OLIPAR	9,03	9	59,04	− 0,33	8,46
PARIBAS	110,30	110,30	723,52	....	95,50
PECHINEY ACT ORD	55,95	55,50	364,06	− 0,80	53,60
PENAUILLE POLY.C	338,90	332,50	2181,06	− 1,89	304,50
PERNOD-RICARD	60,60	60,70	398,17	+ 0,17	63,55
PEUGEOT	187,10	187,70	1231,23	+ 0,32	173,70
PINAULT-PRINT.RE	189,50	187,80	1231,89	− 0,90	169
PLASTIC OMN.(LY)	116	117,90	773,37	+ 1,64	114,60
PRIMAGAZ	79,80	....	....	....	79,60
PROMODES	1055	1060	6953,14	+ 0,47	916
PUBLICIS #	291	288	1889,16	− 1,03	237
REMY COINTREAU	20,80	20,66	135,52	− 0,67	17,70
RENAULT	43,17	43,80	287,31	+ 1,46	49,60
REXEL	80,10	80	524,77	− 0,12	79,10
RHODIA	17,60	17,97	117,88	+ 2,10	17,30
RHONE POULENC A	58	58,10	381,11	+ 0,17	50,20
ROCHETTE (LA)	6,39	7,04	46,18	+ 10,17	3,21
ROYAL CANIN	65,10	65,10	427,03	....	60,90
RUE IMPERIALE (L	1945	1888	12384,47	− 2,93	1840
SADE (NY)	39,30	....	....	....	40
SAGEM S.A.	320	316	2072,82	− 1,25	281,50
SAINT-GOBAIN	153,60	153,50	1006,89	− 0,07	161,50
SALVEPAR (NY)	78	77,20	506,40	− 1,03	79,30
SANOFI SYNTHELAB	43	43,70	286,65	+ 1,63	41,50
SAUPIQUET (NS)	72,80	72,90	478,19	+ 0,14	71,20
SCHNEIDER ELECTR	68,50	68,60	449,99	+ 0,15	67
SCOR	45,10	44,98	295,05	− 0,27	42,25
S.E.B.	58	57,50	377,18	− 0,86	61,20
SEITA	50,50	50,50	331,26	....	51,90
SELECTIBANQUE	14,06	14,06	92,23	....	12,95
SGE	43,10	43	282,06	− 0,23	43
SIDEL	88,70	94,45	619,55	+ 6,48	95
SILIC CA	167	167,90	1101,35	+ 0,54	158,50
SIMCO	81,05	81,80	536,57	+ 0,93	81,30
SKIS ROSSIGNOL	15,55	15,47	101,48	− 0,51	15
SOCIETE GENERALE	215,10	216,50	1420,15	+ 0,65	207,10
SODEXHO ALLIANCE	166	167,60	1099,38	+ 0,96	148,60
SOGEPARC (FIN)	79	78,65	515,91	− 0,44	83,85
SOMMER-ALLIBERT	27,10	27,03	177,31	− 0,26	26,50
SOPHIA	41	40,50	265,66	− 1,22	41
SOPRA #	67	68,50	449,33	+ 2,24	54,90
SPIR COMMUNIC. #	62,20	62,25	408,33	+ 0,08	56,20
SR TELEPERFORMAN	157,50	157	1029,85	− 0,32	125
SUEZ LYON.DES EA	153,90	154,40	1012,80	+ 0,32	146,50
TF1	340	340,10	2230,91	+ 0,03	270,50
TECHNIP	99	98,60	646,77	− 0,40	91,60
THOMSON-CSF	29,74	30,15	197,77	+ 1,38	30,15
THOMSON MULTIMED.	28,75	28,21	185,05	− 1,88	....
TOTAL FINA SA	137,50	139,90	917,68	+ 1,75	118,40
UNIBAIL	134,50	134,50	882,26	....	138,60
UNILOG	70,65	72,20	473,60	+ 2,19	58,10
UNION ASSUR.FDAL	125,10	125,50	823,23	+ 0,32	123
USINOR	14,10	14,01	91,90	− 0,64	13,14
VALEO	68,80	68,95	452,28	+ 0,22	69,90
VALLOUREC	42,60	41,55	272,55	− 2,46	36,50
VIA BANQUE	26,61	26,60	174,48	− 0,04	26
VIVENDI	74,55	74,70	490	+ 0,20	65,85
WORMS (EX.SOMEAL	14,45	14,31	93,87	− 0,97	15
ZODIAC	182,10	184,50	1210,24	+ 1,32	184,70

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	150	147,50	967,54	− 1,67	133,40
A.T.T. #	46	45,21	296,56	− 1,72	40
BARRICK GOLD #	17,34	17,15	112,50	− 1,10	18,46
CROWN CORK ORD.#	20,77	20,05	131,52	− 3,47	20,11
DE BEERS #	24,55	25,05	164,32	+ 2,04	23,50
DU PONT NEMOURS	59,80	60,60	397,51	+ 1,34	58,95
ERICSSON #	45,50	46,05	302,07	+ 1,21	32
FORD MOTOR #	51,20	50,05	328,31	− 2,25	49,15
GENERAL ELECT. #	134,50	134,80	884,23	+ 0,22	114,30
GENERAL MOTORS #	68,60	67,60	443,43	− 1,46	59,85
HITACHI #	11,37	11,45	75,11	+ 0,70	9
I.B.M #	90,75	90	590,36	− 0,83	85,50
ITO YOKADO #	87,30	89,15	584,79	+ 2,12	67,40
MATSUSHITA #	22,01	22,70	148,90	+ 3,13	18,67
MC DONALD'S #	44,61	44,25	290,26	− 0,81	39
MERCK AND CO #	74,30	73,80	484,10	− 0,67	72,15
MITSUBISHI CORP.	7,24	7,37	48,34	+ 1,80	6,65
MORGAN J.P. #	135,70	132,40	868,49	− 2,43	109
NIPP. MEATPACKER	11,89	12	78,71	+ 0,93	11,38
PHILIP MORRIS #	24,72	24,70	162,02	− 0,08	22,61
PROCTER GAMBLE	103,20	103,40	678,26	+ 0,19	93,40
SEGA ENTERPRISES	18	18,50	121,35	+ 2,78	17,09
SCHLUMBERGER #	66,20	66	432,93	− 0,30	54,20
SONY CORP. #	171	169,90	1114,47	− 0,64	134
SUMITOMO BANK #	15,01	15,20	99,71	+ 1,27	14,19

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 17 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,40	81,34	− 7,74
AB SOFT	7,95	52,15	− 8,62
ALPHAMEDIA	9,20	60,35	− 1,08
ALPHA MOS	4,70	30,83	+ 17,50
ALTAMIR & CI	134	878,98	....
APPLIGENE ON	2,06	13,51	− 0,96
ASTRA	1,23	8,07	− 1,60
ATN	5,20	34,11	....
AVENIR TELEC	112	734,67	+ 6,67
BELVEDERE	60,20	394,89	+ 0,17
BIODOME #	14,30	93,80	− 1,38
BVRP EX DT S	46,05	302,07	− 0,75
CAC SYSTEMES	7,60	49,85	− 0,65
CEREP	14,50	95,11	− 0,28
CHEMUNEX #	0,58	3,80	+ 1,75
COIL	37,50	245,98	....
CRYO INTERAC	28,10	184,32	+ 3,50
CYBER PRES.P	24,95	163,66	+ 4,83
CYRANO #	5,20	34,11	− 3,70
DESK #	10,50	68,88	− 4,55
DESK BS 98 ♦	0,50	3,28	....
DMS #	9,50	62,32	....
DURAND ALLIZ	5,20	34,11	....
DURAN DUBOI	75	491,97	− 7,41
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	15	98,39	+ 0,33
ESKER	29,50	193,51	− 1,17
EUROFINS SCI	84	551	+ 4,35
EURO.CARGO S ♦	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	185,10	1214,18	− 1,02
FABMASTER #	12,40	81,34	+ 4,29
FI SYSTEM #	225	1475,90	+ 11,83
FLOREANE MED	8,80	57,72	+ 3,53
GENERIX #	45,20	296,49	....
GENESYS #	21,99	144,24	+ 1,34
GENSET	32,20	211,22	....
GROUPE D #	19	124,63	− 2,06
GUILLEMOT #	70	459,17	+ 1,67
GUYANOR ACTI	0,39	2,56	....
HF COMPANY	72	472,29	....
HIGH CO.	46,80	306,99	+ 15,99
HOLOGRAM IND.	40	262,38	....
IGE + XAO	4,75	31,16	+ 1,06
ILOG #	9,55	62,64	+ 1,60
IMECOM GROUP	3,40	22,30	....
INFOSOURCES	17,50	114,79	+ 5,49
INFOTEL #	44,50	291,90	+ 28,99
INTERCALL #	28,70	188,26	− 1,20
KALISTO ENTE	30,40	199,41	+ 4,11
LEXIBOOK #	19	124,63	− 6,40
JOLIEZ-REGOL	6,99	45,85	− 0,14
JOLIEZ-REGOL ♦	0,42	2,76	....
LACIE GROUP	5,10	33,45	− 1,92
MEDIDEP #	21	137,75	+ 4,48
MILLE AMIS #	5,10	33,45	− 5,56
MONDIAL PECH	7,33	48,08	− 0,27
NATUREX	9,50	62,32	+ 5,56
OLITEC	66,25	434,57	....
OXIS INTL RG	0,45	2,95	− 10
PERFECT TECH	18,51	121,42	− 2,01
PHONE SYS.NE	6,90	45,26	....
PICOGIGA	18,50	121,35	− 1,86
PROSODIE #	149,60	981,31	+ 0,74
PROLOGUE SOF	47	308,30	+ 18,39
QUANTEL	3,81	24,99	− 7,07
R2I SANTE	44	288,62	+ 2,33
RADOUX INTL	39	255,82	− 0,13
RECIF #	19,15	125,62	− 0,52
REPONSE #	23,25	152,51	....
REGINA RUBEN	8,30	54,44	− 2,81
SAVEURS DE F	17,01	111,58	− 2,80
SILICOMP #	19,65	128,90	+ 3,37
SERP RECYCLA ♦	108,80	713,68	....
SOI TEC SILI	48	314,86	+ 1,07
STACI #	23,50	154,15	....
STELAX	0,69	4,53	+ 1,47
SYNELEC #	14,10	92,49	− 2,08
LA TETE D.L.	1,53	10,04	+ 1,32
THERMATECH I	26,50	173,83	− 1,82
TITUS INTERA	31,78	208,46	+ 4,20
TRANSGENE #	26,32	172,65	− 5,66
TEL.RES.SERV	16,80	110,20	− 0,83
V CON TELEC.	7,70	50,51	....
WESTERN TELE	7,99	52,41	− 0,13

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

JEUDI 18 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	53,95	353,89	....
AIGLE #	95	623,16	....
ALGECO #	79	518,21	+ 1,02
APRIL S.A.#(	125,90	825,85	+ 2,36
ARKOPHARMA #	72	472,29	+ 1,41
ASSUR.BQ.POP ♦	94	616,60	....
ASSYSTEM # ♦	34,30	224,99	....
BENETEAU CA#	212,80	1395,88	+ 1,33
BISC. GARDEI ♦	4,66	30,57	....
BOIRON (LY)#	59,10	387,67	− 0,84
BOISSET (LY) ♦	26,35	172,84	....
BOIZEL CHANO	93	610,04	....
BONDUELLE	17,50	114,79	− 2,78
BOURGEOIS (L ♦	6	39,36	....
BRICE	60,80	398,82	....
BRICORAMA #	64,15	420,80	− 2,80
BRIOCHE PASQ	93	610,04	....
SOLERI ♦	71,50	469,01	....
CDA-CIE DES	29,89	196,07	....
CEGEDIM #	59,70	391,61	− 7,15
CERG-FINANCE	112	734,67	+ 0,63
CGBI	63,30	415,22	− 1,09
CLAYEUX (LY) ♦	5,06	33,19	....
CNIM CA#	39,41	258,51	....
COFITEM-COFI ♦	52,25	342,74	....
CIE FIN.ST-H ♦	72	472,29	....
C.A. PARIS I.	152,30	999,02	− 0,13
C.A.ILLE & V.	49,40	324,04	− 0,16
C.A.LOIRE AT ♦	51,90	340,44	....
C.A.MORBIHAN	49	321,42	....
C.A.DU NORD#	88	577,24	− 1,46
C.A. OISE CC ♦	67,30	441,46	....
C.A.PAS CAL	103	675,64	....
C.A.TOULOUSE ♦	78,60	515,58	....
CRCAM TOUR.P ♦	69,15	453,59	....
CROMETAL ♦	50,40	330,60	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D.	69,70	457,20	− 0,14
DAUPHIN ♦	120,20	788,46	....
DECAN GROUPE ♦	40	262,38	....
DU PAREIL AU	67,50	442,77	− 1,46
ENTRELEC CB	44,90	294,52	+ 0,22
ENTREPRISE I	97,60	640,21	....
ETAM DEVELOP	30,33	198,95	....
EUROPEENNE C	117,80	772,72	....
EUROP.EXTINC	44,22	290,06	− 1,73
EXEL INDUSTR	57	373,90	− 1,55
EXPAND S.A	29,10	190,88	− 3
FACTOREM ♦	149,90	983,28	....
FAIVELEY #	12,55	82,32	....
FINACOR	5,05	33,13	....
FINATIS(EX.L ♦	111	728,11	....
FININFO ♦	195	1279,12	....
FLO (GROUPE)	39	255,82	− 1,02
FOCAL (GROUP	68,45	449	+ 0,07
FRAIKIN 2#	79,30	520,17	....
GAUTIER FRAN ♦	46,20	303,05	....
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	44	288,62	....
GEODIS	73,60	482,78	+ 0,82
G.E.P PASQUI ♦	0,72	4,72	....
GFI INDUSTRI	18,80	123,32	+ 0,16
GO SPORT ♦	68	446,05	....
GPRI FINANCI ♦	23,71	155,53	....
GRAND MARNIE ♦	5510	36143,23	....
GROUPE BOURB ♦	56	367,34	....
GUERBET S.A	20,61	135,19	− 0,96
GUY DEGRENNE	28,10	184,32	− 2,43
GUYOMARC H N ♦	56	367,34	....
HERMES INTL	124	813,39	− 0,40
HYPARLO #(LY	120	787,15	....
I.C.C.# ♦	35,80	234,83	....
IMMOB.BATIBA	52,30	343,07	+ 0,19
IMS(INT.META	9,29	60,94	+ 1,98
INFO REALITE	28,50	186,95	− 2,40
INT. COMPUTE ♦	2,59	16,99	....
JET MULTIMED	226	1482,46	+ 5,66
LATECOERE #	116	760,91	+ 0,87
L.D.C.	91	596,92	+ 1,34
LECTRA SYST.	6,68	43,82	+ 0,45
LEON BRUXELL	23,20	152,18	− 1,02
LOUIS DREYFU	16,11	105,67	− 1,17
LVL MEDICAL	24,50	160,71	+ 1,87
M6-METROPOLE	295	1935,07	....
MEDASYS DIGI	2,05	13,45	....
MANITOU #	44,95	294,85	− 0,11
MANUTAN INTE	59,95	393,25	− 0,08
MARC ORIAN ♦	89,90	589,71	....
MARIONNAUD P	66,90	438,84	+ 0,60
MECATHERM #	36,10	236,80	− 2,17
MGI COUTIER	33,56	220,14	+ 0,18
MICHEL THIER	136	892,10	− 2,23
NAF-NAF #	12,64	82,91	+ 1,12
ALES GPE EX.	22,03	144,51	....
POCHET ♦	70,55	462,78	....
RADIALL #	79	518,21	− 0,88
RALLYE(CATHI	74	485,41	− 1,99
REYNOLDS	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,80	149,56	+ 0,18
SABATE SA #	117,90	773,37	....
SEGUIN MOREA	72	472,29	+ 0,70
SIDERGIE	161	1056,09	+ 0,56
SIPAREX (LY)	27,50	180,39	....
SOCAMEL-RESC ♦	20,04	131,45	....
SPORT ELEC S ♦	6,52	42,77	....
STALLERGENES	15,15	99,38	− 1,30
STEF-TFE #	48,50	318,14	....
SUPERVOX (B) ♦	1,64	10,76	....
SYLEA	53	347,66	− 0,38
TOUPARGEL (L ♦	14,53	95,31	....
TRANSICIEL #	74,90	491,31	+ 2,25
TRIGANO	75,50	495,25	− 0,79
UBI SOFT ENT	143,10	938,67	+ 0,07
VIEL ET CIE	24,50	160,71	+ 1,87
VILMOR.CLAUS	76,90	504,43	+ 0,13
VIRBAC	57,50	377,18	....
WALTER #	100,50	659,24	....
AFIBEL ♦	36,50	239,42	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	40	262,38	+ 2,04
BQUE TARNEAU ♦	81,55	534,93	....
C.A.GIRONDE ♦	96	629,72	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 17 novembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,20	178,42	16/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	28,53	187,14	16/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	127,87	838,77	17/11
BNP ACTIONS FRANCE	174,74	1146,22	17/11
BNP ACT. MIDCAP EURO	119,59	784,46	17/11
BNP ACT. MIDCAP FR.	43,96	288,36	17/11
BNP ACTIONS MONDE	197,94	1298,40	17/11
BNP ACTIONS PEA EURO	211,34	1386,30	17/11
BNP ÉP. PATRIMOINE	31,69	207,87	17/11
BNP ÉPARGNE RETRAITE	34,47	226,11	17/11
BNP MONÉ COURT TERME	2311,22	15160,61	17/11
BNP MONÉTAIRE C	875,05	5739,95	17/11
BNP MONÉTAIRE D	805,45	5283,41	17/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	12737,56	83552,92	17/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11642,85	76372,09	17/11
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1753,59	11502,80	17/11
BNP MONÉ TRÉSORIE	144209,12	945949,82	17/11
BNP OBLIG. CT	166,83	1094,33	17/11
BNP OBLIG. LT	34,66	227,35	17/11
BNP OBLIG. MONDE	181,50	1190,56	17/11
BNP OBLIG. MT C	142,15	932,44	17/11
BNP OBLIG. MT D	135,34	887,77	17/11
BNP OBLIG. REVENUS	163,69	1073,74	17/11
BNP OBLIG. SPREADS	170,15	1116,11	17/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1829,69	12001,98	17/11
BNP SECT. IMMOBILIER	140,56	922,01	17/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	206,88	1357,04	16/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	442,79	2904,51	16/11
NORD SUD DÉVELOP. D	376,75	2471,32	16/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	73,95	485,08	17/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	19,05	124,96	17/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,82	267,76	17/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	50,65	332,24	17/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	47,76	313,29	17/11
ÉCUR. EXPANSION C	13625,14	89375,06	17/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,14	256,74	17/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	57,86	379,54	17/11
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,56	1374,62	17/11
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	184,26	1208,67	17/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	161,04	1056,35	17/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	277,11	1817,72	17/11
ÉPARCOURT-SICAV D	28,44	186,55	17/11
GÉOPTIM C	2122,67	13923,80	17/11
HORIZON C	541,75	3553,65	17/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,32	100,49	17/11
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	37,01	242,77	17/11
ÉCUR. PRUDENCE C	32,48	213,05	17/11
ÉCUR. VITALITÉ C	43,86	287,70	17/11
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	48,53	318,34	17/11
ATOUT ASIE	26,31	172,58	17/11
ATOUT CROISSANCE	377,08	2473,48	17/11
ATOUT FONCIER	314,84	2065,22	17/11
ATOUT FRANCE EUROPE	215,78	1415,42	17/11
ATOUT FRANCE MONDE	51,93	340,64	17/11
ATOUT FUTUR C	219,94	1442,71	17/11
ATOUT FUTUR D	203,96	1337,89	17/11
ATOUT SÉLECTION	109,23	716,50	17/11
COEXIS	319,29	2094,41	17/11
DIÈZE	445,74	2923,86	17/11
EURODYN	601,75	3947,22	17/11
INDICIA EUROLAND	127,82	838,44	16/11
INDICIA FRANCE	458,99	3010,78	16/11
INDOCAM CONVERT. C	255,90	1678,59	17/11
INDOCAM CONVERT. D	226,23	1483,97	17/11
INDOCAM EUR. NOUV.	1923,64	12618,25	16/11
INDOCAM HOR. EUR. C	183,98	1206,83	17/11
INDOCAM HOR. EUR. D	162,38	1065,14	17/11
INDOCAM MULTI OBLIG.	150	983,94	17/11
INDOCAM ORIENT C	40,75	267,30	17/11
INDOCAM ORIENT D	36,35	238,44	17/11
INDOCAM UNIJAPON	220,32	1445,20	17/11
INDOCAM STR. 5-7 C	317,59	2083,25	17/11
INDOCAM STR. 5-7 D	217,38	1425,92	17/11
MONÉDYN	1573,95	10324,44	16/11
MONÉ.J C	1921,85	12606,51	18/11
MONÉ.J D	1778,78	11668,03	18/11
OBLIFUTUR C	92,23	604,99	17/11
OBLIFUTUR D	82,03	538,08	17/11
ORACTION	216,85	1422,44	17/11
REVENU-VERT	173,21	1136,18	17/11
SÉVÉA	18,51	121,42	16/11
SYNTHÉSIS	3135,24	20565,83	17/11
UNIVERS ACTIONS	64,81	425,13	17/11
MONÉ ASSOCIATIONS	185,10	1214,18	18/11
UNIVAR C	200,02	1312,05	18/11
UNIVAR D	183,10	1201,06	18/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,14	250,18	17/11
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	318,79	2091,13	11/11
MASTER ACTIONS	48,38	317,35	15/11
MASTER OBLIGATIONS	28,45	186,62	15/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,41	140,44	16/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,85	136,77	16/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,70	129,22	16/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,79	123,25	16/11
OPTALIS EXPANSION C	19,38	127,12	16/11
OPTALIS EXPANSION D	19,30	126,60	16/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,37	113,94	16/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,23	106,46	16/11
PACTE SOL. LOGEM.	79,65	522,47	16/11
PACTE VERT T. MONDE	82,03	538,08	16/11
CIC BANQUES			
FRANCIC	37,47	245,79	17/11
FRANCIC PIERRE	31,50	206,63	17/11
EUROPE RÉGIONS	53,18	348,84	17/11
CIC PARIS			
ASSOCIC	169,01	1108,63	17/11
AURECIC	87,73	575,47	17/11
CAPITAL AVENIR	325,40	2134,48	16/11
CICAMONDE	34,83	228,47	17/11
CONVERTICIC	77,64	509,29	17/11
EPARCIC	796,67	5225,81	17/11
EUROCIC LEADERS	460,66	3021,73	16/11
MENSUELCIC	1454,22	9539,06	17/11
OBLICIC MONDIAL	668,39	4384,35	17/11
OBLICIC RéGIONS	177,88	1166,82	17/11
RENTACIC	24,29	159,33	17/11
SECURICIC	366,10	2401,46	17/11
SECURICIC D	330,86	2170,30	17/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	219,99	1443,04	17/11
LION 20000 C/3 11/06/99	919,10	6028,90	17/11
LION 20000 D/3 11/06/99	820,02	5378,98	17/11
SICAV 5000	186,02	1220,21	17/11
SLIVAFRANCE	320,62	2103,13	17/11
SLIVARENTE	39,39	258,38	17/11
SLIVINTER	188,70	1237,79	17/11
TRILION	754,21	4947,29	17/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	207,67	1362,23	17/11
ACTILION DYNAMIQUE D *.	204,36	1340,51	17/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	188,17	1234,31	17/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	184,56	1210,63	17/11
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	180,75	1185,64	17/11
ACTILION PRUDENCE C *	171,53	1125,16	17/11
ACTILION PRUDENCE D *	168,14	1102,93	17/11
LION ACTION EURO	101,34	664,75	17/11
LION PEA EURO	102,99	675,57	17/11
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	23,92	156,90	17/11
CM FRANCE ACTIONS	39,25	257,46	17/11
CM MID. ACT. FRANCE	29,98	196,66	17/11
CM MONDE ACTIONS	379,74	2490,93	17/11
CM OBLIG. LONG TERME	103,70	680,23	17/11
CM OPTION DYNAM.	32,52	213,32	17/11
CM OPTION ÉQUIL.	51,46	337,56	17/11
CM OBLIG. COURT TERME	151,41	993,18	17/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	310,07	2033,93	17/11
CM OBLIG. QUATRE	163,76	1074,20	17/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,06	118,47	17/11
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	95,34	625,39	17/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3297,87	21632,61	15/11
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	72,98	478,72	17/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	141,09	925,49	17/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	333,49	2187,55	17/11
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,55	1932,12	17/11
STRATÉGIE IND. EUROPE	226,53	1485,94	16/11
STRATÉGIE RENDEMENT	328,83	2156,98	16/11
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	27,85	182,68	17/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	27,60	181,04	17/11
AMPLITUDE EUROPE C	39,24	257,40	17/11
AMPLITUDE EUROPE D	38,33	251,43	17/11
AMPLITUDE MONDE C	272,88	1789,98	17/11
AMPLITUDE MONDE D	249,95	1639,56	17/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,33	172,71	17/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	25,95	170,22	17/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	49,51	324,76	17/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	122,57	804,01	17/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	35,92	235,62	17/11
GÉOBILYS C	107,81	707,19	17/11
GÉOBILYS D	100,30	657,92	17/11
INTENSYS C	19,22	126,07	17/11
INTENSYS D	17,14	112,43	17/11
KALEÏS DYNAMISME C	240,43	1577,12	17/11
KALEIS DYNAMISME D	237,05	1554,95	17/11
KALEÏS ÉQUILIBRE C	202,31	1327,07	17/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	199,16	1306,40	17/11
KALEÏS SÉRÉNITÉ C	184,38	1209,45	17/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	180,85	1186,30	17/11
LATITUDE C	23,97	157,23	17/11
LATITUDE D	20,88	136,96	17/11
OBLITYS D	103,62	679,70	17/11
PLÉNITUDE D PEA	46,99	308,23	17/11
POSTE GESTION C	2422,06	15887,67	17/11
POSTE GESTION D	2265,27	14859,20	17/11
POSTE PREMIÈRE SI	6599	43286,60	17/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39095,73	256451,18	17/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8347,26	54754,44	17/11
REVENUS TRIMESTR. D	781,38	5125,52	17/11
THÉSORA C	168,98	1108,44	17/11
THÉSORA D	145,61	955,14	17/11
TRÉSORYS C	43708,87	286711,39	17/11
SOLSTICE D	359,62	2358,95	17/11
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,71	549,10	17/11
POSTE EUROPE D	81,02	531,46	17/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	180,44	1183,61	17/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	174,25	1143,01	17/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	158,32	1038,51	17/11
CADENCE 2 D	156,69	1027,82	17/11
CADENCE 3 D	156,58	1027,10	17/11
INTEROBLIG C	51,97	340,90	17/11
INTERSÉLECTION FR. D	84,02	551,14	17/11
SÉLECT DÉFENSIF C	185,67	1217,92	17/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	254,19	1667,38	17/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	170,81	1120,44	17/11
SÉLECT PEA 3	168,89	1107,85	17/11
SG FRANCE OPPORT. C	465,18	3051,38	17/11
SG FRANCE OPPORT. D	437,31	2868,57	17/11
SOGENFRANCE C	521,09	3418,13	17/11
SOGENFRANCE D	471,16	3090,61	17/11
SOGEOBLIG C	103,16	676,69	17/11
SOGÉPARGNE D	44,67	293,02	17/11
SOGEPEA EUROPE	258,46	1695,39	17/11
SOGINTER C	80,53	528,24	17/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	17,47	114,60	16/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	53,78	352,77	16/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	46,55	305,35	16/11
DÉCLIC BOURSE PEA	56,08	367,86	16/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,88	110,73	16/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,66	115,84	16/11
DÉCLIC PEA EUROPE	21,14	138,67	16/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	69,29	454,51	16/11

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ1911--0028-0 WAS LMQ1911-28 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0568 Lcp:700 CMYK

SPORTS **Le Trophée Lalique, qui débute jeudi 18 novembre, au Palais omnisports de Paris-Bercy, marque le début d'une saison prometteuse pour la France du patinage artistique. ● LES CHAMPIONNATS DU MONDE, attribués dans un premier temps à Brisbane (Australie), seront finalement organisés à Nice (27 mars-2 avril), tandis que la finale du Grand Prix-Série, aura lieu à Lyon (14-16 janvier). ● CETTE SITUATION est due à l'influence grandissante de Didier Gailhaguet, président de la Fédération française (FFSG), au sein de la Fédération internationale (ISU). ● LA SIGNATURE D'UN ACCORD avec France Télévision (10 millions de francs pour quatre ans) n'y est pas non plus étrangère. ● LE COUPLE FRANCAIS ANISSINA-PEIZERAT (danse), en pleine ascension, pourrait profiter de cette nouvelle donne pour s'imposer au plus haut niveau.**

La France s'ingénie à devenir une place forte du patinage artistique

Le transfert surprise des championnats du monde de Brisbane (Australie) à Nice et la signature opportune d'un contrat avec France Télévision, permettent à la Fédération française des sports de glace (FFSG), présidée par Didier Gailhaguet, de s'imposer sur la scène internationale

LA FRANCE serait-elle le paradis des sports de glace ? La Fédération internationale de patinage (ISU) semble en avoir décidé ainsi. En plus du Trophée Lalique, traditionnelle étape de sa Série des champions, au Palais omnisports de Paris-Bercy, du jeudi 18 au dimanche 21 novembre, l'instance dirigeante du patinage mondial offre à l'élite de ses athlètes deux escales supplémentaires dans l'Hexagone pour la saison 1999-2000 : la finale du Grand Prix-Série des champions, à Lyon (du 14 au 16 janvier 2000), et les championnats du monde, à Nice (du 27 mars au 2 avril 2000).

Après son dépôt de bilan de mars 1997 et une mise en redressement judiciaire, la Fédération française des sports de glace (FFSG) paraissait trop convalescente pour s'absorber dans la mise en œuvre d'événements internationaux de prestige. D'autant qu'à Brisbane (Australie), ville à laquelle l'organisation des championnats du monde 2000 avait été attribuée par l'ISU en juin 1997, avant de lui être retirée en août 1999, tout est encore prêt pour accueillir les compétiteurs.

Mais dans sa *Lettre* de novembre 1999, Didier Gailhaguet, président de la FFSG, a annoncé que la France volerait au secours de la Fédération internationale en organisant les Mondiaux de 2000. Elu au conseil de l'ISU et proche de son président, l'Italien Ottavio Cinquanta, Didier Gailhaguet a été une des premières et des rares personnes informées des déboires des Australiens, accusés de *« non-respect du cahier des charges de l'ISU en matière de retransmission télévisée ». « Les revenus de la télévision sont ce qui nous rapporte le plus dans un événement qui nous coûte 5 millions de dollars en frais d'organisation,* explique le secrétaire général de l'ISU, Fredi Schmid, interrogé sur la brutalité avec laquelle les Mondiaux ont été retirés à Brisbane. *La télévision australienne concernée nous a fait part à l'été de problèmes de budget, nous demandant de l'aider. L'ISU ne s'y retrouvait donc plus financièrement. Nous avions fait un geste pour la promotion du patinage dans l'hémisphère Sud en confiant l'organisation de Mondiaux juniors à l'Australie. Mais nous ne pouvons nous permettre d'avoir des problèmes contractuels avec le reste de nos partenaires télé dans le monde parce que la chaîne australienne fait preuve de mauvaise volonté. »*

AFFAIRE PEU ÉBRUITÉE

Convaincant France Télévision, nouveau partenaire pour quatre ans de la FFSG depuis l'été 1999, Didier Gailhaguet s'est vite imposé comme le plus offrant et le seul candidat à la reprise de la compétition. *« En situation de crise, on ne peut se permettre de lancer un appel d'offres,* justifie l'ISU. *Nous avons examinés les candidatures pour 2002. Pour des questions de budget et d'événements déjà programmés, le Japon n'a pu nous garantir son aide, il a obtenu l'organisation des Mondiaux de 2002 et la France l'a emporté pour 1999. »*

L'affaire a été si peu ébruitée que Joël Delplanque, le directeur des sports au ministère de la jeunesse et des sports, a cru à un *« désistement australien »* en apprenant, par voie de presse, le « transfert » du Mondial de Brisbane à Nice. Sûrs de leur bon droit, puisqu'aucun montant de droits télévisés n'avait été convenu au préalable, et soupçonneux de petits arrangements, les Australiens contre-attaquent. Non représentée au sein du conseil de l'ISU, leur fédération considère ses chances d'obtenir réparation comme quasiment nulles. C'est pourquoi elle a saisi le Tribunal arbitral du sport. Une audience préliminaire devait avoir lieu, à Londres, jeudi 18 novembre.

N'empêche, des circonstances providentielles et le statut que lui vaut désormais son ascension au sein de l'ISU permettent à Didier Gailhaguet de réaliser un coup de maître. Grâce à l'obtention des championnats du monde, il positionne la France comme une grande nation du patinage, son rêve, sans qu'on s'attarde à disserter sur le principe discutable de la réattribution in extremis de l'épreuve.

DAMIEN MEYER-PIG/AFP

Marina Anissina et Gwendal Pezeirat seront parmi les favoris de l'épreuve de danse du Trophée Lalique.

ENJEU SPORTIF

L'ISU finance entièrement le Mondial. Les 5 millions de dollars (environ 30 millions de francs) dévolus à ses frais sont versés au pays organisateur dans les six mois précédant l'épreuve. Leur transit par les comptes de la fédération concernée donne, au moins temporairement, bonne mine à la trésorerie.

Sur le plan sportif, un championnat du monde en France présente un autre avantage. Depuis deux saisons, la FFSG veut un titre mondial pour ses danseurs sur glace Marina Anissina et Gwendal Peizerat, vice-champions du monde en 1998 et 1999, et médaillés de bronze aux Jeux olympiques de Nagano (1998). Trop impatiente pour miser sur le seul talent des deux patineurs, la FFSG travaille en coulisse pour lui assurer l'accès au sommet des podiums. La finale du Grand Prix, organisée dans le fief lyonnais du couple, et les Mondiaux de Nice devraient sceller favorablement leur sort. D'autant que les Russes Angelica Krilova et Oleg Ovsianikov, doubles champions du monde en titre, ont déclaré forfait pour la saison.

P. Jo.

TROIS QUESTIONS À...

PATRICK CHÊNE

1 En tant que directeur des sports de France Télévision, pourquoi avoir renoué avec le patinage artistique ?

Lorsque je suis arrivé, il y a quinze mois, j'ai trouvé impensable qu'un sport grand public comme le patinage n'ait pas sa place sur une chaîne polysports comme la nôtre. Tout comme le basket. Cet été *[à la fin du contrat qui liait la FFSG à TF 1],* nous avons donc trouvé un accord satisfaisant pour les deux parties, même si le contrat définitif est encore en cours de rédaction. Les tarifs sont différents – environ 10 millions de francs par an sur quatre ans – mais le contexte n'est plus le même non plus, et la FFSG est ravie de voir qu'elle est respectée alors qu'elle nous avait quittés pour TF 1 en 1995.

2 France Télévision est-elle venue à la rescousse pour que la FFSG emporte l'organisation des Championnats du monde 2000 à Nice ?

Oui, bien sûr. Car, pour organiser un championnat du monde, une fédération doit apporter une garantie de propositions de faisceaux et un engagement de production. Cet été, quand Brisbane a eu des problèmes, Didier Gailhaguet m'a contacté alors que je me trouvais aux Etats-Unis, et nous nous sommes déterminés très vite. Des mondiaux en Australie, c'était différent pour nous car cela posait un gros problème de décalage horaire. Et puis un événement organisé en France est plus prisé. C'était une aubaine juste après notre accord avec la FFSG.

3 Compte tenu des polémiques récurrentes sur le jugement, le patinage est-il toujours un sport crédible ou est-il déjà un spectacle dont il faut apprendre à se réjouir ?

C'est encore un sport crédible, car le moins bon ne peut quand même pas y battre le meilleur, mais c'est notre responsabilité de bien spécifier la différence entre les galas et exhibitions parallèles même si elles restent de haut niveau. Je serai aussi attentif aux risques de surexposition, ainsi nous ne retransmettrons pas toutes les épreuves du Grand Prix. Nous les traiterons plutôt sous forme de reportages dans « Stade 2 » ou « Tout le sport ». Je veux donner la priorité au côté sportif.

Propos recueillis par Patricia Jolly

Rendez-vous à Paris

Quatrième des six épreuves du Grand Prix, également baptisé « Série des champions », le Trophée Lalique, comme ses homologues étrangères (le Skate Canada, le Skate America, la Coupe des nations en Allemagne, la Coupe de Russie et le Trophée NHK au Japon) est un ancien gala majeur dont la Fédération internationale de patinage (ISU) a pris le contrôle dès 1995 pour le transformer en compétition officielle (dotée en milliers de dollars) afin d'assurer une meilleure visibilité au patinage sans risquer de se faire déborder par les télévisions. Chacune de ces épreuves rapporte des points pour un classement général et une finale qui se disputera cette saison à Lyon du 14 au 16 janvier 2000.

En Australie, Brisbane se bat pour récupérer « ses » championnats du monde

SYDNEY
correspondance

L'affaire n'est pas banale. Même pour le patinage artistique, un sport où les us et coutumes échappent souvent au sens commun. En juin 1997, la ville de Brisbane a été choisie par le conseil de l'ISU, l'autorité suprême de la discipline, pour recevoir les championnats du monde de l'an 2000. L'Australie, destination inédite et plutôt singulière, mais pas forcément stupide pour un sport aux ambitions expansionnistes.

Fin août, le même conseil de l'ISU a pourtant fait marche arrière : le Mondial, prévu à la fin du mois de mars 2000, se tiendra donc à Nice. Brisbane l'a appris par un simple courrier. La raison ? L'argent. En Australie, le patinage artistique traîne en queue de peloton des disciplines sportives. Au dernier recensement, le pays compterait seulement dix-sept patinoires. Et ses représentants dans les grandes compétitions internationales n'ont jamais pu briller.

La présence des plus fines lames de la planète, invitées aux championnats, aurait sans doute éveillé la curiosité du pays, rempli sans mal les 10 500 places de l'Entertainment Centre de Brisbane et suscité une poignée de vocations. Mais les dirigeants de l'ISU ont fait la grimace en découvrant que les droits de télévision nationaux, acquis par la chaîne SBS, l'une des moins fortunées d'Australie, couvriraient à peine les frais de production : 3 à 4 millions de francs. Ils ont donc tout simplement décidé de jeter le dossier Brisbane au panier.

« QUE JUSTICE SOIT FAITE »

Les dirigeants de la Fédération australienne de patinage refusent pourtant de baisser les bras. Ils ont saisi le Tribunal arbitral du sport, une cour de justice indépendante et supposée souveraine. *« On n'a pas renoncé à récupérer notre événement,* explique Belinda Trussell, en charge des relations publiques du Mondial de Brisbane, et ancienne entraîneur national. *Pour nous, ce n'est même pas une question d'argent : nous voulons simplement que justice soit faite. Notre dossier était conforme au cahier des charges imposé par l'ISU. Les droits de télévision nationaux ne sont pas très élevés, c'est vrai, mais nous n'avons jamais promis le contraire. Les perspectives de profit ne sont pas énormes. Mais l'ISU le savait très bien au moment de nous attribuer l'organisation des championnats. »*

Les Australiens évoquent, pêle-mêle, le pouvoir de l'argent, leur faible représentativité au sein de l'ISU et l'influence grandissante du patinage français. Ils croyaient avoir mérité plus de considération de la part des autorités internationales du sport. Par le passé, Brisbane a accepté d'accueillir à deux reprises les championnats du monde juniors. *« Un événement que les grandes nations ne se battent pas pour obtenir »,* ironise Belinda Trussell. Un passage obligé, avait alors suggéré l'ISU, avant les « vrais » Mondiaux.

Alain Mercier

Footballeur surdoué, Nicolas Anelka vit un dépit amoureux avec le Real Madrid

ON PEUT PENSER, bien sûr, que Nicolas Anelka a terriblement manqué à l'équipe de France Espoirs, battue (2-1, après prolongation), mercredi 17 novembre à Tarente (Italie), par son homologue italienne, qui avait obtenu le match nul (1-1) à l'aller, le 14 novembre à Créteil (Val-de-Marne). Mais on peut croire que le jeune attaquant, malmené par son club espagnol du Real Madrid, a en ce moment bien d'autres soucis que cette défaite en huitièmes de finale du championnat d'Europe de la catégorie, synonyme de non-participation aux Jeux olympiques de Sydney (2000).

Il l'a d'ailleurs fait savoir, mardi 16 novembre, à la faveur d'un percutant entretien accordé à l'Agence France-Presse (AFP). *« Tout le monde sait que je n'ai pas la motivation pour jouer avec les Espoirs »* ; *« Le Real Madrid m'a pris, ils ont payé 220 millions de francs mais ils ne me mettent pas dans les meilleurs conditions »* ; *« Si jamais je dois partir d'ici, ils vont se rendre ridicules, et moi aussi »* ; *« Il faut que ça marche, il faut que ça joue comme moi je veux que ça joue »* ; *« S'ils veulent me vendre, il faut qu'ils me le disent tout de suite. S'ils me prêtent, de toute façon je ne reviendrai pas ici, ça c'est clair »*, confiait-il notamment, tout à trac. Le silence que Nicolas Anelka s'était imposé à l'été après son arrivée en Espagne ne pouvait se terminer que par un tintamarre dont on ignore encore s'il ne va pas compromettre la carrière de ce surdoué de vingt ans, recruté en juillet par le Real Madrid moyennant 220 millions de francs et des négociations à rebondissements avec le club londonien d'Arsenal.

« DÉCLARATIONS À CHAUD »

Toujours est-il que, conscient de l'enjeu, l'impétrant a confié, mercredi 17 novembre, à la presse espagnole qu'il avait fait *« ces déclarations à chaud ». « Mais, en voyant l'énorme répercussion qu'elles ont eues, j'ai décidé de m'expliquer avec le président Sanz*, a-t-il ajouté. *Je lui ai dit clairement que je me sens très bien à Madrid et que je ne veux pas m'en aller du club. »*

Dès son arrivée dans le prestigieux club espagnol, l'attaquant international, présenté par ses dirigeants comme la nouvelle vedette de l'équipe, a suscité auprès de ses coéquipiers jalousie et rejet. Ses débuts transparents, son absence volontaire de la scène médiatique n'ont fait que conforter ses détracteurs. La conclusion tardive du transfert l'a empêché de suivre le stage de préparation d'avant-saison, mais quand on perçoit 2 millions de francs par mois il n'y a pas d'excuse qui vaille aux yeux des supporteurs, des observateurs et des responsables de club.

En sept matches de championnat, l'ancien gamin de Trappes (Yvelines), dont les parents ont quitté la Martinique en 1974, n'a toujours pas marqué le moindre but. Cause ou conséquence de cette infortune, le Real Madrid lambine à la 8e place du championnat national. Il ne restait plus qu'une polémique autour de son absence avec l'équipe de France Espoirs pour obscurcir un peu plus l'horizon. Entre interprétations et injonctions, l'ancien stagiaire du PSG a donc préféré parler, avec son style. Brusque et sans retour.

LE SOUTIEN DE LA DTN

Le limogeage de l'entraîneur de son club, le Gallois John Toshack, officialisé mercredi par la direction, et son remplacement provisoire par l'ancien joueur espagnol Vincente Del Bosque n'annoncent pas forcément un avenir radieux pour ce redoutable compétiteur de la Playstation. Le gâchis serait complet si, à la Direction technique nationale (DTN), on avait décidé d'abandonner Nicolas Anelka dans sa traversée du désert. Claude Simonet, le président de la Fédération française de football (FFF), a indiqué qu'il ne laisserait pas passer les déclarations de l'attaquant au sujet de la sélection Espoirs, mais les techniciens espèrent encore remettre ce talent pur sur le bon chemin.

Roger Lemerre et Raymond Domenech, sélectionneurs des A (pour le premier) et des Espoirs (pour le second), n'ont pas condamné les excès du buteur en panne. Le souvenir de son doublé pour une victoire historique de la France à Wembley face à l'Angleterre, le 10 février, encourage la DTN à lui maintenir sa confiance. Que le champion ait été formé par les éducateurs du giron fédéral à Clairefontaine constitue un élément de bienveillance supplémentaire.

Plus qu'un employeur, Nicolas Anelka a besoin aujourd'hui de retrouver stabilité et confiance en son jeu. *« Le moment venu, nous lui tendrons la main*, explique un technicien de la DTN. *Dans la foulée de son excellent match contre la Croatie, le 13 novembre, Patrick Vieira deviendra bientôt un leader pour les autres jeunes, dont Nicolas Anelka qui a appris à l'apprécier à Arsenal. »*

Elie Barth

La Slovénie invitée surprise de l'Euro 2000

Grâce à son match nul (1-1), mercredi 17 novembre, à Kiev, face à l'Ukraine, contre laquelle elle jouait les barrages, la Slovénie, qui s'était imposée (2-1) à l'aller, s'est qualifiée pour l'Euro 2000. L'Angleterre, battu à domicile par l'Ecosse (0-1), mais vainqueur (2-0) une semaine plus tôt, l'a imitée, de même que le Danemark, qui a dominé Israël (5-0, 3-0) et la Turquie, qui s'est péniblement défait de l'Eire (0-0, 1-1). Ces quatre pays rejoignent en phase finale la Belgique et les Pays-Bas, les deux pays organisateurs, ainsi que l'Italie, la Norvège, l'Allemagne, la France, la Suède, l'Espagne, la Roumanie, la Yougoslavie, la République tchèque et le Portugal.

DÉPÊCHES

■ **TENNIS : la Française Amélie Mauresmo** a été battue (3-6, 6-3, 6-2) par l'Américaine Lindsay Davenport, mercredi 17 novembre, à New York, lors du premier tour des Masters. L'Allemande Anke Huber a dominé la Française Julie Halard (6-1, 6-2) et l'Américaine Venus Williams a battu l'Espagnole Conchita Martinez (6-2, 5-7, 6-4).

■ **VOILE : *6e Sens*, le bateau du défi français Bouygues Télécom-Transiciel pour la Coupe de l'America,** s'est inclinée lors de la 10e régate de la Coupe Louis-Vuitton (épreuve éliminatoire), qui l'opposait, jeudi 18 novembre, dans le golfe d'Harauki (Nouvelle-Zélande), aux Italiens de Prada Challenge *(Luna Rossa).*

■ **LOTO : résultats des tirages n° 92** effectués mercredi 17 novembre. **Premier tirage :** 8, 10, 20, 24, 35, 36 ; numéro complémentaire : 18. Rapports pour 6 numéros : 6 270 265 F (955 895 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 65 820 F (10 034 €)) ; 5 numéros : 8 030 F (1 224,16 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 318 F (48,47 €) ; 4 numéros : 159 F (24,23 €)) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). **Second tirage** : 2, 11, 19, 29, 34, 49 ; numéro complémentaire : 47. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 65 820 F (10 034 €)) ; 5 numéros : 6 370 F (971 €)) ; 4 numéros et le complémentaire : 270 F (41,16 €) ; 4 numéros : 135 F (20,58 €)) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F, (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).

LeMonde Job: WMQ1911--0029-0 WAS LMQ1911-29 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 09:19 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0569 Lcp:700 CMYK

Les hommes ne sont plus indifférents aux produits de beauté

Les jeunes n'hésitent pas à utiliser crèmes et autres onguents, quitte à bousculer les repères traditionnels de la masculinité

LES HOMMES achètent 10 % des produits de beauté, mais ils en utilisent le double. Pour expliquer cet apparent paradoxe, les industriels de la cosmétique avancent une explication simple : certains de ces messieurs font main basse sur l'armoire de toilette de leurs compagnes. Car la consommation masculine va bien au-delà des après-rasage, déodorants et autres lotions. Elle s'étend aux produits de coloration capillaire mais aussi à divers onguents destinés aux soins de la peau.

Si l'on exclut l'ensemble des produits d'après-rasage, les hommes représentent un peu plus de 4 % du marché mondial de la cosmétique. C'est peu, mais la tendance est suffisamment nette pour que les grandes marques soient désormais convaincues que l'avenir du marché des produits de beauté va aussi s'écrire au masculin. *« Il y a quinze ans, tout le monde a cru à l'explosion, mais celle-ci ne s'est pas produite. La progression a été régulière mais, depuis quelque temps, elle s'est accélérée. Cette fois, le mouvement est engagé »*, estime-t-on chez Biotherm, dont la ligne de produits masculins, créée en 1985, affronte une concurrence de plus en plus sévère. Même les marques qui rechignent encore à lancer une ligne spécifique prennent position. Aujourd'hui, la consigne est d'éviter de féminiser à l'excès l'emballage et la présentation des crèmes hydratantes.

L'homme redécouvre son corps. On ne compte plus les parfums mixtes et les magazines masculins vantant les abdominaux en tablettes de chocolat et la relaxation Zen. Avec un certain retard sur ses frères d'Europe du Nord et du Japon, le mâle français découvre les secrets des liposomes, les bienfaits du nettoyage détoxifiant, l'efficacité du patch anti-points noirs. Les services marketing sont aux anges.

FIDÈLES... AUX MARQUES

Les femmes, curieuses de tout, pratiquent le zapping sans états d'âme alors que leurs maris sont un modèle de fidélité aux marques. *« En outre, leur taux de réponse aux opérations de distribution d'échantillons et aux mailings est excellent »*, précise un expert de la maison Yves Saint Laurent. Du pain bénit.

Autre indice, la fréquentation des salons de beauté pour hommes est au beau fixe. La tendance n'est plus au sourire carnassier sur teint bronzé. *« Mes clients veulent avoir une peau claire, luminescente. Bref, avoir bonne mine »*, souligne Marion Biellé, directrice du très chic Institut parisien Yves Saint Laurent du faubourg Saint-Honoré. Moins huppé, le salon de beauté installé au milieu du rayon « cosmétiques » du nouveau Printemps-Hommes (inauguré le 12 octobre à Paris) reçoit chaque jour une demi-douzaine de clients dans l'unique cabine, qui baigne dans un halo de lumière bleu, la couleur des garçons. *« Plus personne ne croit aux fadaises du genre "Les femmes vieillissent, les hommes mûrissent". Les unes comme les autres veulent éviter les rides et avoir une peau plus ferme ! »*, s'exclame Monique Caplier, directrice du marketing pour les produits de soins chez Yves Saint Laurent. *« Chez l'homme, la peau est moins fragile mais le coup de vieux est plus brutal »*, ajoute, sybilline, une spécialiste travaillant chez Biotherm. Le salon de beauté du Printemps-Hommes propose, entre autres, un *back rub* (massage du dos) mais aussi un « soin double menton » ou un « spécial poignées d'amour »...

L'effet repoussoir de l'image hyperféminisée des cosmétiques continue cependant à agir, même si une part grandissante des produits à destination masculine est vendue en parfumeries.

« Pour s'adresser aux hommes, il ne faut pas mettre en avant des critères spécifiquement liés à la beauté, insiste Marie-Stéphanie Cesbron, chef de groupe marketing chez Vichy. *Le discours commercial est axé sur la santé mais, au fond, chacun sait que la recherche du bien-être est essentielle. »* D'après toutes les enquêtes, les plus réceptifs se recrutent pour l'essentiel chez les 20-35 ans résidant dans les grandes agglomérations. Ainsi, les vertus émollientes du masque à l'argile douce n'ont aucun secret pour Laurent, vingt-sept ans. *« Je suis soucieux de mon apparence ; j'ai envie d'avoir la peau claire et de garder le teint jeune, voilà tout*, explique-t-il. *Lorsqu'une fille découvre ma salle de bains, elle éclate de rire. Cela crée une complicité assez forte. Vous savez, les produits de beauté rapprochent beaucoup les garçons des filles... »*

Ces nouvelles affinités entre l'homme et les produits de beauté ne sont qu'une réconciliation. Pendant longtemps, la mode masculine fut à la poudre de riz et aux perruques. Sans que cela choque quiconque.

J.-M. N.

D.R.

Chez Vichy, Biotherm ou pour la ligne Nickel, la consigne est d'éviter de trop féminiser la présentation des cosmétiques pour hommes.

Le consommateur français plus dépensier

Le marché mondial des cosmétiques masculins représente 7,4 milliards de dollars, soit 4,3 % de la consommation si l'on exclut les ventes d'eau de toilette, qui représentent à elles seules 60 % du marché des produits pour homme. Le marché global cosmétique américain est le plus développé (3,2 milliards), devant l'Allemagne (0,6 milliard) et la France (0,5 milliard de dollars, soit 3,7 milliards de francs). Cependant, c'est le consommateur français qui est le plus dépensier (321 francs par an) devant son homologue allemand.

En France, la quasi-totalité (92 %) des ventes sont réalisées en grande surface, mais la part du chiffre d'affaires enregistré en pharmacie et en parfumerie augmente régulièrement. La ligne Basic Hommes de Vichy est la première gamme de cosmétiques pour homme vendue en Europe dans les pharmacies et parapharmacies.

TROIS QUESTIONS À...

ROBERT EBGUY

1 Directeur de recherches au Centre de communication avancée (CCA), vous suivez de près l'évolution des mœurs. Que vous inspire la montée de la consommation de produits de beauté parmi les hommes ?

Nous sommes entrés dans une féminisation joyeuse de la société française. Jouer au macho est devenu ridicule. Hier, il fallait être dominant. Aujourd'hui, il faut être rayonnant et respirer la vitalité, en donnant l'impression que votre bonne santé vient de l'intérieur. Il ne s'agit pas d'un repli sur soi, d'un cocooning-bunker mais d'une redécouverte de soi-même, ouverte sur autrui.

2 Pourtant, l'aspect hédoniste du phénomène est rarement assumé comme tel

Pour vendre des produits de beauté aux hommes, il faut user d'alibis multiples. Le principal est celui de la santé, qui cadre parfaitement avec le phénomène actuel de surinvestissement par rapport au corps. En fait, les industriels marchent sur des œufs car il leur faut éviter d'enfermer les consommateurs dans un ghetto tout en s'efforçant de plaire à des cibles bien spécifiques, dont les milieux gays, notamment.

3 Tout cela est visiblement bon pour le commerce

La redécouverte hédoniste du corps est d'autant plus forte que l'individu est aujourd'hui moins dépendant du regard de l'autre qu'il ne l'était dans les années 50, 60 et 70. Sur le plan économique, cette revendication est à l'origine de l'apparition de ce que nous appelons un vaste « ego-marché ». Ce mode de consommation s'affirme à travers l'affichage d'une certaine hygiène de vie, symbolisée par la pratique de loisirs tels que le VTT ou les sports de glisse.

Propos recueillis par Jean-Michel Normand

Les tabous de la virilité ont la peau dure

POUR qu'un homme achète un produit de soin pour la peau, il faut y mettre les formes. *« Dédramatiser et simplifier l'achat, voilà les maîtres mots*, souligne Béatrice de Réals, responsable des achats de parfumerie et d'accessoires de beauté. *Il ne doit pas perdre ses repères en s'éloignant de l'univers des produits de rasage. Eviter, également, les signes de féminité trop prononcés. »*

Pour bannir toute notion de perte de virilité, la ligne de produits Nickel a choisi l'humour et un packaging assez massif. L'homme moderne utilise le revitalisant Lendemains de fête *(« le traitement de choc pour lendemains difficiles »)*, les anticernes Attention les yeux, et il se fera un teint de bébé avec le baume hydratant Bonne gueule. Pour ne pas briser les tabous de la masculinité, la communication autour de ces lignes de produits met un soin jaloux à éviter certains mots. Plutôt que de crème, on parlera de *« fluide »*, plus liquide, car la hantise de l'homme, c'est le produit trop gras, brillant et *« qui va se remarquer »*.

CODES DE RECONNAISSANCE

Cela tombe bien car, explique avec tact Marie-Stéphanie Cesbron, chargée du marketing international chez Vichy, *« les hommes n'ont pas la même gestuelle que les femmes »*. Ils étalent le produit dans la paume de leur main, alors que les femmes utilisent le bout des doigts. *« D'où une certaine tendance à se barbouiller et la nécessité de recourir à des textures souples, faciles à étaler »*, ajoute-t-elle. Autre précaution : éviter la présentation du produit dans un petit pot rond, charmant mais pas très virilement correct. Le champ lexical des fabricants (supplément Styles, *Le Monde* du 25 septembre) fait l'impasse sur les considérations techniques. Les *« antiradicaux libres »* deviennent des *« fluides protecteurs »*, et personne n'y trouve à redire.

Hardies mais prudentes, les grandes firmes du secteur ne se sont pas encore aventurées dans la promotion publicitaire de masse de leurs produits destinés aux hommes. La chose, semble-t-il, est encore dérangeante, et industriels comme distributeurs redoutent l'amalgame entre cosmétique masculine et homosexualité. La communication s'organise donc sous le double signe de la santé et de l'humour, laissant dans l'ombre la *« dimension plaisir »* qui domine l'univers cosmétique féminin. Le risque, s'il existe, ne semble guère concerner les moins de 35 ans, groupe social où se recrutent la plupart des consommateurs. *« Les jeunes générations ont un rapport au corps complètement différent, purement hédoniste et très éloigné de la recherche d'une différenciation sexuelle à tout prix,* estime Vincent Grégoire, du bureau de style Nelly Rodi. *Nombre de 20-25 ans achètent des parfums ou des produits de beauté sans être pour autant sensibles à la mode ni être homosexuels. D'ailleurs, pour eux, l'homosexualité n'est pas un repoussoir. »*

Parallèlement, industriels et distributeurs finissent par admettre que la *« clientèle homo »* constitue également une cible importante. Cette réalité tangible impose, en retour, de ne pas gommer une sensibilité qu'il ne convient pas de négliger... *« Pour certains,* poursuit Vincent Grégoire, *le succès des produits cosmétiques mais aussi certaines tendances de la mode sont vécus comme une dilution de l'identité homosexuelle. D'où la tentation d'une réappropriation assez radicale de ces codes de reconnaissance. »* Par le biais d'actions de visibilité (notamment l'*outing,* qui consiste à faire part publiquement de son homosexualité ou de l'homosexualité d'un tiers), par la littérature ou l'adoption de nouvelles attitudes vestimentaires.

J.-M. N.

"Aux lecteurs du Monde je propose ma sélection de 5 Beaujolais Nouveau et des 10 meilleurs crus du Beaujolais"

JEAN-MICHEL DELUC
Maître - Sommelier de ChateauOnline

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU DES CONNAISSEURS

Le meilleur rapport qualité / prix : Antonin Rodet
"Voici un Beaujolais Nouveau, fruité, charnu avec des tanins délicats, le coup de coeur de notre sommelier. Un domaine déjà reconnu pour ces grands Bourgognes..."

23 F

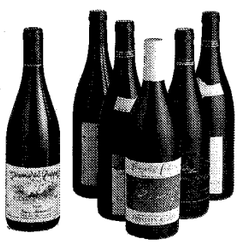

Caisse "Les meilleurs Beaujolais Nouveau"
6 bouteilles : 5 Boujolais Nouveau + un Touraine Nouveau Offert
"Cette année le Beaujolais Nouveau est plutôt "petits fruits rouges" que banane ! Dégustez et comparer les meilleurs domaines du Beaujolais et savourez un superbe Touraine Primeur de Marionnet"

148 F — 6ème bouteille OFFERTE

Caisse "Les 10 meilleurs crus du Beaujolais"
12 bouteilles : 10 crus + 2 Beaujolais Nouveau offerts
"Chénas, Brouilly, Côtes de Brouilly, Régnié, Morgon, St-Amour, Juliénas, Fleurie, Chiroubles, Moulin à Vent... redécouvrez toute la richesse de ce grand terroir ! Et goûtez aux saveurs fruitées du Beaujolais primeur 99"

499 F — 2 bouteilles OFFERTES

Paiement sécurisé | Satisfait ou remboursé

7 000 vins dégustés pour ne retenir que 1 000 références : ChateauOnline vous propose la plus grande sélection de vin et champagne sur Internet **jusqu'à 30% moins cher.**

Commandez ces vins et retrouvez tous les commentaires de dégustation de notre Chef Sommelier, ses conseils de service, et de conservation sur **www.ChateauOnline.fr**

CHATEAUONLINE.FR

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.Sachez consommer avec modération

LeMonde Job: WMQ1911--0030-0 WAS LMQ1911-30 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0570 Lcp:700 CMYK

Froid humide

VENDREDI. La dépression qui traverse le pays se décale vers l'Adriatique en se creusant. Elle dirige un flux humide de nord, nord-est sur le pays, et l'anticyclone reste à distance à l'ouest des îles Britanniques.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Eclaircies entrecoupées d'averses sur la Bretagne et la Vendée. Plus à l'est, ciel chargé, avec des averses mêlées de quelques flocons sur les collines de Normandie. Fort vent de nord sur les côtes de la Manche. Il fait de 6 à 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Ciel menaçant, averses de pluie et neige mêlées. Les côtes, où souffle un fort vent de nord, ne voient que de la pluie. Quelques trouées de soleil dans les Ardennes l'après-midi. Il fait de 3 à 6 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Ciel bas avec quelques flocons. Cette neige ne tient pas au sol, sauf en montagne. Une amélioration se dessine de la Lorraine à la Bourgogne l'après-midi. Le mercure plafonne vers les 0 à 5 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Furtives apparitions du soleil en matinée, puis les nuages descendant du nord envahissent le Poitou, le nord de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, apportant de la neige dès 300 mètres. Températures en nette baisse, ne dépassant pas 6 à 9 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les montagnes se recouvrent de neige fraîche, avec localement 10 à 20 centimètres d'épaisseur. Il neigeote en plaine. Les températures ne dépassent pas 3 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La tempête de vent d'ouest atteint son paroxysme en tout début de journée (rafales à 150 km/h sur les extrémités de la Corse). Temps ailleurs instable sur l'île de Beauté, avec de la neige dès 500 mètres. Soleil sur le continent. Températures de 8 à 13 degrés.

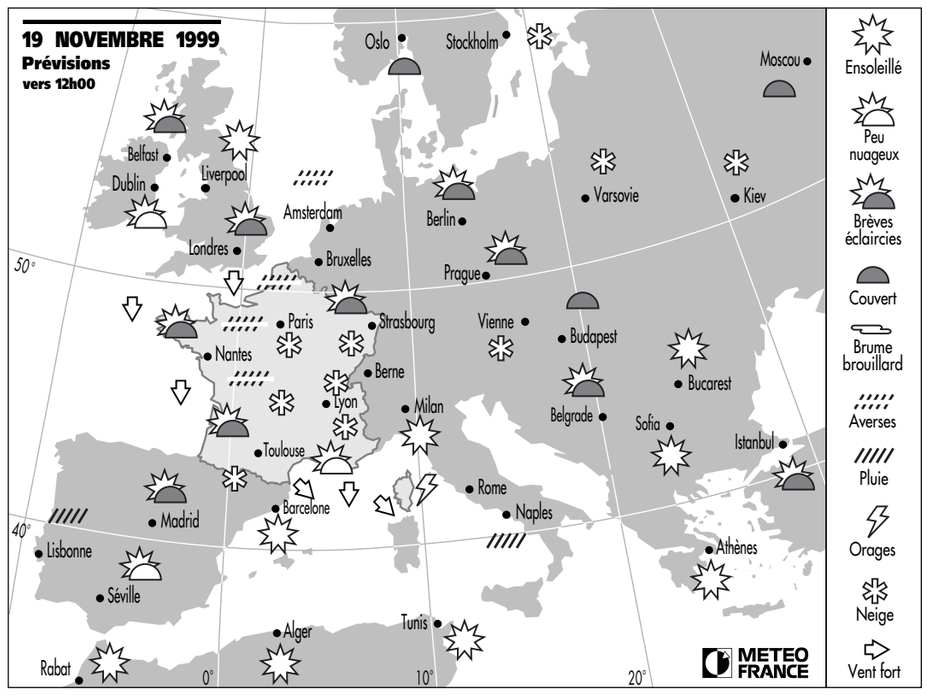

CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** En octobre, le trafic passagers d'Air France a continué de croître (+ 10,2 % par rapport à l'an dernier), le coefficient d'occupation atteignant 78,4 % sur l'ensemble du réseau. Sur les sept premiers mois de l'exercice, le trafic a augmenté de 14,6 % et le coefficient d'occupation a atteint 77,3 %. La bonne tenue du trafic long-courrier s'explique par la bonne performance du réseau Amérique du Nord due notamment à l'impact de l'alliance avec Delta Air Lines.

■ **FRANCE.** Jusqu'au lundi 22 novembre, au Palais des congrès d'Arles, le salon Provence Prestige (150 stands) se veut une vitrine de l'art de vivre en Provence avec un marché de Noël qui présente le meilleur de cette région en matière de gastronomie (produits du terroir), d'artisanat et de loisirs. Ouvert de 10 à 20 heures, nocturne le vendredi jusqu'à 22 heures. Entrée : 30 F (4,5 €).

PRÉVISIONS POUR LE 19 NOVEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	24/29	S	KIEV	-4/1	*	VENISE	3/6	P	LE CAIRE	20/30	S
AJACCIO	6/13	P	NANCY	POINTE-A-PIT.	24/29	S	LISBONNE	11/17	P	VIENNE	-2/1	*	NAIROBI	16/25	S
BIARRITZ	3/8	P	NANTES	ST-DENIS-RÉ.	22/28	C	LIVERPOOL	2/7	S	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	17/22	P
BORDEAUX	0/6	N	NICE	**EUROPE**			LONDRES	4/7	N	BRASILIA	19/25	P	RABAT	10/18	S
BOURGES	0/5	*	PARIS	AMSTERDAM	3/5	P	LUXEMBOURG	-4/-1	*	BUENOS AIR.	16/22	P	TUNIS	12/19	S
BREST	5/9	N	PAU	ATHENES	15/18	S	MADRID	3/12	N	CARACAS	25/29	C	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	3/8	P	PERPIGNAN	BARCELONE	6/13	S	MILAN	2/10	S	CHICAGO	7/16	C	BANGKOK	21/31	S
CHERBOURG	4/9	P	RENNES	BELFAST	2/6	N	MOSCOU	-12/-8	C	LIMA	17/21	C	BEYROUTH	21/25	S
CLERMONT-F.	-1/3	*	ST-ETIENNE	BELGRADE	1/10	N	MUNICH	-5/1	*	LOS ANGELES	12/14	C	BOMBAY	21/32	S
DIJON	-1/3	*	STRASBOURG	BERLIN	-2/1	N	NAPLES	7/15	P	MEXICO	4/22	S	DJAKARTA	26/30	P
GRENOBLE	-1/3	*	TOULOUSE	BERNE	-2/1	*	OSLO	-5/-2	C	MONTREAL	-1/8	S	DUBAI	20/30	S
LILLE	2/5	P	TOURS	BRUXELLES	0/4	P	PALMA DE M.	5/17	S	NEW YORK	6/14	S	HANOI	15/25	S
LIMOGES	-1/3	*	**FRANCE outre-mer**	BUCAREST	1/7	S	PRAGUE	-4/-1	N	SAN FRANCIS.	12/14	P	HONGKONG	17/24	S
LYON	0/3	*	CAYENNE	BUDAPEST	-2/2	C	ROME	7/13	P	SANTIAGO/CHI	9/26	S	JERUSALEM	17/28	S
MARSEILLE	3/7	S	FORT-DE-FR.	COPENHAGUE	1/3	*	SEVILLE	7/15	S	TORONTO	5/12	S	NEW DEHLI	12/29	S
			NOUMEA	DUBLIN	3/6	S	SOFIA	2/11	S	WASHINGTON	3/16	S	PEKIN	1/10	S
				FRANCFORT	-2/2	*	ST-PETERSB.	-7/-6	C	**AFRIQUE**			SEOUL	5/13	S
				GENEVE	2/4	*	STOCKHOLM	-2/2	*	ALGER	11/18	S	SINGAPOUR	25/30	P
				HELSINKI	-7/-4	C	TENERIFE	14/19	S	DAKAR	24/28	C	SYDNEY	14/21	S
				ISTANBUL	10/15	N	VARSOVIE	-5/-2	*	KINSHASA	22/31	C	TOKYO	9/17	S

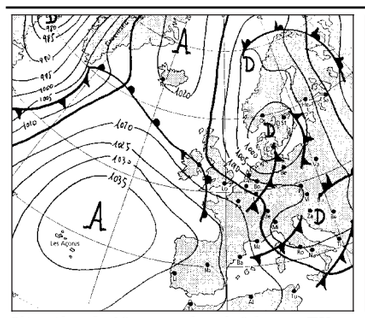

Situation le 18 novembre à 0 heure TU

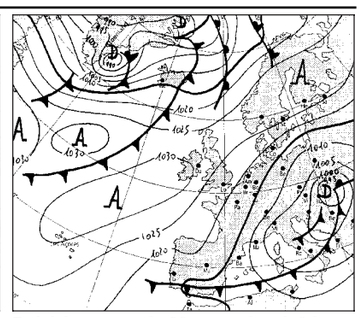

Prévisions pour le 20 novembre à 0 heure

VENTES

Des photographies de Dora Maar proposées à Drouot

PLUS CONNUE sous le nom de Dora Maar, compagne de Picasso de 1936 à 1945, Henriette Théodora Markovitch fut très liée aux surréalistes dont elle réalisa de nombreux portraits. Depuis sa mort à Paris en 1997, ses collections de photos, dessins et taleaux ont été dispersées lors de plusieurs ventes (*Le Monde* du 27 octobre 1998). Cet ensemble d'œuvres comportant des portraits, des objets et des papiers déchirés façonnés par Picasso avait totalisé 223 millions de francs (frais compris).

Les admirateurs de Dora Maar se retrouveront à Drouot vendredi 19 novembre, pour la dernière vacation de la succession de l'artiste. Outre plusieurs portraits de celle qui n'était pas seulement la femme *« en train de pleurer »*, pour reprendre l'expression de Picasso, réalisés par ses amis, notamment Rogi André et Lee Miller, environ 300 clichés divisés en une centaine de lots éclairent les différentes facettes de son travail photographique.

Des images de rue, prises à Paris, Londres et Barcelone, rendent la vie quotidienne et l'atmosphère des années trente : des amoureux sur un pont, un manège la nuit, les aquariums du quai de la Mégisserie (en un seul lot 7 000-8 000 F, 1 000-1 200 €). Un boucher parisien, replet et souriant, est annoncé à 4 000-5 000 F, 600-750 €, même prix pour une vieille chiffonnière de Londres, ou un groupe d'ouvriers attendant leur paie ou leur cantine sur un trottoir.

Réalisées en 1935-1936, des expérimentations surréalistes mettent en scène différents objets : *Les cavaliers,* un photo-collage dans le goût de Chirico, forme une perspective entre une statue équestre et le cavalier d'un jeu d'échecs, posé sur un damier (25 000-30 000 F, 3 800-4 500 €), un portrait (peut-être Dora) montre un motif picassien par excellence, une femme aux deux visages de profil et de trois quarts, surmontée d'un effet de chapeau obtenu à partir de négatifs grattés et travaillés (même prix).

Dora Maar photographiait également ses amis, et cette vente propose un séduisant portrait de Léonor Fini et un de Jean-Louis Barrault présentés en un lot (8 000-9 000 F, 1 200-1400 €). Des photos de mode et quelques nus complètent cet aperçu.

Présentée par l'étude Tajan, une vacation beaucoup plus classique, qui aura lieu à Drouot lundi 22 novembre, rassemble plus de 300 œuvres, du XIXe au début du XXe siècle. Parmi les photos présentées figure une marine de Gustave Le Gray (1820-1882), *Brick au clair de lune* (200 000 F, 30 000 €). Un intéressant ensemble d'Adolphe Terris, un photographe marseillais, fait découvrir les grands travaux effectués à Marseille entre 1852 et 1881 : les anciennes rues démolies, le percement des nouvelles, les aménagements des ports de la Joliette (de 3 000 à 10 000 F, 450 à 1 500 €).

De nombreux clichés de voyages réalisés au XIXe offrent des vues des cinq continents, avec un large choix de sujets : paysages, mœurs, métiers, costumes, architecture, etc. (entre 1 000 et 10 000 F, 150-1 500 €).

Catherine Bedel

★ Vente Dora Maar, vendredi 19 novembre. Exposition la veille. Etude Piasa. Expert Michelle Chomette, tél. : 01-42-78-05-62.
Etude Tajan, lundi 22 novembre. Exposition samedi 20 et dimanche 21 de 11 à 18 heures. Experts Paul Benaroche, tél. : 04-42-52-30-60 et Serge Kakou, tél. : 01-40-39-06-09.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Marseille** (Bouches-du-Rhône) du vendredi 19 au dimanche 21 novembre ; tél. : 04-91-37-54-88.
● **Nantes** (Loire-Atlantique) du vendredi 19 au lundi 22 novembre ; tél. : 02-40-52-08-11.
● **Metz** (Moselle) du vendredi 19 au lundi 22 novembre ; tél. : 03-87-55-66-00.
● **Vichy** (Allier) samedi 20 et dimanche 21 novembre ; tél. : 03-86-59-05-14.
● **Brive** (Corrèze) samedi 20 et dimanche 21 novembre ; tél. : 05-46-95-01-46.
● **Bordeaux** (Gironde) du samedi 20 novembre au dimanche 5 décembre ; tél. : 05-56-91-89-16.
● **Strasbourg** (Bas-Rhin) samedi 20 et dimanche 21 novembre ; tél. : 03-88-37-21-21.
● **Paris**, Stade Charléty (13e), samedi 20 et dimanche 21 novembre ; tél. : 02-37-24-51-60.
● **La Roche-sur-Yon** (Vendée) samedi 20 et dimanche 21 novembre ; tél. : 05-46-95-01-46.
● **Limoges** (Vienne) samedi 20 au dimanche 21 novembre ; tél. : 02-43-86-66-25.

COLLECTIONS

● **Redon** (Ille-et-Vilaine), Salon du livre ancien, samedi 20 et dimanche 21 novembre ; tél. : 02-99-71-39-30.
● **Grenoble** (Isère), Salon du livre régional, samedi 20 et dimanche 21 novembre ; tél. : 04-76-51-57-98.
● **Souvigny** (Allier), Salon du livre ancien, samedi 20 et dimanche 21 novembre ; tél. : 04-70-34-21-25.
● **Le Havre** (Seine-Maritime), Salon du livre ancien, samedi 20 et dimanche 21 novembre ; tél. : 02-35-21-42-71.
● **Quincy-sous-Sénart** (Essonne), minéraux et fossiles, samedi 20 et dimanche 21 novembre, tél. : 01-48-81-22-39.
● **Soisy-sur-Seine** (Essonne), Salon des cartes postales et vieux papiers, tél. : 01-60-75-11-68.

DÉPÊCHES

■ **POUPÉES.** Neuf Barbie de collection seront vendues aux enchères mercredi 24 novembre au profit de l'Association mondiale des amis de l'enfance. Habillées par des grands couturiers et coiffées par Alexandre de Paris, elles ont été parées de bijoux sur mesure réalisés par les joailliers Harry Winston, Cartier, Van Cleef et Arpels.
Vente à l'hôtel Intercontinental de Paris, les amateurs peuvent faire leurs offres sur Internet : www.qxl.fr ou chez Me Cornette de Saint-Cyr, tél. : 01-47-27-11-24.

■ **MEUBLES.** Fondée par le pasteur Alain Benoît, l'association L'Oiseau bleu permet à des anciens toxicomanes de se réinsérer par le travail, en restaurant des meubles et des bibelots. Leur vente annuelle a lieu les 20, 21 et 22 novembre.
L'Oiseau bleu, 12 *bis,* rue Macaigne-Fortier, Boissy-L'Aillerie (95), tél. : 01-34-66-98-80.

■ **TABLEAUX ANCIENS.** Virginie Pitchal expose un ensemble de portraits du XVIe au XVIIIe siècle. Des œuvres représentatives des différentes écoles européennes, signées par des maîtres du genre : Van Dyck, les Carrache, Barocci, Jordaens ou Greuze.
Du 10 novembre au 20 décembre, 40, rue Jacob, 75006 Paris, tél : 01-42-61-16-33.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99274

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

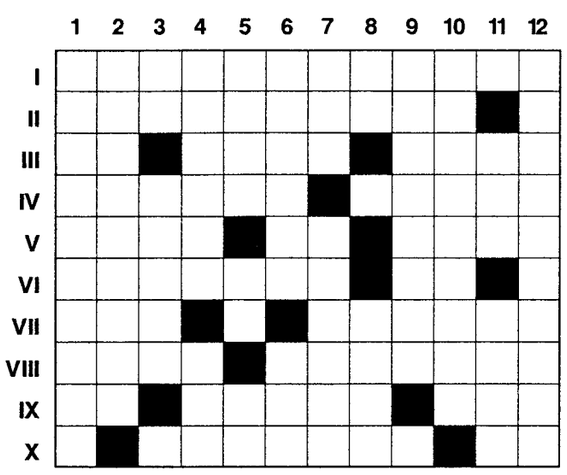

HORIZONTALEMENT

I. Tout ce que vous ne supportez pas l'intéresse. – II. Echange plein de tendresse. – III. Filet qui ne demande qu'à grossir. Course poursuite. Peut-être choquante. – IV. Etrange. Les petites sont très proches. – V. Information royale. Bande organisée. Soutien provisoire. – VI. Trouvée parmi les autres. Pour aller droit sur la planche. – VII. Bien attrapée. Plus fine si elle est faite à la feuille. – VIII. Fait froid dans le dos rien qu'à l'entendre. Généreux en principe... pas toujours en politique. – IX. Ramasse le roi. Crétinisé. Sigle économique. – X. Mépris religieux. Marque la qualité.

VERTICALEMENT

1. Convoqué pour aller au combat. – 2. Rendent la digestion difficile. – 3. Un peu de lumière. Déplacer sur le sol. – 4. S'attaque au sommet. Grosse mémoire. – 5. Tourne en avançant. Ile. Pompe anglaise. – 6. Avait choisi le pape face à l'empereur. Pour payer à Bucarest. – 7. Clameur au cirque. Prend le temps de la réflexion. – 8. Pour un départ en fanfare. Une pensée pour celui qui est parti. – 9. En déplacement, il fait les comptes. – 10. Porteurs d'avenir. – 11. Sanction universitaire. A beaucoup de mal à suivre. – 12. Font voir rouge.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99273

HORIZONTALEMENT

I. Pattemouille. – II. Epervier. Aux. – III. Ramier. Fini. – IV. VRP. Ibérides. – V. Eteules. Lest. – VI. Rests. Acier. – VII. Ennuis. Omn (nom). – VIII. II. Eo. ESON. – IX. Orvet. Nus. Dé. – X. Nasse. Tétées.

VERTICALEMENT

1. Perversion. – 2. Aparté. Ira. – 3. Tempête. Vs. – 4. Tri. Usnées. – 5. Eveil. Note. – 6. Mirbeau. – 7. OE. Escient. – 8. Ur. Issue. – 9. File. Ost. – 10. Laideron. – 11. Lunes. De. – 12. Existences.

L'ART EN QUESTION

N° 144

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

La présence du sacré

AU XVe SIÈCLE, des cimetières antiques sont découverts à Rome, alors que le culte des saints est à l'ordre du jour après le concile de Trente. Certains cadavres sont accompagnés de palmes et de flacons d'huiles aromatiques qui sont alors reconnus comme les palmes de leur martyre et le flacon de leur sang. En 1790, la paroisse de Tavel accueille une de ces reliques, le squelette de saint Prosper. Les capucines de Montorge se chargent de l'habiller en légionnaire romain et le recouvrent de pierreries et de tissus précieux.

En Océanie, les hommes parent les crânes de leurs morts pour qu'ils continuent d'être présents et d'exercer leur pouvoir. Ces crânes sont soit décorés, gravés ou peints, soit recouverts d'un mélange de terre et ornés d'attributs divers. Reliquaires catholiques d'Europe ou crânes païens d'Océanie, ces œuvres témoignent de la présence universelle du sacré. Le titre de cette exposition a été emprunté à un poète. De qui s'agit-il ?

● Guillaume Apollinaire ?
● Jacques Prévert ?
● Boris Vian ?

RMN

« Gisant de saint Prosper »
Suisse, Tavel
1790
Os, bois, verre, soie, papier, fer...
Musée d'Art et d'Histoire, Fribourg
Actuellement au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, pour l'exposition « La mort n'en saura rien », jusqu'au 24 janvier 2000.

Réponse du jeu dans *Le Monde* du 26 novembre

Solution du jeu n° 143 paru dans *Le Monde* du 12 novembre

L'historien d'art Philippe de Chennevières (1820-1899) a utilisé le pseudonyme de Jean de Falaise (ville dans laquelle il est né).

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ1911--0033-0 WAS LMQ1911-33 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 09:19 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0573 Lcp:700 CMYK

ART Le 3e Salon Paris Photo, qui se tient jusqu'au 21 novembre au Carrousel du Louvre, s'ouvre dans un contexte marqué par l'envol des prix observé lors de la vente de la collection Jammes, le 27 octobre à Londres. ● MARCHANDS et collectionneurs restent sous le choc de cette vente, et, tout en se félicitant de la reconnaissance définitive de la photographie comme un objet de collection, craignent des rectifications douloureuses sur les prix. ● LES QUATRE-VINGTS exposants de la manifestation parisienne proposent un matériel qui touche toutes les époques, tous les genres et tous les prix. ● PIERRE HUBER, le directeur de la galerie genevoise Art & Public, qui présente au Salon Paris Photo un stand en partie dévolu à Cindy Sherman, livre sa vision de l'évolution du marché de la photographie, *« désormais considérée comme un art majeur »*.

La foire Paris Photo s'ouvre sur fond d'explosion du marché

Trois semaines après les records de la vente Jammes, le Salon international européen pour la photographie, qui a lieu à Paris jusqu'au 21 novembre, et trois ventes aux enchères devraient donner la mesure d'un engouement qui touche les œuvres anciennes et contemporaines

ILS SONT REVENUS sonnés, presque KO debout, de la « vente aux enchères du siècle » qui a eu lieu le 27 octobre à Londres et qui a vu disperser la collection de photographies anciennes d'André Jammes. Les marchands et collectionneurs se demandent encore comment *La Grande Vague* (vers 1857) de Le Gray, dont il existe de nombreux exemplaires, a pu atteindre 5,2 millions de francs, comment d'autres pièces ont dépassé le million. Comment encore cette vente a pu tripler son estimation en avoisinant les 76 millions de francs (*Le Monde* des 27 et 29 octobre).

« Ce sont des prix du futur », résume joliment le marchand américain Hans Kraus. Des prix qui, pour les pièces les plus chères, mettent au coude-à-coude les trois marchés de la photographie : le XIXe, les années 20-30, le contemporain. Le Gray, Man Ray et Cindy Sherman côte à côte, avec avantage au premier nommé. Mais le saut opéré par cette vente est si vertigineux que les acteurs se demandent si elle stimulera un marché de la photographie déjà en pleine expansion ou si elle restera une parenthèse folle. Un élément de réponse sera donné ces jours-ci avec trois ventes parisiennes, de moindre importance, mais surtout avec le 3e Salon Paris Photo, qui accueille au Carrousel du Louvre quatre-vingts exposants, en majorité des galeries, dont le matériel touche toutes les époques, tous les genres et tous les prix.

« UNE BELLE PUBLICITÉ »

Rik Gadella, l'organisateur de Paris Photo, ne cache pas son plaisir : *« La vente Jammes est une belle publicité pour le Salon et nous attendons 35 000 visiteurs. Elle aura une influence pour les photos historiques. Cela dit, tout le monde ne va pas vendre son Le Gray à 5 millions de francs ! »* L'avis est confirmé par Serge Kakou, expert de la vente Tajan, le 22 novembre, qui propose, à côté d'une majorité de pièces entre 2 000 F et 10 000 F, deux marines de Le Gray estimées de 80 000 F à 150 000 F. *« La vente Jammes était hors normes*, explique Serge Kakou. *Le vendeur comprend très bien que ses deux marines ne feront pas dix fois l'estimation. »*

Etablir des prix devient un casse-tête pour les épreuves anciennes, où les records ont grimpé de manière progressive – 1,1 million de francs pour Adrien Tournachon et 2,4 millions pour un daguerréotype américain. C'est le dilemme d'Arnaud Delas, de la galerie Ypnos, qui présente à Paris Photo un panorama du camp de Châlons, de Le Gray, et une pièce d'Aguado. *« La vente Jammes nous perturbe. Si je n'en tiens pas compte, je risque de dévaluer mes pièces ; si je m'aligne, je serai hors de la réalité. Pour le Le Gray, 150 000 F est raisonnable ; mais pour un exceptionnel Aguado, j'ai monté le prix à 110 000 F à cause de la vente Jammes. »*

« LES BARRIÈRES TOMBENT »

Au-delà des prix, les marchands disent que la vente Jammes ancre définitivement la photographie dans les objets de collection. *« Elle est enfin respectée »*, explique Agathe Gaillard, qui présente à Paris Photo Cartier-Bresson ou Alvarez Bravo et des jeunes comme Alejandra Figueroa et Jérôme Soret. Elle ajoute : *« Le public ne discute plus les prix. Mais que c'est allé vite en vingt-cinq ans ! »* Serge Plantureux, qui présente Raoul Hausmann, est pour sa part *« curieux de voir les vocations qui vont naître »*.

Les avis sont proches chez ceux qui vendent de la photo contemporaine. Christian Caujolle fête le premier anniversaire de la galerie Vu à Paris Photo avec Michael Ackerman, Chema Madoz et un accrochage attendu de Gotthard Schuh : *« La vente Jammes va rassurer ceux qui hésitent à acheter du contemporain. Et le public considère une photo comme un objet et non plus une image. »* Anne de Villepoix parle aussi d'une vente *« hallucinante »*, qui aura *« des répercussions »* sur la photo d'aujourd'hui : *« Les barrières tombent entre les genres et les époques. »* Cela dit, nombre de spécialistes ne cachent pas leur trouble et s'attendent à des rectifications douloureuses sur les prix. Marc Pagneux en tête : *« Je suis content et perplexe. Faut-il encore que j'organise des ventes en France ? Faudra-t-il qu'une pièce ancienne fasse 1 million de francs pour qu'on la regarde ? Je me bats depuis quinze ans pour dire qu'il y a de la place pour tout le monde, de 3 000 F à 300 000 F. Les collectionneurs seront perturbés, car je ne vois pas comment la vente Jammes pourrait faire grimper les cotes. »*

Le trouble principal vient du déroulement de la vente Jammes elle-même. Un seul acheteur, intervenant au téléphone – identifié sous le seul sigle LO 80 –, a raflé une cinquantaine de pièces, dont les plus chères, pour un montant avoisinant les 40 millions de francs. Soit la moitié du montant de la vente. Les observateurs ajoutent que cet énigmatique LO 80, à côté de pièces majeures, a acheté *« à des prix aberrants »* des photos disponibles sur le marché pour beaucoup moins cher. *« LO 80 a le même goût que le vendeur mais a acheté comme s'il s'agissait d'avions ou d'îles »*, dit Marc Pagneux. Pierre Apraxine, responsable de la collection Gilman à New York, va dans le même sens : *« Pour la première fois, j'ai vu de l'argent dépensé qui n'est pas guidé par l'érudition. »*

D.R.

La vente d'art contemporain, organisée par Christie's à New York, mardi 16 novembre, marquera une date pour les œuvres photographiques. Ce Portrait historique (1990) de Cindy Sherman a atteint 167 500 dollars (1 million de francs). Musée du Louvre 4, Paris 1989, de Thomas Struth, a fait six fois son estimation avec 178 500 dollars (1,1 million de francs). Richard Prince, Andres Serrano, Sigmar Polke, Andreas Gursky et Nan Goldin ont atteint des prix similaires. Cette vente montre que c'est tout le marché de l'art, et donc celui de la photographie, qui est gagné par l'euphorie.

SPÉCULATION PURE

Beaucoup croient que derrière LO 80 se cache un particulier, américain, fortuné, nouveau venu sur le marché. *« Et mal conseillé »*, ajoute Pierre Apraxine. Bill Gates ? Non, a-t-il fait savoir au *Monde*. Alain Paviot, qui présente Man Ray ou Nègre à Paris Photo, ose un nom : *« Je ne crois pas au milliardaire inconnu. Pour moi, c'est Sotheby's qui a racheté ce que j'appelle les "icônes Jammes". C'est un formidable coup marketing pour dominer les ventes aux enchères. »* La thèse fait sourire Jean-Baptiste de Proyart, de Sotheby's : *« C'est complètement irréel, déontologiquement impossible, et ça irait contre nos intérêts. »* Reste qu'un seul acheteur, même s'il a fallu au moins un autre enchérisseur pour faire grimper les prix, peut déstabiliser le marché. *« Cet acheteur fétichiste me fait penser à une personne qui avait fait exploser les prix de Basquiat lors d'une vente à New York. On ne l'a plus revu ensuite »*, dit encore Anne de Villepoix.

Une spéculation pure serait-elle en train de naître ? *« Je n'aimerais pas revivre la folie des années 80 »*, réagit Rik Gadella. *« Ce que je constate est que tout le marché de la photo est en train d'être gagné par la folie*, répond Anne de Villepoix. *Des photographes contemporains ont déjà des prix artificiels. »* L'ouverture annoncée de quatre musées de la photographie dans le monde, notamment celui de Berlin, dirigé par le collectionneur Manfred Heiting, stimule le mouvement. Aussi, pour éviter une foire dominée par des reliques chères, pour déjouer aussi la concurrence de la FIAC, Paris Photo a aidé six galeries qui présentent des expositions de jeunes artistes. *« Beaucoup de galeries montrent que l'on peut encore, avec peu d'argent, monter une belle collection »*, conclut Rik Gadella.

M. G.

Voir et acheter

● **Paris Photo**. Salon international européen pour la photographie. Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 1er. Mo Palais-Royal - Musée-du-Louvre. Tél. : 01-42-77-58-94. Du 18 au 21 novembre, de 11 heures à 20 heures. 40 F (6,10 €) et 70 F (10,67 €). Catalogue : 240 p., 100 F (15,24 €).

● **Mode et photographie**. Des collectionneurs privés présentent une partie de leurs collections à Paris Photo : Jean-Charles de Castelbajac, Claude Deloffre, Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, et Lothar Schirmer. La Maison européenne de la photographie présente un accrochage de William Klein, Helmut Newton, Irving Penn et David Seidner.

● **Vente aux enchères Tajan**. Photographies des XIXe et XXe siècles. 22 novembre, à 14 heures. Hôtel Drouot (salle 3), 9, rue Drouot, 9e. Tél. : 01-53-30-30-79.

● **Vente aux enchères Piasa**. Photographies des XIXe et XXe siècles. 19 novembre, à 18 heures. Hôtel Drouot (salles 1 et 7). Tél. : 01-53-34-10-10.

● **Vente aux enchères Piasa et Mathias**. « Les photographies de Dora Maar, une dernière rencontre », 19 novembre, à 18 heures et 21 heures. Hôtel Drouot (salles 1 et 7). Tél. : 01-53-34-10-10.

Pierre Huber, directeur de la galerie Art & Public

« Beaucoup de gens sont prêts à payer n'importe quel prix pour assouvir leur désir »

PIERRE HUBER, responsable de la galerie genevoise Art & Public, participe pour la première fois au Salon Paris Photo où il présentera un stand en partie dévolu à l'Américaine Cindy Sherman. L'événement est double : Cindy Sherman incarne l'explosion du marché photographique ; Pierre Huber, membre du comité de sélection de la foire de Bâle, est une personnalité du marché de l'art contemporain.

« Pourquoi venez-vous à Paris Photo ?

– On m'a dit que ce salon marchait très mal, mais je suis certain qu'il y a la place pour une grande foire de photographie dans le monde. Et puis j'ai été si déçu par ce qui était montré à la FIAC cette année... A côté d'Araki ou Sylvie Fleury, je présente un ensemble de Cindy Sherman, notamment une photo de la série des tableaux historiques à 70 000 dollars, une image de la série cinéma entre 20 000 et 60 000 dollars. Et puis une photo de poupée, à 30 000 dollars.

– Ces prix semblent fous...

– Je vais vous raconter une histoire formidable. Il y a quinze jours, j'ai présenté à Genève une quinzaine d'images de Sherman, de la série Metropolis (1987). Des images de 2 mètres de haut proches de la pourriture et de l'abstraction. J'ai tout vendu la veille du vernissage, à 35 000 dollars pièce, alors que je pensais ne rien vendre. Parce que ce sont des pièces difficiles, peu commerciales par rapport aux autoportraits attractifs, et parce que, pendant plus de dix ans, ça n'intéressait personne. Aujourd'hui, je suis à la recherche d'autres pièces de cette série. J'ai au moins dix clients qui attendent...

– Vous pensez trouver des acheteurs à Paris ?

– Si le public est international, nous les vendrons. Si c'est un public local, non. Ce n'est pas grave, on les vendra plus tard. Les gens ont toujours trouvé les prix trop élevés. J'ai fait ma première exposition de Cindy Sherman en 1985 avec une trentaine d'images de la série cinéma à 1 000 dollars pièce. J'exhortais mes collectionneurs à acheter mais personne n'en voulait. J'ai commencé à en vendre en 1989, à 10 000 dollars, puis à 50 000 dollars. Le MoMA de New York a ensuite acheté les 69 images de la série cinéma pour 1 million de dollars. A la dernière foire de Bâle, j'en ai vendu une 100 000 dollars. Il y a huit mois, un collègue à trouvé preneur pour un grand autoportrait couleur, de 1982, à 150 000 dollars. Aujourd'hui, pour les cinq ou six plus belles photos, on ne trouve rien en dessous de ce prix. L'évolution est folle mais elle n'est pas finie. Je fais le pari que Cindy Sherman vaudra un jour 500 000 dollars...

– Comment expliquez-vous cet engouement ?

– La raison principale en est que la photographie est l'art des années 80. Une dizaine de noms vont monter au firmament, dont certains sont encore abordables : Cindy Sherman, Louise Lawler, Richard Prince, Andreas Gursky, Thomas Ruff, Thomas Struth, Sherrie Levine... Ces noms sont l'équivalent des grands peintres abstraits des années 50. Pour Nan Goldin, le phénomène est un peu différent parce qu'elle a choisi de tirer chaque pièce à une vingtaine d'exemplaires au lieu des six ou dix habituels. Mais elle est pourtant passée de 2 000 dollars il y a deux ans à 20 000 dollars aujourd'hui.

– Faites-vous un lien entre cet engouement pour la photographie contemporaine et la vente Jammes de photos historiques ?

– La photographie est désormais considérée comme un art majeur. N'oublions pas non plus que la Bourse grimpe, que beaucoup de gens gagnent beaucoup d'argent et sont prêts à payer n'importe quel prix pour assouvir leur désir de posséder. La vente Jammes montre aussi que le marché est devenu global. Quand j'avais présenté Rodtchenko et puis Mapplethorpe, les collectionneurs ne voulaient pas acheter parce que c'était de la photographie. Le mouvement est aujourd'hui irréversible, notamment pour les meilleures pièces, quels que soient l'époque et le genre.

– Dans les artistes que vous citez, il y a essentiellement des Américains.

– Le marché est dirigé par le pays qui a l'argent, les Etats-Unis, qui est en plus un pays protectionniste pour ses artistes. C'est le problème des photographes européens. Ce facteur montre bien qu'il faut dissocier la valeur marchande de la qualité artistique.

– Que pensez-vous aussi des reconnaissances fulgurantes actuelles : Tracey Moffatt, Vik Muniz, Mariko Mori ?

– L'engouement provoque des phénomènes de mode. Que seront les prix de certains dans trois ou quatre ans ? Beaucoup calent. J'avais acheté des photos de Tracey Moffatt il y a trois ans quand personne ne savait qui elle était. Et puis ses prix ont doublé quand elle est passée entre les mains de la galerie new-yorkaise Matthew Marks. C'est moi qui ai découvert Mariko Mori en l'exposant en 1992. De rien, elle est passée à 100 000 dollars. C'est fou et c'est dangereux, car il faut laisser le travail se développer. J'ajouterai que beaucoup d'artistes, qui flirtent avec la télévision, la mode, le cinéma, la publicité, doivent faire attention : cet art-spectacle ne doit pas faire oublier des artistes plus intéressants qui travaillent directement dans le cinéma.

– Vous achetez quoi en ce moment ?

– Ce qui sera demandé dans dix ans par le public : des installations vidéo. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

LeMonde Job: WMQ1911--0034-0 WAS LMQ1911-34 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 09:19 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0574 Lcp:700 CMYK

Alain Souchon, chanteur

« Nous sommes toujours trompés par le vent de l'époque »

Le treizième album de l'éternel jeune homme s'intitule « Au ras des pâquerettes ». Rencontre

SIX ANS APRÈS l'énorme succès de l'album *C'est déjà ça* (1,2 million d'exemplaires vendus), Alain Souchon propose dix nouvelles chansons dans un nouvel album intitulé *Au ras des pâquerettes.* Immuablement léger, sensible et drôle, le chanteur-bougonneur préféré des Français s'est fait aussi un peu plus grave. Il s'en explique dans un entretien au *Monde.*

« Votre prochaine tournée sera-t-elle celle de vos adieux ? Un entretien récent, dans le magazine *Epok,* laissait entendre que vous vouliez arrêter la chanson.

– Je disais simplement que, si je dois mettre à chaque fois autant de temps pour faire un disque, je vais être un peu âgé pour enregistrer le prochain. Après, cela donne en gros titre : "Je veux arrêter"... Ce n'est pas que cela devienne plus difficile d'écrire mais, en vieillissant, on devient plus difficile. On est un peu plus intelligent, plus cultivé, plus sage... Quand je regarde des tas de chansons que j'ai faites il y a vingt ans, je me dis : "C'est grotesque !" A l'époque, je me cassais moins la nénette. Je pouvais écrire une chanson en une nuit. Aujourd'hui, si cela m'arrive, je la jette le lendemain matin. J'ai une exigence de simplicité qui rend les choses plus complexes... En plus, j'ai vécu très longtemps avec les chansons de *C'est déjà ça,* mon précédent album. Après une longue tournée, on est habité par des morceaux qu'on a chantés deux cents fois. Dès que je me remettais à composer, je recommençais à écrire *Sous les jupes des filles* ou *Foule sentimentale...*

– Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?

– A l'adolescence, je ne m'intéressais pas à grand-chose, mais j'étais transporté par les chansons. Celles de Ferré, Brassens, Brel... Quand je regardais la pochette de *The Free Wheelin'Bob Dylan,* celle où il est en blouson marron, les épaules rentrées, j'avais l'impression que c'était moi. Je me disais que la vie de chanteur était une vie rêvée, une vie de liberté. C'est vrai, comparé à la plupart des autres formes d'expression artistique, nous sommes plus autonomes. Si ça marche, c'est de notre faute, si ça ne marche pas, aussi...

– Aviez-vous dès le départ une forte exigence poétique ?

– J'adorais la musique des mots. Celle par exemple des poèmes d'Aragon. J'aime qu'il y ait de l'émotion et du style. Les idées... On dit toujours les mêmes âneries, que c'est chiant de mourir, que les filles sont belles, que les couchers de soleil sont émouvants...

– Aviez-vous l'envie de faire mieux que tout un pan de la variété française issue des années 60 ?

– Il y a toujours eu, d'un côté, le genre Dalida, Claude François, de l'autre, le style Serge Gainsbourg et Claude Nougaro. Je trouvais que c'était bien de rapprocher les deux. Dutronc faisait un peu ça, un peu de malice littéraire et du rock'n roll. Sur la rive gauche, il y avait de très jolies chansons, mais la musique était souvent très en retrait, pas très en phase avec son époque. Au départ, je faisais des chansons très classiques qui m'embêtaient. Puis j'ai rencontré Laurent Voulzy, qui possédait plein de références pop et jouait la musique que je cherchais. Logiquement, sa musique aurait plutôt exigé des mots anglais. C'était un défi d'adapter cela au français, d'être plus elliptique, plus concis. Il fallait un peu bousculer la grammaire, la syntaxe, employer des anglicismes, des mots d'argot, des expressions toutes faites qui sonnent bien et qui aient l'air de couler de source.

– Vous avez vite trouvé votre style ?

– Le succès d'*Allo maman bobo* a été le tournant de ma vie professionnelle. Le style de cette chanson a pris le pas sur les autres. A l'origine, je voulais être habillé en bourgeois et chanter des chansons acides. *Allo maman bobo* m'a un peu enfermé dans une image d'homme moderne de l'époque, câliné par les femmes, habillé de pullovers trop grands, qui s'occupe bien de ses enfants et appelle facilement sa maman. Cette image a un peu tout envahi et je m'y suis complu, parce que le succès est délicieux à vivre. Avec le temps, je me suis plus ouvert sur la société, sans prétention...

– Votre nouvel album commence par *Pardon,* une forme de manifeste écologique...

– Si je donnais mon avis en disant : la pollution c'est dégueulasse, la nature est si belle... ce serait grotesque ! Parce que j'ai moi aussi une machine à laver qui déverse plein de saloperies dans les rivières, j'ai une – en fait trois – voitures qui polluent...

– Alain Souchon vote-t-il Verts ?

– Si je votais, je voterais plutôt Verts. Mais je les trouve un peu trop ambitieux. Leur seul but est d'avoir plus de ministres... S'ils vivaient un peu en marge, s'ils faisaient rêver, ils pourraient donner un élan de fraîcheur et avoir la jeunesse derrière eux. Ils semblent n'avoir le choix qu'entre le libéralisme et le libéralisme...

– Les chansons d'*Au ras des pâquerettes* semblent plus marquées par le temps qui passe ?

– Je ne me sens pas tellement changé ni dans ma tête ni physiquement, mais je suis impressionné par la date de naissance qui figure sur ma carte d'identité. Je fais chier tout le monde avec ça *(rires)*...

– Une chanson comme *Menti* constate que tout n'est que désillusion...

– Dans les années 60-70, tout le monde croyait encore au progrès. Si on nous avait dit qu'en l'an 2000 on massacrerait par intolérance religieuse et obscurantisme, on ne l'aurait pas cru... On a toujours l'impression d'avoir raison sur le moment, mais nous sommes toujours trompés par le vent de l'époque. Trente ans après, tout est balayé...

– Vous faites allusion à l'écroulement du monde communiste...

– Même si sa dérive a été monstrueuse, il y avait au départ un joli rêve, celui d'un monde différent, moins sauvage. Ça a foiré.

– Vous travaillez depuis vingt-cinq ans avec Laurent Voulzy ; votre fils Pierre a aussi composé quelques morceaux ; votre autre fils, Charles, a élaboré votre site Internet (www.alainsouchon.net). Le confort du cocooning ne vous prive-t-il pas d'audace ?

– *(contrarié)* Il faudrait que je travaille avec IAM ? Ce serait ridicule. Travailler avec Laurent, ça me paraît une chose normale. Si je travaillais avec quelqu'un d'autre, j'aurais l'impression de le trahir. Ça compte. Je ne cherche pas à être à la pointe, mais en phase avec moi-même. J'aime bien les trucs assez traditionnels. Contrairement à Alain Bashung, par exemple, que j'adore, je ne suis pas très chercheur. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

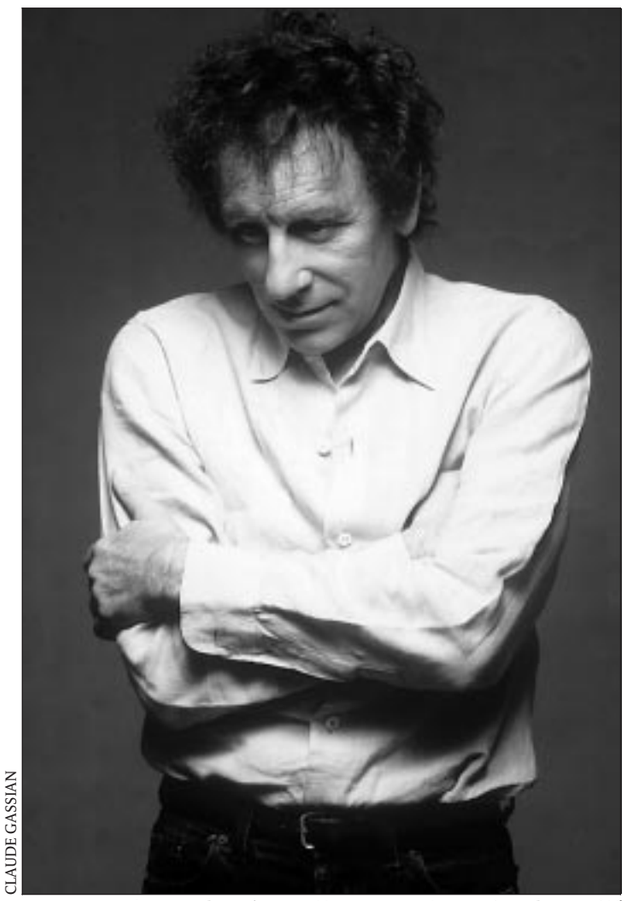

CLAUDE GASSIAN

« Au ras des pâquerettes » apporte un rien de gravité dans l'univers d'Alain Souchon.

Sans surprise et pourtant indispensable

TREIZE ALBUMS depuis 1974 ont établi l'image d'anti-star d'Alain Souchon, auteur-compositeur et interprète, éternel jeune homme ni trop triste, ni trop gai, vaguement mal à l'aise avec la vie. Son univers est devenu familier, à cheval entre nostalgie, un rien de naïveté et des fêlures qui ne sacrifient jamais à la noirceur. La parution d'un « nouveau Souchon » est donc presque sans surprises et pourtant indispensable à la bonne marche d'un monde sur lequel il pose régulièrement son regard.

Un rien tenté par de vagues sonorités synthétiques dans les années 80 (*On avance, C'est comme vous voulez*), Souchon avait remis en avant les guitares légères et des claviers presque sans effets dans les années 90 (*C'est déjà ça*). A raison, il persiste sur cette voie avec *Au ras des pâquerettes* dans la quasi-totalité des chansons. Pas d'arrangements techno ou de de mauvaises pioches dans les genres susceptibles de séduire un hypothétique « nouveau public ». Lorsque c'est nécessaire – pour appuyer les mots, pour coller à un thème –, la rythmique se fait plus présente ; lorsque l'humeur est au vagabondage, les guitares redeviennent acoustiques. Un soupçon de musique empruntée à quelque île ensoleillée suffit pour voyager calé au fond du canapé.

Pour ouvrir l'album, place au duo Souchon (textes) et Laurent Voulzy (musiques), une histoire commune, une fidélité qui remonte à plus de vingt-cinq ans. Ils manifestent ensemble leurs préoccupations écologiques dans *Pardon* : *« Collines fatiguées, plaines plates/pleurez votre peine de nitrate/Pardon* (...) *Terre, jolie terre, notre mère volante/avec nous dans le ciel et les étoiles filantes/Pardon. »* Juste après vient *Le Baiser,* évocation sobre d'un amour d'antan signée du seul Souchon. Grosso modo, l'album sera construit sur cette alternance. A Souchon, parolier et compositeur, la partie souvenir souvent teintée d'un peu de mélancolie – *« On dirait Jane et Serge sur l'pont des Arts* (...) *Adieu mon pays, adieu le jazz, adieu la nuit »,* dans *Rive gauche.* Au duo, le pari de tubes comme *L'Horrible bye bye,* sans calcul ni tics. Du duo toujours, *Tailler la zone* transmet à ceux qui vont entrer dans le prochain millénaire les mêmes désirs de liberté qu'avait la jeunesse de la fin des années 60, inquiète de ressembler à ses parents – *« Je veux les prairies, les fleurs jaunes/On va pas faire comme les gens, vivre à cause de l'argent/On laisse tout, on taille la zone. »*

« C'ÉTAIT MENTI »

Autre duo, celui qu'Alain forme avec l'un de ses fils, Pierre, qui cale un rock sans âge sur le texte étrangement acide de *C'était menti* – *« Tout c'que tu m'as dit vieux Bob Dylan maudit/Tout c'que tu m'as dit, c'était menti/Tu disais le bonheur, c'est un gros pétard/La révolution, une forme d'art. »* Manière de dire, au détour d'une phrase, la peur des mirages de la drogue.

Dans cet album « à l'ancienne », pas trop long, l'équivalent de deux faces de 33 tours, il fallait bien quelques faiblesses : *Au ras des pâquerettes* et les trois dernières chansons, *Une guitare un citoyen, Petit tas tombé* et *Caterpillar* sont un ton en dessous. A peine. Mais à force d'attendre de Souchon (seul ou accompagné) une perfection sans ornementation, on est devenu exigeant.

Sylvain Siclier

★ ***Au ras des pâquerettes,* 1 CD Virgin 7243 848622-2.**

DÉPÊCHES

■ **VENTES : Les enchères ont battu de nouveaux records le 16 novembre chez Christie's à New York,** avec un total de 13,2 millions de dollars (83 millions de francs), bien au-delà des estimations les plus optimistes. Dix-huit prix records ont été enregistrés pour des œuvres de Jeff Koons, Chuck Close ou Damien Hirst. La pièce maîtresse de la soirée, une sculpture en porcelaine de Jeff Koons représentant le personnage de bande dessinée « La panthère rose », a été adjugée pour 1,8 million de dollars (11,34 millions de francs).

■ **Un pastel de Jean-Baptiste Greuze (1725-1805), *Tête d'étude pour la Mère bien-aimée,*** a atteint un record mondial de 3,16 millions de francs (488 000 euros), lors d'une vente consacrée aux XVIIe et XVIIIe siècles à Drouot le 17 novembre.

■ **PRIX LITTÉRAIRES : Le prix Paul-Léautaud a été décerné le 17 novembre à Denis Tillinac** pour *Les Masques de l'éphémère* (La Table ronde). Il l'a emporté au 3e tour, par 4 voix contre 3 à *Service de presse,* d'Angelo Rinaldi (Plon).

Abonnement
"Passion Célestins"

du 10 novembre 1999 au 5 janvier 2000
Location ouverte le 2 novembre 1999
Cyrano de Bergerac
Edmond Rostand
Un grand comédien
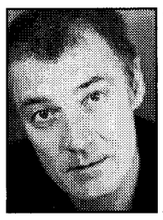
Jean-Pierre BOUVIER
avec : Jean-Pierre Bouvier, ... distribution en cours.
mise en scène : Jean-Paul Lucet
Nouvelle production du Théâtre des Célestins de Lyon.

du 4 au 22 mars 2000
Location ouverte le 25 janvier 2000
Les brigands
Friedrich Schiller
adaptation : Nathalie Veuillet
Un grand auteur

Friedrich SCHILLER
avec : Timothy Marozzi, Simon Marozzi,...
mise en scène : Nathalie Veuillet, assistée de Virginie Aizes
Coproduction Théâtre des Célestins de Lyon et Là-Hors De compagnie de Théâtre.

du 7 au 26 janvier 2000
Location ouverte le 14 decembre 1999
L'Avare
Molière
Un grand metteur en scène

Jérôme SAVARY
avec : Jacques Sereys, Catherine Jacob,...
mise en scène : Jérôme Savary

Jacques SEREYS, Catherine JACOB.

du 15 au 29 juin 2000
Location ouverte le 2 mai 2000
Jules César
William Shakespeare
Un grand personnage

mise en scène : Jean-Paul Lucet
Coproduction Conseil Général du Rhône Les Nuits de Fourvière Théâtre des Célestins de Lyon.
Aux Théâtres Romains de Fourvière

THÉATRE DES CÉLESTINS DE LYON
JEAN-PAUL LUCET
Abonnements - Renseignements
04 72 77 4000
tous les jours sauf le dimanche de 11h à 18h.
1999 2000

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS
Renseig. publicité : ☎ 01.42.17.39.65

INTERNATIONAL TOURSKY
CIE RICHARD MARTIN
LE MALADE IMAGINAIRE
de Molière
Mise en scène François Bourcier
avec Jean-Claude Dreyfus, Valérie Mairesse
26 et 27 Novembre à 21 h
RESERVATIONS 04 91 58 54 54

ART : CONTEMPORAIN, DE QUI, DE QUOI ?
Cycle de conférences de Didier Malgor
2/5 - Portraits, autoportraits, photo de famille ou comment délirer sur la proximité : Mercredi 24 nov. 99 à 19h
Institut d'art contemporain / Villeurbanne
www.i-art-c.org / 04 78 03 47 00

Musée-mémorial des enfants d'Izieu
Ethique de la représentation
Cycle de conférences
2. Jean-Marc CERINO, Dror ENDEWELD, Yves ROZET, Emmanuel SAULNIER
Dimanche 21 novembre - 15 h à Izieu (Ain)
3. Francisco JARAUTA - 12 décembre - 15 h
"Politiques de la représentation"
Réservation, renseignements : 04 79 87 21 05

LeMonde Job: WMQ1911--0035-0 WAS LMQ1911-35 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 09:19 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0575 Lcp:700 CMYK

La voix consensuelle de Patricia Kaas dans un déluge de lumières

Début au Zénith de Paris d'une longue tournée française

Six mois après la sortie de son nouvel album, *Le Mot de passe,* réalisé par Pascal Obispo – les ventes ont déjà dépassé les trois cent cinquante mille exemplaires –, la chanteuse Patricia Kaas a commencé au Zénith, porte de La Villette à Paris, une série de concerts où elle s'essaie au dialogue, en direct, avec ses nombreux fans, toujours aussi sages, malgré la qualité du show qui leur est présenté.

PATRICIA KAAS, Zénith, Paris, le 16 novembre. Prochains concerts : Zénith (Paris), les 19 et 20 ; Mulhouse, le 1er décembre ; Chalon-sur-Saône, le 3 ; Valence, le 4 ; Voiron, le 6 ; Vichy, le 8 ; Besançon, le 9...

Evoquer ses dernières vacances auprès de ses amis ? Personne n'échappe à cette manie. Patricia Kaas est comme tout le monde, sauf qu'elle compte ses amis par millions. Avec fidélité, ils fréquentent ses concerts, achètent ses albums (*Le Mot de passe*, son dernier, sorti en mai, a déjà dépassé les 350 000 exemplaires en France). Quand ils viennent jusqu'à elle, comme ce soir au Zénith à Paris, elle leur suggère qu'elle veut leur donner autant qu'ils lui donnent.

Avec cette naïveté de petite fille qui lui va si bien que, de la salle, on lui lance encore des ours en peluche, Patricia Kaas se risque à un dialogue avec son public. Un public sage, très sage même aujourd'hui. Il y aura bien un ou deux trépignements, des cris isolés, des fans massés au pied de la scène quelques chansons avant la fin. Mais la chanteuse a du mal à débrider son monde – malgré des essais de chorégraphie aguicheuse, à la sensualité pas très exaltante, il est vrai.

Elle affirme pourtant sa joie d'être là, parle de la magie de la scène qui permet de mieux vivre les chansons créées en studio, voire de donner une vie nouvelle aux anciennes. Elle parie sur ses succès pour réveiller les ardeurs. *Mademoiselle chante le blues*, par exemple, écrit par Didier Barbelivien, le titre qui l'a lancée en 1987, ou *Il me dit que je suis belle*, signé Sam Brewski, un pseudo sous lequel se dissimulait Jean-Jacques Goldman. Défilent, tout aussi attendus, *Mon mec à moi*, *Les Hommes qui passent, Je voudrais la connaître*, troublante et ambiguë déclaration de jalousie. Chronique de son histoire, *D'Allemagne*, offre l'un des moments les plus émouvants du concert. La voix y affirme sa présence, mise en valeur par un environnement musical dépouillé.

REPRISES RISQUÉES

De son dernier album, réalisé par Pascal Obispo, prétexte de cette nouvelle tournée qui sillonne la France et l'Europe jusqu'en mars 2000, Patricia Kaas reprend la plupart des titres, accompagnée par ses musiciens rejoints par un quatuor à cordes, dans une superbe architecture de lumières (Jean-Charles Pfauwadel). Dus à la plume notamment de Didier Golemanas sur des musiques d'Obispo (*Si tu rêves*, *Le Mot de passe, Les Eternelles...*), de Zazie (*J'attends de nous*) ou de Goldman (*Une fille de l'Est*, autre billet biographique, et *Les chansons commencent*), ils vont bien au joli grain de voix de la chanteuse.

Au-delà du côté un peu gauche qu'elle a parfois, de ses poses hésitant entre femme fatale et garçonne au poing serré qui peuvent agacer, Patricia Kaas chante bien, très bien même.

Alors pourquoi se risquer, comme elle le fait dans quasiment chacun de ses tours de chant, à reprendre des chansons du répertoire qui n'ont pas été écrites pour elle ? Il y eut dans le passé, *La Vie en rose* ou *L'Aigle noir* ; elle s'empare aujourd'hui d'*Avec le temps*, donnant de ce titre racé et déjà tant de fois malmené, une version larmoyante sans grand intérêt.

Patrick Labesse

Outis ou l'éternel retour de l'opéra

OUTIS (création française). Action musicale en deux parties de Luciano Berio (musique) sur un livret écrit avec Dario Del Corno. Mise en scène : Yannis Kokkos. Avec Alan Opie (Outis), Maryline Fallot (Emily), Luisa Castellani (Ada), Luca Canonici (Steve), Monica Bacelli (Marina) et Dominique Visse (Guglielmo), Swingle Singers, chœur Accentus, Orchestre de Paris, David Robertson (direction). Théâtre du Châtelet, le 15 novembre. Prochaines représentations le 19 à 19 h 30 et le 21 à 17 heures. De 50 à 450 F. Tél. : 01-40-28-28-00.

Luciano Berio, peut-être parce qu'il est italien, a toujours eu foi en l'opéra, au contraire des autres représentants de l'avant-garde musicale. Qu'ils adoptent une attitude franchement expérimentale (hier) ou respectent en apparence les conventions de la scène lyrique (aujourd'hui), ses essais de renouvellement du genre dépendent tous d'une volonté de traiter l'opéra comme sujet de... l'opéra.

Avant-dernier exemple de cette aspiration fondamentale (qui a, depuis, connu d'autres prolongements avec *Cronaca del Luogo*, créé l'été dernier à Salzbourg), *Outis* traite de la mort – reconsidérée à l'amorce de chacune de ses cinq parties dénommées « cycles » – de son personnage principal... On ne peut donc qu'interpréter ces cinq variations sur la mort (illusoire) d'Ulysse – Outis (« personne » en grec) est le nom dont s'est servi le héros mythologique pour berner le cyclope Polyphème – comme autant de manifestes censés infirmer la fin annoncée du genre opéra.

Seulement, Berio (né en 1925) pèche par excès d'ambition et livre une œuvre (créée en 1996 à la Scala de Milan) dépourvue du plus élémentaire recul. Truffé de références à James Joyce et Paul Celan, le livret verse dans l'hermétisme plurilinguistique et se complaît dans la sentence creuse du type *« Il est temps que le temps advienne »*. Animée d'une semblable intention, la partition use d'artifices pour la gestion des personnages et pour le décorum instrumental (enrichi d'une électronique de type gadget). Plus grave, l'écriture musicale se limite à deux tendances esthétisantes : le développement sensuel et la ponctuation mécanique. Il en résulte un engourdissement de l'oreille – et de l'esprit. Et pourtant, la nouvelle version présentée à Paris dans le cadre du Festival d'Automne ne fait pas dans la sobriété, avec cabines de peep-show (pour la thématique sexuelle du deuxième cycle) et clins d'œil au *Titanic* (pour l'ultime voyage de l'opéra) !

Comme le compositeur, le metteur en scène Yannis Kokkos ne tire de moyens sophistiqués qu'une expression superficielle et nostalgique. Les images défilent (trop vite ou avec trop d'insistance), la musique passe (lentement, comme une caresse démultipliée à l'infini), les chanteurs vont et viennent avec métier (et un zeste de trouble dans le cas du haute-contre Dominique Visse ou des Swingle Singers) et David Robertson s'arrange pour que le bain moussant confié à l'Orchestre de Paris ne tiédisse pas trop. C'est beau, à en croire les commentaires du public. Comme un documentaire télévisuel sur l'éternel retour de l'opéra au XXe siècle.

Pierre Gervasoni

Trois histoires courtes au large des côtes iraniennes

Les Contes de Kish. Reclus sur une île, le peuple de la solitude et de l'espoir

Film iranien de Nasser Taghvaï, Abolfazl Jalili, Mohsen Makhmalbaf. Avec Hossein Panahi, Atefeh Razavi, Hafez Pakdel, Mohamad A. Babhan, Norieh Mahigirian (1 h 12.)

Les contes dont il est ici question se rapportent à une île. Située dans le golfe Persique, à quelque 20 kilomètres au sud de la côte iranienne, longtemps convoitée comme centre commercial et stratégique entre la Mésopotamie et l'Inde, l'Europe et l'Asie du Sud-Est, Kish est devenue aujourd'hui une zone franche, peu à peu désertée par ses habitants qui préfèrent courir la fortune ailleurs. C'est dans cette zone que trois cinéastes iraniens – Nasser Taghvaï, Abolfazl Jalili, Mohsen Makhmalbaf – s'installent à la demande du département de la culture local, signant chacun un court métrage qui tente à son tour de s'affranchir de la loi commune.

Nasser Taghvaï, écrivain, cinéaste et homme de télévision, est le plus ancien dans le métier (son premier long métrage, *La Tranquillité en présence des autres* date de 1970) et le moins connu des trois, du moins en Occident. L'histoire qu'il raconte dans *Le Bateau grec* est liée à la présence, non loin du rivage, d'une imposante carcasse de rafiot, noircie et rouillée, qui semble échouée là depuis belle lurette. Dans son ventre crevé, deux morts de faim sont occupés à récolter des cartons qui flottent par nuées entières, sur lesquels on lit les noms de grandes marques industrielles d'Asie et d'Europe. Sur la rive, entre deux pauvres paillotes bricolées à l'aide de ce matériau de récupération, la femme de l'un d'eux s'impatiente, tant et si bien qu'elle en devient possédée. Il faut la conduire en ville auprès d'un sage qui la soumet à un rite de transe collective au cours duquel on entrevoit encore, parmi les paillasses posées sur le sol, quelques-uns de ces maudits cartons... Avec son épilogue désespérément drôle, où le cauchemar promet de continuer sous une autre forme de rebut, ce film évoque subtilement la question de l'altérité, montrant comment une technique occidentale (la pellicule, le cinéma) est susceptible de révéler un esprit qui ne l'est pas (en l'occurrence, une tradition préislamique), en même temps que l'inexorable sujétion où le monde industrialisé tient les pays dits sous-développés.

PLUS ESTHÈTE QUE JAMAIS

Cette confrontation à l'altérité, qui veut dire quelque chose en Iran sans doute plus qu'ailleurs, nourrit également les œuvres suivantes. Jalili, grand cinéaste interdit de distribution dans son pays dont on vient de découvrir *Don* en France, décrit ainsi dans *La Bague* quelques instants d'un étudiant kurde désargenté, venu clandestinement à Kish pour y trouver du travail. Reclus dans une cabane en bord de mer, il est responsable d'une pompe à eau destinée à alimenter les rares camions qui y passent et s'occupe le reste du temps à des activités qu'on pourrait qualifier de première nécessité. Pas d'enjeu explicite ni d'allégorie morale dans ce film à la beauté très simple, mais juste l'évocation très juste de la solitude et de la nécessité.

Solitude aussi, mais plus symbolique, que celle de cet homme qui transporte sur son dos, à travers le désert, la porte massive d'une maison qui n'existe plus. Accompagné de sa fille, beauté voilée de noir, poursuivi par un facteur qui ne cesse de l'importuner en frappant à sa porte mobile, rencontrant sur son passage d'étranges musiciens, son chemin, imaginé par un Makhmalbaf plus esthète que jamais, le mène à la mer où il tente en vain de vendre l'encombrant objet. Entre exaltation de la beauté terrestre et métaphysique de l'absurde, *La Porte*, ouverte sur de magnifiques perspectives, court le risque de succomber à son propre poids.

Jacques Mandelbaum

THÉÂTRE FONTAINE
Les nouvelles
Brèves de Comptoir
Textes Jean-Marie GOURIO
Mise en théâtre RIBES / GOURIO
Mise en scène Jean-Michel RIBES

Un spectacle totalement jubilatoire. France Soir
A consommer sans modération... Libération
Epatant d'invention, et l'on rit, et l'on rit. Télérama
Un éclat de rire vertigineux. Figaro Magazine
On ne veut plus sortir du théâtre. Charlie Hebdo
Pépites de rêve, d'humour et de fantaisie. L'Express
à partir du 21novembre les dimanches matinée à 15h
THÉÂTRE : 01 48 74 74 40
FNAC : 01 42 31 31 20
DU MARDI AU VENDREDI 20H45 - SAMEDI 18H ET 21H

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com
Expositions : la veille de la vente, 11h à 18h le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83
LUNDI 22 NOVEMBRE
S.7- Importants tableaux anciens et modernes. Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD.
MERCREDI 24 NOVEMBRE
S.3- Lettres et manuscrits autographes. Beaux-Arts. Musique. Littérature. Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD. Expert : M. Bodin.
VENDREDI 26 NOVEMRE
S.1- Extrême-Orient. Objets d'art et d'ameublement. PIASA.
S.7- Arts décoratifs du XXe siècle. Me de RICQLES. Expert : M. Marcilhac.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, 12, rue Drouot (75009) 01.42.46.61.16
PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

SORTIR

PARIS

Carlotta Ikeda
De nouveau sur le devant de la scène depuis deux ans, la Japonaise Carlotta Ikeda, chorégraphe dont la quête passionnante s'enracine dans le butô, cette *« danse des ténèbres »* poussée sur les cendres d'Hiroshima, reprend deux pièces troublantes : *Waiting,* un solo sur un texte de Marguerite Duras, opère la transfiguration des multiples visages de la vie d'une femme (du 18 au 21 novembre) ; *Haru no Saïten-Un Sacre du printemps* met aux pris es six « belles endormies » avec le mystère du vivant (du 24 au 28 novembre).
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. M° Bastille. Du 18 au 28 novembre, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

L'Ombre de Venceslao
Copi a laissé deux pièces inédites après sa mort en 1987, dont *L'Ombre de Venceslao,* traduite par son compatriote Jorge Lavelli et Dominique Poulange. Cette histoire d'errance et de famille aborde un thème dont se nourrit la littérature argentine : des personnages solitaires, perdus dans l'adversité d'une nature indomptable. Bien qu'écrite en 1977, l'histoire reflète plutôt l'Argentine des années 50, avec une allusion à l'état de siège décrété en 1955 lors d'un coup d'Etat qui renversera le général Peron. Huit comédiens, dont Miloud Khétib et Dominique Pinon, interprètent cette pièce mise en scène par Lavelli.
Théâtre de la Tempête, La Cartoucherie, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; jeudi à 19 h 30 ; dimanche à 16 heures. Relâche le lundi. Tél. : 01-43-28-36-36. Jusqu'au 23 décembre. De 50 F à 110 F.

Chicago Blues Festival
Le Maxwell Café met en avant le versant soul de la scène de Chicago, généralement identifiée au blues électrique. Melvia Shicks Rodgers, originaire de Memphis, fille de pasteur, puise dans les envolées du gospel ; Jessie Tolbert, showman impeccable, genre crooner, donne à sa voix un timbre sensuel. Deux découvertes.
Maxwell Café, 17, boulevard Vital-Bouhot, 92 Neuilly-sur-Seine. Les 18, 19, 20, 25, 26 et 27 novembre, à 22 h 30. Tél. : 01-46-24-22-00. De 80 F à 100 F.

René Aubry
Musicien discret, compositeur pour la danse (Carolyn Carlson) ou le spectacle (Philippe Genty), le guitariste René Aubry s'est décidé en juin, au Café de la danse, à mettre ses petites musiques lumineuses (presque) sans paroles sur scène. De l'enregistrement en solitaire, il est passé à la formation d'une troupe de solistes qui ont su avec talent donner un nouvel élan à ses compositions.
Théâtre du Garde-Chasse, 181 bis, rue de Paris, 93 Les Lilas. M° Mairie-des-Lilas. Le 19, à 20 h 45. Tél. : 01-43-60-41-89. 90 F et 110 F.

(Publicité.)
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE
Texte Franz Xaver Kroetz
Texte français et mise en scène André Wilms
PULSION
Première ce soir
Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Out of Africa
de Sydney Pollack. Robert Redford. Américain, 1985 (2 h 41).
Action Ecoles, Dolby, 5e (01-43-29-79-89).

The Misfits
de John Huston. Américain, 1961, noir et blanc, copie neuve (2 h 05).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Shirin Neshat
Vidéo et photographies.
Galerie Jérôme de Noirmont, 38, avenue Matignon, Paris 8e. M° Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-42-89-89-00. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Du 19 novembre au 15 janvier.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (plus 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Festin pendant la peste
de Robespierre, Fanny Mentrée et Louis-Ferdinand Céline, mise en scène d'Alain Milianti.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. M° Aubervilliers-Pantin-Quatre-Chemins. Du 18 novembre au 12 décembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-48-33-93-93. De 40 F à 130 F.

Fragments Koltès
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Catherine Marnas.
Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris 18e. M° Abbesses. Du 18 novembre au 4 décembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

India Song
de Marguerite Duras, mise en scène d'Ivo Van Hove.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. M° Créteil-Préfecture. Les 18, 19 et 20, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F à 100 F.

Pulsion
de Franz Xaver Kroetz, mise en scène d'André Wilms.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. M° Gambetta. Du 18 novembre au 19 décembre. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30 ; le mardi, à 19 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

Thyeste
de Sénèque, mise en scène de Sylvain Maurice.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. M° Gabriel-Péri. Du 18 novembre au 12 décembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. 80 F et 140 F.

Compagnie Heightened Reality
Jordi Cortes Molina : *Lucky.*
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. M° Cité-Universitaire. Les 19, 20, 22 et 23, à 19 h 30 ; le 21, à 16 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. 110 F.

La Petite Bande
Bach : *Cantates BWV 9, 36, 94 et 187.* Midori Suzuki (soprano), Magdalena Kozena (alto), Knut Schoch (ténor), Jan Van der Crabben (basse), Sigiswald Kuijken (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er . M° Tuileries. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 110 F à 200 F.

Guillaume Naturel et Alex Tassel Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er . M° Châtelet. 21 heures, les 19 et 20. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Basement Jaxx
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. M° Anvers. Le 19, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 110 F.

Juliette Gréco
Théâtre André-Malraux, place des Arts, 92 Rueil-Malmaison. Le 19, à 20 h 45. Tél. : 01-47-32-24-42. De 170 F à 190 F.

Boy Gé Mendez
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M° Château-d'Eau. Les 19 et 20, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Sandra Rumolino, Groupe Intervalles, Ensemble Arcema
Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. Les 19 et 20, à 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-21. 140 F.

Noches Flamencas
Avec Isabel Pelaez trio.
Baiser Salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er . M° Châtelet. Le 18, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. 50 F et 70 F.

GALERIE LOUISE LEIRIS
47, rue de Monceau 75008 Paris
Tél. : 01 45 63 28 85
Fax : 01 45 63 76 13
E. de KERMADEC
1899 - 1976
100 œuvres sur papier
du 16 novembre au 15 janvier 2000

LeMonde Job: WMQ1911--0036-0 WAS LMQ1911-36 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 10:36 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0576 Lcp:700 CMYK

« Esprit » dénonce une réécriture de l'histoire du Kosovo par l'UCK

Olivier Mongin, directeur de la publication, et le juriste Antoine Garapon décrivent, dans le numéro de novembre du mensuel, les difficultés de la reconstruction économique, politique et culturelle de la province

***« COMMENT SORTIR** de la guerre et de vingt ans de répression ? »,* se demandent, de retour du Kosovo, le directeur de la revue *Esprit,* Olivier Mongin, et le juriste Antoine Garapon. Question sans réponse simple, avouent-ils. La première impression, à Pristina, la capitale, est celle *« d'un Kosovo qui se serait vite remis de la guerre ».* Elle est fausse. Deux *« décennies de répression continue, cruelle, humiliante »* ont laissé un traumatisme profond.

Il y a ce qu'on appelle pudiquement *« l'insécurité »* : les agressions – assassinats, exactions multiples – perpétrées contre les Serbes, les Roms, *« tous ceux auxquels on n'est pas encore prêts à pardonner »,* victimes de la vengeance des Albanais. Au monastère serbe de Graçanica, les auteurs ont rencontré le Père Sava. Il déclare qu'il ne faut pas assimiler tous les Serbes à la politique de Milosevic. Mais il reconnaît aussi que l'opinion serbe n'est pas disposée à regarder en face les atrocités que l'on a commises en son nom à l'encontre des Albanais.

La violence contre les Serbes *« est le fruit d'initiatives de parties incontrôlées, d'extrémistes albanais, et non d'une politique concertée,* écrivent MM. Garapon et Mongin.

ESPRIT

C'est la raison pour laquelle il n'est pas acceptable, comme sont tentés de le faire tous ceux qui ont dénoncé l'intervention militaire [de l'OTAN], *de mettre sur le même plan la purification ethnique pratiquée par Milosevic et la situation des Serbes aujourd'hui ».* Les auteurs notent qu'on *« attend toujours la conscience morale serbe »* qui dénoncera ce qui a été commis contre les Albanais avec autant de vigueur qu'ont été stigmatisées par un journaliste albanais, Vetton Surroi, directeur du quotidien *Koha Ditore,* les violences aujourd'hui perpétrées contre les Serbes...

L'urgence est de *« garantir à chacun le droit à la vie, donc sa sécurité physique ».* Mais ce n'est pas la seule urgence. Il y a celle de recréer un débat public qui ne soit pas une réécriture simpliste de l'histoire la plus récente du Kosovo. Les auteurs parlent d'une *« difficulté à faire mémoire ».* Si *« les valeurs de référence »* paraissent peu nombreuses dans la population, tout le monde est, cependant, d'accord pour l'indépendance. Mais le type de société à venir dépendra directement de la manière dont s'écrit aujourd'hui l'histoire de la province.

UNE LUTTE DE LONGUE DATE

Or, sous la pression de l'UCK, la branche armée du mouvement national, c'est une histoire officielle caricaturale qui s'impose. L'histoire du Kosovo ne commence pas avec la naissance de l'UCK, en 1995, dans la région de la Drenica ; elle est faite de la longue lutte menée par une génération d'intellectuels. *« Les martyrs du Kosovo ne sont pas les seuls soldats de l'UCK »,* relèvent les auteurs, ce sont aussi *« les innocents de Racak »* [village où les Serbes perpétrèrent un massacre] et les compagnons d'Ibrahim Rugova, le chef de la LDK, la branche modérée du mouvement national kosovar, décimés au cours de vingt ans de répression serbe.

Pour Antoine Garapon et Olivier Mongin, il faut *« rappeler que le Kosovo a déjà une histoire, que celle-ci ne commence pas brutalement en 1995 dans la Drenica* [le premier maquis], *et éviter de tomber dans les mêmes ornières que ceux qui ont soutenu aveuglément le FLN* [le Front de libération nationale algérien] *après 1962 ».* Ils poursuivent : *« Articuler la société politique et la société civile a pour but de créer les conditions de naissance d'une démocratie, dont la fondation a commencé il y a long temps et non pas avec les combattants de l'UCK. C'est-à-dire d'éviter le syndrome algérien. »*

Le parallèle n'est pas gratuit. L'UCK et ses chefs – Hashim Thaci et Agim Ceku – ont déjà un comportement tyrannique. Au lendemain d'un retentissant article de M. Surroi dénonçant les crimes commis contre les Serbes restés au Kosovo, l'éditorial de l'agence Kosovapress qualifiait le journaliste albanais *« d'homme qui pue le Slave »,* l'avertissant que *« ceux qui ont profondément offensé l'esprit albanais* (...) *doivent savoir qu'ils peuvent devenir l'objet de très compréhensibles vengeances ».*

Alain Frachon

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre

■ Les accusations portées contre *Le Monde,* qui aurait favorisé la fuite d'Yvan Colonna, ne sont pas à l'honneur de M. M. Marion et Bruguières, tous deux réputés hauts serviteurs de l'Etat, consciencieux et compétents. Elles ne réussissent pas à camoufler la responsabilité des renseignements généraux et de la police judiciaire. Pour un journal, publier une information n'est pas une faute. C'est plutôt pour cela qu'un journaliste est fait. Tandis que pour des policiers, aider un criminel à prendre la fuite, ce n'est pas seulement un acte criminel, c'est une forfaiture. Les rapports des deux commissions parlementaires sur la Corse contiennent des révélations tellement incroyables, tellement effarantes qu'il est impossible d'en rester là. Il faudra évidemment que la justice soit saisie si tel ou tel policier, tel ou tel fonctionnaire a aidé Yvan Colonna à partir en cavale. Mais il faudra surtout que le gouvernement en la personne de M. M. Jospin et Chevènement ne se contente pas, pour l'un d'un silence et pour l'autre d'une petite phrase, mais qu'ils répondent devant le pays des négligences, des fautes, des incompétences de l'Etat de droit en Corse.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Il y a aujourd'hui, sur terre, une religion qui ne dit pas son nom : le marché. Elle a sa méthode : la dérégulation. Elle a son effet : la *"mondialisation"*. Elle a son sabre : l'argent. Au nom de ses dogmes intangibles, de ceux que l'on n'aurait même le droit de discuter, figure celui-ci : le marché, si on ne l'entrave pas par des règlements tatillons et d'un autre âge, est doté d'une sagesse intrinsèque. Elle fait qu'il ordonne toutes les choses, équilibre les échanges, procure finalement de l'emploi *"vrai"* et ne maintient pas en survie artificielle des espèces économiques menacées. Cette doctrine a fait ses preuves, positives ou funestes, dans de nombreux domaines de la production des biens matériels. Il est cependant un secteur où ceux-là mêmes qui se présentent comme partisans du libéralisme et prônent l'effacement de l'Etat conservent une certaine réserve, un scrupule, une révérence, c'est celui de la culture.

THE WASHINGTON POST

■ Le président Bill Clinton est à Istanbul cette semaine pour une conférence de dirigeants politiques qui aurait pu être une simple célébration. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui est à l'origine de cette réunion, s'est battue pour les droits de l'homme derrière le rideau de fer. Celui-ci a désormais disparu. Le mot de *"dissident"* devrait être suranné. Or, dans le cœur slave de l'ex-Union soviétique, il n'y a pas grand-chose à célébrer, et M. Clinton, comme les autres dirigeants, ne devrait pas prétendre le contraire.
La Russie mène une guerre brutale contre le peuple de Tchétchénie, le président ukrainien Léonide Koutchma vient d'être réélu lors d'un scrutin qui a été à l'évidence moins honnête et moins démocratique que les précédents. Et en Biélorussie, tout partisan de la démocratie devient automatiquement un dissident, et tout dissident est menacé par les autorités.

THE FINANCIAL TIMES

■ Le gouvernement de Tony Blair a souvent prétendu qu'il souhaitait promouvoir une véritable culture d'entreprise dans le pays. Le programme législatif ambitieux présenté hier dans le discours de la reine s'inscrit bien dans cette perspective. Sur les vingt-huit projets de loi annoncés pour la session parlementaire à venir, environ un tiers intéresse directement la vie des affaires. Ces textes suggèrent que le gouvernement est engagé sur la bonne voie, mais qu'il y a toujours sur ce chemin quelques obstacles idéologiques. Ce programme confirme que les ministres n'ont pas encore complètement abandonné les vieilles lunes du Old Labour en faveur d'un contrôle central (de la vie économique).

SUR LA TOILE

BATAILLE DE MOTS

■ Après une dispute entre internautes de Seattle (Etats-Unis) sur un forum de discussion consacré au ski, un tribunal de la ville a ordonné à l'un des protagonistes de cesser toute participation au forum. La querelle, qui avait commencé à propos d'une affaire de forfaits de remontées mécaniques, s'était envenimée au point que les participants s'échangeaient des menaces de mort et se dénonçaient à leurs employeurs respectifs. Suite à une intervention de la police, tous les participants s'étaient calmés, sauf un, qui a donc été condamné. Plusieurs organisations de défense des droits civiques estiment que ce jugement constitue une violation de la liberté d'expression et songent à faire appel.
rec.skiing.alpine

PORTABLES

■ Le constructeur informatique américain Hewlett-Packard et l'horloger suisse Swatch ont annoncé la signature d'un accord de partenariat pour développer une montre-bracelet qui permettra également de se connecter à Internet. (AFP.)

www.prim.net/risknat/home.htm

Un répertoire des risques naturels courus par les communes françaises et des plans de prévention

HABITEZ-VOUS dans une zone à risque pour les inondations, les tremblement de terre, les feux de forêt, les avalanches, les glissements de terrain, les cyclones ? Ceux qui souhaitent en avoir le cœur net peuvent se connecter sur le site prim.net (Prévention des risques majeurs), conçu par le ministère de l'environnement. Pour chaque type de catastrophe naturelle, une carte indique les zones dangereuses, coloriées selon l'importance du risque. On affine ensuite sa recherche en vérifiant la liste des communes exposées. Pour chacune, le site fournit une fiche indiquant si un plan de prévention a été établi, et rappelant le type et la date des précédentes catastrophes.

En naviguant ainsi à travers la France, on découvre que plus de la moitié des arrondissements de Paris sont sujets à des glissements de terrain, qu'une centaine de villes d'Ile-de-France sont soumises à un risque important d'inondations et de coulées de boues, que La Baule cumule le risque maximum pour les inondations, les feux de forêt et les tempêtes, et que Chamonix doit craindre les avalanches, les inondations, les mouvements de terrain et même les séismes, dont le dernier remonte à juillet 1996. En tout, 22 000 communes sont susceptibles d'être touchées par une catastrophe naturelle qui, dans la moitié des cas, pourrait entraîner des pertes en vies humaines.

Depuis 1987, les municipalités sont tenues de cartographier ces risques et de les faire connaître au public, mais le travail avance à petits pas. Il en va de même pour la mise en place, sous l'autorité du préfet, des plans de prévention des risques (PPR) : lancés en 1995 à la suite de l'inondation de Vaison-la-Romaine (Vaucluse), qui fit 41 morts, les PPR sont aujourd'hui en place dans moins de 10 % des communes concernées. La consultation de prim.net permet de constater que les villages de Tournissan et de Villedaigne, victimes des récentes inondations qui ont frappé le département de l'Aude, n'avaient pas de plan de prévention, alors qu'ils étaient répertoriés parmi les communes « à risque maximum », pour avoir déjà subi plusieurs inondations et coulées de boue.

Afin de tenir son objectif officiel de *« 10 000 PPR pour 2010 »,* le ministère de l'environnement semble miser en partie sur l'initiative des habitants : il est suggéré sur le site que le citoyen doit s'informer directement sur les risques naturels dont il pourrait être victime, puis vérifier que ses élus locaux ont pris les mesures adéquates.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Un document pédagogique *par Alain Rollat*

LE DICTATEUR communiste Enver Hodja, qui fit de son pays, l'Albanie, pendant cinquante ans, le bocal stalino-maoïste le plus hermétique du XXe siècle, était un maniaque de la caméra. Il faisait filmer tous ses crimes. Il a ainsi légué aux historiens des images d'archives qui en disent plus long sur l'univers du totalitarisme que n'importe quel procès de Nuremberg ou de Belgrade. Si les Albanais d'aujourd'hui, ceux de Tirana comme ceux de Pristina, voulaient vraiment faire table rase du passé, ils rendraient obligatoire, dans toutes les écoles, celles d'Albanie et celles du Kosovo, la projection du résumé qu'en rediffusait Arte mercredi soir. Cela aiderait leurs enfants à mieux comprendre que la peur, la haine et le soupçon sont les trois mamelles de toutes les formes de paranoïa et cela leur éviterait peut-être de passer d'un bunker à un autre.

Les images les plus édifiantes sont celles qui proviennent des caméras de vidéosurveillance, dont la multiplication fit de l'Albanie d'Enver Hodja, de 1945 à 1991, le pays-prison le plus orwellien de la planète. Filmées la plupart du temps en plans fixes, ce sont des images souvent sous-exposées, voilées, tremblotantes, sautillantes. On distingue mal les visages des suspects que l'on pend pour l'exemple ou fusille sans procès. Les sons qui les accompagnent, mal enregistrés, sont hachés, nasillards. Les faux traîtres à la patrie ont, partout, c'est bizarre, la même voix de fausset. On ne distingue bien que les gros plans destinés à favoriser la réécriture de l'Histoire. Mais le cynisme de ce régime et son sentiment d'impunité étaient tels qu'il conservait les preuves par l'image de ses manipulations les plus grossières. La mise en scène de la mort du premier ministre Mehmet Shehu, « suicidé » d'une balle dans le dos, en 1981, et filmé gisant sous sa couette, l'arme du « suicide » exposée au premier plan, hors de portée, sur fond de draps d'un blanc immaculé, constitue un morceau d'anthologie.

La séquence la plus métaphorique date de 1985. C'est la scène où la plus fidèle des caméras domestiques d'Enver Hodja, celle qu'il avait planquée dans son quartier général souterrain pour espionner les siens, se retourne contre lui, révélant sa sénilité en gros plan flou, quand, en pleine débâcle mentale, il demande à son ministre de l'industrie si l'Albanie a atteint les objectifs de ses investissements de... 1940, sans qu'aucun des membres du bureau politique n'esquisse le moindre étonnement, de peur de finir « suicidé » après visionnage. C'est cela la quintessence totalitaire : c'est tout gris et ça pue la pierre tombale.

LeMonde Job: WMQ1911--0037-0 WAS LMQ1911-37 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 09:19 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0577 Lcp:700 CMYK

JEUDI 18 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Guérisseurs, au-delà des croyances. **Forum Planète**
23.00 Sibérie, « Voyage au bout l'enfer ». **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invité : le chanteur M. ; Jacques Gamblin ; Jean-Marie Pelt. **Canal +**
20.05 Temps présent. La voix de son maître. Les enfants soldats. **TSR**
20.55 Envoyé spécial. Meurtrières par amour. Vive les patrons. Le goût du terroir. **France 2**
22.15 Le Club. Michel Blanc. **Ciné Classics**
22.20 Les Années belges. La fin des paysans ? **RTBF 1**
22.30 Faxculture. Invités : Alain Tanner ; Bernard Comment. **TSR**
22.35 Boléro. Pierre Bellemare. **TMC**
23.10 Comme au cinéma. Les héros ne meurent jamais. Le monde ne suffit pas. James Bond : les secrets d'un agent. L'étoffe des héros. Jean-Paul le Magnifique au boulot. Profession : coiffeuse de stars. Invité : Jean-Paul Belmondo. **France 2**
23.20 Si j'ose écrire. Petites apocalypses en cours. Invités : Hella Haasse ; Charles Bertin. **RTBF 1**
23.30 Prise directe. En direct de Lézignan - Corbières. **France 3**
0.40 Saga-Cités. Guardia Urbana. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.00 Les Grandes Expositions. **Planète**
20.15 Reportage. Tegla Loroupe, Marathon Woman. **Arte**
20.15 Les Authentiques. Sylvanès, l'enchantée. **Odyssée**
20.30 Privatisation d'une brasserie est-allemande. **Planète**
20.40 Thema. Taïwan. De Formose à Taïwan. Une île dans la tourmente. **Arte**
21.05 Notre siècle. [5/9]. **TV 5**
21.35 Xingu le corps et les esprits. **Planète**
22.30 Joséphine Baker, reine du music-hall. **Planète**
22.45 Télé notre histoire. [9/12]. **Histoire**
22.45 Un siècle de musique d'orchestre. [1 et 2/7]. **Mezzo**
23.00 L'Espagne sauvage. Le printemps. **Odyssée**
23.30 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [3/6]. **Odyssée**
23.45 Mémoires de France. [10/12]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Eurolique masculine (1re phase, 3e journée retour). Groupe D : Cibona Zagreb - Pau-Orthez. **Eurosport**
0.30 Tennis. Masters féminin (4e jour). **Eurosport**

DANSE

18.30 Sergeant Early's Dream. Ballet. Chorégraphie de Christopher Bruce. Par la Rambert Dance Company. **Mezzo**

MUSIQUE

20.45 Esa-Pekka Salonen en répétition. *La Mer*, de Debussy. Par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, **Mezzo**
22.40 Wagner gala. Avec Cheryl Studer, soprano ; Waltraud Meier, mezzo-soprano ; Siegfried Jerusalem, ténor ; Bryn Terfel, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.30 Bonne chance Monsieur Pic. Maurice Failevic. **Festival**
22.45 Carnosaur II. Louis Morneau ♻. **M 6**
22.50 Randonnée infernale. John MacPherson ○. **TF 1**

SÉRIES

20.55 Les Cordier, juge et flic. Le Deuxième Fils. **TF 1**
20.55 X-Files. Spores. Biogenèse. **M 6**
22.25 Le Caméléon. Pilote de chasse (v.o.). Les jeux sont faits (v.o.). **Série Club**
23.45 Homicide. Fibre maternelle. **TSR**
0.15 Highlander. Prise au piège. **M 6**
0.50 That 70's Show. Le petit copain d'Eric (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

18.30 Possession ■■
Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**
19.30 Les Fugitifs ■■
Francis Veber (France, 1986, 90 min) ♻. **Cinétoile**
20.30 Soupçons ■■
Alfred Hitchcock (EU, 1941, N., v.o., 105 min) ♻. **Ciné Classics**
20.30 Donnie Brasco ■■
Mike Newell (Etats-Unis, 1996, 125 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
20.45 Mission impossible ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1996, 110 min) ♻. **Cinéfaz**
21.00 To Be or Not To Be ■■
Ernst Lubitsch (EU, 1942, N., v.o., 100 min) ♻. **Paris Première**
21.00 Le Salon de musique ■■■
Satyajit Ray (Inde, 1958, N., 105 min) ♻. **Muzzik**
22.00 Les Conquérants d'un nouveau monde ■■
Cecil B. DeMille (EU, 1947, v.o., 145 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**

22.30 La Cité des douleurs ■■■
Hou Hsiao-hsien. Avec Toni Leung, Hsin Shu-fen (Taiwan, 1989, v.o., 150 min) ♻. **Arte**
22.30 Rafles sur la ville ■■
Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min) ♻. **13ème Rue**
22.35 Voir l'éléphant ■■
Jean Marbœuf (France, 1990, 80 min) ♻. **Cinéstar 1**
22.35 Les Incorruptibles ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 120 min) ○. **Cinéfaz**
1.10 For Ever Mozart ■■■
Jean-Luc Godard (Fr. - All. - Sui., 1996, 80 min) ○. **France 2**
1.50 Va où ton cœur te porte ■■
Cristina Comencini (It. - All., 1996, 100 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil, L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Boom, Météo.
20.50 5 millions pour l'an 2000.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Le Deuxième Fils.
22.50 Made in America. Randonnée infernale. Téléfilm. John McPherson ○.
0.30 Culture !

FRANCE 2

17.15 Des chiffres et des lettres.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Cap des Pins.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Meurtrières par amour. Vive les patrons. Le goût du terroir.
23.00 Expression directe.
23.10 Comme au cinéma.
0.45 Journal, Météo.
1.10 For Ever Mozart ■■■ Film. Jean-Luc Godard ○.

FRANCE 3

17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.55 Strip-tease Film. Andrew Bergman ○.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Prise directe. A Lézignan - Corbières.
0.40 Saga-Cités. Guardia Urbana.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Hasards ou coïncidences Film. Claude Lelouch. ♻.
22.35 A armes égales Film. Ridley Scott (v.o.) ○.
0.40 L'Irrésolu Film. Jean-Pierre Ronssin ♻.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Le Sud tunisien.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Tegla Loroupe.
20.40 Thema. Taïwan.
20.45 De Formose à Taiwan. Une île dans la tourmente.
22.30 La Cité des douleurs ■■■ Film. Hou Hsiao-hsien (v.o.).
1.00 Culture à Taïwan. Du dragon à l'ordinateur.
1.55 L'Histoire de l'oie. Téléfilm. Tim Southam.

M 6

17.35 Les Bédés de M 6 Kid.
18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Passé simple. 1919, la mafia.
20.55 X-Files. Spores ; Biogenèse.
22.45 Carnosaur II. Téléfilm. Louis Morneau ♻.
0.15 Highlander.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 En vivant, en écrivant. Autour de Hannah Arendt.
20.30 Décibels.
21.20 Expresso, Poésie sur parole. Fernando Pessoa.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un siècle de musique anglaise, Radio France invite. Par l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. Yann-Pascal Tortelier, Augustin Dumay, violon. Œuvres de Bridge, Britten, Grimes, Lutoslawski.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Symphonie*, de Kraus, par l'Orchestre de chambre suédois, dir. P. Sundkvist.
20.40 George Sand et Chopin.
22.34 Les Soirées... (suite). Les femmes compositeurs.

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 2

20.55 Envoyé spécial : Autopsie d'un conflit
Des salariés qui se mobilisent pour conserver leur patron : l'événement n'est pas banal, il a eu lieu en Vendée, à l'entreprise de meubles Gautier. En pleine mondialisation ascendante et alors que la précarité fait des ravages, « Envoyé spécial » et ses journalistes Patrice Romedenne et Christophe Dechasset rendent compte de cette grève et de sa fin heureuse.

ARTE

22.30 La Cité des douleurs ■■■
Un film à la fois historique et intimiste du géant du cinéma taïwanais Hou Hsiao-hsien, qui débute en 1945, au moment où la défaite du Japon permet à la Chine continentale de retrouver sa suprématie sur l'île de Taïwan. Les intrigues du film, familiales et individuelles, se superposent à la tragédie historique de l'île. Le film a été couronné par le Lion d'or au Festival de Venise de 1989. En v.o.

ODYSSÉE

23.00 L'Espagne sauvage
Après Edward Windsor, fils de la reine d'Angleterre, le prince héritier d'Espagne se met à la télévision. Felipe le cathodique parcourt ainsi son pays, en dix étapes, se félicite du retour des cigognes, fait des digressions sur la protection de l'environnement. Curiosité, cette série qui se laisse regarder est surtout un hommage aux prouesses méconnues des documentaires animaliers.

VENDREDI 19 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Le Roller, mode ou phénomène de société ? **Forum Planète**
21.10 Imbert - Julliard. **LCI**
22.00 La Corruption. **Forum Planète**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école : Les enfants victimes d'abus sexuels. Avec Emmanuelle Piet. **La Cinquième**
15.20 Le Club. Michel Blanc. **Ciné Classics**
17.00 Les Lumières du music-hall. Vincent Scotto. Michel Delpech. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Rhona Artner ; Ouassini Embarek ; Horace Andy ; Ophélie Winter. **Canal +**
19.00 Tracks. Dream. Backstage. Vibrations. Future. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.05 Le Vrai Journal. Les vrais dossiers du Vrai Journal Spécial RPR. Invités : Alain Juppé ; Philippe Séguin ; Nicolas Sarkozy. **Canal +**
20.05 C'est la vie. Les enfants du divorce. **TSR**
20.50 Thalassa. Au pays du grand estran. **France 3**
21.05 T'as pas une idée ? Invité : Michel Blanc. **Canal Jimmy**
22.00 Faut pas rêver. Escapade au pays de la bête du Gévaudan. Togo : Les petits métiers. France : Les spéléos du ciel. Ecosse : L'île du tweed. **France 3**
22.40 Bouillon de culture. A chacun son siècle. Invités : Eric Hobsbawm ; Lucette Allègre ; Georges-Arthur Goldschmidt ; Jean-Claude Casanova. **France 2**
23.00 Culture et télévision, la confusion des sentiments. Invités : Laure Adler ; Marcel Bluwal ; Marc Lecarpentier ; Louise Merteau ; Juliette Raabe. **Forum Planète**
23.10 Sans aucun doute. Ils ou elles ont un métier à risque. Invités : Marie Fugain ; les frères Bourgnon. **TF 1**
23.40 Carré noir. Vers la mer. **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Anthony Hopkins. **Paris Première**
18.15 Télé notre histoire. [9/12]. Alain Decaux. **Histoire**
18.30 Le Monde des animaux. [10/13] Le Lynx. **La Cinquième**
19.15 Mémoires de France. [10/12]. Mémoires de Normandie 1910-1947. **Histoire**
20.15 Hundertwasser. Le peintre de la spirale. **Arte**
20.40 Le Tour de France des métiers. La fabricante de marionnettes - le sculpteur sur schiste. **Odyssée**
20.45 Lieux mythiques. [9 et 10/10]. La cité des oracles. Le peuple des pierres sculptées. **Histoire**
21.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [3/6]. La guerre commence : 1991. **Histoire**
22.10 JFK, dossier Garrison. **Canal Jimmy**
22.15 Boulevard du skate. **Planète**
22.15 Barbara par Barbara. **RTBF 1**
22.25 Grand format. La Bête lumineuse. **Arte**
22.25 La Planète des singes. Les coulisses. **13ème RUE**
22.45 Le Temps des cathédrales. [1 et 2/9]. L'Europe de l'an mil. La quête de Dieu. **Histoire**
22.55 Australie sauvage. Les marsupiaux carnivores. **Odyssée**
23.00 Les Grandes Expositions. Les symbolistes en Europe. **Planète**
23.30 Privatisation d'une brasserie est-allemande. **Planète**
23.30 Survivre. [1/8]. L'oryx. **Odyssée**
0.35 Xingu le corps et les esprits. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

18.00 et 21.15 Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames **Eurosport**
19.15 Volley-ball. Championnat de Pro A masculine. Tourcoing - Paris. **Eurosport**
0.00 Tennis. Masters féminin (5e jour). **Eurosport**

DANSE

19.30 Carolyn Carlson, Dance, a Personality, a City. Ballet. Avec Carolyn Carlson. *Le cittá d'acqua*, de Yared et Kuhn. Scénario de Paola Calvetti. **Muzzik**
20.45 Beach Birds for Camera. Ballet. Chorégraphie de Merce Cunningham. Musique de Cage. Par la Merce Cunningham Dance Company. Costumes de Marsha Skinner. **Mezzo**

MUSIQUE

18.00 Herbie Hancock Trio. Buster Williams, basse ; Al Foster, percussions. *Dolphin DanceAir Dancing* et *Just One of those Things*. **Muzzik**
21.00 Johnny Griffin Quartet. Lors du Festival Jazz à Vienne. Avec Hervé Sellin, piano ; Riccardo Del Fra, contrebasse ; Jean-Pierre Arnaud, batterie. **Muzzik**
21.55 Le Sacre du printemps. Œuvre de Stravinsky. Par L'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. Seiji Ozawa. **Mezzo**
22.45 Symphonie n° 1, de Sibelius. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein. **Mezzo**
23.00 La Bohème. Mise en scène de Lorenzo Mariani. Par l'Orchestre et les Chœurs du théâtre lyrique de Cagliari, dir. Steven Mercurio. **Paris Première**
23.50 Tina Turner : Nice and Rough. A l'Hammersmith Odeon de Londres, en mars 1982. **Canal Jimmy**

THÉÂTRE

22.10 L'Aide-mémoire. Pièce de Jean-Claude Carrière. Mise en scène. Bernard Murat. **Festival**

TÉLÉFILMS

19.00 Les Aventuriers de l'Atlantis. Strathford Hamilton. **Ciné Cinémas**
19.50 Proviseur d'un jour. Robert King. **Disney Channel**
20.30 Entre l'arbre et l'écorce. Bruno Gantillon. **Festival**
20.40 Le Crime de monsieur Stil. Claire Devers. **Arte**
20.55 Stress. Jérôme Boivin. ○. **M 6**
23.00 Le Fils de Paul. Didier Grousset. **Téva**

COURTS MÉTRAGES

0.25 Histoires courtes. Festival du court métrage de Brest. *La Part d'ombre*. Yvon Marciano. *Même le vent*. Laurence Attali. **France 2**

SÉRIES

19.05 Sabrina. Terrible Things. **Canal J**
19.30 Clair de lune. Mortelle confession. **Série Club**
20.15 Friends. Celui qui courait deux lièvres. **RTL 9**
20.20 Happy Days. Le feu chez Arnold. **Série Club**
20.45 Stargate SG-1. Les doubles robotiques. **Série Club**
20.50 First Wave. Mata Hari. **13 ème RUE**
20.55 Quai n° 1. Le Cahier de Jeanne. **France 2**
21.35 La Planète des singes. Retour vers demain. **13 ème RUE**
22.35 X-Files. [1 et 2/2]. L'épave. **M 6**
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. Les espions font le service. **M 6**
0.55 Millennium. Les coqs. **France 2**
1.45 High Incident. Changez de partenaire (v.o.). **13 ème RUE**

FILMS

13.35 L'Inconnu du Nord-Express ■■
Alfred Hitchcock (EU, 1951, N., v.o., 105 min) ♻. **Ciné Classics**
13.40 Olivia ■
Jacqueline Audry (France, 1950, N., 105 min) ♻. **Festival**
13.45 L'Examen de minuit ■
Danièle Dubroux (France, 1998, 105 min) ♻. **Canal +**
13.55 Le facteur sonne toujours deux fois ■■
Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., 110 min) ♻. **Cinétoile**
14.00 Donnie Brasco ■■
Mike Newell (EU, 1996, v.o., 125 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**
14.15 Voir l'éléphant ■■
Jean Marbœuf (France, 1990, 80 min) ♻. **Cinéstar 1**
14.25 Va où ton cœur te porte ■■
Cristina Comencini (It. - All., 1996, 100 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
14.35 Mission impossible ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1996, 105 min) ♻. **Cinéfaz**
17.50 Le Faucon maltais ■■
John Huston (EU, 1941, N., v.o., 100 min) ♻. **Cinétoile**
20.30 Les Vitelloni ■■
Federico Fellini (Fr. - It., 1953, N., v.o., 105 min) ♻. **Ciné Classics**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Vampires ■■
John Carpenter. Avec James Woods, Daniel Baldwin (Etats-Unis, 1998, 105 min) ♻. **Canal +**
22.15 Le Massacre de Fort Apache ■■
John Ford (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 125 min) ♻. **Ciné Classics**

23.30 L'Argent de poche ■■
François Truffaut. Avec Jean-François Stévenin, Chantal Mercier (France, 1975, 109 min) ♻. **France 3**
0.25 Blow Out ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1981, 105 min) ○. **Cinéfaz**
1.30 Possession ■■
Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
2.50 Les Virtuoses ■■
Mark Herman (GB, 1997, v.o., 100 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Arabesque.
15.40 Sydney Police.
16.40 Sunset Beach.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.45 5 millions pour l'an 2000.
20.50 Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé. Spéciale pub.
23.10 Sans aucun doute.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

13.55 Derrick.
15.00 Le Renard.
16.10 La Chance aux chansons.
17.15 Des chiffres et des lettres.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Cap des Pins.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Quai n° 1. Le Cahier de Jeanne.
22.25 Un livre, des livres.
22.30 Bouche à oreille.
22.40 Bouillon de culture. A chacun son siècle.
0.00 Journal, Météo.
0.25 Histoires courtes. Spécial Festival de Brest.
0.55 Millennium.

FRANCE 3

13.50 Corky.
14.45 La Fugueuse. Téléfilm. Stephen Gyllenhaal.
16.20 Les Zinzins de l'espace.
16.35 Les Minikeums.
17.39 et 1.19 **Bogue ou pas bogue ?**
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Thalassa. Au pays du grand estran.
22.00 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.25 Ciné week-end Présenté par Bernard Rapp. L'Argent de poche ■■ Film. François Truffaut ♻.

CANAL +

13.45 L'Examen de minuit ■ Film. Danièle Dubroux. ♻.
15.30 Le Journal du cinéma.
15.35 Sept ans au Tibet Film. Jean-Jacques Annaud. ♻.
► En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.05 Le Vrai Journal. Spécial RPR.
21.00 Vampires ■■ Film. John Carpenter. ♻.
22.45 Jour de foot.
23.05 Titanic Film. James Cameron. ♻.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Voyage. [9/16].
14.35 La Cinquième rencontre...
16.00 Vive la retraite ! [5/6].
16.30 Alf.
17.00 Le Magazine ciné.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux. Le Lynx.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Hundertwasser. Le peintre de la spirale.
20.40 Le Crime de monsieur Stil. Téléfilm. Claire Devers.
22.25 Grand format. La Bête lumineuse.
0.30 Poznan 56 Film. Filip Bajon (v.o.).

M 6

13.35 Désigné coupable. Téléfilm. Mark Sobel. ○.
15.15 La Belle et la Bête.
16.10 et 1.20 **M comme musique.**
17.35 Les Bédés de M 6 Kid.
18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort...
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Politiquement rock.
20.55 Stress. Téléfilm. Jérôme Boivin. ○.
22.35 X-Files l'intégrale. L'épave.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. Sahara, un et multiple.
20.30 Black & Blue. Le prophète et le faucon.
21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes. Circuits alternatifs.
22.30 Surpris par la Nuit. Grande forme : Jouer, risquer, vibrer [5/5].

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Rhapsodie sur un thème de Paganini*, de Rachmaninov. Par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Riccardo Muti, Andreï Gavrilov, piano. **20.40** Michael Tilson-Thomas.
22.40 Alcide. Opéra de Bortniansky. Par le Chœur de chambre Goria de Lvov et l'Orchestre symphonique de chambre Leopolis de Lvov, dir. Jean-Pierre Loré, Nataly Datsko, Marina Zagorulko...

Le Monde TÉLÉVISION

RADIO CLASSIQUE

22.40 Alcide
Un opéra de Dimitri Bortniansky, compositeur de la fin du XVIIIe siècle, surtout connu pour ses œuvres en matière de musique religieuse. Il composa l'un de ses opéras, à Venise, en suivant Galuppi, qui fut le maître de chapelle de l'impératrice Catherine II. On y retrouve une certaine parenté avec Haydn et Mozart, mais *Alcide* est surtout le triomphe de la vertu sur le plaisir.

ARTE

22.25 La Bête lumineuse
A Maniwaki, au nord de Montréal, le temps de la chasse à l'orignal (l'élan québécois) est aussi celui où les draveurs et les bûcherons se retrouvent entre eux pour bâfrer, picoler et se raconter des histoires impossibles. L'orignal fait figure de *« bête lumineuse »*, fantasmatique et réelle à la fois. L'occasion de redécouvrir Pierre Perrault, inventeur du « Cinéma du vécu », disparu cet été.

FRANCE 3

23.25 L'Argent de poche ■■
François Truffaut voulait appeler ce film *La Peau dure,* en écho à *La Peau douce,* qu'il avait tourné en 1964. Il décrit avec finesse et le réalisme tendre qui lui est propre l'apprentissage de la vie par une bande d'enfants en âge scolaire, au milieu des années 70. On retrouve le Truffaut empreint de sensibilité, attentif dans sa peinture de l'enfance et de ses tourments.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
♻ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
♻ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ1911--0038-0 WAS LMQ1911-38 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 11:06 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0578 Lcp:700 CMYK

Le Monde

VENDREDI 19 NOVEMBRE 1999

Avions (suite)

par Pierre Georges

LES GENDARMES racontent évidemment des histoires de gendarmes. Les juges des histoires de juges. Les policiers des histoires de RG. Et les journalistes ? Eh bien les journalistes, ces temps-ci, rapportent d'abominables histoires d'avions, de voyages périlleux, d'atterrissages approximatifs, de décollages poussifs, d'orages effrayants, de turbulences apocalyptiques, d'équipages imbibés, de furieux du manche à balai, de compagnies trompe-la-mort, de réacteurs en feu, de trains d'atterrisage non sortis ou non rentrés, de vidange de kérosène au-dessus des océans, de mécanicien soulevant des trappes pour régler, à la clef à molette, une urgence plombière, de comités d'accueil alignés le long des pistes, pompiers, ambulances comme vautours secouristes sur les fils.

Les journalistes forment, avec juste ce qu'il faut d'exagération pour que l'affaire devienne plaisante et que le vin nouveau paraisse aimable, la plus exquise compagnie des miraculés de l'air. On ignorait, en écrivant une chronique sur l'accident d'EgyptAir, qu'on allait, en quelque sorte, ouvrir le bureau des témoignages, des grandes peurs et donc des grands rires rétrospectifs.

Passagers sensibles, passez votre lecture ! Tout ce qui suit est drôle. Mais à condition de l'avoir vécu et d'y avoir assez survécu pour pouvoir le raconter en riant. Ce confrère, par exemple, admirable de concision pour raconter ce décollage agité à bord d'un avion de ligne italien. *« Et, tout à coup, on a vu un stewart affolé, courant dans le couloir en criant :* "La porta, la porta !" » Ou alors cet autre collègue, une affaire classique de train d'atterrissage non sorti, ou mal sorti, ou mal verrouillé, ou tout ce que l'on voudra, une vraie heure d'angoisse dans le ciel de Boston. Et le commandant de bord, exquis pédagogue qui explique tout ce qu'il faut faire, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il va faire, les positions à prendre en cas d'atterrissage sur le ventre. Car expliquera-t-il, au micro, de cette voix sépulcrale, mâle, calme et pleine de sagesse du commandant de bord : *« Le problème en matière d'aviation, c'est qu'il faut toujours finir par atterrir. »*

Des histoires comme celles-là à la pelle. Ce décollage en Corse et l'avion de ligne presque vide et qui, pourtant, ne monte pas, rase les montagnes. Et le confrère s'autorisant à aller aux nouvelles dans le cockpit pour y découvrir deux pilotes hilares : *« Ah ! cela fait bien longtemps qu'on ne s'était pas offert un roudoudou pareil ! »* Ces multiples vols sans espoir, en Afrique, en Asie, en Russie à bord d'engins invraisemblables ne volant plus que par habitude, pilotés par des équipages improbables dans des tempêtes impossibles. Ou alors ce petit coucou au-dessus de la Guyane, le pilote rond comme une queue de pelle et gémissant : *« Je suis malade, je vais vomir, on passera jamais »*. Et un confrère photographe le guidant dans le cyclone : *« Passe à gauche, passe à droite ! »*

Ou enfin ce vol fameux, au décollage d'Orly, d'un Airbus 320 en partance pour Tarbes-Lourdes et, journalistiquement, pour un congrès sur les miracles. Le commandant de bord venait tout juste de finir un stage d'entraînement. Par deux fois il coupera les réacteurs, se croyant toujours sur simulateur de vol. Et par deux fois le copilote sauvera la vie des cent cinquante passagers. Dont le plus miraculé d'entre nous.

Le nouveau président du TPI pour l'ex-Yougoslavie souhaite « renforcer les pouvoirs des juges »

Dans un entretien au « Monde », Claude Jorda plaide pour une réforme du tribunal pénal

LA HAYE
de notre correspondant

Arrivé comme juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) en janvier 1994, Claude Jorda, ancien procureur général à Bordeaux et à Paris, a été nommé mercredi 17 novembre président du TPIY. Cet ancien collaborateur de Robert Badinter à la chancellerie plaide, dans son premier entretien à ce poste, pour une réforme du tribunal, passant notamment par des procès moins longs, afin de lutter contre les risques d'engorgement.

« Si une institution fonctionne, c'est bien le TPIY, dit-il. *C'est une véritable ruche, avec une dizaine de procès en cours, sans compter ceux en préparation. Je dirais que nous risquons d'être victimes de notre succès, et que nous avons des défis à relever. En six ans, nous avons accumulé beaucoup d'expérience, nous avons trente-deux détenus déférés au Tribunal. Il faut gérer le quantitatif en s'assurant que nos objectifs sont atteints : donner à l'accusé un procès équitable, rendre justice aux victimes et témoigner pour l'Histoire. Le TPIY est dans un état de surchauffe qui nous oblige à réfléchir sur la durée des procès, la durée de la détention préventive et la coopération des Etats. »*

Ainsi les audiences du procès du militaire serbe Dusko Tadic ont occupé 87 jours répartis sur trois ans, celles du général croate Blaskic 223 jours sur deux ans. Il faudrait donc accélérer les procédures, sujet sur lequel le TPIY se heurte à des difficultés qui lui sont propres. *« Tout système criminel sophistiqué comporte en lui la gestion, au bénéfice des droits légitimes de l'accusé, d'une certaine lenteur. Dans notre cas,* note Claude Jorda, *il y a des causes extérieures qui amplifient ce problème. Nous avons compétence sur un territoire en guerre ou troublé, avec des enquêtes diligentées de La Haye, sur des crimes anciens et, en tout cas, jamais pris en flagrant délit, dans un contexte juridique créé de toutes pièces par des juges venus de systèmes différents. S'y ajoute la question de la coopération des Etats, surtout ceux de l'ex-Yougoslavie. Le TPIY n'a pas de pouvoir coercitif direct. Nous sommes dépendants du bon vouloir de ces Etats. »*

ADAPTER LA PROCÉDURE

Faut-il pour autant révolutionner le règlement de preuves et de procédure du TPIY ? *« Absolument pas,* répond le président du Tribunal. *Nous allons renforcer les pouvoirs du juge de la mise en état dans la phase préalable au procès. Ce magistrat,* explique-t-il, *doit diriger les échanges, constituer une armature du dossier pour faire en sorte que les audiences ne portent que sur le fond de l'affaire, et rien que sur cela, sans dispersion dans une série d'arguties inutiles, donc avec moins de perte de temps. La procédure doit être adaptée à la nature des crimes, et mise au service des valeurs universelles défendue par ce Tribunal. »*

Son prédécesseur, le juge Gabrielle Mc Donald, avait fait deux propositions : nommer des juges ad hoc et accorder la liberté provisoire à certains détenus. Claude Jorda se déclare *« favorable aux juges ad hoc si les avancées dont nous avons parlé s'avèrent insuffisantes. Le TPIY a connu une formidable explosion de ses moyens. Mais ils ont principalement bénéficié au bureau du procureur et à l'administration. Il y a un déséquilibre à rectifier. Voilà pourquoi nous voulons renforcer le service d'appui juridique aux juges. »*

Et la liberté provisoire ? *« Nous pourrions l'envisager, sous des conditions très strictes. Mais nous ne pouvons pas demander à cor et à cri l'arrestation d'accusés pour les remettre ensuite en liberté. »* Certains accusés se sont eux-mêmes rendus. Voilà pourquoi Claude Jorda *« demande à y réfléchir, de même que nous nous penchons sur une possible délocalisation de certains procès, malgré les obstacles importants »*.

La plupart des détenus sont déclarés indigents et ne payent pas leurs avocats, qui sont à la charge de l'ONU, pour un coût très élevé. Dans ce cas, les avocats n'ont-ils pas intérêt à faire traîner les procès ? *« Il est indéniable que lorsqu'on resserre les exigences à l'égard du procureur, ce qui est le cas, il faut en faire autant à l'égard de la défense, notamment en matière de déontologie »,* assure Claude Jorda. Selon lui, il existe un consensus entre les juges et le procureur sur la politique pénale, ce qui permet de *« générer, dans l'indépendance de chacun, une image homogène des grands objectifs de ce tribunal : viser les véritables responsables de la purification ethnique »*.

Reste la question des sanctions. Gabrielle Mc Donald avait regretté que le Conseil de sécurité tarde à agir contre la Croatie et la Serbie, qui refusent de coopérer avec le TPIY. Que peut faire son successeur ? *« Je ne sais pas si je peux faire beaucoup plus. Peut-être peut-on faire différemment. Une chose est certaine : je serai un président actif, utilisant tous ses pouvoirs, et rien que ses pouvoirs. J'insisterai aussi souvent qu'il le faut auprès des Etats membres du Conseil de sécurité pour que les mesures appropriées, voire des sanctions, soient prises contre les Etats défaillants. »*

Alain Franco

Les rentrées fiscales dépasseraient les prévisions de 30 milliards de francs

Le Sénat redoute un dérapage des prélèvements obligatoires

***« AU 31 DÉCEMBRE,** il y aura dans les caisses de l'Etat 30 à 40 milliards de francs non identifiés »*. Pour Philippe Marini (RPR, Oise), rapporteur général de la commission des finances du Sénat, cela ne fait aucun doute : le gouvernement, qui évalue à 6 milliards de francs (0,91 milliards d'euros) le surplus de recettes fiscales nettes de 1999 par rapport à ce que prévoyait la loi de finances initiale pour cette année, sous-estime largement ces rentrées. A l'occasion du débat budgétaire qui doit se tenir au Sénat à partir du 25 novembre, M. Marini relance le sujet de la *« cagnotte »* qui a largement animé les débats cet été.

Le sénateur se livre à un calcul assez simple pour arriver à cette conclusion. Il constate que, entre 1995 et 1998, les recettes fiscales brutes à la fin du mois de juillet ont représenté entre 57,2 % et 57,73 % de leur montant total sur l'ensemble de l'année. Il extrapole ces chiffres et calcule, à partir des données disponibles à la fin du mois de juillet 1999, une fourchette des recettes fiscales brutes que touchera l'Etat cette année. Il fait ensuite l'hypothèse que les remboursements et dégrèvements d'impôts seront, en pourcentage, au niveau de 1998, un niveau relativement élevé, afin d'estimer les recettes fiscales nettes.

Depuis cet été, les caisses de l'Etat ont continué à se remplir à un rythme largement supérieur à ce qui était prévu. A la fin du mois de septembre, les recettes fiscales nettes affichaient une progression de 9,3 % par rapport à la période correspondante de 1998. *« Ce qui, par extrapolation, permet de penser que le surplus de recettes sera plus proche de la valeur maximale envisagée à partir des données à fin juillet (34 milliards de francs) »*, poursuit le rapporteur général, qui indique par ailleurs que son analyse a été corroborée par les experts de l'OFCE (Observatoire français de la conjoncture économique) et *« implicitement confirmée »* par Christian Sautter, lors de son audition le 9 novembre par la commission des finances.

« DISSIMULATION »

Mais le gouvernement ne veut évidemment pas entendre parler de cette estimation. Si les chiffres avancés par M. Marini s'avéraient exacts, le poids des prélèvements obligatoires (impôts, impôts locaux, cotisations sociales) serait encore plus élevé que prévu. Après avoir promis de le faire baisser, puis, à défaut, de le stabiliser, Bercy a déjà dû admettre, début septembre, qu'il allait encore augmenter en 1999. Dans le projet de loi de finances pour 2000, le ministère des finances prévoit que les prélèvements obligatoires représenteront 45,3 % du produit intérieur brut à la fin de l'année, contre 44,9 % un an avant. Le gouvernement peut donc difficilement revoir une nouvelle fois à la hausse le niveau de la pression fiscale, même si la progression était largement imputable à la bonne conjoncture.

« C'est le théorème de DSK : les impôts baissent, les prélèvements obligatoires augmentent », ironise M. Marini, faisant allusion à la *« plus forte baisse d'impôt depuis dix ans »*, de 39 milliards de francs en 2000, annoncée par le ministre fin août. *« En l'état actuel des rentrées fiscales, les prélèvements obligatoires pourraient être plus proches des 45,6 points de PIB fin 1999 que des 45,3 points de PIB annoncés »*, poursuit-il.

Dans ce contexte, le rapporteur général craint que le gouvernement ne masque les bonnes rentrées fiscales en accélérant les remboursements et dégrèvements d'impôts en fin d'année. Comme il l'a fait fin 1998 pour *« minorer les recettes fiscales nettes et donc le poids des prélèvements obligatoires de l'Etat en 1998 »*, estime M. Marini qui remarque d'ailleurs qu'aucune situation budgétaire mensuelle n'a été publiée fin janvier 1999. Une *« dissimulation »* qui, pour le rapporteur général, *« confirme l'hypothèse de reports volontaires importants de recettes fiscales de 1998 sur 1999 »*.

Le ministère des finances ne manquera pas de mettre l'accent sur les dépenses imprévues du budget 1999. Car il va bien falloir financer la majoration de l'allocation de rentrée scolaire pour environ 6 milliards de francs. Surtout, l'Etat va devoir régler les créanciers d'un emprunt obligataire de 10 milliards de francs contracté en 1994 par l'Unedic.

Dans ces conditions, le déficit budgétaire que fera apparaître le collectif budgétaire – Christian Sautter le présentera le 24 novembre – devrait être peu éloigné du niveau prévu par la loi de finances initiale pour 1999, soit 236,6 milliards de francs. *« L'objectif de déficit budgétaire affiché pour 2000 (– 215,4 milliards de francs) aurait très vraisemblablement pu être atteint cette année »*, regrette M. Marini.

Virginie Malingre

Le beaujolais nouveau est « sérieux »

LE TROISIÈME JEUDI de novembre est celui du beaujolais nouveau. Apprécié par certains pour ses fameux arômes de banane, qui trahissent, hélas ! l'emploi de levures exogènes, le beaujolais primeur est avant tout une formidable réussite commerciale. Ce cépage noir à jus blanc, le gamay, dont les échevins de Mâcon soutenaient que *« l'usage est grandement corrosif »*, a réussi à s'imposer. En quatre décennies, la production est passée de 1,2 million de bouteilles à plus de 60 millions !

Le primeur 1999 paraît *« sérieux, moins exubérant que les années précédentes »*, note Gérard Margeon, le sommelier du restaurant Alain Ducasse, à Paris. Mais il y a beaujolais et beaujolais ! Le primeur du Domaine du Vissoux, à Saint-Vérand (Rhône), issu de vieilles vignes, vinifié en foudres, non chaptalisé et non filtré, présente cette année une couleur grenat soutenue, des notes de fruits mûrs – framboise, groseille – sans les habituels arômes de cassis, et se prolonge en bouche par une structure équilibrée et délicate due à la moyenne élevée des degrés naturels, entre 10,8 et 13,3, conséquence des bonnes conditions climatiques.

Qualité et quantité font de cette dernière année du siècle un bon millésime pour le primeur chez les vignerons expérimentés, comme le Domaines des Terres dorées (Jean-Paul Brun) ou le Domaine de Chenepierre (Gérard Lapierre). Le succès du beaujolais primeur fait des émules. On ne compte plus les vins primeurs de Touraine, de l'Ardèche ou du Languedoc. Si quelques cépages se prêtent à la vinification en primeur, la plupart des autres exigent une vinification plus sereine. On se gardera donc de toute surenchère.

Jean-Claude Ribaut

Tirage du *Monde* daté jeudi 18 novembre : 486 367 exemplaires

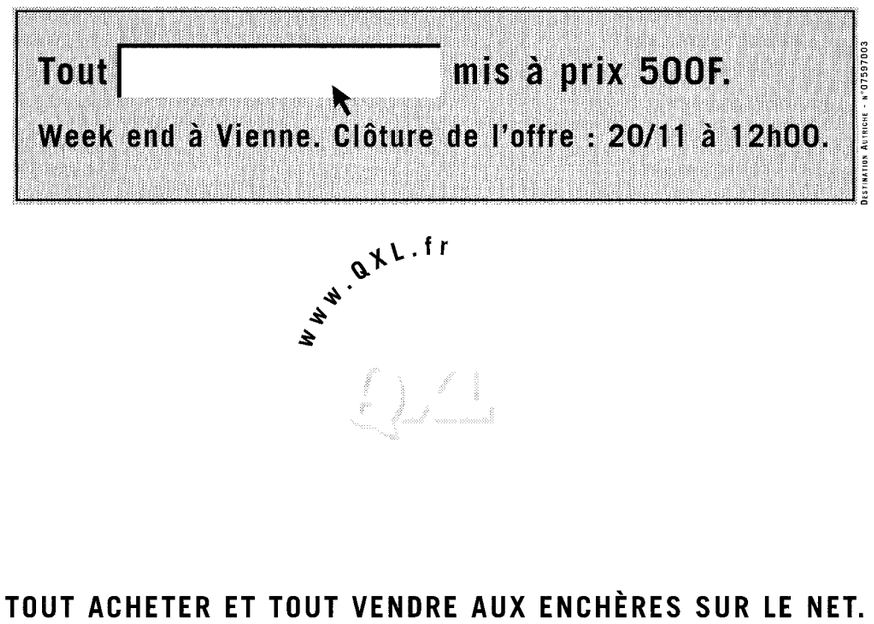

Le RPF appelle à « refonder » la Ve République

LE RASSEMBLEMENT pour la France, animé par Charles Pasqua et Philippe de Villiers, a rendu publique, jeudi 18 novembre, sa charte fondatrice, qui devra être ratifiée lors du congrès constitutif du mouvement, dimanche 21 novembre. Le RPF s'y présente comme *« une formation politique à vocation majoritaire »*. Fort du succès de la liste Pasqua-Villiers aux élections européennes, il se propose d'être *« la force d'alternance au système engendré par la pensée unique »*.

Le texte, d'une vingtaine de pages, est consultable sur Internet (www.rpf-ie.org), bien que celui-ci soit qualifié de *« véritable divinité tutélaire de la pensée unique »*. Il se compose d'une analyse des phénomènes liés à la mondialisation et de la présentation de *« trois ambitions pour la France »*. La mondialisation et l'intégration européenne visent, selon le RPF, à *« instiller l'idée d'une fatalité »* et à *« transformer les responsables politiques en marionnettes interchangeables »*. Pour combattre cette évolution, le nouveau mouvement avance trois principes : la défense *« sans compromis »* de l'indépendance nationale, le *« maintien d'institutions solides »* et de tout ce qui concourt à préserver la solidarité nationale.

« TOLÉRANCE ZÉRO »

Au chapitre des ambitions, le RPF souhaite *« une refondation de la Ve République »*, actuellement *« déstabilisée »* par la multiplication des révisions de la Constitution et par *« une cohabitation qui atrophie le débat démocratique »*. Le RPF se prononce notamment pour le maintien du septennat et un recours plus large au référendum. Il veut *« sortir l'Europe de l'impasse fédéraliste »* et refuse *« l'appartenance de la France à des structures militaires intégrées »*. Deuxième ambition, il faut *« retrouver une croissance tournée vers l'emploi et rétablir la cohésion sociale »*. La charte dénonce, à ce propos, *« le social-libéralisme, doctrine commune à la fausse gauche et à la fausse droite qui se succèdent au pouvoir »*. Elle réaffirme la nécessité d'une référendum avant la généralisation de l'euro en 2002.

« Défaire la protection sociale, ce serait défaire la nation », précise encore le texte. Il semble donc que le clivage entre les plus libéraux des villiéristes et les plus sociaux des pasquaïens ait été tranché au profit des seconds : *« Notre système de retraites par répartition est un système socialement juste. »* La troisième ambition porte sur *« le renouveau de l'idée et des valeurs nationales »*. A ce titre, le RPF fait de la croissance démographique *« un impératif »*. Il préconise la *« tolérance zéro »* vis-à-vis de la délinquance et *« l'éloignement des délinquants multirécidivistes mineurs, qui seront rééduqués dans des structures fermées »*. Favorable à la politique des quotas en matière d'immigration, le RPF souhaite établir une *« cérémonie civique »* pour les étrangers qui acquièrent la nationalité française.

Jean-Louis Saux

LeMonde Job: WIV4699--0001-0 WAS LIV4699-1 Op.: XX Rev.: 18-11-99 T.: 08:40 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 37Fap:100 N°:0161 Lcp:700 CMYK

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 19 NOVEMBRE 1999

ENKI BILAL, DAN FRANCK ET JEAN VAUTRIN
Le Feuilleton de Pierre Lepape page II

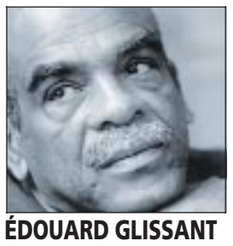
ÉDOUARD GLISSANT
page III

VOIX RUSSES
L'intimisme de Michel Ossorguine et l'utopie d'Andreï Platonov
page V

VIVE LES GRENOUILLES
La chronique de Roger-Pol Droit
page VI

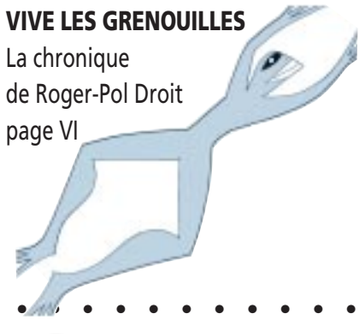

VERSAILLES
page VII

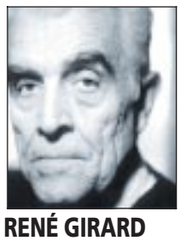
RENÉ GIRARD
page IX

Attention, fiction !

GIANPAOLO PAGNI

« Pourquoi la fiction ? », demande Jean-Marie Schaeffer. Mieux vaut l'éloge que la théorie, semble lui répondre Marc Petit, tandis que Christian Salmon s'inquiète de la censure qui voudrait faire taire la « feintise ludique »

Début des années 60, un voyageur de commerce arrive par le train à Ashton, petite ville de Caroline du Sud, qu'il trouve inhabituellement animée. A l'hôtel où il descend d'ordinaire, le concierge lui apprend qu'il n'y a plus une chambre vacante, et qu'il en va de même dans toute la ville blanche. *« Essayez donc dans le quartier noir. A moins de passer la nuit à la gare. »* Dans l'hôtel miteux où il se présente, l'employé de nuit lui répond : *« Oui, nous avons des chambres, mais pas le droit de louer à un blanc, même pour une nuit. »* Le voyageur, épuisé, reprend sa valise, va dans une ruelle sombre, derrière l'hôtel, se passe la figure et les mains au cirage, et se présente à nouveau, en insistant pour qu'on le réveille à sept heures du matin, car il doit attraper le premier train. *« Comptez sur moi »*, dit le gardien noir en tendant sa clé au voyageur. Lequel se met au lit et s'endort aussitôt, malgré les bruits du voisinage. Des coups frappés à sa porte le réveillent en sursaut. *« Il est sept heures, monsieur ! »* Le voyageur regarde sa montre, constate, en jurant, qu'il est sept heures un quart, s'habille en hâte, court à la gare, attrape le train au vol et s'installe, prêt à reprendre son somme. Un contrôleur lui secoue l'épaule : *« Ce wagon est réservé aux blancs. »* Le voyageur rit, sort son mouchoir : *« Excusez-moi, c'était une blague, une blague idiote. »* Mais le mouchoir qu'il passe sur sa face reste immaculé. Le contrôleur s'impatiente, il n'est pas d'humeur à plaisanter. Le voyageur se précipite aux toilettes, regarde son reflet dans la glace, et comprend alors : le garçon d'étage qui l'a réveillé s'est trompé de chambre.

Vous êtes entré dans la troisième dimension. Entre fiction et réalité. Entre récit réaliste et récit fantastique. Une mince cloison dans l'hôtel Narration sépare les histoires vraies racontées par des historiens, et les histoires fictives inventées par des romanciers. D'habitude vous ne vous y trompez pas, vous ouvrez les bonnes portes, dans l'état d'esprit qui convient : confiant pour les historiographes, volontairement crédule pour les littérateurs. Et si on veut vous faire prendre des vessies pour des lanternes, des mythes pour des faits, vous criblez, triez, critiquez. Platon déjà suspectait la fiction, et chassait les poètes de sa République. C'est que l'âge des historiographes avait commencé. Avant eux, l'épopée et la tragédie racontaient les mythes fondateurs de la Cité, qui permettaient de trouver un sens aux conflits du présent. Avec les historiens, et leur prétention à la vérité, apparaît par contraste la « feintise » propre au récit inventé.

Comment les distinguer ? Comment décider du vrai et du faux, si le récit de l'un emprunte le visage de l'autre, se maquille et cherche à tromper ? Nous sommes dans la troisième dimension. Celle où un tribunal condamne un roman qui met en scène Jean-Marie Le Pen, personnage tenant le discours xénophobe et raciste de Jean-Marie Le Pen, homme politique, et porte ainsi atteinte à l'honneur de Jean-Marie Le Pen, citoyen respectueux des lois. Si le roman lui avait fait tenir un discours d'ouverture des frontières et d'accueil aux étrangers, l'homme politique aurait pu porter plainte pour falsification de ses idées et détournement d'électeurs (1). Nous sommes en France, l'affaire est courtelinesque. Transposez-la ailleurs, elle glace. Ainsi Danilo Kis, dans les années 70, publie un roman intitulé *Un Tombeau pour Boris Davidovitch*, et se voit attaqué pour plagiat et contrefaçon par ses confrères de l'Académie de Belgrade : il a mêlé des documents authentiques à une fiction très plausible sur les débuts de la révolution d'Octobre, et jeté le discrédit sur le grand voisin (encore) soviétique. Plus grave, comme le rappelle Christian Salmon qui raconte cette mise au ban d'un écrivain, Danilo Kis s'est rendu coupable d'*« usage illégal de la littérature »*. Un régime totalitaire ne peut s'accommoder de la fiction que si elle lui est favorable. Si elle est véridique, elle tombe sous le coup de la loi – on en trouve toujours une. Les écrivains yougoslaves étaient attachés au naturalisme, pas à la vérité, et ce qu'ils craignaient le plus et traquaient férocement était une fiction qui disait la vérité – politique, mais y en a-t-il d'autre ? Les écrivains dociles aiment le mensonge parce qu'il garantit leur propre sécurité, leur répliqua Danilo Kis dans *La Leçon d'anatomie*, où il décrivait un poète nationaliste nommé N. N. qui devient un tribun populaire ; vingt ans à l'avance, il traçait le portrait-robot de Radovan Karadjic.

Notre siècle retentit de ces livres condamnés par les religions, d'*Ulysses* de James Joyce aux *Versets sataniques* de Salman Rushdie, condamnés sans même être lus. L'ayatollah a pris la « fatwa » après avoir vu à la télévision la police pakistanaise tirer sur une foule qui demandait la mort de l'auteur pour ce simple titre dont ils ne percevaient pas l'ironie : *Versets sataniques*. Les pouvoirs, les hiérarchies ont peur du pouvoir de la littérature, qui est de dire la vérité à travers une fiction, une *« feintise ludique »*. Il y a là une idée inacceptable – notamment pour la philosophie occidentale. Un jour Staline vit à la télévision un comédien jouer un traître si remarquablement qu'il ne pouvait qu'en être un dans la réalité, et il le fit arrêter. C'est l'argument même employé par Aragon, champion futur du mentir-vrai, pour condamner, après la guerre, Paul Nizan, *post mortem*. Qui peut parler peut inventer, et qui peut inventer peut mentir. Tous les enfants le savent, et distinguent très bien le « pour de vrai » et le « pour de faux », même quand ils demandent aux adultes, devant un film où la réalité est puissamment imitée, si c'est « pour de vrai ».

Marc Petit, dans un rapide essai, au style de manifeste pour une Nouvelle Fiction, et qui se veut caracolant mais se prend les pieds dans les idées, tient qu'une théorie de la fiction est impossible.

Michel Contat

Pourquoi la fiction ? de Jean-Marie Schaeffer ne prétend pas entièrement déployer cette théorie, mais au moins dégager, avec cohérence et rigueur, les fondements anthropologiques qui font de la fiction une nécessité biologique, culturelle, cognitive, esthétique. Lara Croft, l'héroïne du jeu vidéo *Tomb Raider* annonce-t-elle une révolution dans la « mimèsis » comparable à celle qui s'est produite à la Renaissance ? Entrerions-nous avec la « cyberculture » dans l'ère de la « réalité virtuelle » ? Schaeffer montre que l'idée même d'une victoire des simulacres sur le réel est absurde : Lara Croft n'est ni plus ni moins virtuelle que Mona Lisa, mais la technologie l'a rendue mobile, en trois dimensions. Toute fiction, qu'elle soit littéraire, romanesque ou cinématographique, repose sur une *« feintise partagée »*, une transaction ludique entre l'œuvre qui se présente comme *« fiction crédible »* et le spectateur ou le lecteur qui lui accorde foi. Dans le cas du jeu vidéo, le spectateur devient acteur à l'intérieur d'un programme qu'il ne peut modifier. Cela n'exclut pas une relation esthétique à ce programme et à ses modalités référentielles, qui sont les éléments du monde réel qu'il représente. Le réel arrive – et personne ne s'y trompe – quand le pouvoir ne laisse plus de jeu, quand Staline (ou Le Pen, ou Papon) vous arrête, qu'il essaie de s'en laver les mains et que le sang ne s'efface pas. Mais pour combien de temps ? Franchement, répondez : quels furent les crimes de Ramsès VI ?

(1) Voir l'éditorial de Josyane Savigneau « Le roman en procès » *(Le Monde,* 22 octobre)

★ ***Tombeau de la fiction*, de Christian Salmon (Denoël, 202 p., 120 F [18,29 €]).**
***Eloge de la fiction*, de Marc Petit (Fayard, 142 p., 69 F [10,51 €]).**
***Pourquoi la fiction ?*, de Jean-Marie Schaeffer (Seuil, « Poétique », 346 p., 170 F [25,91 €]).**

JEAN-MARIE
LACLAVETINE

PREMIÈRE LIGNE
roman
Ph. J. Sassier ©
Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

LeMonde Job: WIV4699--0002-0 WAS LIV4699-2 Op.: XX Rev.: 17-11-99 T.: 19:29 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 37Fap:100 N°:0162 Lcp:700 CMYK

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Images et légendes

UN SIÈCLE D'AMOUR
d'Enki Bilal et Dan Franck.
Fayard, 112 p., 120 F (18,29 €).

J'AI FAIT UN BEAU VOYAGE
Photo-journal 1955-1958
de Jean Vautrin.
Le Cercle d'art, 260 p., 195 F (29,72 €).

Alors qu'Enki Bilal et Dan Franck croisent leur art pour dresser en treize portraits de femmes la couronne du siècle, Jean Vautrin retrouve Jean Herman et nous convie à un double voyage photographique et littéraire, en Inde et en lui-même

Le mariage du texte et de l'image a longtemps été la fierté de l'histoire culturelle. C'était un couple parfait, tellement uni qu'on n'invitait jamais l'un sans l'autre. Les enluminures des vieux manuscrits ne se contentaient pas d'orner, d'historier et d'illustrer les pages d'écriture, elles participaient à part entière au sens du livre et à l'émotion qu'éprouvait le lecteur.

Bien sûr, il y avait des brouilles et des scènes, comme toujours chez les amoureux. Par excès de passion et de virtuosité, il arrivait que les artistes en fissent tant que l'équilibre se rompait et que l'œuvre de l'écrivain disparaissait sous l'éclat des illustrations. Mais bon an mal an, malgré l'invention de l'imprimerie qui obligeait les époux à faire chambre à part – les lettres d'un côté, les planches gravées de l'autre –, le couple prospérait, pour la plus grande joie des lecteurs.

Il n'y a jamais eu de divorce, mais le texte et l'image forment désormais ce qu'on appelle un couple moderne. Chacun mène sa vie de son côté en toute infidélité. De la passion ancienne, ne demeurent plus guère que quelques habitudes et de vieux souvenirs : les livres pour enfants, les livres d'art et les livres d'artistes ; et les bandes dessinées. De l'art et de la littérature à la marge, des rencontres organisées, pour l'enfance ou pour le luxe ; pour les lecteurs débutants ou pour les vieux collectionneurs.

Il arrive que la rencontre ne soit pas de pure forme ou de commande et que se renoue l'ancienne alliance. Chez Michel Butor, par exemple, toujours à la recherche d'un voyage qui sorte l'objet-livre de ses frontières traditionnelles. Ou lorsque Enki Bilal et Dan Franck décident de faire un livre ensemble. Ensemble, cela veut dire que Bilal n'illustre pas Franck, pas davantage que Franck ne glose sur les peintures de Bilal. Entre la plume et le pinceau, il n'y a pas d'équivalence ni de traduction. Il y a deux langues qui modulent les accents d'une même émotion. Par treize fois : treize portraits de femmes pour tresser la couronne du siècle qui s'achève.

Treize icônes pour Bilal. Pas de décor : dans une niche profonde, des femmes, nues, sont assises sur un tabouret de peintre aux pattes griffues. Au plafond, souvent, pend une ampoule, nue elle aussi. Quelques accessoires simples matérialisent les épisodes : un tube de couleur, un pinceau, une valise, des fils barbelés, un fusil, un miroir, une poupée. Mais l'essentiel est dit par la couleur, par le visage, par la courbure d'une épaule, la marque d'une cicatrice, le pli d'une lèvre, la fixité d'un regard. Le désespoir, la révolte, l'incompréhension, la douleur, l'horreur, mais aussi la beauté, la permanence, la fierté et l'amour. Du meilleur Bilal, celui qui sait se passer du spectaculaire de la tragédie et de ses effets graphiques pour exprimer au plus juste ses tourments intérieurs.

Les textes de Dan Franck, à mi-chemin du poème en prose et de la nouvelle, ont cette même retenue et cette même tension. Ils forment un cercle, puisque aussi bien les drames et les espérances de notre siècle commencent et recommencent à Sarajevo. Entre les deux, il y a l'espérance révolutionnaire d'Octobre qui s'achève par la répression de Cronstadt, le krach de Wall Street, les pogroms, Guernica, l'Holocauste et *« la mémoire qui ne se nourrit plus que des vers qui la rongent »*, la bombe d'Hiroshima, l'empire de l'Oncle Sam, le mur de Berlin, les années d'utopie où l'on crut pouvoir confondre la réalité avec son désir, les vingt-six jours de paix qu'a connus le monde depuis le 8 mai 1945, le Nord enfin bien décidé à expulser le Sud vers sa misère. Chaque texte, chaque portrait de femme vaut par la simplicité et par la pureté de sa musique. Il était facile, s'agissant d'un siècle qui fut plus qu'un autre sanguinaire, d'empoigner la lyre épique des massacres et des coupables, le chant des hommes, la grande mythologie aveugle des guerriers.

Au lieu de quoi, Franck raconte des histoires très belles, certaines presque douces. Avec de l'amour, de la tendresse, du désir, de la vie. Comme si le visage de l'humanité n'était plus visible et lisible qu'à travers le corps des femmes. Comme si le reste était trop défiguré, trop torturé pour qu'on puisse encore y trouver un sens à quoi se rattacher. Comme si l'amour des femmes était le seul miroir dans lequel les hommes de ce siècle pouvaient encore se reconnaître, et s'oublier. Cela donne de courts récits à la fois limpides et étranges, proches et lointains comme des contes, proches du cri et pourtant merveilleusement silencieux : *« Je viens de Berlin. J'étais à Prague où mes ancêtres sont enterrés dans le vieux cimetière juif de la ville, tombes enchevêtrées les unes par-dessus les autres, tordues, brisées, comme les corps dedans, enfoncés par couches successives parce que le droit ne nous a pas été donné d'étendre la surface du cimetière. Je parcours le monde pour retrouver le sens dont nous avons été privés. Les miens n'avaient de périmètres qu'intérieurs. C'est pourquoi je ne creuse plus. C'est pourquoi j'arpente. Je parcours, je ne m'enfonce pas. »* Bilal et Franck donnent de la profondeur à la surface.

Autre complice habituel de Dan Franck pour une autre approche littéraire de notre histoire contemporaine – la série des Boro –, Jean Vautrin y va lui aussi de son bilan. D'une vieille mallette de fer rouillé abandonnée depuis des lustres, il a sorti des centaines de photographies. Celles qu'il a prises lorsqu'il avait vingt-deux ans et qu'il s'appelait encore Jean Herman, qu'il rêvait de manger le monde, quand sa passion de l'aventure l'avait conduit en Inde.

Double voyage. Celui – qui pourrait être traditionnel – d'un touriste armé d'un appareil photo. Sauf que le touriste est resté trois ans dans le pays, qu'il a parcouru des dizaines de milliers de kilomètres, qu'il s'est mêlé à des expéditions ethnologiques, qu'il a écrit la version française du premier film de Satyajit Ray, *Pather Panchali*. Sauf que le jeune homme, tout frais sorti de l'Idhec, prenait déjà ses photos avec un regard de cinéaste, saisissant le geste, le regard, la lumière pour en faire des signes. Sauf, enfin, que le photographe n'était pas pressé ou que l'Inde lui avait appris à ne pas l'être. Il pouvait rester des journées entières assis sur le sable de Chowpatty à Bombay, à regarder, à sentir, à rêver. Les photographies quand elles sont belles libèrent souvent des heures dans l'instant. Et quelque chose dans ces clichés vieux de près d'un demi-siècle nous dit qu'ils auraient pu être pris encore un demi-siècle auparavant. Ou hier.

Mais ce journal-photo de l'Inde ne serait encore qu'un livre d'images si Jean Vautrin ne le doublait pas d'un voyage à travers lui-même, entrepris aujourd'hui cette fois, et tout aussi étonné. Comme si ces images anciennes avaient fait surgir le passé du calme marais des souvenirs et que Vautrin retrouvait le jeune Herman, pas tout à fait comme un étranger mais comme une vague ébauche, mal équarrie. *« J'avais le rire aux lèvres. Une mèche sur l'œil. Pas de poids superflu. Tout le contraire d'aujourd'hui où je marche d'un poids de fonte, j'étais léger à porter. Je ne pensais qu'à mon ombre flatteuse* (...). *Moi, bien avant Karachi, j'avais décidé que je voulais être Cartier-Bresson, Marcel Griaule, Jim le Jugle et Orson Welles. Mais, en tout premier lieu, comment allais-je devenir moi-même ? »* Le livre raconte aussi comment Jean Herman, en se perdant dans l'Inde, a commencé à se trouver.

Bien sûr, rien n'est jamais dit avant la fin. Jusqu'au bout, la vie est faite de carrefours, de choix, de hasards, de rencontres, surtout quand on n'en finit pas de vouloir embrasser le monde de tous ses sens. Dans les mots du Vautrin d'aujourd'hui, on sent toujours la violence d'aimer du Herman d'hier ; l'âme ne vieillit pas, ni la houle. Mais sans doute fallait-il l'Inde, *« un pays de fierté dans un jus de colère »* pour qu'un jeune homme trouve sinon sa voie, du moins sa source. Aux antipodes du narcissisme.

Herman se trouve dans les autres, en les photographiant, en les filmant, en leur parlant dans le langage international des gestes, des yeux et des sourires. Il se gave de vie, jusqu'à l'épuisement : de beauté, de misère, de révolte, de désespoir et de dignité. Il partage avec les lépreux, il s'enivre avec les voleurs de chevaux, il conjugue la lenteur du temps et le tumulte des sentiments. Ses photos le disent aussi exactement que le texte qui les accompagne.

Pourtant, c'est d'un Européen que viendra la révélation décisive, *« le grand saut »*. *« Donc, il a été mon mentor. Mon guide. Mon conseiller. Un maître à penser, à regarder, à aimer. Il était Roberto Rossellini, père du néoréalisme. Le dernier des humanistes. Un poseur de voies sur le futur. »* Lorsque Truffaut prévient Herman que le cinéaste italien, à la recherche de l'essentiel, débarque en Inde, le lecteur de français à l'université de Bombay plante là ses élèves pour devenir l'assistant du gourou transalpin. Vautrin consacre au tournage les dernières pages de son journal. Comme si ce voyage hallucinant et inspiré de 20 000 kilomètres à travers le pays, vers on ne sait quelle catastrophe ou quelle apoThéose, était la parabole de la vie même : j'ai fait un beau voyage.

Béatrix, un rêve de femme

Béatrix de Rochefide, née Casteran, n'est guère plus qu'un songe. Sincère au milieu de ses roueries, la belle marquise le dit elle-même à Calyste du Guénic. Lorsque le jeune baron breton lui demande : *« Ne serez-vous jamais à moi ? »*, Béatrix répond : *« Jamais, mon ami. Je ne puis être pour vous que Béatrix, un rêve. »* Si les noms recèlent une *« fatalité innée »*, comme le dit Balzac, nulle surprise que celui-ci en rejoigne un autre, dont Dante aima de loin les moindres échos des années durant. D'où vient, alors, que Balzac ait installé Béatrix dans le rôle de personnage éponyme ?

La marquise, blonde, spirituelle et bien née, a quitté son mari et son fils pour l'amour du musicien Conti. Inspiré de celui que formèrent Liszt et Marie d'Agoult, le couple est en difficulté lorsque Calyste rencontre Béatrix chez Félicité des Touches – plus connue sous le nom de plume de Camille Maupin et pour laquelle Balzac emprunta beaucoup à George Sand. S'il est un véritable centre à ce roman plein de force et de tourments, c'est bien celui qu'occupe Félicité, cette femme admirable dont l'auteur ne se lasse pas de répéter qu'elle est *« supérieure »* à toutes les autres. A commencer par Béatrix, qui paraît n'être, au début, qu'une créature surgie du talent de narratrice de la romancière Camille Maupin.

Avant même que Calyste ne voie Béatrix pour la première fois, avant qu'il ne se prenne pour elle d'un amour fatal, Félicité-Camille lui en donne une description très ambiguë. Elle lui dépeint longuement une dame belle, mais sans passion véritable, fougueuse, mais sans constance. *« C'est un ange qui flambe et se dessèche »*, dit Camille. Le portrait est en creux, flatteur et menaçant à la fois, tout à l'image qu'en donnera Balzac au long du roman. Si cette aristocrate équivoque donne néanmoins son nom à l'ouvrage, c'est qu'elle réunit sur sa silhouette *« élégante et dure »* un certain nombre des contradictions liées à la condition féminine de l'époque. Alors que Félicité doit sa personnalité hors du commun à *« une vague similitude avec l'homme »*, Béatrix est entièrement femme.

Figures de la Comédie

DE ROCHEFIDE BÉATRIX MAXIMILIENNE ROSE

Née vers 1808

Béatrix n'apparaît que dans le roman éponyme

J.-L. BISSON-1842/MAISON DE BALZAC-PARIS

Béatrix a été mal mariée, c'est-à-dire mariée tout court. Du moins dans l'optique de Balzac, pour qui le mariage est *« un éternel problème »* et *« une loterie »*. Pas seulement à cause des conventions sociales, même si celles-ci pèsent très lourd, mais en raison des mille concordances qui seraient nécessaires pour qu'une entreprise aussi délicate réussisse. Le mariage est d'ailleurs en cause dans tous les romans appartenant, comme *Béatrix*, aux *Scènes de la vie privée*. Des affinités, donc, rarement convergentes. Félicité aime Calyste qui aime Béatrix. Laquelle, prise entre les impératifs de son cœur et ceux de sa *« dignité sociale »*, finit par choisir une solution qui jette Calyste dans un autre mariage malheureux. Les jeux de l'amour et du désespoir n'ont jamais de fin, chacun n'aimant de l'autre qu'une image qui ne correspond pas à la réalité – comme l'est celle de Béatrix.

Raphaëlle Rérolle

Georges Schehadé entre Orient et Occident

Pour le dixième anniversaire de la mort du poète libanais, un hommage lui a été lui rendu lors d'un colloque et d'une exposition qui se sont tenus dans le cadre du Salon du livre de Beyrouth

Est-ce pour oublier ses blessures encore visibles sur les visages et les pierres que Beyrouth renoue avec les manifestations culturelles ? La ville est calme comme un malade qui fait durer le temps de la convalescence. Des immeubles fantômes hantent les avenues. Des maisons éventrées sont encore là, comme pour témoigner sur une époque de démence généralisée. C'est dans ce cadre, une ville pleine de trous et de grues, que le Salon du livre a eu lieu (« Le Monde des livres » du 12 novembre) et que le meilleur poète du Liban a été célébré par ceux qui l'ont connu ou ceux qui le lisent encore. Le dixième anniversaire de la mort de Georges Schehadé a été l'occasion, du 29 au 31 octobre, d'un bel hommage que l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine, associé à l'éditeur et patron de presse Ghassan Tuéni, lui ont rendu. Cela se passait au Théâtre Monnot. Tout le monde regrettait l'absence des étudiants, le public était composé surtout d'universitaires et d'intellectuels francophones. Quelqu'un a dit : *« Avec la guerre quelque chose s'est perdu, l'enthousiasme pour la littérature. Avant, on aurait eu un public très nombreux et surtout très vif. Mais on essaie de faire redémarrer les choses, ce n'est pas facile. »* Le colloque puis l'exposition au Musée Nicolas Sursok ont redonné à ce fils du pays (né en 1905 à Alexandrie) la place qu'il mérite dans l'histoire des lettres libanaises et françaises. Le liban n'apparaît jamais dans ses écrits. Sa poésie résiste aux questions de la police des frontières. Libanais, certes, mais avant tout poète, fou des mots et artisan précis de la langue française (il a obtenu en 1986 le Grand Prix de la francophonie). C'était sa langue unique, sa mémoire, sa passion. Ses thèmes – le voyage et l'exil – sont abordés sans repères géographiques ni couleurs locales.

Comme l'a rappelé Robert Abirached, qui l'a bien connu, *« l'œuvre de Schehadé est au confluent de l'Orient et de l'Occident »*. Pour lui, Schehadé était un homme du Liban et plus précisément d'un village, le quartier d'Achrafieh de Beyrouth. Ce lieu s'insinue entre les lignes. Le Liban est là même quand il parle de la Sicile (*L'Emigré de Brisbane*).

Si, comme le pense Salah Stétié, *« une des clés de la poésie de Schehadé est dans son parcours géographique où se mélangent tous les effluves des deux rives de la Méditerranée »*, sa véritable patrie, le pays qu'il a habité vraiment, est la poésie. C'est ce qu'a affirmé aussi René de Obaldia : *« Georges Schehadé est la poésie. »* Pour Michel Deguy. *« c'est une affaire à trois : le poète, la poésie et le poème »*. Il a rendu hommage à l'écrivain dont l'œuvre est à la fois mince et considérable, faisant l'éloge de la légèreté, de l'apesanteur et même de l'oisiveté. Albert Dichy a parlé de sa légendaire maigreur et de son ironie. Ses mots ne supportaient pas la poussière ni le gras. Il aimait le silence, qu'il définissait comme *« la villégiature des mots »*, les voyages immobiles, le jeu et le rire. Nicolas Saudray a évoqué sa passion du jeu et son rapport irrationnel avec l'argent. Ce joueur jonglait avec les images et les mots avec une précision d'orfèvre tout en jouant le tout pour le tout dans les casinos.

Venus Khoury-Ghata a lu une belle lettre ouverte à Georges Schehadé, *« en espérant qu'il l'entende là où il est »*. Richard Millet, qui a vécu une partie de son enfance à Beyrouth, a posé la question : *« Pourquoi y a-t-il un grand poète et pas de grand romancier au Liban ? »* Le romancier francophone Gérard Khoury a justifié cette *« anomalie »* en rappelant que, *« tant que l'individu n'est pas encore reconnu dans le monde arabo-musulman, il ne pourra pas y avoir de roman »*. C'est ce qui explique pourquoi la tradition littéraire arabe est davantage poétique que romanesque. De toute façon, Georges Schehadé ne s'intéressait pas au roman, il privilégiait le théâtre, où il utilisait aussi la poésie.

Dans le beau livre que Danielle Baglione et Albert Dichy lui ont consacré on trouve cette remarque de Guy Dumur (1954) : *« Il est le premier poète qui ait apporté au théâtre un langage reconstitué, recréé à partir d'éléments nouveaux, mais qui soit aussi assez conscient des origines de l'expression poétique pour nous rappeler l'éternelle vigueur des langages les plus anciens : celui de notre Moyen Age »* (1).

Tahar Ben Jelloun

(1) *Georges Schehadé, poète des deux rives* (Editions de l'IMEC et Dar An-Nahar, 320 p., 295 F [44,97 €]). Abondamment illustré, cet ouvrage présente, outre un poème d'Adonis et un hommage de Philippe Jaccottet, une chronologie complète de Schehadé avec de nombreux extraits de textes et de lettres. Une liste des principales publications de l'écrivain complète ce riche ensemble. Rappelons que le fonds Schehadé a été confié à l'IMEC en 1995.

★ Signalons également le numéro de la revue *Poésie 99*, qui consacre un important dossier au poète libanais (n° 79, octobre, 86 F [13,11 €]).

★ Enfin, les amateurs d'histoire littéraire liront avec profit – et agrément – le livre intitulé *Famadihana, la valise de Marthe*, de Jean-Charles Blanc. Marthe Cazal, née à Madagascar en 1907, morte en 1983, avait inspiré Lawrence Durrell pour la Justine du *Quatuor d'Alexandrie*. René Char, Georges Henein et Georges Schehadé croisèrent la vie romanesque de cette femme qui laissa une foule de lettres, de photographies et d'agendas dont Jean-Charles Blanc s'est servi pour reconstituer son existence. Citant beaucoup de lettres et de documents, l'auteur, visiblement passionné par son sujet, ressuscite cette belle figure de femme (éd.Farrago, 29, rue Chalmel, 37 000 Tours, 132 p., 89 F [13,57 €]).

LA LIBRAIRIE ÉROTIQUE DE PARIS
La Musardine
122 rue du Chemin-Vert 75011 Paris
Tél. : 01 49 29 48 58
CATALOGUES GRATUITS
sur simple demande
(Merci de certifier que vous êtes majeur.)
RÉFÉRENCE À RAPPELER : DI001

ÉTUDES
MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages
Retrouvez notre sommaire de novembre sur :
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/
En vente dans les grandes librairies
ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

LeMonde Job: WIV4699--0003-0 WAS LIV4699-3 Op.: XX Rev.: 17-11-99 T.: 19:01 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 37Fap:100 N°:0163 Lcp:700 CMYK

La mémoire des invisibles

Dans une épopée lyrique, Edouard Glissant parcourt l'histoire symbolique d'une Afrique sans pouvoir, sans argent, sans territoire

SARTORIUS
Le Roman des Batoutos
d'Edouard Glissant.
Gallimard, 360 p.,
130 F (19,81 €).

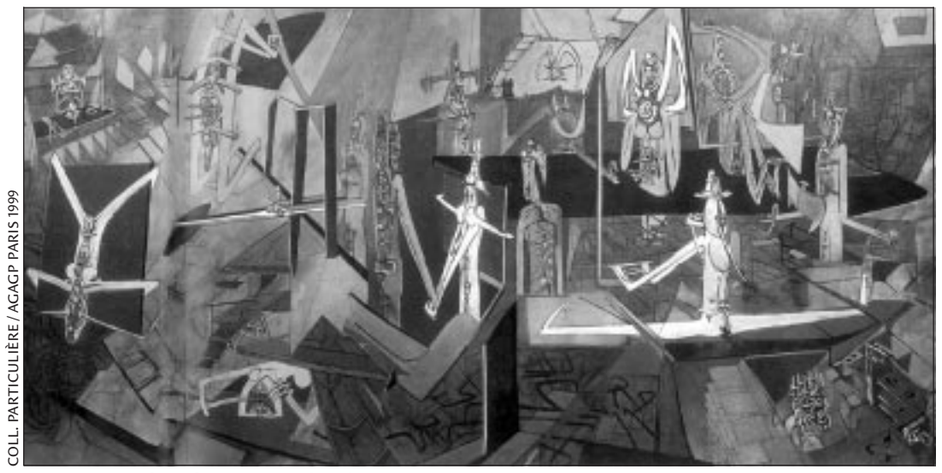

COLL. PARTICULIÈRE / AGAGP PARIS 1999

« Etre avec », de Roberto Matta (1945)

En suivant à travers les siècles le destin du peuple imaginaire des Batoutos, Edouard Glissant s'aventure sur le terrain de l'ethnologie politique et fantastique. Comme il l'a fait le plus souvent dans ses romans, l'écrivain antillais mène de front une réflexion théorique sur le statut de la fiction, un projet romanesque cohérent mais très proche de l'autobiographie intellectuelle et une esquisse poétique qui nous vaut ici des pages d'une très grande liberté lyrique.

Echo de *Playing in the dark* de Toni Morrison, qui analyse la représentation idéologique des Noirs dans les romans américains, et de *Sartoris* de William Faulkner, auquel le titre rend explicitement hommage, *Sartorius* met donc en scène un peuple symbolique, synthétique de tous les peuples d'Afrique qui ont été démantelés, massacrés par la traite des négriers. Les Batoutos sont, à eux seuls, chargés de représenter tous ceux qui ont perdu non seulement leur histoire, mais leur mémoire et leur visibilité même. A quel prix, se demande Glissant, tout au long de ce roman-essai-poème, les Blancs se sont-ils dédouanés de cette culpabilité de l'esclavagisme ? Comment, dans la littérature, les Noirs apparaissent-ils ? Comment fabrique-t-on une minorité ? Comment s'en accommode-t-on ?

Parce qu'il est fondamentalement poète, beaucoup plus que romancier, Edouard Glissant aborde ce problème gigantesque avec une sorte de légèreté foisonnante. Ses personnages sont développés en plusieurs chapitres, mais leurs histoires multiples sont, à vrai dire, très secondaires. Même celle, très belle au demeurant, de Wilhelm dit Amo, qui croise Albrecht Dürer. Ce livre sera lu moins pour les récits qu'il contient, et pour ses portraits souvent très émouvants, que pour sa vitalité théorique et ses élans poétiques.

Comme plusieurs de ses contemporains avec lesquels il a de nombreux traits communs, mais qui appartiennent à d'autres cultures, comme le Japonais Kenzaburo Oé ou le Sicilien Giuseppe Bonaviri, Glissant va et vient entre la fiction et le dialogue intellectuel. Il fait intervenir des personnages de ses précédents romans, des amis universitaires ou écrivains, des membres de sa famille, il commente d'autres œuvres, littéraires ou picturales (de Ghirlandaio à Matta...) et revient à son récit, sans jamais quitter des yeux son projet d'ethnologie imaginaire et de mythologie fondée dans l'Histoire. La lecture n'est pourtant pas distraite par ces changements de registre, tout simplement parce que le ton de liberté est donné d'emblée.

Donc, les Batoutos. Ce mot inventé rencontre tant de proches sonorités, qu'on finit, comme l'auteur l'admet vers le milieu de son livre, par penser qu'il désigne une population réelle. Un ami malien de Glissant lui garantit que ce peuple existe. Mais les dictionnaires n'en portent aucune trace. Et les Bantous ? Et les Batwas pygmées ? Et les Batutsis, premier nom des Tutsis ? Et le voyageur arabe Ibn Battuta ? Le propre de ce peuple est d'être invisible, ou plutôt, comme le précise Glissant, visible, mais *« invu »*. Il parcourt l'Histoire en étant nié.

Le Martiniquais Chamoiseau, avec son djobeur, petit porteur des marchés de Fort-de-France, le Haïtien Louis-Philippe Dalembert, avec son cireur, ont, eux aussi, décrit ces invisibles que nous côtoyons, qui sont des fragments niés de notre humanité. Eux aussi, *« marqueurs de parole »*, ils veulent rendre leur voix à ceux que l'on fait taire et que l'on raye de la carte du monde. Parce qu'il est plus délibérément « européanisé », comme Aimé Césaire, Edouard Glissant privilégie, sur la représentation naturaliste, un dialogue plus cérébral avec des créateurs dont il a souvent partagé le parcours. Aussi n'hésite-t-il pas à s'attarder sur les tableaux de Lam, de Segui, de Matta ou sur l'œuvre critique de Patrick Waldberg, pour voir en eux des *« Batoutos d'inspiration »*.

On sait la générosité très universaliste de Glissant. Sa description d'un destin collectif imaginaire est pour lui l'occasion de répéter sa conviction que *« l'éclat d'un peuple est d'arrimer la beauté de son lieu à la beauté de tout l'existant »*. Cette thèse va de pair avec une autre qui concerne non plus la collectivité, mais les individualités dans cette collectivité : *« Les existences accumulées, dans leur quotidienne et fugace et ordinaire course, produisent plus que ne font tant d'œuvres d'exception, effigies de dieux ou masques des ancêtres ou contes débordant de héros ou de malins génies, qui prétendent porter à bien ou à mal. »* La littérature antillaise, plus que la littérature africaine, s'est attachée à comprendre ce phénomène qui concerne l'histoire des cultures, mais aussi la fonction de l'oralité.

René de Ceccatty

Gris strié de rouge

D'une écriture nerveuse et jubilatoire, Jean-Yves Cendrey plonge au cœur d'une violence dévastatrice

LES PETITES SŒURS DE SANG
de Jean-Yves Cendrey.
Ed. de l'Olivier, 156 p.,
90 F (13,72 €).

Le livre de Jean-Yves Cendrey est à entendre autant qu'à lire. Après quelques pages de mise en train, le lecteur se surprend à ménager dans son esprit un espace vide où les phrases peuvent résonner. Le sens alors passe par la voix. La narration devient support, partition. La violence qui est le cœur et le moteur du roman ne s'en trouve pas diminuée, mais métamorphosée. D'un côté l'auteur sait visiblement de quoi il parle : les banlieues, les zones urbaines, les dérèglements brutaux de la misère imposée... De l'autre, il a appris que ce n'est pas en posant un calque sur cette réalité, et en tendant son micro que l'on aboutira à autre chose qu'une piètre caricature.

Au début du roman, la violence est annoncée comme reflet, spectacle. Une jeune fille, vautrée sur un lit, regarde à la télévision un feuilleton américain, avec gros bras et créatures de rêve en bikini : *« A plat ventre, les poings dans les joues, Nadifa n'a d'yeux que pour l'héroïne d'*Amours caraïbes. *Mais moi je les regarde les deux. »* Puis la scène s'élargit. Le lit est celui de la mère du narrateur qui vient de mourir. Noël, le fils, qui a trente-neuf ans, prend possession de l'appartement, dans la banlieue de Caen, à la Grâce-de-Dieu. Le temps lui aussi s'approfondit, vers un passé dévasté : *« Ma mère, moi, je l'ai peut-être aimée une demi-heure, le temps de sortir ma grosse tête d'entre ses pattes. Sitôt que j'ai eu les oreilles dehors, je l'ai plus aimée du tout. Elle me traitait de petit salaud. J'avais déjà sa voix en horreur. »*

A treize ans, Noël avait *« mis sur la gueule »* de sa mère. *« ...Et le jour même elle m'a été retirée. D'une certaine façon. On l'a enlevée à ma vue et j'ai pas eu à la revoir. Il y a des masses de mômes qu'on retire pas à leurs sales vieux après des masses de baffes et d'injures, mais ma mère, à sa première avoine mille fois méritée, on me l'a, d'une certaine façon, retirée. »* Le décor est planté, il est gris strié de rouge. La ligne d'horizon crève les yeux tellement elle est proche. La famille n'est plus vraiment un refuge. On a même perdu le souvenir du temps et des lieux où elle pouvait l'être.

Noël est amoureux de Nadifa. *« En l'aimant, elle et sa monstre douleur, j'espérais enfin parvenir à domestiquer la mienne, et à m'aimer enfin. Mais c'est raté. Et diablement. Irrémédiablement. J'ai même débandé. »* Il va s'insérer dans la désolante chronique de la cité. Certes, on pourrait trouver pittoresques les personnages que Cendrey sait camper sans artifices ; on pourrait sourire de leur langage imagé et juger que tout ne va pas si mal. Mais le feu couve, comme on dit dans les beaux quartiers. La violence rôde. Sans pourquoi ni comment, elle est là, dévastatrice, meurtrière, soupape de toutes les insécurités.

Sans jamais musarder, le roman fait grimper quatre à quatre au lecteur les marches de cette brutalité sans explication. Youpi, *« ce tocard »*, sera bien le seul à croire aux vertus de l'éducation en milieu populaire et des ateliers d'écriture. Cela ne lui portera pas chance. A la fin, le feuilleton américain reprend, mais dans la réalité : la virée de Noël et de son compère Ma Poule se termine dans le sang.

Il y a dans le roman de Jean-Yves Cendrey – c'est le sixième, les cinq autres avaient été publiés chez POL – une puissance peu commune ; d'autant plus impressionnante qu'elle est coulée dans une forme bien pensée, jamais gratuite ou complaisante. Ayant retenu la leçon de Céline qui défendait la sensibilité nerveuse du style, Cendrey peut lâcher la bride à son écriture : elle est remarquablement efficace et, malgré la noirceur, jubilatoire.

Patrick Kéchichian

Confidences d'un cynique

Non sans audace, Mathieu Térence propose une suite réussie du « Portrait de Dorian Gray »

JOURNAL D'UN CŒUR SEC
de Mathieu Térence.
Phébus, 160 p., 99 F (15,09 €).

Il y a un peu plus de cent ans, Oscar Wilde publia son seul roman, *Le Portrait de Dorian Gray*. Deux personnages principaux hantaient ce conte philosophique sur l'art abolissant les frontières entre Bien et Mal : Gray, jeune homme qu'un tableau représente avec le visage vieilli et marqué par le vice, et Lord Henry Wotton, un dilettante cynique qui pèse sur lui de sa maléfique influence. Gray se suicide.

Mathieu Térence imagine le journal qu'aurait laissé Lord Wotton, dix après sa mort. Il s'ennuie, n'a plus de goût à la vie mondaine, sent l'âge venir. Ayant de violentes douleurs au dos, il s'en remet à Clifford Alistaire, un jeune médecin. Il envisage d'être pour lui ce qu'il fut pour Gray. D'un être, il a toujours *« aimé avoir le sentiment (qu'il) mettait sa vie entre mes mains »*, mais s'il a *« poussé Dorian Gray à fréquenter l'enfer »* il entreprend de mettre Alistaire *« sur le droit chemin. A qui aurai-je causé le plus de tort ? »*. Toutefois, *« il faudrait être César pour adopter un Brutus »* et, dès cette remarque, pour Wotton – comme pour nous, ses lecteurs – se posent une certitude et une question. Clifford sera à l'origine d'un malheur, mais le sien ou celui de son mentor ? A se faire l'observateur du jeune homme, à pénétrer les mystères de son âme, à le manipuler, à prévoir, comme d'un jeu, le chemin qu'il voudrait lui faire prendre, Wotton restera-t-il le maître ?

S'il y a une certaine ressemblance de situation entre Alistaire et Gray, il en est de même entre Alistaire et ce que fut Wotton au temps où il faisait *« mine de croire à (ses) mensonges »*. Comme lui, le jeune médecin *« s'apparente plus à Bel-Ami qu'à Lord Byron »*. Bien sûr, les femmes ont leur importance, trois dominent le roman, Jennifer et Janis, entre lesquelles Alistaire doit choisir, et surtout Ellis, sa sœur, muette dans un asile. Wotton la loge chez lui dans la chambre mitoyenne de celle où est le tableau de Gray. Elle le découvre. En l'incendiant involontairement, elle retrouve la parole, et on peut y voir un symbole contraire à celui du *Portrait ovale* de Poe, où le peintre fait le portrait de sa femme qui en meurt.

Prolonger une telle œuvre est bien audacieux. Mais si celle de Wilde est évidemment présente, si l'on se souvient, par exemple, de Gray cherchant dans les bas-fonds moins le vice que sa vraie nature, le roman de Térence n'est en rien une espèce de remake avec transposition dans le temps. Il reste fidèle à l'esprit de Wilde, mais avec originalité, restituant sans insistance, comme d'une discrète toile de fond, l'atmosphère de Londres, et chacun de ses personnages a sa vie propre. La gageure s'achève en belle réussite.

Pierre-Robert Leclercq

SHMUEL TRIGANO
rencontre aux
CAHIERS DE COLETTE
jeudi 25 novembre à 18 h.
à l'occasion de la parution de
L'idéal démocratique à l'épreuve de la shoa
(éd. Odile Jacob)
23-25, rue Rambuteau, Paris 4e
Tél. 01 42 72 95 06

l i v r a i s o n s

● **VINGT FOIS TOI ET MOI**, de Jean-François Kervéan
François l'architecte et Patrice le prostitué croient en avoir fini avec les interdits mais redoutent les plaisirs ordinaires d'une simili-conjugalité. Jean-François Kervéan explore un thème rare : la passion entre deux hommes quand chacun accepte de tout perdre pour tenter de rejoindre l'autre au fond de son passé et de ses peurs. Mais Kervéan analyse une autre dimension de l'amour plus difficile à détecter. Parallèlement à ces « vingt fois » où François et Patrice se coulent affamés dans la jouissance d'une aimantation réciproque, ils sont rattrapés par les tragédies de l'Histoire. François est harcelé par Samuel Samuelson, son patron, et par Douce, la mère de ce dernier, qui lui ont commandé le projet d'un monument aux 238 morts de Wiespersdorf, dernier envoi de déportés juifs pour la Pologne. Jean-François Kervéan ose une interprétation délicate. La guerre et les résonances du nazisme ont une influence sur le rituel amoureux. François découvre que son empêchement à créer n'est pas seulement d'être immergé dans son aventure avec Patrice mais, plus gravement, de ne pouvoir se dégager des liens obscurs que son inconscient établit entre les corps décharnés des victimes des camps et ceux des victimes du sida. Jean-François Kervéan a emboîté cette grave méditation dans le rythme d'une superbe histoire d'amour. Il ose dire que la manière d'aimer (ou l'impossibilité d'aimer) n'est pas une terre préservée, hors des remous du monde. L'amour entre deux êtres ne sanctifie pas tout. Il ouvre une parenthèse le temps de comprendre que les hommes préfèrent la guerre et la mort. (Pauvert, 218 p., 96 F [14,63 €]). **H. Mn**

● **LA VRAIE JOIE**, de Philippe Hermann
Technicien Chair, le remarquable premier roman de Philippe Hermann, décrivait déjà un petit monde de paumés ordinaires accrochés à des vies absurdes. *La Vraie joie*, fiction très structurée et aux personnages nettement dessinés, pousse au paroxysme la lucidité d'un regard désabusé. Dans une ville lugubre, Richard vend des collections d'ouvrages culturels. Une existence privée d'espoir mais sans souffrance ni révolte. A la suite d'une rencontre avec un ancien camarade qui lui présente sa sœur Wanda, il croit secouer la poussière du passé. D'abord truand minable puis assassin, il erre, absent au monde, retourne à la case départ, les mains sales et la tête vide. Les événements ainsi résumés, on peut croire que Philippe Hermann développe une intrigue, son apogée et sa chute. Ce ne serait qu'un récit noir bien ficelé. Mais il est subjugué par le pouvoir de l'écriture. Sous l'anecdote, l'humour et le drame, il met à nu un destin voué à l'échec, la passivité et l'amoralité d'un homme dont la revanche est muette. Richard est un frère actuel du Meursault de Camus. Dans le décor gris et glacé d'une ville onirique, il incarne la résignation de l'antihéros, sa violence calfeutrée, une façon terrifiante de nous dire en peu de mots qu'une partie de l'humanité n'a pas droit au chapitre et qu'il est donc inutile de s'inscrire dans le grand livre de la vie (Belfond, 200 p., 89 F [13,56 €]). **H. Mn**

● **ADIEU LES MARCHANDS DE FOI,** d'Adel Gastel
Réquisitoire, dénonciation, récit, l'histoire de Moncef, un jeune Algérien, est d'abord un document passionnant sur les milieux islamistes, sujet habituellement tabou ou mal évoqué. Moncef, séduit par une religion rigoriste et manipulé par des zélateurs féroces, entre dans la spirale d'un endoctrinement fatal. Ce roman à la fois politique, précis et intime, est celui d'une certaine jeunesse algérienne désorientée, en quête d'une réponse à l'immense désarroi social (éd. Paris Méditerranée, 183 p., 95 F [14,48 €]). **H. Mn**

PRIX LITTÉRAIRE
rfi témoin du monde
radiofranceinternationale
Au-delà du silence, il y a des mots pour l'indicible
Au-delà de l'oubli, il y a des voix pour la mémoire
Contre la méconnaissance, RFI donne à entendre les témoins.
Svetlana Alexievitch
La supplication, chroniques du monde après l'apocalypse
(Éd. Jean-Claude Lattès)
Le 20 octobre à Paris, le *Prix littéraire RFI-témoin du monde* a été décerné par Maryse Condé, présidente du jury, à Svetlana Alexievitch pour son récit *La supplication, chroniques du monde après l'apocalypse* (éditions Jean-Claude Lattès). Ce prix, créé en 1997, récompense un livre de témoignage ou une œuvre de fiction qui apporte un éclairage particulier sur un grand sujet d'actualité.
www.rfi.fr
rfi paris89fm

LeMonde Job: WIV4699--0004-0 WAS LIV4699-4 Op.: XX Rev.: 17-11-99 T.: 19:01 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 37Fap:100 N°:0164 Lcp:700 CMYK

BANDE DESSINÉE

● *par Yves-Marie Labé*

La vraie vie est ailleurs

Alors que l'exposition Daumier 1808-1879 bat son plein aux Galeries nationales du Grand Palais, plusieurs des rejetons du caricaturiste fétiche du *Charivari* ont aussi les honneurs de l'actualité éditoriale. Ils témoignent à leur manière d'une tradition et d'un héritage très français, ceux du dessin de presse, qu'ils remettent au goût du jour.

Editorialistes ou chroniqueurs, à la manière justement d'un Daumier qui sut créer des typologies sociales sans en tordre la réalité, les dessinateurs de presse d'aujourd'hui peuvent aussi, à l'occasion, se muer en reporters. C'est le cas de Jean-Pierre Cagnat, dont les lecteurs du *Monde* connaissent déjà l'agilité et l'intelligence du trait. Avec son compère Patrice Delbourg, de *L'Evénement du jeudi,* ils célèbrent le cinquantenaire du centre « historique » du naturisme français, Montalivet, dans un ouvrage réjouissant, texte et dessins mêlés, drôlement intitulé *Chassez le naturiste, il revient au bungalow.*

De Montalivet à L'Origan (près de Saint-Raphaël), du Morbihan à l'Aude, nos deux « textiles », Bouvard et Pécuchet de la vie à poil, croquent en de multiples saynètes et tableaux, que ce soit au supermarché, lors de la célébration de l'hymne au soleil ou au cours d'une partie d'échecs forcément alanguie, les adeptes de la « gymnité ». Les naturistes (nombreux en France, la fédération comptant plus de 100 000 familles licenciées) y sont dépeints sans a priori, avec assez de justesse pour que s'y glissent le cocasse et l'étonnement, le désopilant et la compréhension, nimbés d'un zeste de questionnement sur les frontières tangentes qui différencient le beau de l'obscène.

Le beau, l'obscène, le « politiquement correct » ou le « bon » goût, Tignous s'en fiche, et royalement. Le dessinateur vedette de *Charlie Hebdo* publie chez Denoël une bonne partie de ses dessins parus dans l'hebdomadaire satirique, autour d'un thème central : les riches. Les dessins de Tignous ne tournent pas autour du pot, ils vont droit au but, ils montrent des êtres profiteurs, cyniques et blasés, pour qui les seules interrogations existentielles portent sur l'argent et le profit. Bref, des riches tels qu'ils sont, et non comme le mou consensus actuel voudrait nous les faire accepter.

Un autre auteur de la maison *Charlie Hebdo,* Willem – qui tient aussi ses pénates à *Libération* –, offre, en cinquante-deux planches inspirées de photos de presse, quarante ans de meurtres politiques : de Michel Seurat à Steve Biko, de Roberto Calvi à Henri Curiel, les cadavres de militants, PDG, chercheurs, militaires et magistrats jalonnent la seconde partie de ce siècle, et les dessins qu'en tire Willem sont plus acérés et plus parlants que le plus beau des discours d'un militant pacifiste.

Toujours chez Denoël, un autre dessinateur, mais d'un autre journal satirique, *Le Canard enchaîné,* livre ses dessins de cette dernière année du siècle. Dans cette sorte d'almanach fourre-tout, mais de génie, on trouve les félons du RPR, la guerre de l'OTAN contre la Serbie (avec une redoutable digression à ce sujet, le retour de Régis Debray du Kosovo...) et bien sûr l'affaire Lewinsky. C'est *L'an 2000 m'inquiète,* de René Pétillon, dont l'humour très Marx Brothers et le graphisme très *Mad* lui font concevoir, parallèlement à son activité de dessinateur de presse, les *« hénaurmes »* aventures en BD du détective Jack Palmer.

Et puis vint Pessin, dessinateur au crayon tendrement philosophique. Sous le titre *La Vraie Vie,* les lecteurs du *Monde* pourront à nouveau apprécier et déguster ses bulles d'humour. La « vache folle », la télévision, les codes bancaires et d'accès, Marguerite Duras, la médecine de riches (et de pauvres), l'hôpital et la prison, etc., aucun sujet n'est étranger à cet amateur d'aphorismes graphiques, dont le regard ne dévie jamais vers la méchanceté. Ce qui ne l'empêche pas de traquer les travers de ce siècle et ceux de notre bêtise collective et contemporaine avec une vachardise de bon aloi.

★ *Chassez le naturiste, il revient au bungalow*, de Jean-Pierre Cagnat et Patrice Delbourg (éd. Manitoba-Les Belles Lettres, 128 p., 89 F [13,57 €]). *Tas de riches*, de Tignous (Denoël, 142 p. 85 F [12,96 €]). *Éliminations*, de Willem (éd. Les Requins marteaux, 52 p. 64 F [9,80 €]) ; *L'An 2000 m'inquiète*, de René Pétillon (Denoël, 142 p. 85 F [12,96 €]) ; *La Vraie vie*, de Denis Pessin (Denoël, 142 p. 89 F [13,57 €]).

● LES AVENTURES D'HERGÉ,
de José-Louis Bocquet, Jean-Luc Fromental et Stanislas Barthélémy

C'est en quelque sorte la synthèse des nombreux ouvrages sur Tintin et surtout sur la vie de son créateur, Hergé, que relate cette BD. Les lecteurs du *Hergé* de Pierre Assouline ou du *Tracé RG* de Huibrecht Van Opstal, ouvrages très documentés, n'apprendront rien de neuf sur le père du journaliste du Petit Vingtième, qu'il s'agisse de ses rencontres avec Jacobs, Tchang ou Van Melkebeke, des prises de position du résistant Raymond Leblanc à l'égard du collaborateur du « Soir volé », du doute sur les origines du père de l'artiste, etc. Le trait de Stanislas Barthélémy, tout de sobriété et de dynamisme graphiques, sauve toutefois le livre de l'ennui et rend à sa façon l'hommage dû au « père » de Tintin (éd. Reporter, 56 p., 88 F [13,42 €]).

● MALENTENDUS, de Nicolas Dumontheuil

Ariel Fibrome, étudiant en mendicité, accepte de se faire injecter une piqûre contre l'ennui pour pouvoir payer son loyer. Mais le médecin auteur de ce pacte faustien se trompe de flacon. Ariel projette de se suicider, échoue mais sauve Syphilis, une de ses camarades de fac. Tous deux seront exilés sur une île, le *« miroir aux oubliettes »*, pour avoir transgressé la loi sur l'interdiction de mettre fin à sa vie. Là, ils devront tenter de renouer avec la vie primitive. Tous les paradoxes de notre civilisation se marient dans ce troisième album de Nicolas Dumontheuil. Une BD au goût de satire, qui manifeste à la fois une véritable ambition scénaristique et graphique, son trait précis et imaginatif bénéficiant d'une palette de couleurs judicieusement contrastée (éd. Casterman, 72 p., 85 F [12,96 €]).

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS *littéraires*

Balzac, le titan

Non, Balzac n'est pas seulement
la doublure de Gérard Depardieu.
Un dossier pour faire le tour de ce créateur,
génial observateur de la nature humaine.

L'art du naturalisme

Qu'est-ce que le naturalisme en littérature ?
A partir de l'œuvre de Zola,
une analyse de ce courant littéraire
et de ses héritiers.

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Pierre Alferi fait son cinéma

Dans une étonnante variante autobiographique, le poète et romancier retrace le cheminement des récits d'enfance. Et projette, entre inquiétude et jubilation, le film fabuleux des origines

LE CINÉMA DES FAMILLES
de Pierre Alféri.
POL, 464 p., 130 F (19,81 €).

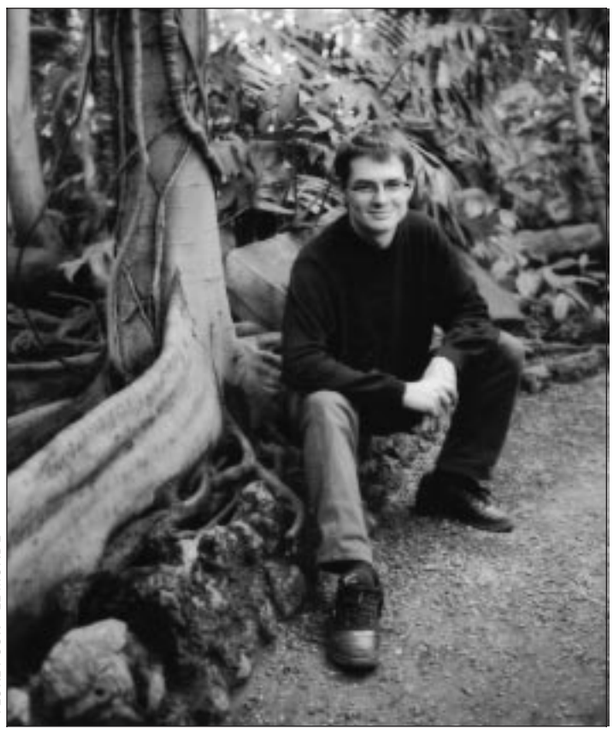

FLORE POUR « LE MONDE »

Le cinéma ? une vraie vocation pour le narrateur. Dès trois ans, avec une caméra Playmobil, sans pellicule, puis avec une 8 Kodak et une 16 Bolex, il filme en contre-plongée père et mère dans leur propre rôle. Puis frère et sœur dans des sujets à sensation (« J'ai vomi » ou « Concours de grimaces »). Mais l'entourage se lasse, la production s'essouffle : *« A cinq ans, j'avais été un pionnier. A douze j'étais un réalisateur fini. »* Reste le souvenir grisant d'un pouvoir démiurgique : *« A pan tu es mort, hop tu renais. »*

Ainsi s'élabore le *« cinéma des familles »*, variante époustouflante de l'autobiographie, que les fictions démultiplieraient jusqu'au vertige. Au commencement, il y a Mammère, Rose, qui chantonne *« en v.o. »*, et Mompapa, Jim, qui a accueilli le narrateur pour sa première nuit sur Terre : *« Mompère je présume ? »* Le frère aîné, Tom, s'intéresse plus aux insectes, qu'il observe dans les plinthes de Mondécor, qu'à Alice, la petite sœur dont Mammère a passé *« commande »*. Entre eux tous circule la Parole : *« Main-teu-nant nous al-lons-nous at-ta-bler-pour-no-treu-peu-tit-dé-jeu-ner. Vou-lez-vous-de la-con-fi-tu-reu-d'a-bri-cots ? »* Mais ce *« langage surarticulé Berlitz »* n'est qu'une couverture jetée sur Babel. La famille de scène donne par le verbe, par une infraparole, naissance à une antifamille de coulisse, à une *« théorie d'avatars »* qui coexistent, se disjoignent, se rejoignent. A ce jeu des sept familles, qui demande le père, la mère, le frère, la sœur obtient toute une kyrielle de cartes. Dans ce cinéma-là, le *« camera-moi narrateur se voit en élenfant »* – Babar, Huckleberry, Mowgli –, s'imagine perdu, difforme, parkinsonien, boiteux marchant en pentamètres iambiques.

Alors se produisent des événements troublants : Jim disparaît lors d'une mission spéciale, tandis que Rose, traversant d'étranges cauchemars cinématographiques, court la nuit dans la forêt, en robe rouge. L'enfant *« veille ses veilleuses »*, de grandes sœurs adoptives au pair, qui l'initient à la lecture, Noche avec les bandes dessinées, Luce avec Mallarmé. La famille se rafistole : Théo le compositeur, Mompère second l'adoptif, se substitue à Jim, Mompère premier le naturel.

Comme dans un songe, les enfants s'enfuient. Leur fugue d'*« orphans »* commence par une magnifique transposition de *La Nuit du chasseur. « L'action est rêve, évanescence, seuls sont réels ces tableaux obsédants sur quoi elle se cale quelquefois. »* Dans un voyage plein de mirages, la barque des enfants descend la rivière silencieuse, glissant à la lisière du chaos, sous la protection des animaux. Sans nouvelles de Théo et de Rose, recueillis par un couple d'ogres-bouchers, à nouveau enfuis, ils reviennent enfin à la lumière, lorsque Flore, figure de l'abnégation, les adopte.

Ainsi, les trois *« orphans »* retrouvent une famille : autour du suave Pasteur *(« Mompère pasteurisé »)* et de Flore (devenue Mammère seconde), entre lesquels règne *« l'amour des anges »*. Flore, qui mêle souvenir et récit dans des paraboles – le *« Vieillard sonophobe »* ou le *« Chat schizo »* – est pour le romancier un premier *« modèle de liberté »* narrative. Quant au ciné-club proche du nouveau Mondécor, il permet une identification familiale tous azimuts, dont les acteurs sont les intercesseurs.

« J'eus la certitude d'accéder de plain-pied, avec ce passavant, à une terre neuve, à un ensemble d'histoires possibles connectées mais sans terme, sans dénouement définitif. Tout devint rejouable. » Ainsi le narrateur est peut-être le fils naturel de Hedy Lamarr et Robert Stack, le frère de Piper Laurie et John Garfield, le fils adoptif de Lillian Gish et Vincent Price. Ce n'est plus le jeu des sept familles, mais *« la Foule, transfamille du chaos »*. L'histoire vécue se défait, se distend, se mêle aux scénarios des films vus. Et la programmation du ciné-club devient la forme fantasque du destin.

Après plusieurs recueils de poèmes, Pierre Alféri, dans cet ample roman, retrace, de fait, le cheminement des récits d'enfance : naissance, découverte de la lecture, *« singerie savante »*, premiers fantasmes. Cependant par des décalages, des escamotages, des surimpressions, il frappe d'étrangeté ces *memorabilia*, et rend absurde la question de savoir ce qui a vraiment eu lieu. Entre inquiétude et jubilation, insomnie et hypersomnie, Alféri projette à l'infini, sur l'écran noir de ses nuits blanches, le fabuleux cinéma des origines.

Monique Petillon

Teulé, romantique

Au bord du cadre et de la page, le romancier mêle passions amoureuses et folie créatrice

BORD CADRE
de Jean Teulé.
Julliard, 176 p., 109 F (16,62 €).

Le peintre Maurice de Sainte-Rose aime saisir la souffrance ou la tristesse dans le regard de ses modèles. Pour satisfaire sa morbidité, il n'hésite pas, pendant les séances de pose, à leur rappeler un deuil ou une rupture. Son premier essai avait été un coup de maître. Enfant de la Libération, cette âme délicate avait anonymement dénoncé sa mère, en l'accusant de *« collaboration à l'horizontale »*, et celle-ci avait été tondue. Crayon en main, il avait assisté au pitoyable spectacle et capturé ainsi un premier regard frappé de désarroi.

On s'étonne toujours que de tels individus puissent susciter un sentiment comme l'amitié. Certes, Sainte-Rose a du talent, et, telle une araignée, tisse à merveille sa toile pour emprisonner ceux dont il a besoin pour alimenter son imaginaire. Marc, un écrivain, et Léone, son modèle à l'occasion, sont ses dernières proies. Il provoquera leur rencontre, encouragera leur amour naissant, pour mieux tenter de le défaire ensuite. Jean Teulé livre plusieurs esquisses de ses personnages.

Cruel souvent, cru parfois, il ne nous les montre pas à leur avantage mais tels que le temps les a façonnés. Marc, vieil adolescent de quarante-six ans, et Léone, qui noie sa cinquantaine dans l'alcool, n'ont plus rien pour jouer les Roméo et Juliette. Tous deux portent leurs échecs et leurs désillusions en bandoulière. Les corps exultent à l'occasion, mais la sueur est triste.

Bien des romanciers auraient sans doute forcé le trait ou en auraient rajouté, dans le sordide peu ragoûtant ; Jean Teulé, lui, s'attache à effacer leurs rides une à une. Nulle crème miracle, mais des bouffées de romantisme. Des phrases dont la beauté s'impose comme une évidence. *« Elle avait,* dit-il, *dans la voix ce chant brisé des oiseaux qui ont volé longtemps. »* Quelques pages plus loin, Teulé évoque joliment le merveilleux des *« matins chastes où se regarder c'est déjà s'aimer »*.

On ne vit pas impunément à côté d'un écrivain. Chaque minute se paie comptant. Marc, à l'instar de nombre de ses confrères, est prêt à tout sacrifier, y compris l'être aimé, au nom de l'œuvre à venir. *Bord cadre*, roman magnifiquement mené, est aussi une réflexion sur cette passion proche de la folie qu'est l'écriture. Pour Jean Teulé, écrire, c'est se mettre en péril, pratiquer une sorte de roulette russe mot après mot, quel que soit le prix à payer. Une telle exigence, pour séduisante qu'elle soit, donne froid dans le dos, car le plus souvent elle conduit à une espèce d'inhumanité. D'ailleurs, à bien réfléchir, Sainte-Rose et Marc se ressemblent. Ce sont des voyeurs. Ils ont besoin de torturer leurs proches pour créer.

« Alors, phrase à phrase, l'écrivain soulevait le voile de sa démence, organisait le carnage de son couple en décrivant celui de ses héros. » Léone, cette *« femme de tous les âges »*, n'est dupe de rien. Elle a compris qu'elle est devenue le personnage d'un livre en gestation. Un cobaye. Les rides reviennent, l'alcool aussi. Leur amour aura duré deux mois. Le temps d'un été indien. D'une parenthèse vite refermée. Teulé décrit sans pudeur aucune cette décomposition. Désormais, quoi que les amants disent ou fassent, les événements leur échappent et se décomposent sous leurs pas. Incorrigible romantique, Jean Teulé, par une habile pirouette, réussit à organiser leurs retrouvailles. Une manière, sans doute, de nous rappeler la supériorité du roman sur la vie !

Pierre Drachline

Le songe des solitaires

Une rêverie de Louis Maspéro sur la solitude des rencontres sensuelles libérées des sentiments

UNE VIE D'ANTONIA
de Louis Maspéro.
Ed. de l'Aube, 184 p.,
95 F (14,48 €).

Pierre Granier, navigateur solitaire, a rencontré lors de ses voyages à travers le monde une jeune photographe florentine, Antonia, qui partage sa passion pour les bateaux et la rencontre des corps sans amour. Leur liaison sensuelle, affranchie de tout sentimentalisme, dure quelques semaines. Ils se séparent sans pleurs, sans épanchement, avec une sensation de libération et de vague nostalgie.

Les années passent et, un jour, alors que le jeune homme s'est accommodé de sa solitude, il croise une femme en laquelle il croit reconnaître son ancienne et fugitive maîtresse. Ils se promènent ensemble à vélo et il la perd. Il ne s'en émeut pas véritablement. Etait-ce Antonia ou l'incarnation fantomatique de son souvenir ? Antonia n'est-elle pas seulement le nom de son incapacité d'aimer et de sa vocation à la solitude ?

Pourtant, Pierre va retrouver les traces de la jeune femme, qui a épousé un homme plus âgé qu'elle. Le couple accueille Pierre. Le mari complaisant accepte la poursuite de la liaison. Mais Pierre se perd dans Paris, rencontre une prostituée. Puis retourne à la campagne. Les choses auraient pu se passer autrement. Il aurait pu, dans sa vie, retrouver plus tôt Antonia. Il aurait pu la poursuivre en Italie. Il aurait pu la rejoindre sur une île. Ils auraient pu prolonger leur tour du monde ensemble. Ils auraient pu devenir mari et femme, lisant ensemble les romans de Kôbô Abé, qu'ils adorent. Tous ces conditionnels sont proposés dans les dernières pages du roman.

On regrette que le tempérament authentiquement poétique de Louis Maspéro ait été utilisé ici pour un roman aux chevilles un peu lourdes, même si le lecteur est, en plusieurs endroits, invité à douter de l'intrigue, à quitter la fiction, à envisager des alternatives de la narration, avec diverses fins possibles. On est également gêné que son style naturellement élégant ait été par endroits négligé par une écriture hâtive, où abondent les raisonnements assez tortueux, les imprécisions poétiques et des stéréotypes qu'il n'aurait pas été difficile d'éviter. On est désolé que des détails anecdotiques et prosaïques, ralentissant inutilement la narration, en troublent l'envoûtement et que les personnages « réalistes » aient été campés à la va-vite. Le mari d'Antonia est inexistant, mais non pas de l'inexistence des fantômes.

Cependant, ces défauts ne parviennent pas à altérer la force d'évocation de cette rêverie romanesque et la sensibilité de cette réflexion sur la solitude. Solitude des rencontres physiques sans engagement affectif, *« sans ces habituels tabous de respect ou d'amour qui dénaturent la pure relation sexuelle »*. Les pages consacrées à la mer, aux promenades dans la campagne déserte, dans le brouillard, dans le sable, dans le vent, entre les canaux sont, comme dans son premier roman, les plus belles. Avec une très intense digression sur la prostitution, et un très émouvant portrait de putain.

Certes, ce n'est pas la première fois qu'un romancier raconte une nuit « non consommée » avec une prostituée qui confie son désespoir résigné. Mais le regard à la fois dur, généreux et immanquablement voyeur du confident d'une nuit est ici un contrepoint très efficace de ce récit rêvé et permet d'approfondir la méditation sur toutes ces vies solitaires, choisies ou imposées, sur l'abandon, sur l'humiliation, sur la fonction si ambiguë du sexe qui, dans un même geste, engage à la fusion et au dégoût.

R. d. C.

LeMonde Job: WIV4699--0005-0 WAS LIV4699-5 Op.: XX Rev.: 17-11-99 T.: 19:02 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 37Fap:100 N°:0165 Lcp:700 CMYK

Intimisme russe et utopie soviétique

Si tout semble séparer Michel Ossorguine, aristocrate raffiné, et le bouillonnant cheminot Andreï Platonov, les deux exilés se retrouvent pour exprimer l'angoisse de l'échec, individuelle pour l'un, collectif pour l'autre

L'HISTOIRE DE MA SŒUR (Povest'0 Sestre)
de Michel Ossorguine.
Traduit du russe
par Marie Leymarie,
Ed. des Syrtes, 188 p.,
95 F (14,48 €).

DJANN,
suivi de **JOKH LE FILOU (Djan, Ivan Jokh)**
d'Andreï Platonov.
Traduits du russe
par Louis Martinez,
Robert Laffont, « Pavillons, domaine de l'Est », 237 p.,
139 F (21,19 €).

En apparence, aucun dénominateur commun entre les proses classiques, raffinées de Michel Ossorguine (de son vrai nom Mikhaïl Iline, né en 1878 à Perm, au pied de l'Oural, terrassé par une crise cardiaque en 1942, à Chabris, alors qu'il fuyait les nazis) et celles bouillonnantes, novatrices d'Andreï Platonov, dont on célèbre cette année en Russie le centenaire de la naissance. Quel lien peut-il y avoir entre l'aristocrate russe installé en France, écrivain humaniste, et cet Andreï Klimov, cheminot et fils de cheminot, bolchévique de la première heure tombé dans les abîmes d'une utopie devenue sanglante, qui, lui, avait emprunté son nom de plume au prophète grec de la république idéale ? Et pourtant, au-delà d'un destin commun d'exilés, le premier à Sainte-Geneviève-des-Bois, le second dans son propre pays, chacun exprime la même angoisse de l'échec, raconte la même défaite intervenue d'une manière individuelle, intimiste, chez Ossorguine, et collective, « post-insurrectionnelle », chez Platonov.

Ce n'est qu'au début des années 70 que l'œuvre d'Ossorguine commence à être connue en France grâce à la publication de son roman *Une rue à Moscou,* d'un livre de souvenirs, *Saisons* (1), d'une suite de textes sur le sauvetage des livres en Russie (2), enfin par un recueil de récits finement ciselés où l'auto-ironie du clerc solitaire l'emporte sur l'amertume du proscrit (3). Condamné à mort après le soulèvement populaire de 1905 pour avoir prêté secours aux insurgés, il fuit une première fois la Russie. Il y reviendra une dizaine d'années plus tard, mais, très vite, après le coup d'Etat communiste d'octobre 1917, Lénine déclenche la terreur contre les intellectuels opposés à la répression. Ossorguine, avocat des droits de l'homme avant la lettre, partage leur combat. Seconde condamnation à la peine capitale, second exil, alors qu'à l'époque Platonov, son cadet de onze ans, se bat au sein de l'Armée rouge contre les Blancs.

« ROMAN D'UN SENTIMENT »

Une fois installé en France, Ossorguine, gentleman pacifiste, se consacre à la littérature et au journalisme militant contre la violence de tous bords. *L'Histoire de ma sœur,* rédigé au début des années 30, l'un de ses plus beaux livres, est, comme le souligne la préface, *« le roman d'un sentiment »,* celui, puissant, que nourrit Kostia depuis son enfance pour Katia, sa sœur aînée de sept ans. Ceux qui subodorent derrière ce récit, tantôt plein d'humour tantôt tragique, la moindre dérive incestueuse, font fausse route. Il s'agit ici d'un magnifique portrait de l'intellectuelle russe, secrète et ouverte à la fois, confinée au sein d'un monde douillet mais souhaitant le quitter, amoureuse et sachant contrarier ses pulsions, mal mariée et la tête remplie de projets, tout le contraire d'Emma Bovary. Hélas ! sous le regard du frère protégé-protecteur, la vie de Katia se délite à la suite de ses échecs successifs, elle se défait dans la morosité du train-train quotidien. Katia mourra encore jeune, vaincue par la maladie. Michel Ossorguine, qui se cache derrière la modestie de son narrateur, est un écrivain rare et précieux au sein de la famille des grands conteurs russes. Le prouve la maîtrise avec laquelle il restitue les paysages de son pays désormais interdit, le prouve chacun des trente-trois brefs récits, ces pièces d'orfèvre qui composent et résument l'existence de sa sœur dans une sorte de tableau pointilliste de la vieille Russie, un tableau destiné à meubler longtemps la mémoire des lecteurs. Mais, après la Grande Guerre, la Russie d'Ossorguine, celle des Katia et des Kostia, vole en éclats. L'utopie, l'amour universel et la fusion avec le prochain – cet autre soi-même – semble se trouver au bout du fusil, une fois l'ancien régime balayé.

RÉVOLUTIONNAIRE

Andreï Platonov y croit. Après avoir bouté l'ennemi hors des frontières de la jeune République des soviets, et terminé ses études d'ingénieur, ce prolétaire libéré parcourt les déserts de l'Asie centrale et se choisit écrivain afin d'aider l'humanité souffrante. Cet étrange bonhomme, qui professe un curieux marxisme teinté de la pensée chrétienne du philosophe Nicolaï Fedorov (1828-1903), est sans doute le plus important prosateur des deux premières décennies du pouvoir soviétique. Cet engagement de l'écriture au service de la révolution – conduisant à une révolution de l'écriture aussi – prend le pas sur celui du militant discipliné que Platonov ne cesse de revendiquer malgré les camouflets qui lui sont infligés. Car ses censeurs ne se sont pas trompés en décelant dans ses romans, *Tchévengour* et *Moscou heureuse* (4), le constat précoce de l'échec du communisme de caserne et de la collectivisation.

Avec *Djann* (nouvelle traduction sur l'original intégral du roman), suivi d'un court récit inédit mettant en scène l'utopie des *« vieux-croyants »* (5), Platonov revient au thème de *Tchévengour* : un commissaire, Nazar Tchagataïev, est envoyé par ses supérieurs de Moscou pour sauver une peuplade en voie de disparition dans les sables autour de la mer d'Aral. Au Turkmenistan, *Djann* signifie âme, la seule chose qui reste à ces quelques douzaines d'errants en quête d'habitat, de nourriture et d'eau. Au terme d'un effort prométhéen (scène extraordinaire où Tchagaïev se fait attaquer par des vautours affamés), il arrive à sauver la petite communauté. Le prix n'en est-il pas justement l'âme de la tribu en perdition ? Lyrique et précis en même temps, porteur aussi bien de mythes immémoriaux ou christiques que d'espérance messianique, le récit clair et direct témoigne, parfois à l'insu de l'auteur – mais pas de ses vigilants censeurs –, de la mort d'un rêve. Insensible aux appels des bureaucrates promoteurs de l'ainsi dit réalisme socialiste, Andreï Platonov, mis à l'écart et interdit de publication, continuera son approche magique de la réalité. Quand il meurt, en 1951, dans la misère, l'écrivain occupe le poste de concierge à l'Institut de littérature Maxime-Gorki, à Moscou.

Edgar Reichmann

(1) Les deux parus en 1973 (éd. L'Age d'homme).
(2) *Les Gardiens des livres* (Interférences, 1994).
(3) *Les Jeux du destin* (éd. Autrement, 1997, « Le Monde des livres » du 12 juillet 1977).
(4) « Le Monde des livres » du 15 novembre 1966.
(5) Schismatique au sein de l'Eglise orthodoxe. Voir le livre de Léon Poliakov, *L'Epopée des vieux-croyants* (Perrin, 1991).

Bogota hors la loi

A l'instar de certains écrivains d'Amérique latine, Santiago Gamboa choisit la veine policière pour décrire sans apprêt la réalité colombienne

PERDRE EST UNE QUESTION DE MÉTHODE (Perder es una cuestion de método)
de Santiago Gamboa.
Traduit de l'espagnol (Colombie)
par Anne-Marie Meunier,
éd. Métailié, 282 p.,
110 F (16,76 €).

La situation est telle en Colombie (le pays « en paix » où il y a le plus d'assassinats au monde) que la littérature peut difficilement la refléter. Garcia Marquez s'y est appliqué avec une chronique méticuleusement collée aux faits *(Journal d'un enlèvement) ;* Fernando Vallejo recourut à l'hyperbole dans *La Vierge des sicaires,* livre extrême exigé par la situation extrême de Medellin. Santiago Gamboa choisit le roman policier, genre honorablement représenté en Amérique latine (Taibo II, Rolo Diez, Luis Sepulveda, Leonardo Padura...) mais très peu cultivé en Colombie. On trouve dans le récit de Gamboa tous les canons du roman noir : violence et prostitution, meurtres et luxure, alcoolisme et décor d'une ville *« où personne ne se promène en sûreté dans la rue parce que la loi et l'ordre y sont des mots vides de sens ».*

Habituellement, dans le monde corrompu que nous décrivent les grands maîtres du genre policier, surgit toujours un homme intègre et courageux, un Don Quichotte assez inconscient pour se battre avec des armes dérisoires contre des moulins à vent. Ce n'est pas le cas ici. Victor Silanpa, journaliste spécialisé en faits divers, arrondit ses fins de mois grâce à une activité pour le moins véreuse, qui consiste à faire chanter des personnalités filmées en flagrant délit d'adultère. Il abuse de l'alcool, se console du départ de Monique, femme en chair et en os, avec une poupée de cire, et souffre d'hémorroïdes. C'est précisément lorsqu'il est en train de presser le tube de pommade qu'on lui ordonne d'aller couvrir le premier crime de la journée. Sur des terrains destinés à la spéculation immobilière, près de Bogota, on a découvert un homme noyé – cinquante-cinq ans environ –, empalé sur une croix. Loin du réalisme magique, Gamboa se délecte dans la description du macchabée, qui *« fait l'effet d'un Christ obèse »* et *« schlingue plus que des pets de poivrots ».*

Qui est le mort et quelles sont les raisons d'un assassinat aussi crapuleux ? Voilà des réponses que le journaliste doit fournir à ses lecteurs. Il découvre que tout est mensonge, que les consciences se plient et s'achètent. Confronté au pouvoir de l'argent, à une police et à des politiciens douteux, Silanpa plonge dans une spirale de violence née de la lutte sans merci pour le pouvoir et l'argent. Par-delà l'intrigue et le suspense, Gamboa nous donne une vision complète de Bogota, avec ses places, ses ruelles ; l'emplacement des têtes de taxis ; la décrépitude des transports en commun, avec odeurs et vacarme.

Au fur et à mesure qu'on avance dans la lecture de son roman, on découvre la médiocrité des personnages masculins, pusillanimes, indécis, dans les rapports qu'ils entretiennent avec les institutions et avec leurs femmes. Celles-ci, au contraire, font toujours preuve de décision et de courage. Remercions l'auteur de nous avoir épargné les lieux communs. Ajoutons que la drogue, les guérillas, les narcos, les militaires et les paramilitaires sont absents du récit. Les faits que nous raconte Gamboa pourraient se situer avant l'apparition des plaies qui ravagent aujourd'hui le pays. Le destin des sociétés soumises aux lois du mercantilisme et de la spéculation, suggère-t-il, sera celui qui s'abat sur la Colombie.

Ce roman excelle dans le dialogues et se lit avec plaisir, grâce, également, à la traduction d'Anne-Marie Meunier. Cette anthropologue a vécu en Colombie un nombre d'années suffisant pour connaître un pays si contradictoire et si cher.

Ramon Chao

Santiago Gamboa
Né à Bogota en 1966, ce jeune auteur a fait des études (philologie hispanique) à Madrid. Installé ensuite en France, il a travaillé avec des journalistes espagnols et latino-américains au sein de la rédaction des langues ibériques de Radio France Internationale. Son écriture est imprégnée de la morphologie et du vocabulaire des nombreux pays hispanophones. Qui plus est, il incorpore dans son texte des phrases d'auteurs de langue castillane, tel le Cubain Virgilio Pinera ou le Chilien Luis Sepulveda.

Sombres nouvelles de Tirana

LES SLOGANS DE PIERRE
de Ylljet Aliçka.
Nouvelles traduites
de l'albanais (plusieurs traducteurs),
éd. Climats, 154 p., 100 F (15,4 €).

Aliçka, intellectuel quadragénaire de Tirana, publie en France ses premières nouvelles, apparemment inédites dans son pays. Le pessimisme en est le maître mot, comme si la société albanaise, après le renversement des tyrans, n'avait aucune raison d'espérer quoi que ce soit de l'homme, trop longtemps abaissé par la terreur. Sous l'étouffoir du parti unique comme dans l'anarchie libérale qui le remplace, c'est la même dégradation morale qui avilit les personnages apeurés de ces histoires courtes et bien rythmées. Leur originalité vient de leur ton, familier, factuel, apparemment détaché, en réalité prudent : celui de la conversation amicale en milieu totalitaire. Une bonhomie de surface, virile et rassurante, et puis, si l'on écoute bien, sous les mots, des jugements de valeur qui vaudraient des années de rééducation.

Le procédé, terriblement efficace, fait de l'auteur un authentique écrivain, observateur et juge de son temps. Les hommes et les femmes, les enfants mêmes, ici, se battent sans cesse : pour une place d'autocar ou le droit de regarder la télé, pour sauver un amour ou la mémoire d'un père. L'ennemi est toujours le même : un Absurde protéiforme qui nous conduit insidieusement à la lâcheté, à l'abandon, au reniement. Rien n'a changé pour Aliçka. La vigilance du prolétaire et la toute-puissance du dollar donnent les mêmes résultats. Et sous le sourire radieux du pionnier léniniste comme dans la rigolade avinée du parvenu d'aujourd'hui, c'est la même angoisse.

Jean Soublin

LE LITTRÉ
sur cédérom
librairies et FNAC
395 F
www.dictionnaires-france.com
04 75 90 25 30

MICHEL SERRES

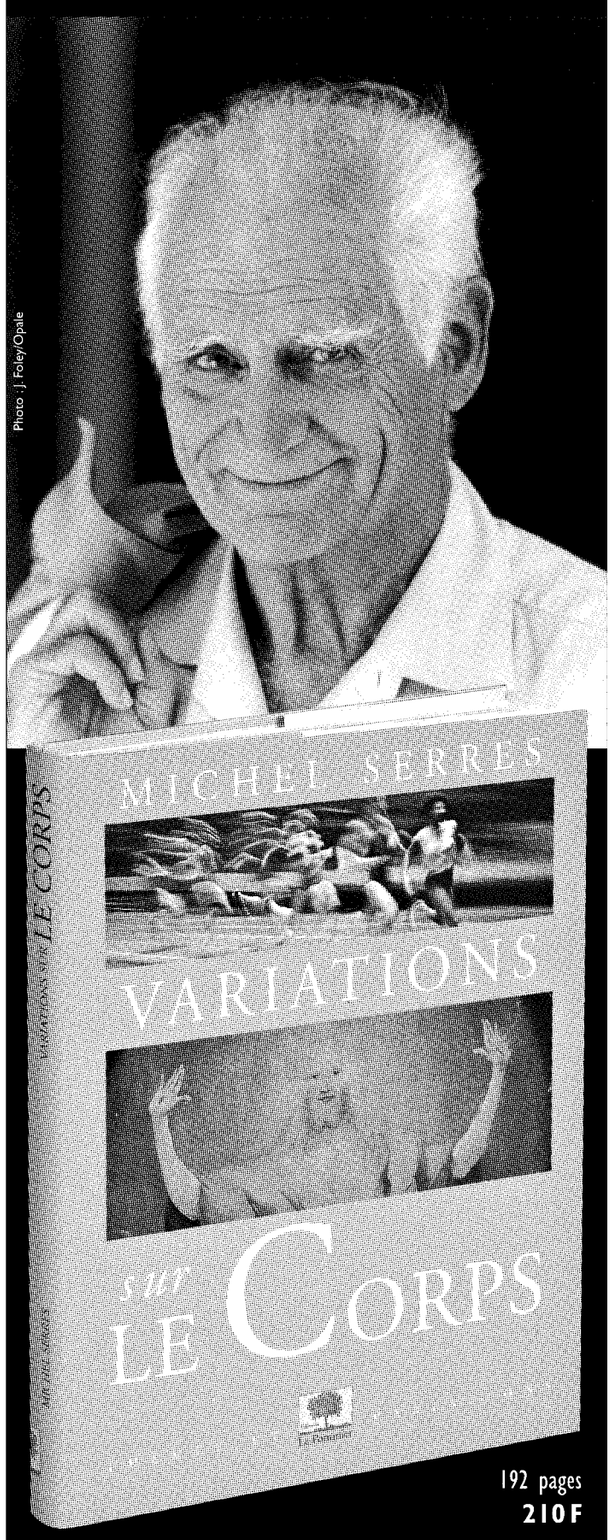

192 pages
210 F

"Que peuvent nos corps ? Presque tout."
Michel Serres

Éditions Le Pommier

LeMonde Job: WIV4699--0006-0 WAS LIV4699-6 Op.: XX Rev.: 17-11-99 T.: 19:18 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 37Fap:100 N°:0166 Lcp:700 CMYK

Vivent les grenouilles !

Ce n'est pas une belle bête. Pourtant, on la trouve partout dans les vieux rêves humains. De la Grèce à la Chine, des Incas à l'Europe médiévale. Sans grenouilles, pas d'humanité. Mais pourquoi ?

LES GRENOUILLES DANS L'ANTIQUITÉ
Cultes et mythes des grenouilles en Grèce et ailleurs
de Pierre Lévêque.
Ed. de Fallois, 140 p., 120 F (18,29€).

Il arrive qu'on les méprise. Trop vertes. Trop humides. Trop bruyantes. Ou simplement indignes d'intérêt – marécageuses, négligeables. Grave erreur ! Ignorance lamentable ! On ne le dira jamais assez : l'indifférence envers les grenouilles est signe d'une profonde inculture. Encore faut-il être en mesure de s'aviser d'une telle situation. Mais, pour percevoir la majesté de ces nobles batraciens, pour se faire une idée de la grenouille à la hauteur de son rôle dans l'histoire, il faut un guide sûr. Or, de tels savants sont rares. Et le moindre préjugé antibatracien les fait fuir. Vous vous moquez de la reine des étangs ? Les grenouillologues vous battront froid, refusant de partager leur science. La première mesure de prudence consistera donc à laisser tomber les apparences. Si vous voulez découvrir l'univers puissant et subtil des grenouilles, oubliez donc, pour commencer, leur aspect modeste et désordonné. Cessez de remarquer leur globuleux regard, leurs cuisses musculeuses. Glissez même sur l'anonyme grouillement des têtards. Bref, écartez tout ce qui est vaseux. Ne subsiste alors que le pur éclat du mythe. Seul vous intéresse l'animal imaginaire – la grenouille humaine, le batracien rêvé.

Ouvrez alors le livre de Pierre Lévêque. Cet helléniste savant, délicieusement décalé, a rédigé en quelques dizaines de pages le plus curieux des guides. De la Grèce à l'Inde, de l'Egypte à la Chine, des temples incas aux tombes romaines, rien de ce qui est grenouille ne lui est étranger. Il n'ignore évidemment ni les vieux combats de batraciens parodiant ceux des héros d'Homère, ni l'hymne aux grenouilles du *Rig Veda*, où les brahmanes sont comparés à ces célestes bestioles, ni le chœur de la comédie d'Aristophane où les héroïnes, au cri de *« Brékékex coax coax »,* disent à Dionysos : « (...) *Au fond de l'eau nous entonnâmes d'allègres chœurs de danse au bruissement des bulles.* » Ce ne sont là que hors-d'œuvre, si l'on ose dire. Car Pierre Lévêque traque les grenouilles partout. Dans les fables, les mythes et les rituels. Dans les bas-reliefs et les fresques, dans les fouilles archéologiques et les restes d'offrandes. Pas une ne lui échappe. Statuettes, amulettes, colliers, monnaies, lampes à huile, corniches, plinthes, charnière de verre..., le moindre recoin où se tapit l'une d'entre elles attire son regard.

Reste à comprendre, évidemment, pourquoi cette petite chose – pas franchement belle, plutôt bruyante et envahissante – fut de manière si ancienne et si proliférante une des compagnes favorites des rêveries humaines. Que symbolise la grenouille ? Pourquoi s'y est-on tant attaché ? Comment se fait-il qu'on la trouve liée ici à Artémis et à la justice, là à la Sainte Vierge, ailleurs aux morts en attente d'ultimes périples ? Questions difficiles, car la diversité des significations et des contextes d'abord déconcerte. Essayons d'y mettre un début d'ordre, sans prétendre évidemment faire le tour de l'étang. La grenouille est avant tout signe de la vie. Le bon pullulement de l'existence, sa multiplicité foisonnante et incessante, voilà ce qu'elle incarne, en premier lieu.

Féconde, intarissable, toujours recommencée, cette vie-grenouille préside évidemment au renouvellement des années et au cycle des générations. En 1875, dans son *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, P. Pierret note : *« On peut supposer qu'elle symbolise l'éternité, ce qui expliquerait le sens des amulettes en forme de grenouille : elle est, en tout cas, en relation avec le temps, de longues périodes d'années, car, à une certaine époque, elle servit à écrire le mot année et le têtard est l'hiéroglyphe du nombre 100 000.* » Ce n'est pas tout. Cette exubérance cyclique est évidemment sacrée, liée à l'ordre cosmique. Elle est aussi – non moins évidemment – sexuelle : la grenouille, jambes écartées, évoque une femme ouverte, offrant son sexe à la vue de tous. Bien qu'il existe des représentations de grenouilles phalliques, l'animal est le plus souvent féminin. Ainsi apprend-on comment, dans les mythes amérindiens, *« Soleil et Lune, à la recherche d'une épouse idéale, débattent des mérites comparés des femmes et des grenouilles ».*

On pourrait donc voir des grenouilles partout. Au commencement de l'Egypte comme aux origines du psychisme. Axiome : dès qu'il y a du multiple, il y a de la grenouille. *« Elle est partie constituante et dynamisme d'un monde qu'on se représente comme construit de petites forces distinctes, de pulsions intimes : au total un polydémonisme beaucoup plus qu'un polythéisme »*, conclut Pierre Lévêque. En faisant quelques pas de plus, outrepassant les sages limites de cet alerte essai, on devrait alors imaginer des grenouilles à la mode leibnizienne – batraciens monadologiques, bestioles deleuziennes et rhizomatiques, machines grenouillantes... Chacun trouverait des recettes nouvelles. Ce serait un jeu, une rhétorique de plus. Ça n'aurait pas grand intérêt.

Mieux vaut se contenter de la réalité qui, pour une fois, n'est pas si plate. Quelle habitude prête-t-on aux Français ? Manger des cuisses de grenouilles. Bien que – selon une estimation de l'institut national de pifométrie – 98,3 % des habitants de ce pays n'aient jamais goûté quoi que ce soit qui ressemble à ce mets mythique, bien que les tavernes où il se déguste soient cachées aux regards, ignorées de presque tous, le monde entier, lui, nous rattache aux grenouilles. Pour tout anglophone – autrement dit, désormais, tout terrien pratique –, nous sommes des *froggies*, des grenouilleux, catégorie intermédiaire entre les cannibales et les gens normaux. L'exception française, c'est la grenouille. Il y a de quoi se réjouir, si l'on prend mesure de l'extraordinaire et antique ambiguïté de l'animal – temps et éternité, bruit et mutisme, sexe et marécage. Dans l'époque lisse et terrible qui s'installe, serions-nous donc comme les derniers porteurs d'emblèmes troubles et joyeux, les ultimes gardiens de vieux festoiements ?

Il se peut. Mais il n'est pas exclu non plus que ce soit encore un leurre. Les grenouilles ne sont pas des réponses. Elles se meuvent comme des énigmes. Elles bondissent en fin de compte hors du discours. On peut toujours à leur propos dresser des inventaires, préparer des dissections, ça ne touche pas à l'essentiel. Le vieux Jean Rostand l'avait d'ailleurs joliment dit. Sachant combien les biologistes ont pour le batracien un penchant non feint, multipliant à son propos hypothèses et expériences, le savant exprima l'essentiel d'une phrase : *« Les théories passent, la grenouille reste. »*

Au commencement, la musique !

Malgré un faible corpus, Anne Bélis joue de virtuosité pour dresser un tableau synthétique des musiciens de l'Antiquité et de leurs pratiques

LES MUSICIENS DANS L'ANTIQUITÉ
d'Anne Bélis.
Hachette Littératures, « La Vie quotidienne », 330 p., 138 F (21,03 €).

Au commencement était le verbe. Est-ce si sûr ? Rendez-vous nécessaire des premiers jours de l'automne, les rencontres polyphoniques de Calvi ont déjà revu l'adage : *« A l'inziu c'era a voce »* – au commencement était la voix. Celle du poète évidemment, puisque l'étymologie le place chez les Grecs à l'origine de tout ce qui se « fait », mais pour ces peuples antiques y a-t-il de poésie sans chant ?

C'est cette simple évidence qu'Anne Bélis, en charge à l'Ecole pratique des hautes études de l'enseignement de la musique antique, tente inlassablement de divulguer. A la tête de l'ensemble Kérylos, elle avait naguère donné un passionnant programme composé à partir des partitions antiques qu'elle avait elle-même transcrites (*De la pierre au son*, CD K 617 069) où l'on retrouvait près du quart des pièces qui nous sont parvenues, les plus belles sans doute.

Aujourd'hui, l'essai est à peine moins audacieux, puisque la musicologue propose un ambitieux regard synthétique sur *Les Musiciens dans l'Antiquité*.

On mesure les périls d'un chantier aussi vaste qui s'étale sur près d'un millénaire et un espace à peine moins vertigineux. Se confrontant à toutes les questions de bons sens (qui sont ces musiciens ? d'où viennent-ils ? que jouent-ils ? sur quels instruments ? pour qui ? devant quels publics, avec quelle réussite, tant économique que sociale ?), Anne Bélis ne masque jamais l'étroitesse d'une documentation qu'elle exploite cependant au maximum, avec une pertinence aiguë qui respecte toujours la prudence de rigueur et nous épargne les extrapolations qui engendrent les généralisations abusives.

Cette enquête pointilleuse abonde en séquences inspirées. Celle qui aborde le délicat problème de la notation d'une musique qui s'invente sans s'écrire ; l'évocation des concours musicaux dont les champions deviennent si fameux qu'ils peuvent jouer un rôle politique dans la cité (ainsi la mise en scène du retour au Pirée d'Alcibiade en 407) ; la typologie des instruments, plus ou moins nobles – ainsi les vents n'ont-ils pas la noblesse des cordes, et leur « vulgarité » en fait le signe distinctif des courtisanes, puisque la femme ne peut être publiquement musicienne qu'en marge de la société, hors concours au sens strict.

C'est, avec la présentation des *« petits métiers »* et la quête *« de gloire et d'argent »* des premiers virtuoses reconnus, l'un des meilleurs moments de cette excellente étude, éditée sans faille (illustrations, notes, index).

Philippe-Jean Catinchi

VIENT DE PARAÎTRE EN LIBRAIRIE

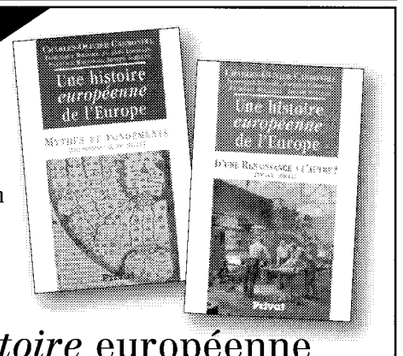

Sous la direction de Charles-Olivier CARBONELL

Une histoire européenne *de l'Europe*
La première et unique histoire de l'Europe écrite pour tous les Européens
Éditions PRIVAT - 14, rue des Arts
31080 Toulouse Cedex 6 - Tél. : 05 61 11 03 20

BERTRAND DELANOË
sera à la librairie
LE DIVAN
le dimanche 21 novembre à partir de 11 h.
à l'occasion de la parution de
Pour l'honneur de Paris
(éditions Calmann-Lévy)
203, rue de la Convention, Paris 15e
Tél. 01 53 68 90 68

L'amour en option

Dans une remarquable étude, Anne-Marie Vérilhac et Claude Vial détaillent les formalités du mariage dans la Grèce antique

LE MARIAGE GREC
Du VIe s. av. J.-C. à l'époque d'Auguste
de Anne-Marie Vérilhac et Claude Vial.
Ed. Ecole française d'Athènes - De Boccard, *Bulletin de correspondance hellénique, supplément 32,* 412 p., 550 F (83,85 €).

Acte fondateur de toute société soucieuse d'organiser sa perpétuation, le mariage revêt dans la Grèce ancienne des aspects formels qui n'avaient jamais été étudiés avec autant de minutie dans une perspective à la fois historique et anthropologique. Anne-Marie Vérilhac et Claude Vial ne nous donnent pas une histoire du couple, ni de la vie conjugale, encore moins des relations amoureuses, mais bien de l'acte du mariage, de la dation par laquelle une femme change de maison, au propre et au figuré. Que l'amour ait trouvé sa place dans les couples ainsi formés, rien ne l'interdit. Mais l'acte social du mariage se passe de tout sentiment.

Le mariage grec vise à la fois à la perpétuation de l'espèce citoyenne et à la transmission équilibrée des patrimoines. Aussi, dans le monde des cités, les familles pratiquent-elles l'exogamie familiale et l'endogamie civique. On n'épouse guère au sein de sa propre famille, car le mariage fournit l'occasion de renforcer la cohésion sociale en nouant des alliances avec des familles de rang équivalent. En revanche, on se marie dans sa propre cité, et plusieurs en font même une condition de légitimité des naissances. Lorsque plusieurs cités s'unissent au sein d'une confédération, les mariages, comme les acquisitions foncières, servent à *lier ensemble* (Xénophon) les cités participantes ; *a contrario,* lorsque les Romains veulent briser la Macédoine, ils la divisent en quatre districts entre lesquels ils interdisent inter-mariage et droit de propriété foncière. Ce n'est que sous l'Empire que l'endogamie civique faiblit et disparaît comme règle : Aelius Aristide, au IIe s. ap. J.-C., loue les Romains d'avoir rendu les mariages communs et d'avoir organisé *« le monde civilisé tout entier en une seule famille ».*

La femme joue un rôle totalement passif dans l'ensemble du processus : objet du contrat, elle ne peut que subir. Car l'acte fondateur du mariage, c'est la dation de la femme par un homme ayant pouvoir sur elle (père, frère, oncle) à un homme qui la reçoit. Le choix de l'épouse est chose bien trop grave pour que l'on se laisse guider par les sentiments. Alors que les Grecs valorisent peu la virginité, le père soupèse avec soin l'honorabilité de la famille de la future, l'étendue de ses biens, l'adéquation entre les deux familles, car rien ne serait plus humiliant qu'une union au-dessous de son rang social.

OBJECTIF : UN HÉRITIER MÂLE

L'acte juridique se concrétise en une formule simple : *« Je te donne cette jeune fille pour que tu la fécondes et que tu aies d'elle des enfants légitimes »,* le père plaçant la main de sa fille dans celle du nouvel époux. Mais on établissait la plupart du temps un contrat. Ceux que l'on a conservés en Egypte entrent dans des détails que l'on n'imaginerait guère : interdiction pour le mari d'installer mignon ou concubine dans la maison, d'entretenir une seconde maison, de chasser sa femme, alors que l'épouse ne doit quitter la maison ni de jour ni de nuit sans en informer son mari, et n'avoir en aucun cas une conduite qui déshonorerait son mari. D'ailleurs, en cas d'adultère, la loi impose le divorce au mari ; celui qui serait complaisant risque la plus lourde des peines, l'*atimie,* c'est-à-dire la privation de tous ses droits civiques ! De même, lorsqu'un homme épouse par obligation légale une femme détentrice d'un héritage qu'elle doit transmettre *(épiclérat),* on prévoit que le mari devra avoir des rapports sexuels au moins trois fois par mois avec sa femme, puisque le seul but de ce mariage est la naissance d'un héritier mâle.

Rien n'est laissé dans l'ombre de cette magistrale étude. Il faudrait citer en particulier l'excellent chapitre sur la dot, dont la production est si fondamentale que des cités en tiennent le registre, voire l'affichent sur la pierre comme à Mykonos ; sa présence dans toutes les catégories sociales, même les plus démunies, en démontre le caractère structurel, à la fois dans sa dimension économique et symbolique. Quelques belles pages sur l'inceste montrent que les Grecs condamnent la communauté de partenaires entre consanguins, alors qu'ils admettent des unions entre certains demi-frères et demi-sœurs. Quant aux cérémonies mêmes de la journée du mariage, elles sont décrites avec un grand luxe de détails qui mettent en relief la permanence des rites à travers l'ensemble du monde grec. Rites de fécondité bien sûr, mais surtout rites de passage à caractère initiatique – selon le schéma établi il y a bientôt un siècle par Arnold van Gennep – et enfin rites propitiatoires destinés à égarer les esprits malfaisants.

On est bien loin d'épuiser ainsi la richesse de ce volume qui, en balayant large dans le temps et dans l'espace, met en relief l'unicité du mariage grec, malgré la souplesse des rituels et des formulaires. Car cet acte qui met en scène non pas deux mais trois personnes, le marié, la mariée et l'auteur de la dation, participe à sa manière du politique. Aristote déjà n'écrivait-il pas que *« la relation du mâle à la femelle est par nature celle de supérieur à inférieur, de gouvernant à gouverné »* ?

Maurice Sartre

LeMonde Job: WIV4699--0007-0 WAS LIV4699-7 Op.: XX Rev.: 17-11-99 T.: 19:03 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 37Fap:100 N°:0167 Lcp:700 CMYK

Un Versailles impossible

Gérard Sabatier retrace l'histoire des transformations du palais et celle de ses travaux inachevés. Une visite « archéologique » par laquelle l'historien s'interroge sur la fonction de ce lieu dans la stratégie du pouvoir de la monarchie

VERSAILLES OU LA FIGURE DU ROI
de Gérard Sabatier.
Albin Michel, « Bibliothèque Histoire », 704 p., 240 F (36,58 €).

Le soir du 18 juillet 1668, dans les jardins de Versailles ouverts à tous, une fête célèbre les triomphes du roi, victorieux dans la guerre et conquérant dans la paix – celle d'Aix-la-Chapelle vient de donner au royaume une douzaine de villes de Flandre. Dans une relation parue cette même année, André Félibien, qui est *« historiographe des bâtiments, peintures, sculptures, arts et manufactures royales »*, décrit les fastes et les plaisirs ordonnés par le souverain. Après une collation, la comédie, un souper et un bal, la fête s'achève, par l'illumination du château et un feu d'artifice : la façade du palais *« était ornée de quarante-cinq figures. A l'étage d'en haut, il y avait quinze figures qui représentaient diverses Vertus et, au-dessus, un soleil avec des lyres et d'autres instruments ayant rapport à Apollon qui paraissaient en quinze différents endroits. Toutes ces figures étaient* (...) *si brillantes et si belles que l'on ne pouvait dire si c'était différents métaux allumés ou des pierres de plusieurs couleurs qui fussent éclairés par un artifice inconnu »*.

Le livre de Gérard Sabatier commence avec ce premier Versailles, apollinien, chatoyant, enchanté. Au fil des années, le palais fut très profondément transformé, ce qui justifie le premier propos de ce travail aux proportions imposantes : retrouver sous le Versailles actuel les bâtiments qui furent construits puis détruits, les programmes imaginés mais jamais exécutés, les projets inachevés. Mais, au-delà de cette « archéologie » du lieu, la question fondamentale posée par cet ouvrage est celle de *« la fonction de Versailles dans la stratégie de pouvoir de la monarchie »*, celle des significations dont pouvaient être investis les figures mythologiques, les allégories morales ou les portraits du roi qui ont peuplé le château ou son parc.

MUTATION

Une rupture majeure se produisit dans les années 1670, lorsque, après l'aménagement des jardins et la construction des appartements du roi et de la reine, commença la décoration du grand escalier (dit « des Ambassadeurs ») et de la galerie (connue comme celle « des Glaces »). Jusqu'alors, le langage décoratif manié pour glorifier le roi était celui de l'allégorie mythologique : *« Comme le Soleil est la Devise du Roi et que les Poètes confondent le Soleil et Apollon, il n'y a rien dans cette superbe Maison qui n'ait rapport avec cette Divinité. »* La remarque de Félibien rappelle l'importance de l'identification du roi encore jeune et du dieu solaire, présente à la fois dans le décor des appartements du roi aux Tuileries, dans les fêtes de 1664 et 1668, dans la grotte, la statuaire et les bassins du jardin. Contrairement à d'arbitraires spéculations, il ne faut pas comprendre ce programme de manière initiatique ou ésotérique, mais seulement comme le réemploi systématique d'une imagerie classique au milieu du XVIIe siècle – et qui n'était pas propre au monarque français.

C'est peut-être pour cela que cette thématique apollinienne fut précocement abandonnée. Secondaire dans le décor du grand escalier, elle est formellement rejetée pour le programme de la galerie. La préférence va dès lors à un style héroïque où le roi, peint sous ses propres traits et dans sa propre histoire, cohabite avec les figures allégoriques et les dieux de la mythologie. Un tel parti esthétique heurtait les distinctions ordinaires entre les genres formulées par l'Académie de peinture et de sculpture et défendues par Le Brun lui-même. Mais il fut imposé au premier peintre du roi qui dut s'incliner et peindre, comme l'enjoignait Perrault, *« le Prince lui mesme au milieu des combats »*.

Quels sont les effets de cette mutation ? Faut-il y voir, comme Sabatier, un renforcement de l'absolutisme puisque la représentation de l'autorité royale, du principe même de la puissance se trouve dès lors absorbée par le portrait du roi ? Le prince peint par Le Brun devient ainsi une allégorie de l'absolu du pouvoir souverain. Mais, comme l'avait remarqué Denis Richet, c'est souvent en se renforçant que l'absolutisme s'est affaibli. La représentation au vrai de Louis XIV sur les peintures de Versailles et, ensuite, dans toute une imagerie de large circulation détruisait, en effet, l'un des fondements essentiels de la monarchie française. La distinction traditionnelle entre les deux corps du roi séparait le corps charnel et mortel du roi régnant, rendu visible à tous par les grands rituels d'Etat (sacre, entrées, lits de justice), du corps mystique et politique du roi qui ne meurt jamais. Le choix iconographique des années 1670 brouille cette différence essentielle dans la mesure où, sous le pinceau de Le Brun, le corps du roi, radicalement séparé de tous les autres, à la fois identifiable et atemporel, devient l'incarnation de la dignité monarchique, l'exhibition de la puissance perpétuelle et absolue qui caractérise la souveraineté.

Une telle mutation est essentielle. Mais qui pouvait la voir à Versailles ? S'il est certain que le parc et le château étaient des lieux ouverts, habités ou parcourus par une foule de courtisans, d'étrangers ou de visiteurs, il est moins sûr que les grands programmes de Le Brun aient été aisément déchiffrables, même par ceux qui savaient en comprendre le langage. L'emplacement des peintures les mettait à distance des spectateurs qui ne pouvaient que difficilement en percevoir les motifs. La pleine compréhension de leur signification supposait soit leur reproduction sous forme de gravures, soit la publication de descriptions qui les expliquaient. Les planches gravées, distribuées aux grands et aux ambassadeurs et vendues aux amateurs, demeuraient, malgré la volonté de Colbert, de circulation limitée. De là, la nécessité de traduire en mots lisibles (et imprimés) ces images souvent peu visibles.

ÉCART D'INTERPRÉTATION

L'opération ne va pas de soi. La *« défaillance du visible aux textes »*, pour reprendre l'expression de Louis Marin, est ressentie avec acuité par les contemporains. Un mémoire anonyme, lu à l'Académie de peinture et de sculpture après la mort de Le Brun, observe : *« La peinture est une description elle-même de la pensée de l'auteur, et ainsi on ne sait faire une description d'une description. »* C'est dans l'écart entre les images peintes ou sculptées et leur description que s'inscrivent les interprétations différentes, voire contradictoires, des grands programmes décoratifs ou du plan des jardins. Pour les familiers de la cour, la jouissance du lieu vient des multiples surprises qu'il promet aux sens. Une telle perception se lie surtout au premier Versailles, mais elle perdure dans les six versions successives de la *Manière de montrer les jardins de Versailles,* commandées par le roi entre 1689 et 1705, comme si, pour lui, le palais demeurait celui des premiers émerveillements. Tout autre est le langage de ceux que Gérard Sabatier nomme les *« intellectuels d'Etat »* : académiciens, historiographes, administrateurs. Il vise à faire reconnaître la puissance du roi tant par l'explication méticuleuse des figures qui donnent à voir sa grandeur que par l'ostentation comptable qui dresse des inventaires quasi notariaux des fastes de son palais. Dès les commencements du XVIIIe siècle pourtant, ce langage politique s'épuise. Il ennuie par sa lourdeur didactique ; il déçoit par son incapacité à produire des effets, et il n'est plus vraiment compris. Les descriptions de Versailles se transforment alors en guides qui énumèrent les œuvres, nomment leurs auteurs et expliquent avec érudition leurs références mythologiques et historiques. La machine vouée à représenter et imposer la gloire du roi n'est plus qu'un musée avant la lettre. Le sens des grands programmes iconographiques d'Etat se trouve dès lors perdu. Mais a-t-il jamais été perçu ? Le double exemple des appartements du roi et de la galerie montre, en effet, que les modifications qui furent apportées presque immédiatement à ces deux ensembles architecturaux ne pouvaient que détruire la cohérence et la logique des programmes proposés par Le Brun. Ainsi, alors qu'il avait établi de fortes correspondances entre le parcours quotidien du roi et l'ordre des peintures de la galerie, une profonde et permanente réorganisation des espaces a très tôt rendu indéchiffrables ces relations subtiles.

Ce livre, encore plus minutieux et savant que les descriptions anciennes, aurait sans doute valu à son auteur une charge d'« historiographe des bâtiments royaux ». Mais, contrairement à Félibien, son objet n'est pas un château réel. Le Versailles qu'il décrit est ce lieu symbolique où étaient mis en réserve les signes chargés d'énoncer la gloire d'un prince *« nec pluribus impar »*. Un Versailles idéal, donc, mais un Versailles *« impraticable »*. Un Versailles impossible. Le visiter en compagnie de Gérard Sabatier est découvrir ce que personne, pas même le roi tout-puissant, n'a jamais pu voir.

Roger Chartier

Encore un Mazarin...

MAZARIN
de Claude Dulong.
Perrin, 420 p., 149 F (22,71 €).

Pourquoi écrit-on une biographie ? Par sympathie pour le personnage, par souci d'une réhabilitation, pour saisir une époque ? Le nouveau livre de Claude Dulong tente de répondre simultanément à toutes ces sollicitations sans parvenir vraiment à proposer une approche originale. L'auteur, qui connaît ses archives, puise largement dans la correspondance du ministre sans offrir au lecteur averti de données vraiment nouvelles, sinon peut-être les arcanes de la longue tractation de Mazarin avec les Espagnols dans l'île des Faisans qui mettra fin à la guerre en 1659. Les autres, moins au fait de la période, ne risquent-ils pas de lire ce qu'ils croyaient déjà savoir un peu ? L'habileté redoutable du cardinal au service d'une volonté de puissance à peine dissimulée, son immense richesse qui doit beaucoup aux opérations opaques de Colbert. Ils retrouveront l'ambiguïté de ses relations intimes avec Anne d'Autriche, auxquelles la biographie est très attentive. En revanche, Claude Dulong, indulgente mais lucide, souligne la dimension foncièrement pacifique du personnage, son intérêt pour la culture savante et le mécénat.

Tel quel, l'ouvrage, écrit avec une certaine liberté, mêlant reconstitution de dialogues, analogies contemporaines et descriptions historiques, se lit sans déplaisir. Il bénéficie encore d'une respiration narrative par l'appel fréquent à l'anecdote sans que l'on en saisisse toujours l'usage et la signification réels. A terme, pourtant, l'ensemble révèle la difficulté incontestable d'un genre qui ne se confond ni avec le roman historique ni jamais totalement avec l'histoire d'un pays ou d'un milieu.

Alain Cabantous

Watteau, entre deux

Querelle d'interprétation autour du « Gilles » : mélancolie ou libertinage ? Réponse de Gilles Cornec

GILLES OU LE SPECTATEUR FRANÇAIS
de Gilles Cornec.
Gallimard, « L'Infini », 300 p., 140 F (21,34 €).

Les grandes œuvres se reconnaissent évidemment à l'abondance des réflexions qu'elles suscitent, lesquelles sont tout naturellement contradictoires et ne détestent pas dénoncer les erreurs, supposées ou réelles, de celles qui les ont précédées. C'est à la fois manière de faire place nette et façon de se définir soi-même, par le truchement d'une œuvre soumise à interprétation. Très généralement, le commentateur a quelque peine à se souvenir bien longtemps qu'il n'est ni le peintre ni l'une de ses créatures. La distance s'abolit, effacée par l'adhésion. Projection, travestissement, confusion : tous les cas se présentent.

Sur quel Gilles écrit Cornec ? Sur celui de Watteau, qu'il serait plus juste d'appeler *Pierrot,* dénomination actuellement en usage au Louvre, ou sur lui-même, Gilles Cornec ? Sur un tableau et un peintre ou sur ses convictions esthétiques et éthiques ? Essai critique ou esquisse autobiographique ? Le livre n'a pas pour unique ambition de déclarer le plaisir que son auteur ressent à la vue de ce Gilles étrangement planté à l'avant-scène d'un paysage, les bras semble-t-il ballants, alors que, derrière lui, en contrebas, quatre personnages costumés et un âne font ou se disent on ne sait quoi. Cette ignorance est ancienne, aussi ancienne que le tableau, qui se livre et se dérobe avec autant d'adresse depuis bientôt trois siècles. Cet art de l'esquive a attiré historiens et critiques. Aussi Cornec a-t-il deux sujets : d'une part ce qui a été écrit du *Gilles* depuis qu'il a surgi, de l'autre ce qu'il en déduit lui-même, son *Gilles,* son Watteau.

Sur le premier, il a des morceaux excellents, avec la réprobation pour moteur. Le destin de *Gilles* – conservons-lui ce prénom par commodité – au XIXe siècle s'est trouvé déterminé par la passion de la mélancolie. Inertie, tristesse, langueur : on n'a cessé de diagnostiquer les affections dont il ne pouvait que souffrir, affections à la mode du temps. Il est devenu le malheureux Gilles, Pierrot en mal de Colombine, amoureux déçu, amant de glace, clown triste et blanc, fantôme des crépuscules verlainiens, spectre des bals masqués – une créature romantique résume Cornec, qui a le romantisme en horreur. Il attaque, il cherche les preuves, il cite les textes, il donne des noms, il dénonce le guignol métaphysique, attendrissant à bon compte. Dans cette lutte, il a Nietzsche pour guide, le meilleur en la matière.

L'idée qui sous-tend l'offensive apparaît vite et nettement : il s'agit d'ôter à ce « romantisme » honni l'argument Watteau et, contre les geignards, les saturniens et les puritains, de déclarer – de restaurer en vérité – les pouvoirs du rire, de la jouissance, de la légèreté. De redécouvrir en Gilles et en Watteau les héros d'un XVIIIe joueur, rapide, galant, lumineux et heureux – du XVIIIe tel que la fin de notre siècle se plaît à le rêver, en France en tout cas. Cette opposition est ici présentée avec tant de tranchant qu'elle peut en devenir mécanique. Elle tourne aux chocs notions contre notions, avec ce que de tels exercices ont de péremptoire. Il ne suffit pas d'invoquer comme autant d'arguments décisifs de grandes figures fameuses – Marivaux, Casanova, Manet, Claudel – contre d'autres – Rousseau, Michelet, Drieu – car ce n'est là, pour finir, que dresser une mythologie contre une autre.

Ph. D.

Critique du jugement occidental

Avec véhémence, Thomas McEvilley sape les arguments passéistes sur lesquels s'appuie la prétendue supériorité culturelle de l'Occident

L'IDENTITÉ CULTURELLE EN CRISE
Art et différences à l'époque postmoderne et postcoloniale
de Thomas McEvilley.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Yves Michaud, Ed. Jacqueline Chambon, 152 p., 140 F (21,34 €).

Quelquefois un livre vient, à l'improviste, comme un projectile qui perce les obstacles sur son passage et fait un trou, par où l'air entre. Il se peut que celui qui a tiré la balle n'ait pas prévu les conséquences de son geste, qu'il ne se soit pas douté des ravages qu'il allait provoquer. Trop tard : le coup est parti, le mal (ou le bien) est fait. On peut imaginer Thomas McEvilley dans cette position, si ce n'est qu'il se sert d'un canon et que les dégâts sont à la mesure du calibre. Mais ce sont des dégâts bénéfiques.

La parution de la traduction d'une dizaine de ses articles récents vient à propos. Une fois encore, en France, des essayistes s'en prennent à la création contemporaine et l'on se croirait revenu quelques années en arrière, ni signatures ni arguments n'ayant changé. Une fois encore, l'appel au passé et à la tradition fait office de credo. On ne saurait trop conseiller à ceux qui s'en réclament de lire ne serait-ce que l'introduction de *L'Identité culturelle en crise.* Elle rappelle qu'*« aujourd'hui l'art ne peut plus être une action gagée sur le passé »*. *« Il semble clair,* lit-on plus loin, *que nous prenons pour des normes de valeur objectives ce que nous avons été conditionnés à prendre pour tel. »* Et qu'existent des traditions culturelles, par exemple une tradition occidentale. Celle-ci n'a pas perdu son efficacité, en dépit des modifications considérables qui ont affecté depuis un siècle les conditions de l'exercice du jugement esthétique : c'est là le point le plus curieux. Il conviendrait de s'en tenir à l'opinion qui prévalait auparavant, quand bien même nul ne peut nier que connaissances et curiosités ont été bouleversées par l'afflux et la diffusion d'œuvres et de données non occidentales. Il faudrait, en somme, faire comme si rien ou presque rien n'avait changé depuis le siècle dernier, qui sera si vite l'avant-dernier.

McEvilley en appelle à une attitude inverse : *« En apprenant à apprécier les positions de valeurs de groupes autres que celui dans lequel nous sommes nés, nous élargissons effectivement notre identité. »* Au principe – et à la facilité – d'un jugement universel fondé sur une prétention d'ordre métaphysique ou religieuse, il oppose l'effort qui permettrait d'incorporer *« un peu du sentiment de ce qui est signifié quand un Indien, ou un Japonais, ou un Sénégalais, ou un Australien dit que ceci ou cela est bon »*. A en juger d'après les comportements ordinaires actuels, cette réforme est encore fort éloignée de son accomplissement.

Les études réunies dans ce volume mettent en application le projet. Tantôt c'est de manière critique, en démontrant par la dissection du vocabulaire et des idées comment un préjugé occidentalo-centriste sous-tend l'analyse du primitivisme telle que l'a tentée l'exposition « Primitivism » qui s'est tenue à New York en 1984. Là, les œuvres africaines et océaniennes n'étaient considérées que dans la mesure où elles ont pu avoir quelque importance dans l'évolution de Gauguin, l'histoire du cubisme et du surréalisme : non point pour elles-mêmes, mais pour les usages picturaux et sculpturaux qui en ont été faits. Dans le modernisme esthétique des années 70 et 80, McEvilley reconnaît l'expression d'une supériorité et l'effet d'une indifférence : supériorité occidentale, dédain de ce qui se crée ailleurs.

Tantôt c'est de manière explicite, en étudiant par exemple la peinture contemporaine indienne, dont les œuvres ne circulent guère en Europe et aux Etats-Unis en dépit de quelques tentatives isolées, la plus remarquable ayant été, à Paris, l'exposition « Les magiciens de la Terre », au titre par ailleurs contestable. Chaque fois, l'argumentation de l'auteur, soutenue par une force de conviction presque violente, emporte l'adhésion.

Ph. D.

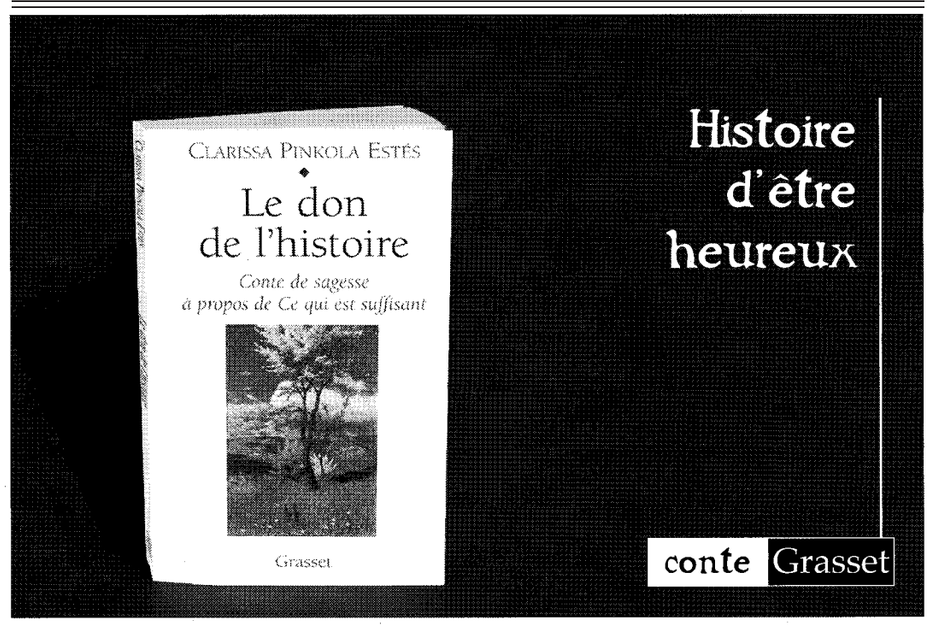

LeMonde Job: WIV4699--0008-0 WAS LIV4699-8 Op.: XX Rev.: 17-11-99 T.: 19:03 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 37Fap:100 N°:0168 Lcp:700 CMYK

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

L'économie romaine victime de sa stabilité ?

BANKING AND BUSINESS IN THE ROMAN WORLD
de Jean Andreau.
Cambridge University Press, 176 p.

Bien connu pour ses études sur l'économie romaine antique, Jean Andreau vient de faire le point sur les finances de cette époque dans un livre paru en anglais et l'on ne peut que souhaiter que cette utile synthèse soit rapidement publiée dans sa version originale.

En étudiant avec une minutie d'archéologue les finances romaines aux temps de la République et du Haut Empire, Jean Andreau nous apporte en effet une série d'informations très précieuses sur des techniques bancaires qui étaient loin d'être rudimentaires : dépôts « non scellés » – que le banquier a le droit de faire fructifier à charge de restituer l'équivalent –, virement, et même chèque (mais non endossable), novation (substitution d'un nouveau titre de créance à un ancien), *receptum* (engagement pris par le banquier à l'égard d'un tiers, auquel il promet de verser l'argent dû par son client), etc.

Autre découverte pour le profane : sauf au tout début de la République, il n'y avait pas d'interdit sur les prêts à intérêt comme il y en eut au Moyen Age, et les aristocrates romains – même Cicéron, et même l'empereur – n'hésitaient pas à se livrer à cette activité pour accroître leur fortune. La mentalité de rentier – cette tarte à la crème des antiquisants – était certes fort répandue parmi l'élite romaine, mais on en pourrait dire tout autant de nos contemporains. Même dans les *Temps modernes*, le goût du risque entrepreneurial a été l'apanage d'une infime minorité d'aventuriers. Pour ce qui concerne les cent cinquante dernières années de la République romaine, la plupart des historiens admettent aujourd'hui qu'il s'est produit un développement du business, accompagné d'un changement de mentalité, les affaires d'argent étant de mieux en mieux acceptées de l'élite.

Jean Andreau distingue dans les activités non agricoles de toute société pré-industrielle deux blocs sociaux : d'une part l'élite politique et sociale, dont les membres en général possèdent essentiellement un patrimoine foncier, de l'autre les hommes des métiers urbains, artisans, commerçants, changeurs, banquiers. Un mur infranchissable les sépare : celui de la boutique, du métier, du travail. Même si un sénateur ou un chevalier romain se livre aux mêmes activités qu'un banquier, il n'en fait pas profession. Du même coup, les banquiers de métier ne peuvent accéder aux ordres sénatorial ou équestre.

Toutefois, selon Andreau, se serait installée à la marge de ces deux blocs une troisième catégorie, celle des hommes d'affaires, banquiers, marchands qui n'appartiennent pas à l'élite foncière, mais ne font plus partie du monde des métiers. Notre auteur les qualifie d'« entrepreneurs » ou d'« affairistes ». Autrement dit, l'élite romaine était moins figée en castes qu'on a pu le croire, il y a du flou dans les frontières qui séparent les entrepreneurs des aristocrates et des hommes de métier.

Qu'a-t-il manqué à la Rome antique pour déboucher sur une révolution industrielle ? Après avoir décrit son système financier, Jean Andreau propose une thèse audacieuse

Il faut encore tenir compte des « esclaves entrepreneurs » – notamment les esclaves à pécule : ils ont reçu une fraction séparée du patrimoine du maître et utilisent ce pécule comme banquier. Certains historiens ont pu parler à ce propos de société à responsabilité limitée, puisque le maître n'est ici responsable que dans la limite des sommes allouées. Ainsi l'économie antique, si elle était handicapée par le contrat habituel de société dont les possibilités étaient en effet limitées, disposait dans ce type d'association entre maître et esclaves de structures ayant tous les avantages économiques des entreprises modernes.

Que manquait-il donc à l'économie romaine pour déboucher sur une révolution industrielle ? Cette question, que l'on pourrait qualifier de méta-historique, on ne peut résister à la poser. Jean Andreau s'y risque et tente une réponse. Cette économie connaissait plusieurs limites. D'abord, les prêts des aristocrates étaient adressés en priorité à d'autres aristocrates, par conséquent l'élite vivait quasiment en autarcie, assurant ainsi sa reproduction et sa longévité, et en même temps la stabilité de l'ordre social. Ensuite, ces fameux « esclaves entrepreneurs » n'avaient pas la possibilité de transmettre à leurs héritiers l'intégralité de l'argent gagné. Un tel état de choses interdisait, selon notre auteur, le développement de dynasties financières, industrielles ou commerciales, empêchait l'accumulation financière à l'intérieur de l'entreprise. Grâce au pécule, la responsabilité était sans doute limitée, mais *« dans des entreprises sans entrepreneurs indépendants et sans bourgeoisie »*. Mais ce qui était vrai des esclaves l'était-il des entrepreneurs libres et des aristocrates ?

Pour Andreau, la messe est dite : la vie économique concrète des Romains s'est *« coulée dans le moule des équilibres statutaires et sociaux »*. Et d'insister : *« La croissance de la production et de la commercialisation n'a nullement bouleversé l'ordre social, et elle s'est au contraire adaptée à cet ordre. C'est une impressionnante réussite mais c'est aussi la grande limite du monde romain. Nous sommes très loin de la " structure de changement de structures " qui a mené à la révolution industrielle »*.

De plus, alors que la vie financière médiévale et moderne se développe en marge des Etats et d'un Etat à l'autre, celle de l'Empire romain croît à l'intérieur de la domination romaine, et sous sa protection, observe Jean Andreau. Une telle protection aurait nui à l'élaboration de nouvelles techniques financières. De même l'absence de toute dette publique – qui n'apparaîtra que beaucoup plus tard en Occident, à partir du XIIIe siècle – a interdit le développement d'un milieu financier de très haut niveau indépendant de l'élite foncière. Ainsi s'expliquerait que les entreprises financières - et le système de crédit - n'aient pas progressé à Rome comme elles l'ont fait dans l'Europe moderne.

En résumé, l'Empire romain aurait été victime des succès lui assurant sa reproduction pendant plusieurs siècles : son économie était de ce fait trop stable et trop équilibrée pour pouvoir déboucher sur autre chose qu'elle-même – jusqu'au jour où les légions ne seront plus capables d'agrandir l'empire, et même de tenir la frontière. Paradoxale et ingénieuse, cette thèse mérite discussion.

PASSAGE EN REVUE

● **« Panoramiques »**

Représentante de l'AIROE (Association pour l'information et la recherche sur l'orthographe et les systèmes d'écriture), Renée Honvault a coordonné ce n°42 de la revue *Panoramiques* consacré à l'orthographe : « L'Ortografe ? C'est pas ma faute ! ». La revue analyse les évolutions historiques de la langue française, se fait l'écho de discussions et polémiques, se prononce en faveur de réformes progressives. Un chapitre prolonge le débat sur la « féminisation », tandis que Jean-Pierre Colignon, chef du service de correction au *Monde*, plaide pour une *« simplification qui ne doit pas entraîner un abaissement du niveau des études, un appauvrissement des cours, mais, bien au contraire, faciliter l'accès de chacun à l'écrit et à la culture »* (éd. Corlet, ZI route de Vire, 14110 Condé-sur-Noireau, 184 p., 90 F [13,72 €]).

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Boutros-Ghali entre deux feux

MES ANNÉES À LA MAISON DE VERRE
de Boutros Boutros-Ghali.
Traduit de l'anglais
par Simone Dreyfus,
Fayard, 550 p., 150 F (22,86 €).

Secrétaire général de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali a écrit son livre directement en anglais. On ne lui en tiendra pas rigueur puisque l'histoire de son séjour à la tête de l'ONU traite d'abord et avant tout de ses démêlés avec l'administration américaine. Déjà en 1991, Boutros-Ghali n'était pas le candidat préféré de George Bush et de ses conseillers pour le secrétariat général de l'organisation internationale, et celui que le président Moubarak venait de faire vice-premier ministre au Caire ne dut son élection qu'à l'abstention américaine au Conseil de sécurité. Les relations se gâtèrent sous la présidence Clinton. Boutros-Ghali n'entretenait pas de bons rapports avec le secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Avec Madeleine Albright, qui représenta les Etats-Unis à New York avant de diriger la diplomatie américaine, les apparences étaient sauves, au moins au début. Ce qui n'empêcha pas Mme Albright d'être un des adversaires les plus acharnés d'un deuxième mandat de Boutros Boutros-Ghali.

Au cours d'un dernier entretien, après l'élection du successeur, Kofi Annan, Madeleine Albright explique à Boutros-Ghali les raisons de sa disgrâce auprès de Bill Clinton : *« Vous symbolisez les Nations unies et le Congrès est hostile aux Nations unies. On vous reproche aussi d'avoir tenté de prendre le contrôle des autorités militaires américaines. »* Ces reproches sont en partie exagérés et injustes. En fait, Boutros-Ghali était pris dans les contradictions d'une organisation qui ne peut pas aller au-delà de ce que veulent ses membres, et d'abord les plus influents d'entre eux, à savoir les cinq membres permanents du Conseil de sécurité avec le droit de veto. Parmi ces cinq, les Etats-Unis sont les plus égaux des égaux, surtout après 1991 quand ils sont la seule superpuissance ayant survécu à la guerre froide. Or les Américains, plus le Congrès que l'administration présidentielle, voient dans l'ONU une organisation qui est utile quand elle sert leurs intérêts ou un pénible carcan quand elle freine leurs ambitions.

Pour le secrétaire général, la situation est encore compliquée par le fait que Washington voudrait bien faire la loi dans le palais de verre de New York, tout en refusant de s'acquitter de ses cotisations et de régler ses dettes accumulées depuis des années.

Au milieu de toutes ces contradictions, Boutros Boutros-Ghali aurait eu bien du mal à réussir, à plaire aux Africains qui l'avaient soutenu, aux Français qui avaient cru voir en lui un ami des thèses multipolaires, aux Arabes puisqu'il était égyptien... et aux Américains parce qu'ils sont les plus puissants. Il s'est débattu au milieu de traquenards sans réussir à mener à bien l'indispensable réforme des Nations unies, alors que la fin de la guerre froide et de la rivalité Est-Ouest devait donner un regain d'importance à une organisation qui avait été souvent paralysée par les vetos croisés, occidentaux et soviétiques. A un moment aussi où l'ONU était plus sollicitée que jamais par des conflits régionaux qui n'étaient plus l'apanage de la « périphérie » mais éclataient au cœur même de l'Europe.

A propos de la Bosnie, le secrétaire général de l'ONU parla d'une *« guerre de riches »*. Sans doute voulait-il montrer son hostilité à la politique du deux poids-deux mesures qui amène les Occidentaux à se mobiliser plus pour des Européens que pour des Africains ou des Asiatiques, mais le mot était pour le moins malheureux. Les hésitations onusiennes, manifestées sur le terrain par l'envoyé du secrétaire général, le Japonais Yasushi Akashi, n'ont pas contribué à clarifier la situation mais elles étaient finalement le reflet des contradictions des puissances européennes et des Etats-Unis. La discussion qui a duré plusieurs mois n'opposait pas l'ONU, d'une part, les Etats-Unis, de l'autre. Elle divisait les Etats européens, qui avaient des forces au sol, et les Etats-Unis, qui n'en avaient pas. Boutros Boutros-Ghali était arrivé à cette conclusion : *« Je donnerai mon accord pour une attaque aérienne*, écrit-il, *à condition que le commandement de la force des Nations unies sur le terrain souhaite l'appui de l'aviation et que le plus haut fonctionnaire civil de l'ONU présent sur le terrain soit du même avis. A la fin de l'année 1993, je n'ai le souvenir d'aucune demande en ce sens, ce qui est bien le signe du refus des Européens de faire courir des risques à leurs troupes. »* C'était la recette de l'impuissance, pas seulement de l'ONU mais de toute la communauté internationale.

Ces *« années à la maison de verre »* sont ainsi marquées par des manifestations de bonne volonté et des constats d'échec. Un peu comme le précédent livre du même auteur, *Le Chemin de Jérusalem* (Fayard, 1997), qui montrait un Boutros-Ghali frustré des fruits d'une politique qu'il avait largement conçue. Quand il était en colère contre lui, Sadate l'appelait Pierre, l'équivalent chrétien de son prénom Boutros, raconte-t-il lui-même. L'histoire de ce fin lettré, traité sans indulgence voire avec un certain mépris par ses maîtres, qu'il ne souhaite rien tant que servir, a quelque chose de pathétique.

POLITIQUE

● par Thierry Bréhier

Guide pour un monde nouveau

LES ORPHELINS DE LA LIBERTÉ
de Nicolas Baverez.
Plon, 173 p., 49 F (7,47 €).

Peut-il y avoir un espace entre le pensum de l'intellectuel et le pamphlet du polémiste ? Nicolas Baverez doit le penser, puisqu'il tente l'expérience dans son dernier ouvrage, au risque de laisser sur leur faim tous ceux qui attendent de ce normalien-agrégé-énarque de profondes réflexions sur un monde en mutation, et de sembler parfois abscons à ceux qui espèrent quelques belles volées de bois vert aux princes qui nous gouvernent, assénées par un auteur qui les connaît bien pour en avoir conseillé certains. Si ces deux travers ne sont pas totalement évités, l'expérience est globalement réussie.

Les Orphelins de la liberté sont, bien entendu, les Français, obnubilés par leur *« culture de l'Etat »* – nouvel *« opium du peuple »* –, victimes de dirigeants qui se refusent à tirer toutes les conséquences du bouleversement de l'environnement économique et international. Avec brio et sens de la formule, Nicolas Baverez en aborde tous les aspects. Chacun peut ainsi nourrir sa culture citoyenne, analyser le nouveau contexte dans lequel doit se mouvoir la France, réagir aux solutions qui lui sont présentées – toutes bâties autour de deux idées fortes : la liberté, la responsabilité du politique. Car il n'assène pas, il démontre tout en reconnaissant certains aspects négatifs des solutions préconisées.

Ainsi de la mondialisation. Elle a certes *« enfanté »* l'exclusion et accru les inégalités tant entre les peuples qu'au sein de chaque pays, mais elle *« entraîne le retour vers une norme libérale de fonctionnement des sociétés démocratiques »*. Celui qui, un temps, conseilla Philippe Séguin, à qui Charles Pasqua demande encore quelques idées, n'hésite pas à dénoncer la manie de *« l'exception française »* et les réflexes malthusiens *« qui gangrènent le corps social »*. Et s'il est fort sévère sur le fonctionnement actuel de l'Union européenne, il plaide pour une Europe résolument politique, en matière monétaire, pour contrebalancer une Banque centrale *« émancipée de toute forme de contrôle ou de contre-pouvoir »*, comme en matière militaire, car *« la défense constitue pour l'Europe l'étape décisive du début du XXIe siècle »*.

La mondialisation implique aussi d'accepter sans rechigner, contrairement, d'après notre auteur, à l'ensemble de la classe dirigeante française, le libéralisme économique. Il le défend avec un enthousiasme digne de ceux d'Alain Madelin ou d'Ernest-Antoine Seillière, notamment quand il assure que les 35 heures sont une erreur aussi grave que les 40 heures de 1936. Toutefois, son honnêteté le conduit à critiquer le comportement des patrons de droit divin, ou à assurer que la mode d'une rémunération de 15 % des capitaux investis *« est aussi absurde »* que les anciennes formules d'indexation des salaires. Sa démonstration devient vraiment curieuse quand il assure que *« la force profonde du capitalisme moderne provient de son principe directeur, à savoir l'idée d'une démocratie économique qui s'incarne dans le droit de vote des actionnaires »*, car, au mieux, il ne s'agit que d'un suffrage censitaire !

Ultime conséquence de cette mondialisation, *« la réaffirmation obstinée du principe de l'indépendance nationale se révèle en porte-à-faux croissant avec le monde multipolaire et intégrée de cette fin de siècle »*. Pour autant, la nation reste *« le pivot »* de l'action politique. D'où la hargne de Nicolas Baverez contre les institutions, qui, cohabitation aidant, mettent à mal le principe de responsabilité et font de la Ve République un régime *« aussi peu démocratique que peu libéral »* ; contre la gauche plurielle, qui *« intègre la fonction critique au gouvernement »* ; contre la droite, *« nationaliste et autoritaire, étatiste et dirigiste »*. Dans cette partie de son analyse, il cède à un vieux démon français : tout va mal en France ! Jusqu'à assurer que, en *« ignorant volontairement les bouleversements induits par l'après-guerre froide et la société ouverte »*, elle se condamne au déclin comme en 1940...

Héritier des Lumières du XVIIIe siècle et des pères fondateurs de la République, Nicolas Baverez croit, malgré cette vision noire, en la modernité d'une devise : liberté, égalité, fraternité. Celle-ci devrait contribuer à résoudre les contradictions d'aujourd'hui, et, motivée par de nouvelles Lumières, aider la France à *« renouer avec sa vocation de fille aînée de la liberté moderne »*, entraîner, comme au premier temps de la Révolution, ses voisins dans ce combat. Alors, l'Europe serait *« tout à fait fondée à proposer au monde une conception de la liberté plus politique et fraternelle que celle du modèle américain »*. L'exception ne peut plus être française. Elle doit être européenne.

SOCIETE

● par Philippe Bernard

Pour penser l'intégration

LA DOUBLE ABSENCE
Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré
d'Abdelmalek Sayad.
Seuil, 444 p., 140 F (21,34 €)

IMMIGRATION ET INTÉGRATION, L'ÉTAT DES SAVOIRS
sous la direction de Philippe Dewitte.
La Découverte, 443 p., 160 F (24,39 €)

Incessants, passionnés, les débats sur l'immigration se nourrissent plus souvent de propos à l'emporte-pièce que d'analyses en profondeur. Abdelmalek Sayad est l'un des rares sociologues à avoir poursuivi l'étude de cet objet à forte plus-value médiatique loin des servitudes de l'actualité. Inconnu du grand public, cultivant l'art de la discrétion extrême sans pour autant s'éloigner de son ami et collègue Pierre Bourdieu, ce personnage étonnant disparu en mars 1998 imprègne pourtant la réflexion sur l'immigration depuis un quart de siècle.

La publication post mortem d'un recueil de ses écrits les plus percutants fait figure d'événement. Peu soucieux de paraître, cet homme d'une extrême fragilité physique ne cherchait pas davantage à être lu du plus grand nombre, maniant la phrase interminable et la rhétorique complexe. Grâce au travail d'adaptation de Pierre Bourdieu, rencontré par Abdelmalek Sayad à la faculté d'Alger à la fin des années 50, et de plusieurs collègues du disparu, des analyses essentielles mais hermétiques sont désormais livrées à tous.

La *« double absence »*, qui donne son titre à ce recueil ardu mais indispensable renvoie au drame fondamental de l'immigré, un drame décortiqué avec d'autant plus de force qu'il était central dans la vie de l'auteur, déchiré entre son pays de naissance, l'Algérie, et le pays qu'il avait choisi après 1962, la France. Considéré comme *« de trop »* dans son pays d'origine, l'immigré est aussi perçu en importun dans le pays dit *« d'accueil »*. L'analyse subtile de cet *« entre deux »* éclaire la plupart des problèmes d'intégration actuels, en particulier ceux des beurs « considérés comme des immigrés sans avoir jamais émigré ». Les pages relatant de longs entretiens avec des déracinés lucides font surgir l'émotion, éclairant un décryptage théorique souvent âpre. Un Algérien installé en France évoque son épouse restée au pays, *« veuve du vivant de son mari »*. Un autre se demande si c'est bien une vie, lorsque *« pour nourrir tes enfants tu es obligé de les quitter »*.

Car l'apport décisif de Sayad tient probablement dans la nécessité d'une vision globale et pas seulement nationale de la question : un immigré est aussi un émigré dont la condition ici est largement déterminée par les causes de son départ de là-bas, et singulièrement par l'histoire coloniale. Jamais les écrits de Sayad ne sont plus limpides que lorsqu'il décrit le lien direct entre la destructuration de la société traditionnelle algérienne par la colonisation française et l'exode rural bientôt prolongé par l'émigration en « métropole ». Aujourd'hui encore, chaque soubresaut du débat français sur l'immigration, chaque préjugé, chaque discrimination baigne dans cette réalité historique : la présence massive d'immigrés chez leurs anciens colonisateurs.

Abdelmalek Sayad montre par quels mécanismes les prétendus *« problèmes de l'immigration »* renvoient aux difficultés de la société française à l'égard des immigrés et, au-delà, aux questions identitaires. *« Penser l'immigration, c'est penser l'Etat »*, explique-t-il en considérant la présence d'immigrés dominés et discriminés comme la faille dans l'ordre national qui met à l'épreuve les catégories traditionnelles du politique et du social.

Dès le milieu des années 70, alors que chacun considérait la présence des *« travailleurs immigrés »* comme strictement liée aux besoins de l'économie et provisoire, le sociologue avait dénoncé cette illusion. La venue des familles conduit à une assimilation douloureuse mais inexorable, n'a-t-il cessé de répéter avec lucidité.

Pour compléter et actualiser la pensée d'Abdelmalek Sayad, *l'Etat des savoirs* sur l'immigration et l'intégration publié sous la direction de Philippe Dewitte vient à propos. Constatant avec effroi la somme de contre-vérités et d'analyses au doigt mouillé charriée par les controverses publiques sur ces questions, le rédacteur en chef de la revue *Hommes et migrations* a eu la bonne idée de demander aux chercheurs les plus en vue de dresser l'inventaire des connaissances disponibles, en veillant à faire cohabiter différents courants de pensée.

Vingt années de controverses n'ont pas suffi pour que soient comblées les lacunes du savoir. Mais la volonté de nombreux universitaires de réagir à l'exploitation politique de la xénophobie latente, depuis l'émergence de l'extrême droite, aura au moins produit une grande richesse d'études et d'analyses labourant un champ auparavant méprisé. De l'analyse des flux au racisme, des données chiffrées aux débats juridiques en passant par l'histoire des différentes composantes de l'immigration, ce panorama très complet sera utile à tous les acteurs sociaux désireux de rompre avec le registre des préjugés et de l'à-peu-près, dans un domaine où la vérité et le débat restent des armes décisives.

LeMonde Job: WIV4699--0009-0 WAS LIV4699-9 Op.: XX Rev.: 17-11-99 T.: 19:03 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 37Fap:100 N°:0169 Lcp:700 CMYK

René Girard, prédicateur tranquille

C'est en travaillant sur l'expérience religieuse et l'écriture romanesque que l'anthropologue de Stanford a été emporté par la foi ; une foi indéfectible qui irrigue toute œuvre. Comme en témoigne son dernier essai, aux allures de manifeste prophétique

JE VOIS SATAN TOMBER COMME L'ÉCLAIR
de René Girard.
Grasset, 300 p., 128 F (19,51 €).

René Girard pointe un index vers le ciel, comme pour suggérer sa vocation : *« Tout ce que je dis m'a été donné d'un seul coup. C'était en 1959, je travaillais sur le rapport de l'expérience religieuse et de l'écriture romanesque. Je me suis dit : c'est là qu'est ta voie, tu dois devenir une espèce de défenseur du christianisme. »*

portrait

« Ce que j'aime le plus dans la culture française, c'est Tocqueville et Julien Benda, l'essai qui écrit contre »

L'anthropologue de Stanford est l'inventeur du mimétisme, cette conception du désir humain comme maladie : chacun désire toujours ce que désire autrui, voilà l'axiome de base, le ressort principal de tout conflit. Depuis le Viol de Lucrèce jusqu'aux procès de Moscou, la crise mimétique débouche inévitablement sur le sacrifice du bouc émissaire comme instrument de résolution des cycles de violence nés de la spirale des rivalités.

René Girard publie ces jours-ci un nouvel essai aux allures de manifeste prophétique. *Je vois Satan tomber comme l'éclair* est une *« défense anthropologique du christianisme »* aux accents résolument engagés, une charge contre tous les *« gourous modernes »* qui s'entêtent à faire du religieux une faribole et de la Passion un mythe parmi d'autres. *« Vous comprenez, je me rebiffe là-contre. »*

Se rebiffer ? Le mot est faible, et pour peu qu'on lui rappelle la vigueur de certaines formules raillant les *« amusettes structuralistes »*, les *« déconstructeurs et autres post modernes »* ou encore les *« chétifs chrétiens modernisés »*, il rit aux éclats, envoie promener son repose-pieds et, s'étirant au fond de son fauteuil, feint l'innocence : *« J'ai écrit ça, moi ? Oui, sans doute, puisque vous me citez ! Mais après tout, ce que j'aime le plus dans la culture française, c'est Tocqueville et Julien Benda, l'essai qui écrit contre . »*

Et de fait, c'est bien un brûlot apologétique que René Girard lance au *« lecteur moderne, chrétien ou antichrétien »*. Du pamphlétaire, il adopte plus que jamais le côté Jean-Baptiste – une des figures clés de l'ouvrage, la *vox clamans in deserto* porteuse d'une vérité qui crève les yeux et dont pourtant personne ne veut. A l'origine, du reste, l'ouvrage n'avait-il pas été conçu comme un *Ce que je crois*, qui aurait eu pour titre « Mes paroles ne passeront pas » ?

Converti sur le tard, converti par les textes. Historien de formation, le jeune chartiste que seule la guerre a dissuadé de présenter Normale sup est devenu professeur de lettres aux Etats-Unis, sa patrie d'adoption, et c'est en commentant avec les étudiants les classiques de son enfance (Proust, Cervantès ou Dostoïevski) que ce sceptique convaincu a été emporté par une foi qui n'a cessé depuis d'irriguer son œuvre.

Je vois Satan tomber comme l'éclair se présente certes comme une étude aussi objective, aussi « scientifique » que possible, qui déroule ses arguments *« dans un contexte purement rationnel »* pour retrouver le principe même de la doctrine paulinienne – les Evangiles sont la vraie science de l'homme. Pourtant, on a beau jeu de piocher dans son texte les passages où Girard déserte la pensée

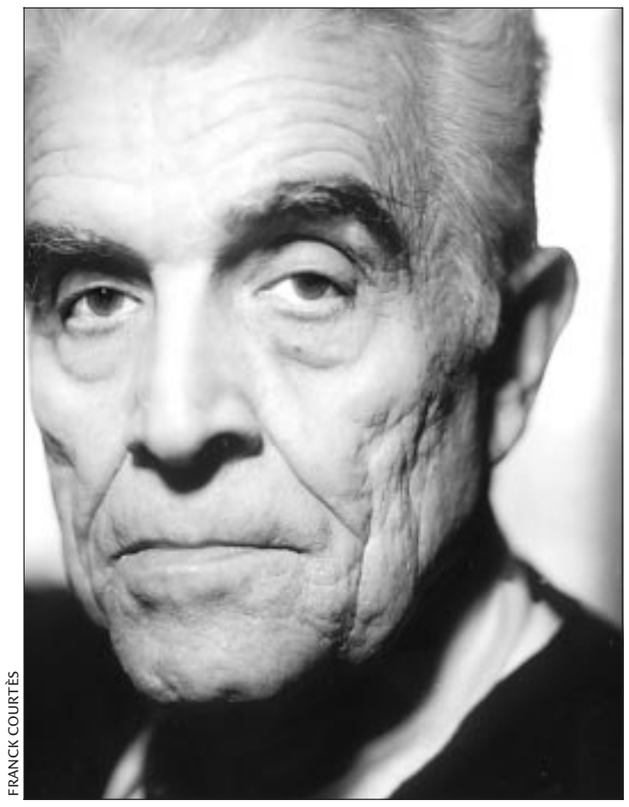

FRANCK COURTÈS

conceptuelle pour s'évader dans un territoire qui est l'au-delà de la raison. Dérobade malicieuse : *« Oui, il reste un élément de foi, mais le lecteur n'est pas obligé de me croire ! »*

La prédication girardienne avance désormais à visage découvert, *« conviction chrétienne »* consciente d'elle-même, opiniâtre et tranquille. Bien sûr, l'anthropologue reste le théoricien du mimétisme et de la généalogie des mythes, mais sur ce terrain, il l'admet, une nouvelle génération de chercheurs a pris le relais, et lui peut se consacrer corps et âme à la diffusion de son *« intuition fondamentale »* : pour démontrer la singularité irréductible des Evangiles, textes scandaleux entre tous, point n'est besoin de nier son apparente banalité, sa filiation évidente avec les autres *« comptes rendus de violence collective »*, mythes archaïques ou chasses aux sorcières. Il faut tout au contraire exhumer ce *« donné commun »* – récit d'une crise résolue par un lynchage transfiguré en épiphanie religieuse – et marquer la *« divergence cruciale »* qui oppose les mythes mensongers justifiant la violence à un christianisme qui innocente la victime et dévoile de manière radicale l'inavouable substrat de toute culture humaine : le lynchage cathartique qui apaise et ressoude la communauté. Voilà l'essentiel, et que l'on y croit ou pas ne change rien à l'affaire, puisque loin de dépérir, le christianisme triomphe aujourd'hui comme véritable *« monoculture planétaire »*, *via* l'emprise universelle de ce souci des victimes dont Girard exalte le rôle éminemment révolutionnaire.

Rien de bien nouveau, disent les détracteurs, qui pointent la répétitivité du propos et soupçonnent Girard de faire du surplace. Mais n'est-ce pas justement la vraie valeur de cette œuvre dont la démarche est tout entière mise en mouvement du verbe et aventure herméneutique ? Oui, le professeur Girard fait du commentaire de texte et ne s'en cache pas. Il interprète, médite, relit encore et encore, et on retrouvera ici Job, Œdipe et Shakespeare, ses compagnons de toujours. Mais il y en a aussi de nouveaux. Bienvenue à Apollonios de Tyane, par exemple, dont la *« lapidation miraculeuse »* est judicieusement confrontée à l'épisode évangélique de la femme adultère. Il faut suivre le jongleur René Girard, qui passe sans heurts de *l'Epître aux Colossiens*, où Jésus triomphe du diable et le met en croix, au récit héroïque de l'Affaire où Satan, singe de Dieu et père du mensonge, s'empare de la meute antidreyfusarde. *« Au service de l'écriture, pas d'une école »*, martèle René Girard en serrant les deux poings. A tous ceux qui exigent de l'événement à tout prix, il propose simplement les fruits de son travail : la virtuosité de l'interprète et l'avènement indéfini du sens.

Jean Birnbaum

Le « Je est un autre », de Jean Sérisé

MÉMOIRES D'UN AUTRE
de Jean Sérisé.
Ed. de Fallois, 378 p., 125 F (19,05 €).

Un festival de points d'interrogation sur l'avenir. Signe de la modestie de Jean Sérisé. Après un long parcours au service de l'Etat, il regarde l'aujourd'hui et se rend compte qu'il est devenu un autre par rapport à son enfance. Ce témoignage, offrant une vision du gouffre entre les deux périodes, est impressionnant.

Notre auteur avait été élevé au rythme ternaire du travail, famille, patrie, bien avant le message de Pétain. Ces mots ont vu leur sens chamboulé. La ferme et l'usine emploient beaucoup moins de monde, les services beaucoup plus. Le chômage est devenu une « variable d'ajustement » économique, depuis que les gros déficits, l'inflation, les dévaluations, ont été bannis du champ opératoire. La femme au foyer est une espèce en voie de disparition, la famille occidentale se rétrécit, les nations subsistent, mais le mot a changé de sens avec la construction de l'Europe et la mondialisation économique.

Jean Sérisé constate, et se tient en « honnête homme » à l'égard des nostalgiques ou des thuriféraires d'un âge d'or à venir. Son propos lui offre l'occasion de grandes fresques. L'une concerne le long combat entre l'homme et la nature et l'accélération des connaissances dans les cent dernières années. Une autre présente l'état du monde. Sur la démocratie enfin, notre auteur déroule des idées faucheuses d'illusions. Nous ne sommes plus, estime-t-il, dans une démocratie représentative (déjà, l'article 49-3 de la Constitution...) du fait que le citoyen, mieux informé, n'est plus passif, qu'il manifeste souvent son opinion dans la rue et que les gouvernements tendent à donner raison à ceux qui parlent le plus fort.

P. Dr.

La sagesse des limites

Jean-Jacques Salomon fustige les dérives d'une science « à tout-va » dans les affaires du monde

SURVIVRE À LA SCIENCE
Une certaine idée du futur
de Jean-Jacques Salomon.
Albin Michel, 384 p.,
135 F (20,58 €).

Briser le veau d'or. Ils sont de plus en plus nombreux à vouloir faire tomber de son piédestal l'autel techno-scientifique qui a remplacé la religion ou le marxisme. Jean-Jacques Salomon revient sur l'idée de *« désacraliser la science »*. Qu'est-ce qui a changé ? En gros, l'intervention croissante de la politique dans les sciences et techniques, fût-ce sous les régimes les plus libéraux.

Dans le détail, quatre facteurs récents et majeurs : 1) la fin de la guerre froide qui a conduit au ralentissement des investissements dans la recherche-développement militaire et la concentration des efforts sur la capacité d'innovation des entreprises, restreignant la part de soutien accordée à la recherche fondamentale ; 2) la révolution scientifique et technique accompagnant cette fin de siècle, notamment dans le domaine de l'information, de la biologie et des nouveaux matériaux ; 3) la mondialisation des économies et des marchés, s'accompagnant de la diminution de la régulation par les Etats ; 4) la multiplication des problèmes d'environnement qui pèsent sur l'avenir de la planète.

On assiste à ce que notre auteur appelle *« le grand écart »* entre la puissance dont l'humanité dispose et la sagesse dont elle est capable, phénomène auquel jadis le sociologue Georges Friedmann avait consacré un livre.

Pour illustrer ces métamorphoses essentielles, Jean-Jacques Salomon nous emmène dans toutes les directions. La bombe atomique ouvre le champ de ses réflexions sur le thème « rien n'est plus comme avant » dans les relations internationales et dans celles de l'homme avec la science. Le risque technologique est tel de nos jours que l'institution scientifique est désormais inextricablement engagée dans des questions de caractère politique et éthique. Quant au « développement durable », il implique des bornes imposées à certaines recherches et à l'ensemble du processus d'industrialisation. Il n'est plus question d'imposer au tiers-monde le modèle qui a « réussi » à l'Occident. Seul le *« développement endogène »* permettra de sortir de l'ornière les pauvres de la planète.

Notre auteur nous oriente ensuite vers les promesses et les pièges des multimédias et du cybermonde, vers « la nouvelle donne de l'emploi » où le savoir-faire aura plus d'importance que le savoir et où « l'homme flexible » sera le seul aristocrate du marché du travail.

Quant au biologiste de demain, il sera tout à la fois *« chercheur, détective, expert, juge, augure et prêtre, confesseur, inquisiteur, Prix Nobel et gardien de l'ordre social »*.

Moralité : le principe de précaution s'impose dans un monde où la science fait rêver, que tout ce qui est possible est souhaitable parce que réalisable. Volte-face ? Plutôt retour à l'humaniste, à la « prudence » vantée par Aristote.

Pierre Drouin

BOUALEM SANSAL
à l'occasion de la parution de son roman
Le serment des barbares
(Gallimard)
sera à la librairie
LE DIVAN
le vendredi 19 novembre de 17 h. à 19 h.
203, rue de la Convention, Paris 15e
Tél. 01 53 68 90 68

Défense du politique

Sans méconnaître sa fragilité, Myriam Revault d'Allonnes réhabilite la chose publique

LE DÉPÉRISSEMENT DE LA POLITIQUE
Généalogie d'un lieu commun
de Myriam Revault d'Allonnes.
Aubier, « Alto », 318 p.,
109 F (16,61 €).

La politique, dit-on, est aujourd'hui en crise. Elle n'aurait plus guère de prise sur les événements ni d'attrait pour les individus, repliés sur leur vie privée. Aussi parle-t-on désormais de méfiance, de discrédit, de désenchantement. Certes ce sentiment n'est pas nouveau, il est même, pourrait-on dire, consubstantiel à la démocratie puisque la liberté politique est aussi *« la liberté de se libérer de la politique »*, mais il est peut-être le fruit d'une illusion et d'un malentendu. *« On somme la politique,* suggère Myriam Revault d'Allonnes, *d'accomplir des vœux, de combler des désirs, de remplir des aspirations qu'elle est impuissante à satisfaire .»* Le *« dépérissement »* de la politique ne serait alors que *« le nom donné à l'interminable déclinaison de ces attentes déçues »*.

Pourquoi ces déceptions répétées ? En raison de l'essentielle *« fragilité des affaires humaines »* qu'a diagnostiquée Hannah Arendt et que ni la philosophie ni l'expérience commune ne seraient prêtes à affronter. A cette dérobade Myriam Revault d'Allonnes oppose sa volonté de penser la *« modernité démocratique »* autrement qu'en termes d'exténuation et de déficit. *« Vouée à la fragilité,* estime-t-elle, *la politique n'est pas pour autant frappée d'impuissance .»*

L'auteur se place ainsi dans la tradition d'Aristote contre celle de Platon. Pour celui-ci, le discours politique renvoie à la *« falsification de la parole »*, que les sophistes ont *« portée à son point extrême »* : il doit donc se faire philosophique pour être légitime. *« On peut se demander,* commente Myriam Revault d'Allonnes, *si cette visée n'implique pas, à sa manière, une forme de dépérissement de la politique »* puisqu'un ordre conforme aux exigences de la philosophie *« ne peut être qu'anti- ou a-politique »*.

Aristote, au contraire, dans sa *Rhétorique*, oppose à la logique du vrai non pas celle du mensonge mais plutôt *« une logique du vraisemblable et du probable »*. Au *« rationnel »* platonicien il répond par l'éloge du *« raisonnable »*, sorte de *« sagesse pratique »* qui reconnaît et accepte la fragilité de la politique. Avec les Modernes, de Machiavel à Hegel, se développe ensuite le concept de société civile qui tend à accentuer la *« relativisation de l'activité politique »* et le *« désengagement des individus »*.

L'époque contemporaine a tenté de trouver des substituts à la politique : l'économie, qui, faisant du marché le principe de régulation et d'explication de la société, rend la politique *« tendanciellement inutile »* ; l'histoire , qui la soustrait *« aux aléas de la contingence »* en l'inscrivant dans la durée ; la religion, qui participe de la *« tentation du réenchantement »* ; la morale, qui vise à faire échapper la politique au mal qui l'habite.

Ce sont ces diverses échappatoires que Myriam Revault d'Allonnes refuse. Armée de ses références à Hannah Arendt, elle défend *« la fragilité contre le dépérissement »*. La politique, explique-t-elle, ne cherche pas à *« diviniser le monde »* mais à *« l'humaniser »*. Aussi s'attache-t-elle à revisiter la problématique des droits de l'homme en montrant qu'ils sont *« la condition primordiale qui fonde l'exercice effectif du vivre-ensemble »*. C'est à ce prix que pourra être justifié, par exemple, au nom de *« l'humanité »*, un droit d'ingérence qui ne soit pas seulement humanitaire. Stimulante, mais d'une lecture quelquefois difficile, la réflexion de Myriam Revault d'Allonnes réhabilite la politique sans méconnaître son incertitude essentielle.

Thomas Ferenczi

Une Palestine au pluriel

Jean-François Legrain propose une nouvelle lecture des élections de 1986 sur l'autonomie

LES PALESTINIENNES DU QUOTIDIEN
les élections de l'autonomie
de Jean-François Legrain.
Ed. Les Cahiers du Cermoc,
(Po Box 2691, Beyrouth, Liban),
n° 22, 450 p., 153 F (23,32 €).

Les symboles peuvent parfois se révéler écrasants. Il en va ainsi des accords d'Oslo et du processus de paix israélo-palestinien depuis une célèbre cérémonie de signatures organisée sur la pelouse de la Maison Blanche, le 13 septembre 1993, et réunissant Yasser Arafat et Itzhak Rabin autour de Bill Clinton.

Depuis la décision du chef de l'OLP de s'engager dans des discussions difficiles qui devront définir le sort des colonies juives et celui des réfugiés palestiniens de 1948 et de 1967, l'univers palestinien est structuré en partisans et adversaires d'Oslo. C'est ainsi qu'ont été examinées et analysées les élections palestiniennes de janvier 1996. Le succès remporté par le chef palestinien et par les candidats soutenus par son parti, le Fatah, ont conduit tout naturellement à la conclusion d'un soutien politique à la démarche entreprise trois ans plus tôt.

Observateur critique de l'actuel processus de paix, Jean-François Legrain, réputé pour ses travaux sur les islamistes palestiniens, propose au terme d'une étude minutieuse une autre lecture. Il a profité du caractère exceptionnellement démocratique de ces élections, au regard des pratiques en vigueur dans les pays voisins (Israël excepté), en dépit d'irrégularités imputées plus à la négligence qu'à la volonté de manipuler les chiffres, pour appliquer aux résultats une méthode d'analyse rigoureuse des motivations des électeurs.

Les clefs du vote, telles que les présente Jean-François Legrain, n'accréditent pas la *« téléologie »* qu'inspire, selon lui, *« la nouvelle doxa que constitue l'apologie obstinée des accords d'Oslo »*, à savoir l'inéluctable mise en place en Palestine d'*« un Etat démocratique dont les partis politiques formeraient la base et dont la culture politique, copiée sur celle de l'Occident, serait déjà à l'œuvre »*. Bien au contraire, les élections ont été l'expression d'un *« ethno-localisme »*, autrement dit de la permanence des liens tribaux mis en évidence par de nombreux chercheurs pour d'autres pays de la région, une fois réappréciés les discours marxiste ou nationaliste des années 60 et 70.

« Le facteur politique n'est jamais apparu comme prépondérant dans la construction » du vote, assure Jean-François Legrain. On n'aurait donc pas voté pour ou contre Oslo, mais pour les *« notables »*, c'est-à-dire ceux qui possèdent à la fois une envergure sociale propre et un accès avec le pouvoir représenté par l'Autorité palestinienne. Le chercheur note que Yasser Arafat a conforté ce vote ethno-local par le découpage et par le choix du mode de scrutin.

La population, *« arc-boutée sur ses innombrables espaces de solidarité locaux et clos »*, a indiqué *« avec force que l'intégration de la société politique palestinienne »* n'est encore *« qu'un vœu »*, *« la construction nationale »* reste *« un processus inachevé »*. *« En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, la Palestine aujourd'hui se vit bel et bien aujourd'hui encore au pluriel, comme autant de "petites Palestines" seules à même d'assurer la survie du groupe »*, conclut Jean-François Legrain. L'enjeu n'est pas indifférent pour un pouvoir venu de Tunis en 1994, et toujours perçu comme *« extérieur »* pour *« une population toujours périphérique »*, selon un jeu traditionnel engagé avec l'Empire ottoman.

Gilles Paris

LeMonde Job: WIV4699--0010-0 WAS LIV4699-10 Op.: XX Rev.: 17-11-99 T.: 19:25 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 37Fap:100 N°:0170 Lcp:700 CMYK

L'EDITION FRANÇAISE

● ***La passe du vent.*** Tel est le nom d'une nouvelle maison d'édition dont les fondateurs et actionnaires sont notamment : Dany Laferrière, Bertrand Degrassat, Patrick Llored, Valère Staraselski, Yvon Le Men, André Velter, Philippe Faure et Pierre-Jean Balzan. Thierry Renard – fondateur du magazine poétique *Aube* et directeur, jusqu'au printemps 1998, des éditions Paroles d'aube, qui viennent de déposer leur bilan – intègre cette nouvelle structure en tant que responsable littéraire. Entretiens, romans, essais et ouvrages de photographies devraient composer le catalogue de cette société constituée en SARL au capital de 300 000 F (45 735 €). A raison de quinze ouvrages par an, les premiers titres, diffusés et distribués par Harmonia Mundi, sont : *Au plus près*, de Philippe Djian (entretiens avec Catherine Moreau) ; *La Revanche de Michel-Ange*, de Valère Staraselski, et *Cap-Vert*, photographies de Viviane Lièvre et texte de Jean-Yves Loude. Parmi les prochaines livraisons, signalons : *Poteau mitan*, de Mano Gentil, et *Sens contre sens, ce que lire veut dire*, de Jean Bollack (entretiens avec Patrick Llored).

● **La Collection du Millénaire.** Les membres de l'académie Goncourt ont choisi, à la demande de l'éditeur France Loisirs, les douze livres qui *« s'imposent comme des œuvres essentielles de la littérature française »*. Il s'agit de : *Les Liaisons dangereuses,* de Choderlos de Laclos ; *Chéri,* de Colette ; *Au Bonheur des dames,* d'Emile Zola ; *L'Education sentimentale,* de Gustave Flaubert ; *Mort à crédit,* de Louis-Ferdinand Céline ; *Le Père Goriot,* d'Honoré de Balzac ; *Un roi sans divertissement,* de Jean Giono ; *Le Roman de Tristan et Iseut,* de Joseph Bédier ; *La Chartreuse de Parme,* de Stendhal ; *La Semaine sainte,* d'Aragon ; *Les Misérables,* de Victor Hugo et *A la recherche du temps perdu,* de Marcel Proust. France Loisirs a demandé à des peintres, dessinateurs et illustrateurs de collaborer à l'édition de ces livres dont le prix va de 72 F (10,98 €) à 98 F (14,94 €). Par ailleurs, à partir du premier trimestre 2000, chaque académicien choisira une *« œuvre selon son cœur »* : c'est *La Fortune de Gaspard*, de la comtesse de Ségur pour Michel Tournier et *L'Etranger*, d'Albert Camus pour Robert Sabatier.

● **Prix littéraires.** Le **prix Aujourd'hui** a été décerné à Alain Finkielkraut pour *L'Ingratitude* (Gallimard). Le **prix Cabardès**, remis pour la première fois cette année, a été attribué à Jean Rolin pour son ouvrage *Traverses* (Nil éditions).

Rectificatifs

● Le prix du *Journal de la France du XXe siècle* (Larousse), est bien de 275 F (41,92 €), mais n'est pas révisé à la hausse à dater du 1er février 2000 comme nous l'indiquions par erreur (« Le Monde des livres » du 12 novembre). Dans l'article de Marc-Olivier Baruch sur le livre de Gérard Noiriel, la formule latine correcte est *ad majorem scientiæ* et non *ad majorem scientæ*. Enfin, dans le compte rendu du *Livre des propriétés des choses,* que signait Philippe-Jean Catinchi, il fallait lire *« un souci de clarté »* et non *« un souci de trop de clarté »*.

L'APICULTEUR DE BONAPARTE

Les Tchèques invités des Belles étrangères

Jusqu'au 27 novembre, la manifestation accueille treize écrivains venus de République tchéque

Dix ans après la « révolution de velours » qui fit basculer leur pays hors du giron soviétique, les écrivains tchèques ont appris à écrire au grand jour. Dix ans de lumière retrouvée, pour des auteurs dont la plupart ne pouvaient rien publier chez eux – du moins pas chez les éditeurs officiels. Les « Belles étrangères », manifestation organisée par le Centre national du livre (CNL), permettent cette année de partir à la découverte d'une littérature mal connue en France. En dehors de Vaclav Havel et du grand Bohumil Hrabal, mort en 1997, les écrivains tchèques contemporains ont longtemps eu du mal à franchir nos frontières. Conjugué aux efforts de quelques éditeurs, le travail effectué en amont des Belles étrangères a cependant permis de former une brèche dans cette enceinte invisible. En une belle diversité de talents et de générations, treize auteurs ont ainsi passé plusieurs jours à rencontrer des lecteurs et des éditeurs, à Paris et en régions.

C'est en s'appuyant sur le réseau des directions régionales de la culture (DRAC), des bibliothèques, des centres de résidence et de certaines librairies à travers toute la France que le CNL organise les Belles étrangères depuis 1987. Etablissement public chargé de distribuer des aides destinées à valoriser la littérature, le CNL a parmi ses missions d'encourager les échanges littéraires en France et avec l'étranger. Comment sont choisis les pays ou les régions mis en valeur ? *« D'une année sur l'autre, les cas de figure changent,* explique Martine Grelle, commissaire général de la manifestation. *Le choix peut avoir lieu à la suite d'une visite de chef d'Etat, d'une rencontre entre ministres de la culture ou de la suggestion d'un conseiller culturel. »*

HODROVA, TOPOL...

Vient ensuite le travail avec des traducteurs et des éditeurs pour mettre au point le groupe des auteurs invités. La représentation doit être la plus large possible, en termes de sexe, de génération et de type d'ouvrage. Au CNL, on essaie de choisir une majorité d'écrivains déjà publiés en France (soit avant la manifestation, soit au moment même), tout en ménageant une petite place à des auteurs encore non traduits. Enfin, la manifestation est accompagnée cette année d'une anthologie comprenant des textes inédits des écrivains invités (éditions de l'Aube) et d'un film diffusé par Arte dans le cadre de l'émission *Métropolis* du 20 novembre.

Parmi les auteurs déjà traduits en français, la très énigmatique et passionnante Daniela Hodrova, dont la trilogie romanesque *Cité dolente* a été publiée chez Robert Laffont. Spécialiste de théorie littéraire, cette femme de cinquante-trois ans a bâti une œuvre de fiction très liée à sa propre biographie, où les personnages errent dans des labyrinthes géographiques et mentaux, en une quête jamais aboutie. *« Ma vie intérieure est beaucoup plus importante que mon existence extérieure*, affirme Daniela Hodrova, dans le confort désuet de son appartement pragois. *Et mes livres reflètent la vie vue de ma chambre. La nouvelle réalité ne s'y est plus reflétée après le premier volume de la trilogie, ou seulement de manière fragmentaire. »* Pour cet écrivain dont l'œuvre a fait naître un cercle d'*aficionados* aux allures de société secrète, le fait d'être publiée au grand jour n'a *« rien changé »* dans la manière d'écrire.

Rien de tel pour le bouillant Jachym Topol, dont le beau et singulier roman *Ange Exit* vient de paraître aux éditions Robert Laffont. Fils d'un dramaturge célèbre, habitué de l'underground pragois, ce jeune poète et romancier reçoit sous un arbre, dans un jardin public de Prague. Pour lui, la révolution a bouleversé la donne littéraire, non seulement parce qu'elle permettait d'atteindre de nouveaux lecteurs en sortant des *samizdats* (éditions clandestines), mais parce qu'elle a débridé la langue. *« La vie est devenue plus colorée,* explique Topol. *Lorsque la cage a explosé, la langue est devenue beaucoup plus rapide. Elle a éliminé des mots russes et en a réintégré des tas d'autres, par exemple ceux du registre religieux. »*

Comme Topol et beaucoup d'autres, le chanteur, parolier, nouvelliste, scénariste, photographe et peintre Vlastimil Tesnak a été contraint d'exercer mille petits métiers sans rapport avec sa vocation pour survivre. Agé de quarante-neuf ans cet homme avait quitté Prague pour la Suède en 1982, avant d'y revenir. Auteur d'une seule nouvelle traduite en français (*On ne parle pas la bouche pleine*, in *Nouvelles pragoises*, anthologie qui vient d'être publiée par l'Esprit des Péninsules), Tresnak ne se montre pas satisfait de la société tchèque actuelle. Idem pour Sylvie Richter, dont Gallimard vient de publier *Second adieu*. Emigrée à Rome en 1971, Sylvie Richter aurait peine à revenir dans son pays qu'elle juge encore trop fermé. *« J'ai passé vingt-cinq ans à essayer de guérir à l'étranger d'une blessure et d'une humiliation profondes. Ici, la reflexion sur ce qui s'est vraiment produit dans les esprits durant toutes ces années n'a pas été menée. On en est encore à la reconstituion des faits. Or je pense que la manière d'écrire n'est jamais indépendante du contexte. »* Certains, pourtant, comme le tout jeune (il est née en 1970) et très intéressant poète Petr Borkovec, ont décidé de prendre à bras-le-corps la situation, en s'attachant à penser le réel à la fois dans leur discours et dans leur œuvre.

Raphaëlle Rérolle

De Roux et les Perpendiculaire en procès

La chambre de la presse du tribunal de grande instance de Paris a examiné au fond, le 16 novembre, l'affaire qui opposait Pierre-Guillaume de Roux et Jacqueline Brusset aux membres de la revue *Perpendiculaire*. Le fils et la veuve de Dominique de Roux – écrivain et éditeur mort en 1977 – les poursuivaient en diffamation à la suite de leurs propos reproduits dans *Le Monde* du 10 octobre 1998 puis sur leur site Internet. Ils qualifiaient Dominique de Roux de *« fasciste notoire »*, terme, disent-ils, qu'il *« aurait revendiqué »*. C'est ce qu'a contesté Me Emmanuel Pierrat, qui a fait valoir le préjudice causé par ces allégations à Pierre-Guillaume de Roux et Jacqueline Brusset. Pour *Perpendiculaire*, Me Antoine Comte a soutenu que cette *« querelle littéraire »* prenait son origine dans le débat autour de Michel Houellebecq, cofondateur et ancien membre du groupe.

Dans cet article du *Monde* intitulé « Houellebecq et l'ère du flou » les « Perpendiculaire » écrivaient : *« Le flou a même son icône littéraire : Dominique de Roux, fasciste notoire mais styliste ambigu doté d'assez bon goût. »* Rappelons que le livre de Michel Houellebecq, *Les Particules élémentaires*, a paru chez Flammarion, éditeur qui, depuis, ne publie plus *Perpendiculaire*. Jugement le 10 janvier 2000.

Emilie Grangeray

Simone Weil, exilée parmi les exilés

Ce dimanche 14 novembre, quelques dizaines de personnes se pressent devant le 549 Riverside Drive, aux confins des quartiers new-yorkais de Harlem et de l'Upper West Side, là où la philosophe française Simone Weil (1909-1943) vécut de juillet à novembre 1942 – avant d'aller s'engager à Londres auprès des forces de la Résistance, et d'y mourir de malnutrition à trente-quatre ans. Cet attroupement furtif (dû à l'inauguration d'une plaque commémorative) clôt un symposium de deux jours organisé à l'université de Columbia à l'initiative du professeur Sylvère Lotringer, *Simone Weil : The Madness for Truth*. L'activisme, l'expérience ouvrière, l'analyse du travail et de la guerre, la philosophie de l'histoire, une pensée mystique qui s'approfondit au fil de quinze années d'écriture forment un itinéraire sans égal qui semble culminer avec cette avant-dernière étape, pénible et mal connue, celle de l'exil new-yorkais. Pourtant, cet exil fut pour Simone Weil, comme le rappela l'historien Laurent Jeanpierre, une époque très difficile, prise entre la tentation de renoncer et la culpabilité d'avoir fui, mais aussi une période d'intense création dont portent la trace des *Carnets* de New York – qui donneront naissance à un texte visionnaire, *La Connaissance surnaturelle*. L'exil, qu'elle avait approché comme une catégorie sociale, décrivant en 1934 les ouvriers comme *« des exilés sur leur propre sol »*, devient une épreuve ontologique.

Radicale dans sa certitude, l'œuvre de Simone Weil est essentiellement fragmentaire, recomposée à titre posthume. Son succès après guerre, en France et plus encore aux Etats-Unis, fut assuré par la filière catholique avec la publication en 1947 de *La Pesanteur et la Grâce*. Mais sa richesse théorique, cet *« excès d'intellection »* décrit par Florence de Lussy, éditrice des *Œuvres complètes* (« Quarto », Gallimard), dépasse le cadre de cette seule réception. Pour appréhender une telle profusion, l'idée de ce symposium était de mettre en perspective le travail de Simone Weil, de tisser avec lui des liens multiples. Des liens éclairants, lorsque les professeurs Page du Bois ou Sylvie Courtine-Denamy opposent l'anthropologie de Hannah Arendt, fondée sur les trois piliers du judaïsme, de l'Empire romain et de la Grèce antique, à la vision de Simone Weil écartant les deux premiers pour ne garder que le corpus grec. Des liens originaux, comme quand Elie During étudie les réactions opposées de Gilles Deleuze et de Simone Weil à la blessure de Joë Bousquet, paralysé depuis la Grande Guerre. Des liens inattendus avec l'intervention d'Huguette Bouchardeau, venue défendre le projet qu'avait proposé Simone Weil au général de Gaulle de suppression des partis politiques. Des liens plus contestables sur la question coloniale, l'essence de la féminité ou la controverse concernant ses « amitiés » vichyssoises. Des liens, enfin, pour le moins hétérodoxes avec les différentes « interventions » artistiques effectuées autour de l'événement.

François Cusset

A L'ETRANGER

● **GRANDE-BRETAGNE : en liste pour le Whitbread**
La liste des ouvrages sélectionnés pour les différents prix Whitbread vient d'être publiée : pour les romans, on trouve *Being Dead* (Viking) de Jim Grace, *Headlong* (Faber & Faber) de Michael Frayn, qui était donné gagnant pour le Booker Prize (attribué à J.-M. Coetze), *Music And Silence* (Chatto & Windus) de Rose Tremain et *Chocolat* (Doubleday) de Joanne Harris. Pour les premiers romans : *The Great Ideas* (Fourth Estate), de Suzanne Cleminshaw, *A Foreign Country* (Chatto & Windus), *White City Blue* (Viking), de Tim Loft, et *Our Fathers* (Faber & Faber) d'Andrew O'Hagan (qui était sur la liste du Booker). Pour la poésie, Ted Hughes (décédé le 28 octobre 1998) pourrait remporter, de manière posthume, le prix pour la troisième année consécutive, avec sa traduction de l'*Alceste* d'Euripide (Faber & Faber), mais il est en compétition avec *Beowulf* (Faber & Faber), du Prix Nobel de littérature 1995 Seamus Heaney, qui avait obtenu le Whitbread Book of the Year en 1996 ; les autres candidats sont Don Paterson pour *The Eyes* (Faber & Faber) et *Approximately Nowhere* (Faber & Faber). Pour les biographies : le choix se fera entre le *Berlioz* de David Cairns (The Penguin Press), le *Matisse Unknown*, de Hilary Spurling (Hamish Hamilton) et le *Bruce Chatwin* de Nicholas Shakespeare (Harvill Press). Les résultats seront donnés le 6 janvier 2000. Le prix de littérature pour la jeunesse reviendra le 25 janvier soit à Carol Ann Duffy pour un livre de poèmes pour enfants, *Meeting Midnight* (Faber & Faber), soit à Jacqueline Wilson pour *The Illustrated Mum* (Doubleday), soit à Michael Morpurgo pour *Kensuke's Kingdom* (Heinemann), soit à J. K. Rowling pour le best-seller *Harry Potter And The Prisonner of Azkaban* (Bloomsbury).

AGENDA

● **JUSQU'AU 21 NOVEMBRE. LOUISE DE VILMORIN. A Verrières-le-Buisson** (Essonne) se tient une exposition consacrée à l'œuvre et à la personnalité de Louise de Vilmorin (entre 14 et 18 heures ; Moulin de Grais, 12, rue du Lavoir, 91370 Verrières-le-Buisson).

● **DU 19 AU 21 NOVEMBRE. FEMMES. A Paris,** l'organisation « Ecriture » se conjugue au féminin en consacrant l'ensemble de ses animations à la Femme (Hôtel du Rond-Point, 7, Rond-Point des Champs-Elysées, 75008 Paris).

● **DU 19 AU 21 NOVEMBRE. POLAR. A Lamballe** (Côtes-d'Armor), le festival « Noir sur la ville » sera l'occasion d'une exposition Mac Orlan et de rencontres avec des auteurs de polar français (Association « La Fureur du Noir » ; tél. : 02-96-78-69-70).

● **LE 20 NOVEMBRE. SALON DU LIVRE. A Paris,** la Mairie du XVIe arrondissement organise un salon du livre auquel participeront plus de 90 écrivains (à partir de 14 h 30 ; 71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris ; tél. : 01-40-71-16-25).

● **LE 20 NOVEMBRE. VERNANT. A Bordeaux**, à l'occasion du dixième anniversaire de la collection « Librairie du XXe siècle », la librairie « La machine à lire », qui fête par ailleurs ses vingt ans, accueillera Lydia Flem, Maurice Olender et Jean-Pierre Vernant pour son dernier ouvrage, *L'Univers, les dieux, les hommes* paru au Seuil (à partir de 17 heures, 8, place du Parlement, 33000 Bordeaux ; tél. : 05-56-48-03-87).

● **LES 20 ET 21 NOVEMBRE. ÉCRITURES CONTEMPORAINES. A Tours,** sur le thème : « Jeter l'encre : rencontres des écritures contemporaines », de nombreux débats seront organisés en présence notamment de Jean-Jacques Brochier, Thierry Guichard, Dominique Viart et Thiphaine Samoyault (bibliothèque municipale, avenue Malraux, 37000 Tours ; tél. : 02-47-21-64-66).

● **LE 21 NOVEMBRE. JUDAÏSME. A Paris**, le Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle reçoit Mary Douglas, Hyam Maccoby, Alfred Marx, Tobie Nathan et Shmuel Trigano, pour un dialogue biblique autour du thème : « Le bouc émissaire » (45, rue La Bruyère, 75009 Paris ; tél. 01-48-74-51-33).

● **LE 22 NOVEMBRE. SILVIA BARON SUPERVIELLE.** A Paris, René de Ceccatty présentera le travail de Silvia Baron Supervielle. L'auteur lira des passages de *La Ligne et l'ombre* et de *Reaedificare* (à 18 h 30, bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, 75004 Paris ; tél. : 01-53-79-49-49).

● **LE 24 NOVEMBRE. ROMAN. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France propose une conférence d'Erik Orsenna sur le thème : « Le roman, une machine à vivre », et une table ronde réunissant Michel Chaillou, Paule Constant et René Depestre (à partir de 18 h 30 ; BNF, quai François-Mauriac, 75013 Paris ; tél. : 01-53-79-59-59).

● **LE 24 NOVEMBRE. POÉSIE. A Fontenay-aux-Roses,** le Centre d'études poétiques de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud reprend, chaque mercredi, ses activités. Le 24, un séminaire de Lionel Cuillé est proposé tandis que le premier atelier contemporain sera organisée autour de Nathalie Quintane (ENS de Fontenay-Saint-Cloud, 31, avenue Lombart, BP 81, 92266 Fontenay-aux-Roses. Rens. : 01-41-13-25-20).

● **DU 24 AU 28 NOVEMBRE. POLAR. A Saint-Jean-de-Braye** (Loiret), l'association Horizons Noirs propose, lors du festival « Pôles Noirs », des rencontres, débats et spectacles (40, avenue Denis-Papin, 45800 Saint-Jean-de-Braye ; tél. : 02-38-83-14-70).

● **DU 24 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE. EUROPE ET CULTURE (S). En Gironde et en Aquitaine**, le « Carrefour des Littératures » proposera, sur le thème « Europe et culture (s) », de nombreuses rencontres et tables rondes. Littératures belge et portugaise seront à l'honneur (rens. : 05-56-44-92-40).

● **LES 25 ET 26 NOVEMBRE. JEAN SCHLUMBERGER. A Guebwiller et Mulhouse**, se tiendra un colloque consacré au thème : « Jean Schlumberger et *La Nouvelle revue française* », avec la participation notamment de Michel Décaudin, Victor Martin-Schmets, Roger Kempf et Joseph Jurt (Université de Haute-Alsace, faculté des lettres, 10, rue Lumière, 68200 Mulhouse ; rens. tél. : 03-89-33-63-80).

HITONARI TSUJI

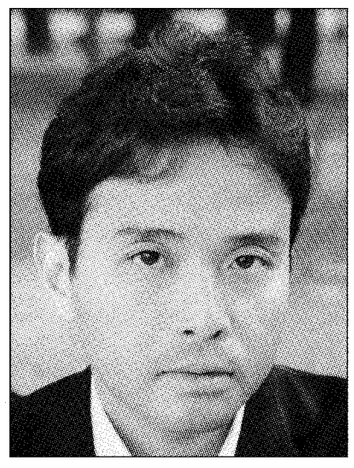

Le Bouddha blanc

roman

traduit du japonais par Corinne Atlan

Ph. J. Sassier © Gallimard - 572 206 733 RCS Paris B.